8 M
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
11 K
29

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

24.10.21.
VR XVII
Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

COLLECTION COMPLÈTE

DES OEUVRES

DE JEAN JOSEPH

ROSSIGNOL

JÉSUITE

DISPOSÉES PAR ORDRE DES MATIÈRES

VOL. XVII.

III.me RECUEIL

THÉOLOGIE

VOL. I.

TURIN 1823

Chez Hyacinthe MARIETTI Libraire

Rue du Pô

COLLECTION COMPLÈTE
DES
ŒUVRES
DE JEAN JOSEPH ROSSIGNOL
JÉSUITE
DISPOSÉES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

VOL. XVII.

BIBLIOTECA ROMA

11.me Recueil

THÉOLOGIE.

VOL. I.

12. Des peines du Purgatoire.

MONUMENT
Erigé dans l'endroit
des apparitions

6.11.K.29

DES PEINES
DU
PURGATOIRE

PAR M.r ROSSIGNOL
DE VALLOUISE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A TURIN,
De l'Imprimerie De La Cour
D'Appel.

M. DCCC. VIII.

PRÉFACE.

Philosophes, ce n'est pas pour vous que j'écris; je vous apprêterois à rire. Ce n'est pas que le sujet que je traite, ne soit très-grave et très-sérieux en lui même: mais il ne paroît pas tel à vos yeux. Je me borne à vous parler quelques momens. Vous ne sauriez me contester qu'un vrai Philosophe, seul digne de ce nom, est celui qui prend la raison naturelle, pour la regle de sa façon de penser et de se conduire. Or c'est au tribunal de cette raison, que vous prétendez être votre grande idole, que je vous cite. Je suppose que vous en écoutez assez la voix pour reconnoître qu'il existe un premier Principe, Créateur et Régulateur du monde, un Etre souverainement parfait, souverainement saint, souverainement juste, qui ne voit pas d'un même œil le bien et le mal mo-

BIBLIOTECA REAL VITTORIO EMANUELE

ral ; car ce n'est que sous cette condition que je m'engage de raisonner avec vous. Celà posé, je vous demande quelle idée vous vous formeriez d'un pere de famille, qui ne prendroit aucun intérêt à tout ce qui se passe dans l'intérieur de sa maison, qui ne déploieroit jamais son autorité pour contenir dans le devoir, ceux qui s'en écarteroient même essentiellement ; qui ne mettroit aucune différence entre la conduite d'un fils bien né, respectueux, obéissant, fidelle à tous ses devoirs, et celle d'un fils dénaturé, revêche, insolent, qui se porteroit aux plus grands excès, voleur, brigand, assassin. Vous conviendrez sans doute qu'il est de son devoir de se prévaloir de toute son autorité, pour mettre un frein à ses écarts, et d'exiger de lui une satisfaction convenable, avant d'user envers lui d'une pleine et entiere iudulgence. N'est-ce pas là ce que vous dit cette raison naturelle que vous prétendez prendre pour votre unique maître ? Revenons maintenant. Dieu est le pere commun de tous

les, hommes. Il ne peut se proposer qu'une fin infiniment sage, en leur donnant l'existence. Cette fin, c'est sa propre gloire et l'avantage des êtres raisonnables qu'il a créés. Il est de sa gloire d'exiger un hommage de l'ouvrage de ses mains, à qui il a accordé le don de la liberté et de la raison. Mais comment exigerat-t-il cet hommage, s'il n'a ni châtiment pour le vice, ni récompense pour la vertu? Votre raison vous dit donc que celui qui offense Dieu, doit être puni.

Nous qui admettons la Révélation, nous reconnoissons qu'une offense grieve contre la Divinité, renferme une malice infinie, et qu'elle mérite par là-même une peine infinie: mais cette peine ne sauroit être infinie en elle-même et dans son énergie; elle ne peut l'être que dans sa durée. C'est ainsi que nous reconnoissons l'équité de l'éternité des peines, pour les péchés griefs, qui n'ont pas été effacés par le repentir.

Ici la Philosophie se récrie, se ré-

volte hautement contre des peines qui ne doivent jamais finir. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la plus grande, la plus grave, la plus importante de toutes les questions; elle n'entre pas dans mon sujet. Il me suffit de savoir que vous ne voulez en aucune façon entendre parler d'une peine infinie, de quelque maniere qu'on la conçoive. C'est là sûrement votre pensée, vous à qui je parle; car vous êtes philosophes. Mais après ce que nous avons dit plus haut, si vous avez la moindre lueur d'une vraie Philosophie, vous ne pouvez vous refuser à admettre quelque genre de peine. Si vous hésitiez encore, si vous étiez tentés de faire un pas en arriere, vous ne seriez plus en droit de railler les Egyptiens qui adoroient les poireaux de leurs jardins. Car si le Dieu que vous admettez, n'a point de châtiment pour le vice, vous en faites le soliveau roi des grenouilles.

Vous admettez donc des peines, mais ce sont des peines passageres, puisque vous ne pouvez concilier des peines qui

doivent toujours durer avec un Dieu dont la bonté infinie égale toutes les autres perfections. Mais savez-vous bien ce que vous faites? Vous admettez par là-même le Purgatoire des Chrétiens. La Révélation leur apprend, tout comme la raison, que Dieu ne cesse jamais d'exercer la rigueur de sa justice sur ceux qui l'ont offensé grièvement, et qui s'obstinent invariablement à ne pas revenir à lui par un sincere repentir. Et quel est parmi nous celui qui seroit naturellement disposé à pardonner à un ennemi qui l'a outragé, et qui ne se désisteroit pas de la haine qu'il lui a jurée.

Mais je n'insisterai pas sur un point de vue propre à vous effaroucher; je vous ramenne à une perspective plus assortie à votre façon de penser. Le commun des hommes, quand il a été aigri à un certain point, a bien de la peine à rendre sa bienveillance à ceux même qui font les démarches propres à leur en mériter le retour. Il n'en est pas de même du Dieu qu'adorent les Chrétiens. Si le

pécheur s'obstinoit à ne pas revenir vers lui, il se condamneroit lui-même à une peine qui dureroit autant que son crime: mais au moment de son retour, Dieu lui rend son amitié, et précipite son péché dans le fond de la mer. C'est lui-même qui nous en assure avec serment. Cependant ce Dieu si généreux, en accordant toute sa tendresse au pécheur pénitent, ne sauroit oublier les droits de sa sainteté et de sa justice. Par là-même qu'il est Dieu, il doit exiger une réparation de l'injure faite à ses divins attributs. Par un effet de sa clémence, il commue la peine éternelle où le pécheur alloit se précipiter, en une peine passagere; et c'est ce que nous appellons Purgatoire. *Je me flatte de parler ici le langage de la raison naturelle. Si vous en entendez la voix, puisque l'idée d'une peine éternelle vous révolte, vous admettez une peine passagere. Ce n'est donc pas la chose, c'est le mot qui vous offusque. En bonne foi y a-t-il beaucoup de vraie philosophie dans cette*

façon de voir ? Mais je regrette de m'être si long-temps entretenu avec vous. Une longue expérience devroit m'avoir appris combien peu on peut espérer d'amener à des pensées raisonnables les prétendus esprits forts de notre malheureux siecle.

Je viens à vous, esprits religieux, qui croyez en Dieu et à la Révélation dont il est l'auteur. En partant du principe que Dieu est souverainement vrai, qu'il ne peut ni se tromper ni vous tromper dans les plus petites choses, comme dans les plus grandes; sachant que la Religion que vous professez, vous apprend qu'il y a un Purgatoire, où les ames doivent être purifiées des moindres souillures, avant d'être admises à la possession du Souverain Bien, vous ne vous permettez aucun doute sur ce point de votre Foi. Mais vous n'avez le plus souvent qu'une idée bien imparfaite de la rigueur des peines qu'on endure dans ce lieu d'expiation. Il n'est pas donné à l'homme, dans cette vie mortelle, de concevoir avec quelle sévérité le Souve-

rain Juge punit les fautes les plus légeres, lorsqu'il n'écoute plus que la voix de sa Justice. Les SS. Peres, entr'autres S. Augustin et S. Bernard nous assurent que le feu du Purgatoire est le même que celui de l'Enfer. Eodem igne purgatur justus, et torquetur damnatus. August. *Tertullien appelle le Purgatoire un Enfer passager. L'espérance et le désespoir font la différence de l'un et de l'autre. Mais qui est en état de comprendre quelle est l'activité et l'ardeur d'un feu, au quel Dieu communique en quelque sorte sa toute-puissance, pour faire ressentir aux coupables, la haine infinie qu'il a pour le péché? Le même S. Augustin ne craint pas de dire que toutes les peines qu'on souffre dans cette vie, comparées à ce feu, non seulement sont peu de chose, mais ne sont rien.* Quæcumque homines patiuntur in hac vitâ, in comparatione ignis illius, non pauca sed nulla sunt. *Il ajoute qu'un seul jour des peines du Purgatoire, équivaut à mille ans des*

tourmens de cette vie, c'est-à-dire, qu'elles sont trois-cent-soixante-cinq-mille fois aussi cruelles. Je rapporterai ses paroles, dans la suite de ce Traité.

Assurément les personnes qui sont susceptibles de quelque sentiment de compassion et d'humanité, ne sauroient manquer d'être vivement touchées de l'état effrayant où sont réduites après la mort les ames qui sont encore comptables à la justice divine. Quel est le cœur si insensible qui ne fût saisi d'horreur à la vue des tourmens que la rage d'un tyran impitoyable accumuleroit sur la déplorable victime de sa fureur, fût-ce l'homme le moins propre à intéresser, le plus coupable même?

Mais combien d'autres motifs se réunissent à nous inspirer le plus vif empressement pour soulager les ames du Purgatoire? La charité que nous exerçons envers nos freres est d'autant plus excellente, que le bien que nous leur procurons est plus grand. Par nos bonnes œuvres nous anticipons le moment

où les ames souffrantes entrent en possession du bonheur du Ciel. Mais l'Apôtre S. Paul, après avoir été ravi dans cette région fortunée, s'est borné à nous dire que l'œil n'a pas vu, que l'oreille n'a pas entendu, que le cœur humain ne sauroit concevoir ce que Dieu a préparé à ses élus. Les ténebres dont nous sommes environnés, nous en dérobent la vue: mais les ames souffrantes en ont une idée si distincte, que la privation de la possession de Dieu, est pour elles un tourment incomparablement plus grand que la peine du sens dont j'ai fait une peinture si propre à saisir d'horreur.

Mais quelles sont ces ames à qui nous procurons un bien si inestimable? Ce sont des ames infiniment cheres à Dieu, l'objet de ses plus tendres complaisances, même au milieu de leurs flammes. Ce n'est qu'à regret qu'il se voit obligé d'exercer sur elles les rigueurs de sa justice. Il nous a mis en main les moyens de désarmer son bras. Il désire ardemment que nous nous en prévalions. Lorsqu'il

ne voit en nous que de l'indifférence à nous prêter à une œuvre si chere à son cœur, il peut nous appliquer les paroles qu'il met dans la bouche de son Prophete: Quæsivi qui consolaretur me, et non inveni. *Lorsqu'il viendra juger les vivans et les morts, il ne se contentera pas de vous dire: J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger, j'ai été nu, et vous m'avez vêtu . . . . Il pourra vous dire, et vous dira en effet: j'ai été en proie à des flammes dévorantes, et vous m'en avez tiré. J'ai enduré tous les tourmens, toutes les douleurs les plus aiguës et les plus cruelles, et vous avez mis fin à mes peines; car tout ce que vous avez fait pour le moindre des miens, c'est pour moi que vous l'avez fait. Que l'on juge après cela du fond de mérites que nous acquérons auprès de Dieu, par nos bonnes œuvres en faveur de ces saintes ames.*

Mais combien elles seront sensibles elles-mêmes, à ce que nous aurons fait pour les soulager et pour les délivrer!

Combien elles s'empresseront à user de retour, et à nous faire ressentir les effets de leur reconnoissance! Il est très-assuré que, dans l'état même d'expiation où elles sont, elles ont un grand crédit auprès de Dieu, elles nous obtiendront infailliblement une grande abondance de graces pour nos besoins spirituels et temporels. Mais puisque toutes les vertus reçoivent leur dernier degré de perfection dans le Ciel, que ne feront-elles pas pour nous, dans cet heureux séjour, où nous les aurons introduites par nos suffrages? Avec quelle ardeur elles solliciteront en notre faveur tous les trésors des bénédictions célestes! Indépendamment des considérations que j'ai puisées dans les principes de la Foi, le cri seul de la nature devroit suffire pour nous intéresser vivement au sort des défunts. Vous me demandez qui sont ceux dont je plaide la cause: mais pouvez-vous l'ignorer? Voilà l'ame de votre pere, dont vous possédez les biens, et qui ne souffre peut-être que pour s'être trop

occupé à vous laisser un riche héritage. Voila cet époux, cette épouse, cet enfant chéri, dont la perte est pour vous une source intarissable de larmes. Voilà cet ami à qui vous avez juré cent fois une fidélité éternelle. Et ne me dites pas que je parle sur de simples conjectures. Parcourez toute votre parentée, rappellez vous tous ceux avec qui vous avez eu des liaisons, des rapports, toutes les personnes de votre connoissance qui sont passées à l'autre vie. Il est difficile, il est très-difficile que sur mille, il s'en trouve une seule dont la parfaite innocence l'ait préservée des tourmens du Purgatoire. Les détails que renferme l'Ouvrage que je publie, vous en convaincront pleinement.

L'intérêt personnel a été dans tous les temps, le grand mobile, qui déguisé sous mille formes a constamment dirigé les démarches des hommes. On n'a jamais pu dire avec plus de vérité, que dans ce siecle prétendu philosophique, ce que S. Paul reprochoit aux premiers fideles;

omnes quærunt quæ sua sunt. *Essayons de nous prévaloir d'un motif spécialement propre à faire une vive impression sur ces cœurs étroits, qui se replient éternellement sur eux-mêmes, et qui ne sont malheureusement que trop communs.*

Une derniere réflexion qui doit nous faire trembler, c'est que, si nous ne montrons aucun zele pour soulager les ames des Morts, on nous traitera un jour, comme nous les aurons traitées. Par une juste punition de Dieu, nous serons oubliés à notre tour dans ces fournaises ardentes. Personne ne pensera à procurer notre délivrance. Il y a plus, quand même on s'occuperoit à nous soulager par des prieres, des aumônes, des mortifications, des Sacrifices, Dieu appliquera ces différens suffrages à des ames qui s'en seront rendues plus dignes par leur commisération pour les Trépassés. Différens exemples bien authentiques en sont un sûr garant. Nous aurons occasion d'en rapporter quelques uns.

On retrouvera en abrégé dans la Ber-

gere de Florence *qui termine ce volume, une partie des considérations que je viens d'employer, pour exciter les vivans au soulagement des morts; ce qu'on ne sauroit regarder comme une répétition désavouée du goût; attendu que la Bergere de Florence avoit d'abord été publiée séparément dans une premiere édition. Du reste l'analogie qu'elle a avec le sujet que je traite, m'a fait juger que c'étoit ici sa place naturelle. Ce Mémoire est d'ailleurs assez curieux et assez instructif, pour qu'on puisse le revoir avec un nouvel intérêt.*

J'invite ceux qui seroient tentés de plaisanter sur un sujet si vénérable; j'invite aussi ceux qui l'envisagent d'une maniere plus religieuse, à lire le discours de Bourdaloue sur le Purgatoire, à la fin de ses Mysteres. C'est une de ses plus belles pieces et des plus solides, c'est tout dire. On sait quel est le caractere dominant de cet Orateur célebre. J'en ai emprunté quelques expressions; et que ne m'est-il permis de le transcrire

en son entier? On y voit successivement les preuves les plus convaincantes de l'existence du Purgatoire, une peinture effrayante de ce qu'on y souffre, et les dispositions dans les quelles on doit être pour soulager efficacement les morts.

J'ai tiré la plus grande partie des matériaux de l'Ouvrage que je publie, d'un Traité sur le même sujet d'un auteur qui vivoit au commencement du siecle passé. C'est le Pere Charles Grégoire Rossignol Jésuite. C'étoit un homme très-instruit, d'un jugement solide, d'une piété éminente, et par là-même d'une probité à toute épreuve. Ainsi il réunit tous les titres propres à mériter la confiance. Du reste il écrivoit dans un temps bien différent du nôtre; et j'ai compris que je devois marcher aujourd'hui avec une mesure de circonspection, qui pouvoit être alors moins nécessaire. On pourra être étonné de la multitude des autorités dont j'appuie la réalité des faits qui ont un caractere merveilleux, et qu'on ne sera disposé à croire que sur les preuves les

plus imposantes. Mais les autorités que je produis, sont de nature à subjuguer irrésistiblement les esprits droits et tant soit peu instruits. Il est vrai que je cite quelques auteurs peu connus du commun des lecteurs. Mais il en est un grand nombre d'autres dont l'autorité est du plus grand poids, soit qu'on ait égard à leurs talens, à leurs lumieres, à leur vertu, au haut rang où ils étoient élevés. Il n'y a qu'une grossiere ignorance, ou une insigne mauvaise foi, qui pût récuser leur témoignage.

Le principal objet que je me propose, c'est de frapper vivement le lecteur de la rigueur des peines du Purgatoire, et de la sévérité avec la quelle le Souverain Juge exige l'expiation des fautes les plus légeres. J'ai jugé que la maniere la plus assurée de parvenir au but que j'ai en vue, étoit de former un recueil de traits historiques et authentiques, qui présentent ces deux importantes vérités, sous différens points de vue, propres à opérer l'impression la plus salutaire et la plus durable. J'offre aux personnes les moins capables d'application une galerie

de tableaux dont la diversité soutient l'attention du lecteur. C'est un parterre émaillé de mille fleurs, dont la variété des formes et des couleurs présente à chaque pas les agrémens de la nouveauté.

Dans les deux Mémoires que j'ai publiés sur la Bergere de Florence, *j'ai parlé en peu de mots des Peines du Purgatoire. De nouvelles recherches m'ont fait reconnoître, 1.° que les habitans du Ciel adoucissent et abregent par leur intercession les tourmens de ce lieu d'expiation. 2.° Que les Indulgences attachées à la belle priere de l'*Angelus, *ne sont pas applicables aux morts, qu'elles ne peuvent être utiles qu'aux vivans. Du reste notre intérêt personnel doit nous engager à ne pas les négliger.*

Quant aux ames souffrantes on peut en gagner plusieurs autres en leur faveur. Il en est qui n'exigent qu'une très-courte priere. Notre insouciance à cet égard, ne nous mettroit-elle pas dans le cas de nous appliquer la parole de notre Divin Maître: Putas, Filius hominis cùm redibit, inveniet fidem?

DES PEINES

DU PURGATOIRE.

I. EXEMPLE.

Mortuo ne prohibeas gratiam. Eccli. 7. 37.

Prééminence des suffrages pour les Défunts.

Deux pieux Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Bertrand et Benoit eurent une dispute sur le mérite des bonnes œuvres, à savoir, si c'étoit une chose plus agréable à Dieu, et d'un plus grand mérite, d'offrir ses bonnes actions pour le soulagement des défunts, ou pour la conversion des pécheurs. Bertrand animé d'un grand zele pour ramener les ames

égarées à Dieu, célébroit souvent, faisoit des prieres et des pénitences continuelles pour une fin aussi louable. Il s'étudioit à inspirer aux autres les mêmes sentimens, et déployoit toute son éloquence pour plaider la cause de ces infortunés, qui étoient dans la voie de perdition. Les pécheurs, disoit-il, sans le secours d'une grace spéciale, perséverent dans un danger éminent d'une éternelle damnation. C'est ne pas connoître le prix des ames, que de ne point employer tous les moyens, pour les faire rentrer en grace avec Dieu. Son Divin Fils descendu du Ciel, et subissant une mort cruelle pour les sauver, nous apprend le cas que nous devons en faire. Il n'y a pas d'entreprise plus excellente, et plus semblable aux œuvres du très-Haut, que de coopérer au salut des ames. C'est la pensée de S. Denis. *Divinorum divinissimum est, Deo in salutem animarum cooperari.* La perte d'une ame, est la perte du prix de la Rédemption, qui a coûté au Saveur son Sang et sa vie. Les ames du Purgatoire sont déja hors de danger; elles sont assurées de leur salut éternel. Elles sont à la vérité plongées dans un abyme de peines: mais elles sont arrivées au port, et ne courent plus aucun risque. Elles sont détenues dans une prison, séjour des plus cruels tourmens: mais elles savent qu'elles en seront tirées dans quelque temps, pour être mises en possession de l'héritage des enfans de Dieu dont elles ont l'amitié; tandis

que les pécheurs sont dans sa disgrace, ce qui est le plus grand et le plus formidable de tous les malheurs.

Benoit de son côté, grand protecteur des ames souffrantes, pour qui il offroit journellement le Divin Sacrifice, ses prieres, ses pénitences, répondoit: les pécheurs ne sont liés que par des chaînes volontaires. S'ils sont dans l'esclavage, ce sont eux-mêmes qui s'y sont soumis de plein gré; et il ne dépend que d'eux de s'en affranchir. Au lieu que les morts sont chargés de liens qu'il n'est pas en leur pouvoir de rompre. Ils n'ont aucun moyen d'adoucir leurs tourmens; ils n'ont que la langue de libre pour implorer le secours des vivans, qui peuvent seuls les soulager et les délivrer; ils leur adressent par l'organe de l'Eglise, ces lamentables paroles: *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Les ames souffrantes sont les épouses chéries du Fils de Dieu, les enfans bien-aimés du Pere. En les délivrant de leurs flammes, c'est Jésus-Christ même que vous aurez délivré, puisqu'il regarde comme fait à lui-même ce que vous aurez fait au moindre de vos freres, même aux plus grands pécheurs.

Bertrand n'étoit pas suffisamment touché de ces réflexions; il persistoit dans son sentiment, et il ne fallut rien de moins qu'une prodigieuse apparition, pour le faire changer d'avis. La nuit suivante, comme il se ren-

doit au chœur, pour y psalmodier l'Office avec ses freres, une ame du Purgatoire se présenta a lui, sous la forme d'un spectre horrible, chargée d'un poids énorme; en se lamentant et lui faisant les plus vifs reproches, elle lui appliqua sur le dos cette pesante masse, et la pressa à plusieurs reprises, pour mettre le comble à son tourment. Cette terrible leçon ne fut pas infructueuse. Bertrand sut en profiter; il se ravisa, et apprit à ses dépens à penser tout autrement. Le lendemain matin, bien de bonne heure, le cœur rempli d'une vive compassion, les larmes aux yeux, il se pressa d'aller célébrer la Messe de *Requiem*, pour le repos des ames souffrantes. Il continua le reste de sa vie à les secourir par le Saint Sacrifice et par ses autres bonnes œuvres.

Le Docteur angélique S. Thomas paroît donner la préférence aux œuvres pratiquées pour le soulagement des morts; voici comment il s'exprime : *Magis acceptatur suffragium pro mortuo, quam pro vivo, quia magis indiget, cùm non possit sibi auxiliari sicut vivus*. S'il m'est permis de donner mon avis, je dirai avec quelques Théologiens, qu'il est aisé de terminer cette sorte de différent à la satisfaction des deux parties. Le mieux seroit, ce semble, d'offrir nos prieres et nos autres œuvres de piété pour secourir les morts, sous la condition qu'ils s'intéresseront, et qu'ils intercéderont eux-mêmes pour la conversion

des pécheurs. Il n'est pas à douter qu'ils n'aient un grand crédit auprès de Dieu, et que leurs prieres ne soient plus sûrement exaucées que les nôtres.

Gr. Theodoric. de Apol. l. 3 S. Domin. cap. 8.
Bzovius tom. 13. ann. 1220.

II. EXEMPLE.

Exorare, et facere eleemosinam ne despicias.
Eccli. 7. 10.

Laissez vous toucher, et ne négligez pas de faire l'aumône pour les morts.

S. Thomas préfere l'aumône au jeûne et à la priere, pour la satisfaction des péchés commis. *Eleemosina completiùs habet vim satisfactionis, quàm oratio, et oratio quàm jejunium. In 4. d. 15. q.* De grands serviteurs de Dieu, et de grands saints l'ont choisie de préférence, et l'ont principalement employée pour secourir les ames souffrantes. Ruban Maure premier Abbé de Fulde, ensuite Archevéque de Mayence, se signala dans cette sainte pratique. Il avoit ordonné à l'économe de son monastere, de fournir libéralement et constamment aux besoins des pauvres. Mais le procureur nommé Edelard, trop attaché aux biens temporels de l'Abbaye, et peu sen-

sible aux miseres des indigens, retranchoit souvent des secours qui leur étoient destinés. Le saint Abbé de concert avec la communauté avoit réglé que quand quelqu'un des freres mourroit, sa portion au réfectoire seroit distribuée aux pauvres, pendant trente jours. L'avare Edelard ou omettoit cette distribution, ou la différoit.

L'an 830, une influence pénétra dans le monastere de Fulde, et emporta un bon nombre de Religieux. Raban rempli de zele et de charité pour les défunts, fit venir le procureur, et lui recommanda l'observation de la regle établie. Ayez grand soin, lui dit-il, de faire donner fidellement et promptement aux pauvres, l'aumône ordinaire de trente jours. Si vous y manquez, vous commettrez une grande faute, dont vous rendrez compte au tribunal de Dieu. Tenez pour assuré qu'il vous en punira bien sévérement.

L'avarice est une passion bien étrange et bien tyrannique. Edelard promit tout, et ne tint rien. Dans la crainte de voir l'Abbaye dépourvue du nécessaire, il priva les morts des suffrages de leurs freres, et les pauvres des aumônes qui leur étoient destinées. Mais la Justice Divine ne tarda pas à faire éclater sa vengeance. Un soir que les Religieux étoient déja retirés dans leurs cellules pour le repos, Edelard vint à passer dans la salle du chapitre; il fut fort étonné de voir toutes les places occupées, comme si la communauté

étoit assemblée. Il fut étrangement surpris de reconnoître tous les Religieux qui étoient décédés depuis quelque temps. Cette vue le saisit d'horreur: mais ce n'étoit que le prélude de la scene qui se préparoit. La terreur dont il fut saisi, et qui le rendit immobile, ne fut rien au prix du châtiment qui l'attendoit. Quelques uns de ces morts se leverent, s'élancerent sur lui, le dépouillerent, et le frapperent à grands coups de fouets, des pieds jusqu'à la tête, lui faisant de sanglans reproches, et lui disant: reçois, malheureux, la peine de ton avarice, que tu as si bien méritée. De plus grands tourmens te sont préparés; dans trois jours, tu seras au nombre des morts, comme nous. Remercie Dieu, auprès de qui tu trouveras grace, par une sincere contrition. Mais tu devras expier d'une maniere bien cruelle, dans des flammes passageres, ta dureté envers les morts. Les suffrages qu'on offrira pour toi, ne te seront pas appliqués, ils seront transferés à ceux que tu as refusé de secourir. Après une leçon aussi douloureuse, ils disparurent, laissant Edelard à demi-mort, couvert de sang et de blessures.

Les Religieux vinrent après minuit, pour chanter Matines, ils le trouverent n'ayant qu'un souffle de vie. On le transporta à l'infirmerie, et l'on se pressa de recourir aux remedes. Mais le malade leur dit: appellez au plutôt l'Abbé du monastere; j'ai plus besoin

de remede pour l'ame que pour le corps qui n'est plus susceptible de guérison. Il eut encore assez de force et de courage pour raconter en présence de la communauté, tout ce qui s'étoit passé. Il annonça qu'il mourroit dans trois jours. Il demanda dans les sentimens de la plus vive componction, les derniers Sacremens, qui lui furent administrés aussi-tôt. A peine les avoit-il reçus avec les marques d'une grande dévotion, qu'il commença à entrer en défaillance. Enfin assisté de l'Abbé qui lui inspiroit des sentimens de confiance en la divine Miséricorde, au milieu des prieres ferventes de ses freres, il rendit le dernier soupir, le troisieme jour, comme on le lui avoit annoncé, laissant une espérance fondée de son salut éternel.

Aussit-tôt qu'il fut expiré, Raban fit chanter une Messe de *Requiem*; on recommença à observer exactement la regle de la distribution de l'aumône pendant les trente jours. Mais la peine d'Edelard ne finit point avec cette œuvre de charité. Il se fit voir à l'Abbé, pâle et dans un état de souffrance. Raban le conjura au nom de Dieu, de lui apprendre quel étoit son sort; et il répondit: je suis encore condamné à de grands tourmens. Quoique les prieres de mes freres m'aient beaucoup soulagé, il s'en faut que mon supplice soit terminé. Je ne sortirai des flammes du Purgatoire, qu'après ceux dont j'ai retardé la délivrance par mon avarice. Les suffrages qu'on

m'a accordés selon la regle, leur sont appliqués à titre de dédommagement. C'est ainsi que la Divine Justice l'a ordonné. Je vous conjure, ô mon pere, de doubler les aumônes faites aux pauvres; et j'espére de la Miséricorde de Dieu, de voir ainsi abréger mes peines. *Plenam obtinere veniam nequeo, donec Fratres nostri ascenderint in Cœlum purgati.*

Raban lui promit tout, et tint fidellement sa promesse. Au bout d'un autre mois, Edelard se présenta à lui revêtu d'une robe blanche, environné de lumiere, avec une joie céleste sur le visage. Il rendit de grandes actions de graces à la communauté, pour la charité dont elle avoit usé envers lui. Il promit que dans le Ciel où il alloit monter, il solliciteroit toujours pour elle les bénédictions les plus abondantes.

Que de salutaires instructions nous pouvons retirer de cet admirable événement! 1.° Quoique les ames souffrantes aient les mains liées pour se secourir elles-mêmes, elles ont cependant le pouvoir châtier ceux qui les privent des suffrages aux quels elles ont droit de prétendre. 2.° Par un juste jugement de Dieu, les bonnes œuvres que l'ont fait pour le soulagement des morts, deviennent quelquefois infructueuses, pour œux sur-tout qui ont négligé de secourir les ames du Purgatoire par des suffrages qui leur étoient justement dus. 3.° Nous devons être embrasés du désir de soulager et de délivrer ces ames

comme on le fut dans cette religieuse communauté, où la pratique des aumônes pour les morts, fut des-lors observée avec la plus grande ferveur, et où les Religieux retrancherent constamment, une partie de leur nourriture, pour la distribuer aux pauvres, comme le rapporte l'historien : *Unusquisque de suâ portione victûs quotidie subtrahens aliquid sibi libens, in subsidium contulit egenorum.*

Jo. Trithem. l. 2 in vitâ Rabani Mauri.
Theoph. Raynald. Heter. Spirit. p. 2. s. 3. punct. 7. q. 4.

III. EXEMPLE.

Misit offerri pro peccatis mortuorum Sacrificium. 2 Machab. 12. 43.

Le Saint Sacrifice est d'un spécial secours pour les ames souffrantes.

Le Saint Concile de Trente a défini que le Sacrifice de la Messe a un avantage marqué sur toutes les autres œuvres qu'on pratique pour les ames du Purgatoire : *animas in Purgatorio detentas potissimùm acceptabili altaris sacrificio juvari.* Sess. 25. Decr. de Purgatorio. Differentes apparitions de ces ames, rapportées par S. Grégoire, dans ses dialogues, le montrent clairement. On en

trouve entr'autres une nouvelle preuve dans la Vie de S. Théobalde Evêque. Des pêcheurs au commencement de l'automne jetterent leurs filets dans une riviere. Ils sentirent un grand poids en les retirant, et crurent avoir fait une bonne pêche. Ils ne furent pas peu étonnés de voir sortir de l'eau une grande masse de glace, dans une pareille saison. Après s'être livrés à leur surprise, ils résolurent de faire présent de cette piece singuliere au S. Evêque qui étoit l'objet de leur amour, et de leur vénération. Le Prélat ressentoit précisement alors de vives douleurs aux pieds, causées par une inflammation ardente. Il appliqua la glace sur ses pieds, et il en reçut un soulagement sensible. Il continua à user du même remede, toujours avec un nouveau succès. Un matin qu'il avoit les pieds sous la glace, il en entendit sortir une voix plaintive, comme de qui demanderoit du secours dans ses souffrances. Théobalde frappé de ce phénomene, conjura par ce qu'il y a de plus saint, celui qui en étoit l'auteur, de se faire connoître, et lui demanda en quoi il pouvoit l'aider. La réponse fut: je suis une ame emprisonnée dans cette glace, pour y expier mes fautes. De quelle maniere, et par quels suffrages, reprit l'Evêque, pourrai-je obtenir votre délivrance? L'ame repliqua que si pendant une suite non interrompue de trente jours, il offroit à Dieu l'Hostie propitiatoire, elle verroit finir ses peines, et le commencement de son bonheur.

Aussi-tôt que Théobalde eut recouvré ses forces, il s'empressa de célébrer le Divin Sacrifice. Mais l'ennemi infernal usa de différens stratagêmes, pour empêcher l'accomplissement de cette sainte œuvre. La moitié des Messes étoit déja dite, lorsqu'il excita une discorde civile. Le charitable Pasteur fut obligé d'accourir, pour calmer les esprits, et leur faire mettre bas les armes; ce qui lui coûta beaucoup de peine, et exigea beaucoup de temps. La seconde fois, il avoit déja célébré plus des deux tiers des Messes, lorsqu'on lui donna avis qu'une nombreuse troupe d'ennemis étoit au pied des murailles de la ville pour la surprendre. Il accourut pour encourager les citoyens, les diriger et les animer à la défense; et il dut interrompre pour la seconde fois la suite des saints Sacrifices. Il recommença aussi-tôt qu'il en eut la liberté. Il alloit célébrer la trentieme Messe, lorsqu'on vint lui dire que le feu avoit pris dans le voisinage du palais épiscopal, qui couroit risque d'être réduit en cendres. Pour le coup, Théobalde éclairé d'en haut, reconnut les artifices de l'ennemi commun. Il répondit résolument que rien ne seroit capable de retarder l'accomplissement de l'œuvre qu'il avoit commencée, et de ce pas, il se rendit à l'autel pour dire la derniere Messe. Pendant qu'il célébroit, ce feu apparent et fantastique se dissipa sans avoir fait aucun mal. Alors la masse de glace, dont la dureté n'avoit rien

de naturel, se fondit; et l'ame fut délivrée de sa prison. Elle se fit voir toute joyeuse, et rendit de très-affectueuses actions de graces à son libérateur. On a composé deux jolis distiques sur cet événement.

Spiritus ad pœnam concretâ includitur undâ;
Et flammæ vires rigidus humor habet.
Frigore ne rigeas, ne flagres vindice flammâ,
Disce tibi rigidus, fervidus esse Deo.

Jac. de Voragine, et D. Ant. 4. p. t. 14. c. 10. s. 7.

Theoph. Raynald. Heteroc. Spirit. p. 2. s. 3. punct. 4. q. 9.

IV. EXEMPLE.

Oculi Domini super justos, et aures ejus ad preces eorum. Psalm. 33. 16.

Vertu des prieres des justes pour les morts.

La mort d'un Seigneur Anglois, et fort riche, avoit plongé son fils dans la plus profonde affliction. Celui-ci ne se borna pas à des larmes stériles. Il se rendit à une Chartreuse; il présenta une somme d'or considérable au Prieur, dans l'intention de faire prier les Religieux pour le repos de l'ame de son pere. Le Prieur assembla aussi-tôt la Com-

munauté, et lui adressa ces courtes paroles: Priez, ô serviteurs de Dieu, pour l'ame du défunt enseveli depuis peu dans cette église, en reconnoissance de l'aumône considerable que son fils vient de faire au Monastere. Aussi tôt l'ordre reçu les saints Solitaires chanterent à pleine voix ces trois paroles: *Requiescat in pace*; à quoi le Prieur répondit: *Amen*. Ensuite après une simple inclination, ils défilerent l'un après l'autre, et se retirerent en silence dans leurs cellules. Le bienfaiteur du Couvent fut étrangement surpris qu'on se fût contenté de faire une si courte priere. Il s'avance vers le Prieur, et lui dit avec une modeste ingénuité: se peut-il que pour la somme que je vous ai offerte, vous vous borniez à trois simples paroles pour le repos de mon pere, et que vous ne fassiez rien de plus? Le prudent Supérieur lui répondit: prétendriez-vous que votre or fût d'une valeur qui puisse être comparée à celle des prieres de mes Religieux, quelque courtes qu'elles soient? . . . . Alors saisi de l'esprit de Dieu, et éclairé d'une lumiere surnaturelle il ajouta: attendez quelques momens, et vous verrez de vos propres yeux la différence qu'il y a entre l'une et l'autre.

Il se tourna vers le cellerier, il lui dit de parcourir toutes les cellules, de demander à chaque Religieux son *Requiescat in pace*, écrit sur un petit billet, et de lui apporter le tout. Il ordonna en même temps à un

frere lai, d'aller chercher une balance. Tout étant disposé, il mit l'or dans l'un des plats, qui descendit avec vîtesse. Prenant ensuite les billets, il les plaça sur l'autre plat, après avoir invoqué le nom de Dieu par une courte priere. Adressant ensuite la parole au bienfaiteur, il lui dit: vous allez être témoin du poids et de la valeur de notre priere. Il releva la balance; aussi-tôt la masse d'or, quoique très-pesante, s'éleva rapidement avec la légéreté de la plume, et les billets descendirent, comme l'eût fait une lourde masse de plomb. *O rem miram*, s'écrie l'Historien, *aurum etsi gravissimum esset, breviorum tamen verborum pondus objectum ferre non sustinens, ac si pluma vel festuca esset, sursum ascendit, chartulis deorsum cum sancto verborum pondere decidentibus*. Tous ceux qui étoient présens, furent vivement frappés de ce prodige, dont le bruit se répandit, et donna la plus haute idée des prieres de ces saints Solitaires. Le bienfaiteur en fût principalement touché, et il exprima par ses larmes le regret qu'il avoit de la foiblesse de sa Foi et de son peu de confiance. Il fit préparer une pierre de prix, sur la quelle il fit graver en grands caracteres le *Requiescat in pace*, et la fit placer sur le tombeau de son pere, pour perpétuer la mémoire de cet événement merveilleux.

Dorlandus lib. 5 Chronic. Cartus. c. 7.
Theoph. Raynald. Heteroc. Spirit. p. 2, sect. 3. punct. 10. q. 1.

V. EXEMPLE.

Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes. Ps. 58. 7.

Une conversion tardive conduit à un long et rigoureux Purgatoire.

S. Jérome nous avertit qu'il est étrangement rare qu'un pécheur qui a attendu à se convertir jusqu'à la mort, se convertisse en effet, et obtienne grace auprès de Dieu. Il dit qu'il s'en trouvera à peine un sur cent-mille. J'ai rapporté ailleurs ses propres paroles. Du reste ces traits de la divine Miséricorde se font voir de temps en temps. On en trouve un exemple dans la Vie du Pere Jean Corneille Jésuite, grand Missionnaire en Angleterre. Parmi ses autres vertus, il montroit une dévotion particuliere pour le soulagement des ames du Purgatoire. Dieu permit de temps en temps à quelques unes de se faire voir à ce saint homme, et de lui demander le secours de ses prieres. Je me bornerai ici à l'apparition du Baron Sturton, qui fit dans le temps la plus grande sensation parmi les Catholiques de ce Royaume. Je ferai parler dans ce récit, une personne qui se trouvoit dans l'endroit même lors de l'événement. C'est Madame Dorothée Arondel, d'une naissance très-illustre, bien

plus recommandable encore par son éminente vertu, et qui finit par se consacrer à Dieu dans un Monastere. Voici comment elle s'exprime.

Un jour ma mere pria le P. Corneille d'offrir le saint Sacrifice pour l'ame de son premier mari, le Baron Sturton. Il y consentit. Il s'arrêta long-temps à la commémoraison des morts. Après la Messe, il raconta qu'il avoit vu une plage immense qui étoit toute, feu et flammes, que l'ame du Barôn y étoit plongée, poussant des cris lamentables, s'accusant de sa mauvaise conduite depuis quelques années sur tout pendant son séjour à la Cour. Il spécifioit en particulier qu'il avoit dissimulé sa Religion contre sa conscience, fréquentant les temples des Protestans, avec le scandale de ses parens, à qui il présentoit une occasion de chûte. Mais il s'accusoit par dessus tout d'avoir été l'un des quarante sept juges nommés par la Reine Elisabeth, qui condamnerent à mort l'infortunée Marie, Reine d'Ecosse. Il finit par conjurer le Pere de le secourir par ses suffrages. Corneille le reconnut à sa voix et à sa tête qui surnageoit un peu à ce torrent de flammes. Il pleuroit en nous racontant cette vision lamentable; nous pleurions tous au nombre de quatre-vingts, qui formions la parentée du défunt. Celui qui lui servoit la Messe, et qui fut ensuite martyr avec lui, entendit tout et vit tout comme lui. Moi et quelques autres qui

assistions au saint Sacrifice, nous vîmes pendant ce temps là, une clarté semblable à la lumiere que produisent des charbons allumés, par la réverbération. Ici finit le récit de la respectable Dame Arondel.

Le Pere Guillaume Vesten de même Jésuite, qui se trouvoit à Londres, lorsque le Baron mourut, ajoute ce qui suit : le Cavalier Sturton étoit un de ces hommes, qui en tenant chez eux un prêtre, pour le besoin, se flattent de se jouer de la Miséricorde de Dieu, et de mourir en bons Catholiques, après avoir vécu à l'extérieur en vrais Protestans. Dieu se complut à rendre sensible la futilité d'une précaution aussi irréligieuse. Burton fut surpris d'un accident mortel, lorsque le prêtre étoit loin : mais quand il auroit été présent, il lui eût été tout aussi peu utile sans une assistance particuliere du Ciel. Le Souverain Juge, contre les regles ordinaires, je dirois presque, constantes de sa justice, touché sans doute des prieres ferventes d'une parentée aussi nombreuse et aussi chrétienne, eut pitié de ce pécheur mourant. Il lui inspira les sentimens d'une contrition parfaite, qui à la vérité le préserverent des feux de l'enfer, mais qui ne le garantirent pas d'un long et terrible Purgatoire. Il reconnut l'énormité de sa conduite, il la détesta, et répara de son mieux le scandale qu'il avoit donné. Il fit appeller tous les gens de la maison ; il protesta qu'il

mouroit Catholique, dans la pleine conviction qu'il n'y a point d'autre Religion dans la quelle on puisse espérer le salut. Pénétré d'une vive compouction, il pleura amérement ses égaremens, assurant qu'il voudroit les effacer par l'effusion de son sang. Il rendit son ame au Créateur dans ces pieux sentimens de pénitence. Le tout est rapporté par le célebre Bartoli, l'un des plus grands Historiens qu'ait produit l'Italie.

P. Daniel Bartolus in Hist. Anglic. l. 5. c. 7.

VI. EXEMPLE.

Benefacit animæ suæ vir misericors.
Prov. 11. 29.

Celui qui exerce la Miséricorde, en reçoit la récompense.

Un jeune homme dissolu et livré aux plus grands excès, dont on sait la conversion et dont on a laissé ignorer le nom, par de justes motifs, vivoit en 1620, aux environs de Rome, où il menoit la vie la plus scandaleuse. Au milieu de ses désordres, il avoit conservé une pieuse inclination à secourir les ames des morts. Il faisoit fréquemment des prieres et des aumônes à cette intention. Il

n'ignoroit pas ou ne devoit pas ignorer que les œuvres personnelles des pécheurs n'ont aucune vertu pour une fin aussi louable. Aussi avoit-il soin de faire de temps en temps célébrer des Messes pour le même objet. Quelque imparfait que fût ce genre de dévotion, il ne laissa pas de toucher le cœur de Dieu en sa faveur. Ses violences lui avoient fait de cruels ennemis qui résolurent de lui ôter la vie. En ayant été informé, il s'enfuit, et prit le soir à cheval, la route de Tivoli. Il couroit à sa perte. Ceux qui en vouloient à ses jours, ayant été informés de son dessein, avoient pris les devans, et s'étoient mis en embuscade sur le chemin. Il approchoit de l'endroit, lorsqu'un spectre se présenta à lui, et lui dit: arrêtez, à quelques pas, vous allez tomber entre les mains de vos ennemis. Descendez de cheval, et prêtez le moi pour quelques momens; vous saurez bientôt le danger où vous êtes. Le jeune homme saisi de frayeur ne se fit pas prier pour descendre. Le spectre monte et s'avance vers les assassins. Bientôt on fit une décharge d'arquebuses sur lui, qui parut le renverser à terre, et l'on prit rapidement la fuite. Le spectre se releve, reconduit le cheval par la bride, et en le rendant, il parla ainsi au jeune dissolu: vous avez entendu les coups qui vous étoient préparés. Vous ne pouviez manquer de périr; et où en seriez-vous à présent, si les ames des morts, au soulagement des quelles

vous vous intéressez, ne vous avoient préservé par mon ministere, de la mort du corps, et de la mort éternelle de l'ame. Du reste pensez à rentrer en vous-même; commencez à mener une vie chrétienne; et prévenez la rigueur de la Justice de Dieu. Le spectre disparut ensuite, et laissa le jeune homme dans des dispositions bien différentes de celles où il avoit été jusqu'alors. Sa conversion fut si entiere, qu'au bout de quelques jours, il se retira dans un monastere d'une étroite observance, où il mena une vie très-pénitente, et arriva à un grand degré de perfection. Ce n'est pas seulement la miséricorde qu'on exerce envers les vivans, mais encore envers les morts, qui attire sur nous les bénédictions du Ciel; et c'est ainsi que se vérifie la parole de l'Esprit Saint: *Benefacit animæ suæ vir misericors.*

Joannes Nicius Erythræus, exemp. 2.
Jo. Baptista Manni Sac. Trig. disc. 12.

VII. EXEMPLE.

Ex verbis tuis condemnaberis. Matth. 12. 37.

Vos paroles seront le sujet de votre condamnation.

Saint Ambroise recommande instamment aux Vierges consacrées à Dieu, l'observance du

BIBLIOTECA N.A.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

silence, spécialement dans les fonctions du chœur. Il observe entr'autres que l'Epoux Céleste n'entre dans les ames, que quand il trouve les portes fermées aux discours profanes, et seulement ouvertes aux louanges divines. *Sponsus vult clausam esse januam, cùm pulsat. Janua nostra os nostrum est. Christo propemodum soli debet aperiri L. S. de Virg.* S. Césaire rapporte un exemple mémorable des tourmens destinés au babil dans les lieux saints. Deux demoiselles d'un rang distingué, entrerent dans un Monastere de Citeaux, nommé S. Sauveur, Gertrude et Marguerite. La premiere, quoique foncierement vertueuse, avoit cependant un défaut, c'étoit une intempérance de langue. Elle rompoit souvent le silence dans le chœur, et provoquoit même à parler Marguerite, qui étoit placée à côté d'elle. Elle en fit une amere pénitence, après la mort, qui la surprit à la fleur de l'âge.

Elle avoit été ensevelie dans l'église. Un soir, pendant qu'on chantoit l'office, elle parut devant l'autel, et après une profonde révérence, elle alla s'asseoir à la place qu'elle avoit coutume d'occuper, à côté de Marguerite. Celle-ci fut saisie de frayeur; elle pâlit, se mit à trembler de tout son corps, au point que l'on jugea qu'il lui étoit survenu quelque accident. Encouragée par ses sœurs, elle alla se jetter aux pieds de la Mere Abbesse, nommée Benigne, et lui raconta ce qu'elle venoit

de voir. La prudente Supérieure soupçonnant quelque effet d'une immagination échauffée, ou quelque illusion du démon, lui dit: si la sœur Gertrude reparoît encore, dites lui, selon notre usage, *Benedicite*; et si elle répond, comme nous le pratiquons, *Dominus*, vous lui demanderez d'où elle vient, et à quelle fin elle vient se montrer. Le soir suivant, elle revint en effet. A peine Marguerite eut dit *Benedicite*, qu'elle répondit, *Dominus*. Alors Marguerite ajouta: chere sœur Gertrude, d'où venez-vous, et dans quelle vue vous montrez-vous ici? Je viens, répondit-elle, satisfaire à la Justice Divine; et expier par de grandes peines les fautes que j'ai commises dans cet endroit avec vous, en rompant le silence, et vous engageant dans des entretiens déplacés dans ce saint lieu. O si vous saviez à quels tourmens affreux je suis condamnée! Je suis toute environnée de flammes dévorantes; ma langue sur-tout en ressent toute l'ardeur, sans éprouver le moindre soulagement. O chere sœur! si tu n'as soin de te préserver à l'avenir d'un tel défaut, sache que Dieu te réserve un aussi terrible Purgatoire, à toi et à celles que tu auras entraînées dans la même faute. Elle disparut après ces paroles. Elle revint d'autres fois se recommander aux prieres des Religieuses; jusqu'à ce qu'enfin elle fut délivrée de ses peines avec le secours de leurs suffrages.

Marguerite fut tellement frappée de cet évé-

nement, qu'elle tomba grièvement malade; elle baissa au point que, dans un paroxisme on la crut morte. Mais ce fut une sorte d'extase; elle fut conduite en esprit dans un monde nouveau, où elle vit des choses admirables qu'elle rapporta à ses sœurs pour leur instruction. Il est à présumer que ce furent spécialement les tourmens que l'on souffre dans le Purgatoire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle fut à l'avenir très-attentive à garder inviolablement le silence dans le lieu saint.

Cæsar. illust. Mirac. l. 12. cap. 36.

VIII. EXEMPLE.

Dedit illi tempus, ut pœnitentiam ageret.
Apoc. 2. 12.

D'un ame retirée du Purgatoire, pour faire pénitence en cette vie.

O! que ne donneroient pas les ames du Purgatoire, pour obtenir quelques momens de ce temps que nous perdons en affaires frivoles, en vanités terrestres. Quelles pénitences, quels travaux n'entreprendroient-elles pas, pour diminuer même légérement les peines atroces qu'elles endurent! La vénérable Angele Tolomei nous fournit à ce propos un exemple bien propre à exciter l'admiration, et à in-

spirer la plus grande terreur. Dès son enfance, elle avoit été formée aux plus belles vertus, dans les quelles elle faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Mais la vie la plus sainte ne sauroit nous mettre à l'abri des atteintes de la mort. Angele tomba griévement malade, et se trouva dans le plus grand danger. Voyant qu'elle touchoit de près à son dernier moment, elle eut recours au Bienheureux Tolomei son frere, qui fit de ferventes prieres pour la guérison de sa sœur. Dieu avoit d'autres desseins, comme on verra bientôt. Angele étoit sur le point de rendre le dernier soupir, lorsqu'elle fut ravie en esprit, et eut une étrange vision. Il lui parut d'être transportée dans une vaste plage, où étoient réprésentées sous différentes formes les peines du Purgatoire.

Elle vit les ames souffrantes, condamnées à une multitude de tourmens effrayans. Les unes étoient brûlées par des flammes dévorantes; d'aurres engagées dans des glaces profondes; celles-ci, plongées dans des souffres enflammés, celles-là déchirées avec des peignes d'un fer rouge. Elle en voyoit qui étoient rongées par les dents venimeuses de bêtes enragées, ou en proie aux tourmens les plus étranges et les plus inouis. On lui montra, au milieu de toutes ces horreurs, l'endroit où son ame, qui alloit bientôt se séparer de son corps, viendroit se purifier de certains défauts dont elle ne s'étoit pas encore entiérement

défaite. Revenue à elle-même, elle parut tellement saisie d'horreur, qu'elle trembloit de tous ses membres Elle raconta sa vision à son saint frere, et le conjura de lui obtenir par ses prieres, de vivre encore autant qu'il falloit pour expier les fautes aux quelles étoient reservés dans l'autre vie, des supplices aussi affreux.

Dieu n'eut point d'égard à leurs désirs et à leurs prieres, parce qu'il vouloit leur accorder plus qu'ils ne demandoient. Angele mourut. On se disposa à porter son corps à la sépulture. Pendant que le convoi étoit en marche, le saint homme s'avança vers le cadavre, et commanda à la défunte, au nom de Jesus-Christ, de se lever et de revenir à la vie. Angele se leve, et se montre non seulement vivante, mais pleine de santé. On conçoit aisément que les lumieres qu'elle venoit d'avoir, la porterent aux rigueurs de la plus rigoureuse pénitence. Elle ne se contenta pas des austérités ordinaires de la regle de S. Dominique qu'elle avoit embrassée, des cilices, des disciplines, des veilles, des jeûnes, tout cela lui paroissant bien au dessous de l'horreur des tourmens qu'elle avoit eus sous les yeux. Elle employoit le feu et l'eau à expier ses fautes passées. Elle se plongeoit au milieu de l'hiver, dans des étangs glacés. Quelquefois elle se mettoit au milieu des flammes, en souffrant quelque temps toutes les ardeurs. D'autres fois elle se rouloit dans les

épines, de maniere à être toute couverte de sang. En un mot elle ne cessa jamais d'inventer tous les moyens de se tourmenter, outre les peines d'esprit, et les infirmités du corps, que Dieu lui ménagea, pour mettre sa constance aux plus grandes épreuves.

Une si grande rigueur ne causoit pas seulement de l'etonnement, elle excitoit l'horreur. On lui disoit souvent qu'elle portoit à l'excès la cruauté envers elle même, par la maniere dont elle se tourmentoit. Elle répondoit que toutes ces peines comparées à ce qu'on souffre dans l'autre vie, étoient moins que rien. Elle continua généreusement ce genre de vie, au point de répandre l'épouvante parmi ceux qui en étoient témoins. Raffinée enfin comme l'or dans le creuset, par la tribulation et la patience, elle passa à l'éternel repos, où l'on peut croire pieusement, qu'elle parvint sans éprouver les peines du Purgatoire.

Fr. Domin. Maria Marchesius in Diar. Domin.

IX. EXEMPLE.

Exaudiet Dominus preces vestras, si permanseritis in orationibus, et jejuniis. Jud. 4. 2.

Vertu de la priere et du jeûne, pour le soulagement des morts.

Sanche Roi de Léon périt d'une mort violente, effet de la perfidie du Comte Gonzalve. Il fut pleuré de tous ses sujets pour ses qualités bienfaisantes. Mais rien n'égala la désolation de la Reine Gude, qui lui fit faire de pompeuses funérailles, dont le plus bel ornement furent les larmes qui les accompagnerent. La pieuse Princesse fixa sa demeure dans le Monastere où son époux avoit été enseveli sur les bords du Minho. Elle déposa le diadême pour se couvrir d'un humble voile; elle se dépouilla de la pourpre royale, pour se revêtir d'une robe de bure, et se condamna à la clôture, avec plusieurs Dames qui voulurent l'imiter dans cette généreuse résolution. Là elles s'occuperent d'œuvres saintes, et principalement à soulager le Roi défunt par leurs suffrages.

Elles faisoient constamment jour et nuit de ferventes prieres pour cette fin. Mais c'étoit particuliérement le samedi dédié à la Mere de Dieu, qu'elles redoubloient leurs jeûnes, leurs pénitences et leurs autres pratiques de dévotion,

pour obtenir la délivrance du Roi, s'il etoit encore dans la peine. Ce fut précisement un samedi que Sanche apparut à Gude, couvert de lugubres haillons, tout entouré de deux chaînes de fer rouge; il lui rendit d'affectueuses actions de graces pour les suffrages qu'elle lui avoit accordés jusqu'alors, la pria de les continuer et de les augmenter à l'avenir. Ah! lui dit-il, ma chere compagne, si je pouvois vous faire connoître combien grands sont mes tourmens dans le Purgatoire, combien s'accroîtroit votre compassion pour votre bien-aimé Sanche! Je vous en conjure par les entrailles de la Divine Miséricorde, à mon secours, Gude, à mon secours.

Sur cette apparition, la Reine, qui étoit un modele de piété, et qui aimoit tendrement son époux, redoubla les œuvres expiatoires, et par elle-même et par les autres. Pendant quarante jours continuels, elle ne cessa le jour et la nuit, de répandre des larmes pour éteindre ces flammes vengeresses, de faire des exercices de dévotion pour rompre ces chaînes brûlantes, de distribuer de larges aumônes, pour acquitter le défunt auprès de la Justice de Dieu. Elle donna entr'autres a un pieux Prêtre, une peau précieuse, magnifiquement ornée, pour en enrichir les paremens des saints autels.

Au bout des quarante jours, Sanche se montra de nouveau un samedi, revêtu d'un brillant manteau, orné de la même peau dont

Gude avoit fait présent : Me voici, dit-il d'un air riant, grâces à vos suffrages ; ô pieuse Reine, je me vois délivré de mes peines. Soyez à jamais bénie de Dieu. Continuez vos saints exercices. Méditez les peines de l'autre vie, et sur-tout la gloire du Paradis où je vais vous attendre, et où je serai votre protecteur. Alors Gude s'élança pour l'embrasser ; elle ne réussit qu'à saisir la peau en question, qu'elle renvoya de nouveau à la même église. Les Religieux qui la desservoient, trouverent en effet que la peau qu'ils avoient auparavant en dépôt, étoit disparue, comme ils l'attesterent avec l'Abbé du Monastere. On conserve cette peau comme une précieuse relique, et comme un monument authentique du pouvoir de l'aumône pour le soulagement des morts.

Joan. Vasquez in Chronic ann. 940.
Theatrum Vit. Hum. verbo Purgat.

X. EXEMPLE.

Mulieris bonæ, beatûs vir. Eccl. 26. 1.

Heureux celui qui a une vertueuse femme, heureux, et pendant la vie et après la mort.

Au sort heureux d'un Roi, ajoutons celui d'un Empereur, qui obtint sa conversion à la Foi, et sa délivrance du Purgatoire, par l'intercession d'une fidelle épouse. Théophile, Empereur Iconoclaste, cruel persécuteur des saintes Images, les proscrivit dans son Empire; il porta la barbarie au point de faire couper la main à un saint Peintre nommé Lazare, à qui Dieu rendit cette même main par un miracle éclatant. L'Impératrice, par ses prieres, ses jeûnes, ses aumônes, obtint de Dieu la conversion de ce Prince. Dieu, pour le ramener à lui, employa les voies des disgraces, les désastres, la défaite de ses armées. C'est communément dans le sein du malheur, qu'on ouvre les yeux à la vérité. Théophile se reconnut, détesta ses égaremens, et se mit en devoir de rétablir le culte des saintes Images. Mais il n'en eut pas le temps; il fut prévenu par la mort. Il termina sa vie en donnant des marques d'une vraie contrition, et du regret qu'il avoit des écarts où il avoit donné, laissant un juste sujet d'espérer que

Dieu l'auroit préservé des feux éternels de l'Enfer, et l'auroit réservé à expier ses péchés dans les flammes passageres du Purgatoire.

La pieuse Impératrice s'appliqua avec une ferveur extraordinaire à lui procurer des suffrages; elle ne se contenta pas de prier, de jeûner elle-même, elle eut recours aux ministres des autels, pour faire offrir des Sacrifices, aux pénitences des Religieux. Son zele pour le repos du défunt lui mérita une insigne faveur. Elle eut une vision qui fut d'abord un spectacle d'horreur, mais qui la remplit ensuite de consolation. Une nuit après avoir prié avec la plus grande ferveur, il lui parut de voir en songe Théophile chargé de chaînes, et traîné au Tribunal du Souverain Juge, par une troupe nombreuse d'horribles satellites qui précédoient et qui suivoient. A la tête étoit une bande de sbirres qui tenoient en main diverses sortes d'instrumens destinés à punir les coupables. Il lui sembloit d'être à la suite de ce formidable cortege, qui présenta l'Empereur enchaîné au pied du trône du Souverain Juge, pour recevoir sa sentence. S'étant avancée vers ce redoutable Tribunal, elle se mit à genoux dans l'attitude la plus humble, et commença à supplier avec larmes, à demander pitié et miséricorde pour son époux infortuné, qu'elle voyoit tout tremblant. Le Souverain Juge déposa alors son air terrible et menaçant. D'un ton serein et attendri, il dit: ô femme votre Foi est grande! En

considération de vos prieres, et de celles de vos prêtres, je me complais d'user d'indulgence, et d'accorder le pardon que vous sollicitez. *Mulier, magna est Fides tua. Propter te, tuorumque Sacerdotum preces, tuo conjugi do veniam.* Se tournant ensuite vers les ministres de sa Justice, il leur ordonna de le délier, et de le remettre entre les mains de son épouse.

Quoique cette vision n'eût eu lieu que dans un songe, l'Impératrice en conçut une assez ferme espérance de la délivrance de Théophile; et ses larmes firent place à des sentimens consolans. Elle s'affermit dans cette pensée, par une autre vision de Méthodius Patriarche de Constantinople. Ce respectable Prélat, ennemi déclaré des Iconoclastes, avoit fait, à la demande de l'Impératrice, des prieres et pratiqué d'autres œuvres de piété pour le repos de l'ame de Théophile, quand il vit en songe, un ange entrer dans l'Eglise de Sainte Sophie, qui venant ensuite à sa rencontre lui dit: Evêque, vos prieres ont été exaucées, et Théophile a obtenu son pardon. *Episcope, exauditæ sunt preces tuæ, et veniam Theophilus impetravit.* Frappé de cette vision Méthodius se rendit le lendemain matin à Sainte Sophie, où Dieu lui donna une preuve moins équivoque de la réalité de ce qui lui avoit été annoncé. Il lui tomba sous la main un cahier où il avoit écrit les noms des principaux Iconoclastes, à la tête des quels

se trouvoit celui de l'Empéreur Théophile. Il l'avoit placé sous l'autel, pour obtenir de Dieu leur conversion. Il trouva que le nom de Théophile avoit été miraculeusement effacé. Il publia cet événement et fit une fête solemnelle à ce sujet; ce qui produisit la conversion de la plupart des Iconoclastes.

Gennadius in Defens. Concil. Florentini. Sect. 5.

Théophil. Raynald. Heter. Spirit. part. 2. Sect. 1. punct. 6.

XI. EXEMPLE.

Plures nobiscum sunt quàm cum illis.
4. Reg. 6. 17.

Une légion d'ames délivrées du Purgatoire, vient au secours de son libérateur.

Un grand Seigneur dont Cantipré a écrit l'histoire, mais dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, s'étoit abandonné dans sa jeunesse à tous les excès où porte l'attrait du plaisir, du luxe, de la pompe. Ses richesses étoient dissipées en folles dépenses. Il eut le bonheur d'entendre le discours d'un saint Missionnaire; il en fut vivement touché, et résolut de changer de vie, et de réformer tout

ce qu'il y avoit de repréhensible dans sa conduite. Ce changement subit ne fut pas en lui l'effet d'une componction et d'une ferveur passagere. Il commença par établir l'ordre dans sa Cour, modera les appointemens excessifs, congédia un bon nombre de bouches inutiles, qui n'étoient que pour la montre et l'ostentation. Il régla ses finances, et mit de l'économie dans ses dépenses. On doit s'attendre qu'il fit bien des mécontens, qui, comme nous le dirons, lui furent infidelles dans le besoin: mais Dieu vint à son secours.

Les plus ulcérés conspirerent contre lui, et engagerent un Prince voisin à lui déclarer la guerre. Il s'avança à la tête d'une nombreuse armée, se faisant précéder, selon l'usage du temps, par un hérault, qui alloit justifier cette hostilité par les raisons les plus frivoles. Le Seigneur pris au dépourvu eut recours aux principaux officiers de ses troupes, qui l'abandonnerent lâchement, sans même daigner colorer leur défection par quelque faux prétexte. Il n'eut que le temps de se retirer précipitamment dans une place forte, avec le petit nombre de troupes qui lui demeurerent fidelles. Pour l'intelligence de ce qui suit, il faut observer qu'à l'esprit de bienfaisance qui faisoit le bonheur de ses sujets, il joignoit une rare piété et une tendre dévotion pour le soulagement des morts, en faveur des quels il faisoit de grandes largesses, assujéties cependant aux regles de la prudence.

Ayant appris que l'ennemi marchoit à grands pas pour surprendre la ville, et qu'il approchoit, il monta sur les remparts, pour examiner l'état des fortifications. Il fut extrêmement étonné de les voir environnées de toutes parts, de légions de guerriers fournis d'armes brillantes, de boucliers d'or surmontés de croix d'une vive couleur. Des étendarts déployés annonçoient qu'ils venoient au secours de la place. Rien n'égale la surprise que lui causa un spectacle aussi frappant. Il se décida à sortir de la ville, accompagné de quelques uns de ses soldats. Pendant qu'il s'avançoit, un de ces guerriers se détacha de la troupe, vint à sa rencontre, et lui parla ainsi: cessez de craindre celui qui vient vous attaquer. Nous sommes tous armés pour votre défense, parce que par vos aumônes et par les Sacrifices de vos Prêtres, vous nous avez délivrés du Purgatoire. Nous venons à votre secours par l'ordre de Dieu. *Adsumus divino jussu, parati te juvare, quos eleemosinis et Missarum suffragiis de Purgatorio liberasti.* Nous serons ici encore en plus grand nombre, le jour qu'on formera l'attaque de la forteresse.

On conçoit qu'il rentra dans la place, rempli de la plus grande confiance. L'armée ennemie ne tarda pas d'arriver. Le Prince orgueilleux qui la commandoit, se flattoit de marcher à une conquête assurée, croyant trouver la ville sans défense. Il fut étrangement

déconcerté, lorsqu'il vit paroître un corps nombreux de troupes formidables, disposées à le repousser. Se voyant si inférieur en forces, il déposa toute sa fierté. Ses soldats saisis de terreur, jetterent leurs armes, et prirent précipitamment la fuite. Il prit le parti de s'humilier; il envoya des héraults pour traiter de la paix, et vint ensuite lui-même en personne se réconcilier avec celui dont il avoit juré la perte. Il fut accueilli avec bonté et clémence. Il ouvrit les yeux, et reconnut la main de Dieu, dans ce grand événement. La réconciliation étant consommée, cette armée céleste disparut, laissant dans tous les esprits une haute et profonde idée de la reconnoissance des morts pour leurs bienfaiteurs, et de leur puissante protection.

Thomas Cantiprat. lib. 2. Apum c. 53. n. 40.
Nicolaus Lagus, Mirac. SS. Sacram. tract. 7. dist. 5. cap. 37.

XII. EXEMPLE.

Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis.
Joan. 15. 15.

Charité héroïque de la Bienheureuse Christine pour les morts.

Elle fit quelque chose de plus que de donner sa vie pour le repos de ces saintes ames,

comme on va voir. Les pénitences et les tourmens aux quels elle se soumit pour cette fin, paroîtroient incroyables, s'ils n'étoient rapportés par de très-graves auteurs. Mais on verra qu'elle es eporta a quelque chose de bien plus étonnant dans la même vue.

L'ame de Christine, séparée de son corps, fut conduite par le ministere d'un ange, sur les bords du Purgatoire, pour y voir les peines intolérables qu'on y souffre; elle en fut accablée, et pénétrée d'une vive compassion. De là elle fur admise à contempler la gloire du séjour des Bienheureux, et à se présenter devant la Majesté de Dieu, qui lui dit: Christine, tu te trouves dans le sein de la souveraine félicité. Je te laisse la liberté de t'arrêter dans le Ciel, à jouir éternellement du bonheur des Saints, ou de retourner sur la terre, y passer quelques années, pour contribuer par tes souffrances, au soulagement et à la délivrance des ames que tu as vues dans les tourmens du Purgatoire. Si tu préferes ton propre avantage, tu es arrivée au port, tu n'as plus rien ni à craindre ni à souffrir. Si tu consens à être là martyre de la charité, reprends ta vie mortelle, et dispose-toi à endurer des péines étranges pour le salut des autres, et pour acquérir de plus grands titres à la gloire qui t'est réservée.

La magnanime Christine répondit avec un cœur généreux: Retournons sur la terre, et recommençons à souffrir, et à offrir nos nou-

veaux tourmens pour la conversion des pécheurs, et pour le soulagement des morts. Etant rendue à la vie, elle se livra sans réserve à un genre de martyre, qu'on ne sauroit décrire ou entendre, sans être saisi d'horreur. C'étoit peu que de passer les jours et les nuits sans prendre aucune sorte de nourriture. Elle se rouloit dans des épines piquantes; elle se couvroit de sang par la rigueur de ses disciplines. Elle se jettoit dans les fournaises, au milieu des flammes ardentes qui respectoient son corps, sans cependant en diminuer la sensibilité. De là elle se plongeoit dans l'eau gelée, où elle étoit en quelque sorte convertie en glace. Elle alloit se faire déchirer par des fers tranchans, se faire écraser sous les roues des moulins, et par un prodige elle étoit rétablie dans son premier état. Je n'ai pas le courage de continuer un récit qui seroit un tourment pour le lecteur, comme il l'est pour moi. Qui ne seroit saisi d'horreur à la vue d'une peinture si effrayante? Si les pénitences ordinaires ont tant de pouvoir pour soulager les morts, que sera-ce des austérités que pratiquoit Christine surnommée *l'Admirable*? Combien d'ames elle aura tirées du milieu des flammes, et introduites au sein du bonheur et de la gloire? Combien de fois, en montant au céleste séjour, elles vinrent lui rendre des actions de graces pour leur délivrance. Je me bornerai à en rapporter un seul exemple.

Louis Comte de Liege, grand guerrier, et politique habile; étoit singuliérement dévoué à la Vierge Christine. Il prenoit en bonne part les avis qu'elle lui donnoit, et dont il avoit de temps en temps besoin dans ses écarts. Etant tombé griévement malade, il dépécha un courrier pour conjurer Christine de venir le trouver, lui témoignant qu'il désiroit ardemment de traiter avec elle des intérêts de son ame, avant de mourir. Au moment où elle arriva, il recueillit ce qui lui restoit de forces pour sortir de son lit, se mit humblement à genoux devant elle, et en soupirant, et les larmes aux yeux il lui dit: Servante de Dieu, vous savez combien je suis un grand pécheur. Je suis sur le point de rendre compte au Souverain Juge, de la multitude et de la griéveté de mes péchés. Ah! de grace, vous qui servez si bien le Seigneur, suppliez, je vous prie, le Dieu des misericordes, de m'accorder dans ces momens, les sentimens d'une vraie contrition, pour effacer la tache de mes fautes. Ensuite par vos suffrages obtenez à cette pauvre ame quelque diminution dans la peine qu'elle a justement méritée. Christine adressa à Dieu de ferventes prieres; et le Comte après avoir confessé ses péchés, rendit son ame au Créateur, dans les dispositions les plus chrétiennes.

Il ne tarda guere après sa mort de se faire voir à Christine; il lui adressa ces paroles:

ô ! fidelle servante de Jesus-Christ, si vous saviez combien terribles sont les peines que je souffre, de quelle compassion ne seriez-vous pas pénétrée ? Je vous prie par les entrailles de la Miséricorde de Dieu, d'augmenter vos suffrages, pour qu'ils m'apportent un plus grand soulagement. A quoi Christine repliqua : consolez vous, ame chérie, je prends sur moi la moitié des peines que vous devriez encore endurer, pour satisfaire à la Justice Divine. Elle commença aussi-tôt à se plonger dans des étangs glacés, et à y supporter le froid au point de tomber en défaillance ; à se jetter dans des flammes ardentes, et à en endurer toute l'activité. Elle se transportoit dans les lieux où le Comte se livroit plus souvent à ses passions criminelles ; et elle les arrosoit de ses larmes et de son sang. Enfin elle ne cessa de se tourmenter par les plus affreux supplices, que quand elle sut qu'elle avoit désarmé la colere de Dieu. Au bout de quelque temps, le Comte lui apparut de nouveau, avec un air joyeux, tout rayonnant de gloire. Il lui témoigna la plus vive reconnoissance, de ce que par son secours, il étoit parvenu au terme de ses peines, et alloit prendre part au bonheur des Saints.

Laur. Surius in Vitâ Mirabil. Christinæ. Dionysius Carthusian. de 4. Novissim. cap. 50. apud Cantiprat.

XIII. EXEMPLE.

Ego Mater pulchræ dilectionis, et sanctæ spei. Eccl. 24. 24.

La Mere de Dieu, est la Mere des ames du Purgatoire.

On lit dans les Révélations de S. Brigitte, que la Reine du Ciel s'est donnée elle-même ce beau nom. Voici ses propres paroles: *Ego sum Mater omnium qui sunt in Purgatorio, quia omnes pœnæ, quæ debentur purgandis, propter preces meas mitigantur.* L. 4. c. 38. Je suis la Mere de tous ceux qui souffrent dans le Purgatoire; parce que les peines qu'ils devroient endurer pour se purifier, sont mitigées par mes prieres. Puisque la Sainte Vierge surpasse en mérites et en gloire tous les Saints et tous les Anges ensemble, il est évident qu'elle a auprès de Dieu un plus grand crédit qu'eux tous. D'un autre côté, qui pourroit douter qu'elle n'ait pour tous les hommes le cœur de la plus tendre de toutes les meres? Qu'il me soit permis de me replier un moment sur moi-même. Je suis donc assuré que l'ouvrage au quel je travaille, ne peut que lui être très-agréable. Cette pensée me remplit de consolation.

S. Jean Damascene rapporte l'apparition d'une personne sortie du Purgatoire, qui as-

sura que le nombre des ames délivrées des tourmens, le jour de la Fête de la glorieuse Assomption de Marie, surpassoit celui des habitans de Rome. *Opusc. 34. p. 2. c. 3.* Il raconte encore l'histoire mémorable d'un Prêtre, à qui il fut donné d'être témoin d'un spectacle merveilleux dans la Basilique de Sainte Cécile. Il lui parut d'avoir été éveillé par un ami décédé, et d'être conduit dans cette Eglise. Là il vit un drapeau de Saintes Vierges, parmi les quelles étoient S. Cécile, S. Agnes, S. Agathe. Elles préparerent un magnifique trône, sur le quel la Reine du Ciel, entourée d'une troupe d'Anges, vint s'asseoir. Tout annonçoit en elle une grande majesté, mais accompagnée d'un air de sérénité. Il vit alors paroître une pauvre femme dans un habit négligé, qui annonçoit la misere, mais ayant une peau très-précieuse sur les épaules. Elle se mit humblement à genoux aux pieds de Marie, tenant les mains jointes, ayant les larmes aux yeux, poussant de profonds soupirs; elle lui parla ainsi d'un ton suppliant. Par cette tendresse maternelle dont votre cœur est rempli même pour les plus grands pécheurs, je vous prie d'avoir pitié du jeune et malheureux Patrice, qui souffre des tourmens horribles dans le Purgatoire. Elle répéta bien trois fois la même priere, toujours d'une maniere plus touchante, sans obtenir aucune réponse. Marie vouloit éprouver sa confiance et sa constance. Alors la sup-

pliante élevant la voix, ajouta d'un ton plus pénétré: vous savez bien que je suis cette pauvre mendiante qui demandoit l'aumône, au cœur de l'hiver, couverte de misérables haillons, et toute tremblante de froid, à la porte de votre grande Basilique; qu'ayant demandé la charité à Patrice, au nom de la Vierge Marie, il se dépouilla de cette peau, dont il étoit vêtu, et me la donna. Une aumône si généreuse mérite bien quelque indulgence de votre part.

La Reine du Ciel se laissa toucher à des instances si affectueuses; elle accompagna d'un regard amoureux ces paroles: celui pour qui tu pries, est redevable de grandes et longues peines, pour la multitude et la griéveté de ses péchés. Mais parce qu'il a eu deux vertus spéciales, la compassion pour les pauvres, et le zele pour l'honneur de mes autels, je vais lui faire grace. Elle ordonna que Patrice fût amené devant cette auguste assemblée. Aussi-tôt une troupe de démons le présenterent à Marie, pâle et défiguré, chargé d'horribles et cruelles chaînes. Elle commanda à ces satellites infernaux, de le délier sur le champ, et de le remettre en liberté, pour qu'il vint se joindre au cortege céleste dont elle étoit environnée.

Depuis cette vision merveilleuse, le saint Prêtre ne cessa jamais de publier la clémence de la Mere de Dieu, envers les ames du Purgatoire, qui lui ont été spécialement dévo-

tes pendant leur vie: *Quanta esset clementia Beatissimæ Virginis erga purgantes animas, quæ in vitâ devota ipsi obsequia præstiterunt.* Ce sont les paroles du Bienheureux Damien, Cardinal.

B. Petrus Damianus Opusc. 34. c. 4.
Theoph. Raynald. Het. Spirit. par. 2. Sect. 3. pun. 2. qu. 2.

IV. EXEMPLE.

Mirificavit Dominus Sanctum suum. Exaudiet me, cùm clamavero ad eum. Ps. 4. 4.

Dieu glorifie ses Saints, en exauçant leurs prieres pour les défunts.

Ansoalde de Poitiers, un des grands Prélats de son temps, revenant de Sicile à Marseille, fut poussé par le vent vers une petite isle à demi-déserte. Là vivoit un Anachorete, dans une haute opinion de sainteté. Ansoalde alla lui rendre visite dans sa cellule. Le saint solitaire ayant entendu qu'il retournoit en France, lui demanda s'il connoissoit personnellement le Roi de Dagobert. Je le connois parfaitement, répondit Ansoalde. Après ses premieres guerres, il s'est adonné aux exercices de la piété la plus solide, à promouvoir le culte divin, à ériger de magnifiques églises. Il se disposoit à entrer dans

de plus grands détails, lorsqu'il fut interrompu par l'homme de Dieu, qui lui parla ainsi : Dagobert est passé à une meilleure vie. Un matin excédé de longues veilles, je me suis laissé aller à un doux sommeil, dans le quel un vénérable vieillard s'est montré a moi, et m'éveillant, il m'a dit : levez vous au plutôt, et mettez vous en oraison, pour invoquer la Divine Clémence en faveur du Roi Dagobert, que Dieu a appellé aujourd'hui à lui. Je commençois à peine a prier, que j'ai vu sur la mer voisine une troupe de monstres infernaux, qui, Dieu le permettant ainsi, conduisoient tout autour ce même Roi dans un bateau. Ils le poussoient avec furie vers une isle en feu, qui vomissoit des flammes. Ils le menaçoient, poussant des hurlemens affreux ; ils lui donnoient de grands coups avec des instrumens cruels. Le Prince infortuné appelloit à son secours les Saints Martyrs Denis et Maurice, et le Saint Evêque Martin, aux quels il avoit érigé trois magnifiques Basiliques, outre les autres dévotions qu'il avoit pratiquées en leur honneur. Le Ciel parut voir avec horreur ce triste spectacle ; il fit briller des éclairs étincillans, gronder des tonnerres effrayans, et lança ses foudres sur ces satellites de l'enfer. Bientôt il parut dans les airs trois personnages revêtus de brillantes robes, environnés d'une lumiere céleste ; ils jetterent des regards pleins de sérénité sur Dagobert, qui les supplia de vou-

loir bien se faire connoître. Ils répondirent qu'ils étoient Denis, Maurice et Martin, dont il avoir invoqué le secours. Ils se tournerent ensuite vers les démons, et d'un simple geste menaçant, ils les forcerent à prendre précipitamment la fuite. Alors ils accueillirent Dagobert avec de tendres embrassemens, et l'amenerent avec eux au sein de la Gloire, chantant des cantiques en l'honneur du Très-haut et de son serviteur, avec une mélodie toute divine.

La vaste érudition du célebre Théophile Raynaud est bien connue. Ce savant qui vivoit, il y a 150 ans, assure que l'histoire que je viens de rapporter, étoit représentée sur le tombeau du Roi Dagobert I. dans l'Eglise de S. Denis, que ce Prince avoit fait bâtir. Il étoit aisé de le vérifier, avant les désastres de la révolution. C'est ce que ne peuvent manquer d'avoir fait, un grand nombre de personnes encore vivantes.

Aymanus lib. 4. Hist. c. 24.

Theoph. Raynaldus Het. Spirit. p. 2. Sect. 3. punct. 2. q. 2.

XV. EXEMPLE.

Mittet tibi auxilium de Sancto. Ps. 19. 3.

Effet admirable des prieres d'un Saint, pour les ames du Purgatoire.

Un zélé Prédicateur faisoit dans une église d'Angleterre, un discours pathétique et véhément contre l'impiété de ces pécheurs qui outragent la Majesté Divine par leurs crimes. Il se trouvoit dans l'auditoire une femme mondaine, esclave du démon de l'impureté, qui fut vivement touchée des paroles de salut qu'elle entendoit. Elle fut tellement saisie d'horreur pour les désordres où elle s'étoit abandonnée, qu'au milieu du sermon, elle se mit à crier, en pleurant et en sanglotant: saint homme de Dieu, confession, confession, secourez cette malheureuse pécheresse. L'Orateur frappé de la plus grande surprise, l'avertit de se modérer, de ne point troubler l'assemblée, et d'attendre en silence, qu'il eût fini de parler. Elle se contint quelque peu de temps: mais la douleur qui la pressoit, allant toujours croissant, elle éleva de nouveau la voix, et cria: je vous en conjure, serviteur de Dieu, descendez au plutôt; venez m'absoudre des péchés énormes dont je me suis rendue coupable. Le Prédicateur lui imposa silence pour la seconde fois,

ajoutant qu'il finiroit bientôt, et qu'il iroit aussi-tôt l'entendre. Elle se calma un peu: mais à une nouvelle peinture de la griéveté du péché, elle se dressa sur ses pieds, et à cris redoublés elle dit: Pere charitable, plus, plus de délai; la douleur me perce le cœur, et je me meurs. En finissant ces mots, elle tomba sur le pavé, et resta sans vie.

Le trouble des assistans fut extrême: mais rien n'égala le regret et la consternation du Missionnaire; il se reprochoit de n'avoir pas accouru plutôt pour secourir et consoler cette infortunée dans sa détresse. Il se retira dans son Monastere, s'enferma dans sa cellule, où il passa trois jours de suite, dans une oraison continuelle, sans prendre ni nourriture ni repos. La troisieme nuit l'ame de la défunte se présenta à lui, sous une figure humaine, avec un manteau brillant, toute rayonnante de lumiere, la joie éclatoit sur son visage; elle lui dit: vous voyez la pécheresse, pour qui vous continuez à prier. J'ai vu abréger et finir les peines destinées à l'expiation de mes fautes. Je suis redevable de cette grace inestimable à la vive contrition que vos paroles m'ont inspirée, et aux prieres que vous faites depuis trois jours pour moi.

Je vois que vous hésitez à croire la réalité de mon apparition, et de ce que je dis. Or je vais vous donner un signe propre à fixer vos incertitudes et à dissiper vos doutes. Aujourd'hui même Dieu a appellé à lui le

Vénérable Jean de N. premier Chanoine de l'Eglise de Liege. Ce saint homme a été toute sa vie un bienfaiteur insigne des pauvres, les secouranr par d'abondantes aumônes, les instruisant et les consolant par ses paroles. Il vient d'exercer ce même esprit de charité sur les ames des défunts. Pendant qu'il étoit conduit par les Anges dans le Ciel, il est passé sur les prisons du Purgatoire. Il a fixé ses regards sur les flammes qui y purifient les élus, parmi les quels il a reconnu un grand nombre d'ames qu'il avoit converties par ses discours apostoliques. Il a eu recours à la Divine Miséricorde, il a demandé par les mérites de Jesus-Christ, leur délivrance. Il a été promptement exaucé; et une grande multitude ont été dégagées de leurs chaînes brûlantes, et se sont élevées en compagnie de leur libérateur, vers la Jérusalem Céleste. Avant de m'y rendre moi-même, je suis venu vous témoigner la plus vive reconnoissance.

Le saint Religieux écrivit au plutôt à l'Eglise de Liege, d'où les Chanoines ne tarderent pas de lui répondre que le Vénérable Jean étoit effectivement mort, le jour même de l'apparition.

Thomas Cantipratensis lib. 2. Apum c. 31. n. 5.

XVI. EXEMPLE.

Condemnat Justus mortuus vivos impios.
Sap. 4. 16.

Les peines des Morts sont quelquefois transportées aux vivans.

Un valeureux militaire avoit long-temps servi sous Charlemagne, dans ses fameuses guerres. Il avoit occupé des places honorables, et avoit donné des preuves rares de bravoure. Il avoit été assez irréprochable dans sa conduite. Un fond d'équité naturelle, d'humanité, des principes d'honneur lui avoient toujours inspiré de l'éloignement pour l'esprit de rapine et de violence. Cependant la profession des armes, si dangereuse de sa nature, ne l'avoit pas toujours mis à l'abri de certains excès. Ayant blanchi sous les armes, et étant parvenu à une vieillesse assez avancée, il tomba griévement malade; il sentit qu'il touchoit de près à la fin de ses jours. Il fit venir auprès de lui un neveu, qui lui restoit seul, de sa parentée. Il lui parla en ces termes: j'ai passé soixante ans au service de mon Souverain. Je n'ai jamais pensé, en vil mercénaire, à accumuler des richesses. Je meurs pauvre, et je ne laisse pour tout héritage, que mes armes militaires et mon cheval. Je vous recommande, et je vous prie

par l'amour que vous me portez, de les vendre, et d'en distribuer le prix aux ministres de l'autel et aux pauvres, pour qu'ils disent quelques Messes de *Requiem*, et qu'ils m'aident par leurs prieres. Le neveu témoignant une vive douleur de la perte d'un oncle qui lui étoit si cher, promit de la maniere la plus expressive, d'exécuter ponctuellement et au plutôt ses dernieres volontés.

A peine lui eut-il vu fermer les yeux, qu'il conduisit le cheval chez lui. Sa beauté le frappa; et il s'y affectionna de maniere qu'il résolut de s'en prévaloir pour un peu de temps dans quelques voyages. Le feu, la vîtesse, la légéreté, la douceur du pas du coursier lui plurent tellement, qu'il ne pensa plus à s'en défaire si tôt. A force de délais, il parvint à étouffer les remords de sa conscience, qui cessa de lui reprocher son infidélité. Il oublia entiérement ses promesses, et celui à qui il les avoit faites.

Au bout de six mois, le défunt lui apparut un matin, et lui fit les reproches les plus amers. Ah! infidelle, lui dit-il, est-ce ainsi que tu as tenu ta parole, et que tu as rempli le devoir de justice dont je t'avois chargé? Par ta dureté à ne pas me procurer les suffrages dont j'avois besoin, j'ai dû souffrir des peines graves et longues dans le Purgatoire. Dieu a eu enfin pitié de moi; il a abrégé la durée de mes tourmens, et je vais entrer en possession de la gloire des Saints.

Mais sache que par un juste jugement du Souverain Juge, tu mourras bientôt, et que tu iras dans l'endroit d'où je sors, pour y souffrir à ma place des peines atroces, autant de temps que je devois encore rester dans le Purgatoire pour satisfaire à la Justice Divine, outre le temps que tu devras y passer pour tes autres péchés. Après ces foudroyantes paroles, le défunt disparut.

Elles ne tarderent pas à avoir leur accomplissement. Le neveu tomba bientôt malade. Voyant approcher sa fin, il eut recours aux secours de l'Eglise; il confessa ses péchés, et rendit publique la vision qu'il avoit eue. Il ferma bientôt après les yeux à la lumiere.

Thomas Cantiprat. l. 2. Apum c. 53. n. 25.

XVII. EXEMPLE.

Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est. Psalm. 119. 5.

Les peines du Purgatoire, même bien courtes, paroissent très-longues.

Deux Religieux de la vie la plus exemplaire marchoient à grands pas dans les voies de la perfection. La ressemblance de leurs vertus les avoit unis de la maniere la plus intime. Ils s'empressoient à l'envi à procurer le service

de Dieu, à se trouver des premiers au chœur, à travailler au salut des ames, à maintenir par leur exemple l'observance réguliere dans leur monastere. L'un des deux, au milieu de l'exercice de tant de vertus, fut surpris d'une maladie qui le conduisit au tombeau. Lorsqu'il étoit près de rendre l'ame, un Ange lui apparut, lui annonça sa mort prochaine, et qu'il iroit se purifier de ses défauts dans le Purgatoire; que du reste il n'y seroit détenu, que jusqu'a ce qu'on eût dit une Messe de *Requiem* pour lui; qu'alors il s'éléveroit dans la Céleste Patrie, pour y recevoir la récompense de ses saintes œuvres. A cette heureuse annonce, il fut transporté de joie. Il fit appeller son cher ami, et lui communiqua la vision consolante qu'il venoit d'avoir. Il le supplia en même temps par la tendre amitié qui les unissoit, de célébrer au plutôt après sa mort, la Messe pour le repos de son ame. Ce tendre ami fut tout à la fois rempli de tristesse et de joie, et promit de grand cœur d'assister sans délai celui qu'il aimoit autant et plus que lui-même. A peine le moribond eut rendu le dernier soupir, qu'il courut à la sacristie, et se pressa d'offrir l'Hostie propitiatoire, pour le défunt. Ayant fini le saint Sacrifice, comme il étoit occupé à faire l'action de graces, il voit paroître son saint compagnon, avec un air qui annonçoit la joie et le bonheur, mais qui du reste lui fit des plaintes et des reproches sur son manque de pa-

role. Comment, lui dit-il, avez-vous négligé de tenir la promesse que vous m'aviez faite ? Vous mériteriez que Dieu vous traitât avec la rigueur dont vous avez usé envers moi. Vous m'avez laissé dans les souffrances un an et plus, sans que vous ayiez pensé à offrir le saint Sacrifice pour ma délivrance.

Les reproches n'étoient rien moins que fondés. Il ne s'étoit encore écoulé que quelques heures depuis sa mort. Son corps étoit encore exposé dans la biere. En le voyant, il s'écria : Hélas! combien sont cruelles les peines qui font paroître les heures des années. Avant de monter au Ciel, il témoigna sa tendre et vive reconnoissance à l'ami qui avoit mis fin à ses tourmens. Je ne saurois placer plus à propos deux pensées de S. Augustin sur la rigueur des peines du Purgatoire. 1.° La peine du Purgatoire endurée un seul moment, est plus cruelle que celle que S Laurent a soufferte sur le gril. *Pœna in Purgatorio tandiu quod oculus potest claudi et aperiri, gravior est illâ quam sustinuit B. Laurentius in craticulâ.* 2.° Le feu du Purgatoire cause de plus vives douleurs, que tout ce qu'on peut souffrir ou imaginer de peines en cette vie. *Purgatorius ignis durior erit, quàm quidquid potest in hoc sæculo pœnarum sentiri aut cogitari. Ser. 4. 4. de Sanct. Jo. Harot Serm. 100. de animabus.*

XVIII. EXEMPLE.

Per quæ quis peccat, per hæc et torquetur.
Sap. 11. 17.

Les peines du Purgatoire sont relatives à la qualité des péchés.

Rien de plus respectable et de plus authentique que les Révélations de Sainte Brigitte. Elles ont été examinées et approuvées par les plus graves Docteurs. On y trouve un grand nombre d'apparitions des ames du Purgatoire. J'en choisis de préférence deux, qui ont un rapport spécial avec le sujet que je traite.

La premiere est celle d'un soldat, au jugement et à la condamnation du quel, la Sainte se trouva présente. Il fut traduit au tribunal du Souverain Juge, ayant à sa droite son Ange tutélaire pour son avocat, et à sa gauche le démon pour son accusateur. Celui ci commença à le charger spécialement de trois chefs d'accusation. 1.° D'avoir péché par les yeux, en arrêtant ses regards sur des objets illicites, qui saillissoient son imagination, et remplissoient son cœur de désirs impurs. 2.° D'avoir péché par la langue, en prononçant des paroles obscenes, en se livrant à des imprécautions, et proférant des blasphêmes. 3.° D'avoir péché par les mains en volant le bien d'autrui, et se permettant

des attouchemens criminels sur lui-même. L'Ange son défenseur opposa les œuvres de vertu qu'il avoit pratiquées ; les prieres qu'il avoit faites avec beaucoup de dévotion ; les aumônes qu'il avoit distribuées aux pauvres ; les jeûnes, les pénitences qu'il s'étoit imposées, pendant même qu'il portoit les armes. Il ajouta sur-tout, ce qui etoit bien plus décisif, qu'à la fin de la vie il avoit eu recours à la Mere de Miséricorde, Reine du Ciel ; et qu'elle lui avoit obtenu les sentimens d'une vraie contrition. Les accusations et les défenses ayant été entendues, le Souverain Juge prononça la sentence conçue en ces termes : j'affranchis le soldat pénitent des peines éternelles : mais je le condamne à un long et douloureux Purgatoire ; et je veux que ses tourmens répondent à la nature de ses délits. La peine des yeux sera de voir des objets propres à exciter l'horreur. La langue sera percée de pointes acérées et cruelles, et souffrira une soif enragée. Les mains et tout le reste du corps seront ensevelis dans des flammes d'une ardeur intolérable. Alors la Mere de Dieu, Refuge des pécheurs, se présenta au pied du Trône, et demanda l'adoucissement de tant de supplices. Elle représenta que le soldat avoit jeûné, la veille de ses Fêtes ; qu'il avoit souvent récité son Office ; qu'il étoit venu fréquemment faire des prieres dévotes à ses autels. On sait le pouvoir que Marie a sur le cœur de son Divin

Fils. On l'appelle avec raison *Omnipotentia supplex*; elle fut exaucée; et la sentence fut mitigée. Brigitte fut en même temps avertie que pour achever de satisfaire à la Justice Divine, et mettre fin aux tourmens de cette ame souffrante, il falloit lui procurer des suffrages par les prieres, les jeûnes, les aumônes des fideles; que c'étoient les trois moyens qui la délivreroient des trois peines auxquelles elle étoit condamnée. *Hæc enim sunt tria quæ liberabunt a tribus pœnis.*

Dans la seconde Révélation, notre Sainte vit les tourmens cruels d'une demoiselle de condition, et entendit ses plaintes douloureuses. Cette jeune personne se plaignoit amérement de sa propre mere, qui par l'excès d'un amour aveugle avoit favorisé son penchant pour la galanterie; qui faisoit de folles dépenses, pour la parer comme une idole, et donner ainsi un aliment à sa vanité et à son orgueil; qui la conduisoit aux spectacles, aux festins, aux conversations licencieuses; en un mot, qui au lieu de mettre un frein aux élans des passions naissantes, leur avoit donné un nouvel aiguillon, pour se livrer sans retenue aux usages du monde et en adopter les mœurs corrompues, au grand préjudice de son ame et de ceux qui lui faisoient la cour. Il est vrai, ajoutoit-elle, que ma mere me conseilloit de temps en temps des œuvres vertueuses, et certaines dévotions, qu'elle m'en donnoit même l'exemple: mais ce mêlange de

vice et de vertu, tel qu'un aliment salutaire combiné avec un poison mortel, ne pouvoit être agréable à Dieu.

Hélas! que serois-je devenue, s'il n'avoit eu pitié de moi? Par un effet de son infinie miséricorde, il n'a pas permis ma damnation éternelle, qui étoit due à mes péchés. Avant de mourir je me repentis des désordres de ma vie, et je me confessai. A l'agonie, le souvenir de la douloureuse Passion du Sauveur, excita en mon cœur les sentimens d'une parfaite contrition. Dans cette heureuse disposition, je rendis le dernier soupir, préservée à la vérité des flammes de l'enfer, mais destinée aux cruelles peines du Purgatoire.

Cette triste victime de la Justice Divine, passa ensuite à l'énumération et la description des tourmens qu'elle enduroit. Cette tête, dit-elle, parée de vains ornemens, et l'instrument des amorces de l'amour brûle en dedans et en dehors d'un feu si dévorant, qu'il semble épuiser toute la colere du Ciel. Ces bras qui étoient à demi-nus, (on diroit aujourd'hui entiérement nus) ce sein découvert, paroissent mis dans des entraves, et cloués avec des chevilles de fer. Ces jambes et ces pieds ornés avec tant d'art pour figurer dans les danses, sont à présent entourés de cruelles viperes qui les mordent et les dévorent. Tout mon corps auparavant couvert de pierreries, qui étaloit de toutes parts le luxe et la pompe, est maintenant plongé dans un

abyme de tourmens, qui me font à la fois ressentir les ardeurs d'un feu dévorant, et les rigueurs d'un froid intolérable. C'est sous ces lugubres et effrayantes couleurs que cette ame souffrante représenta ses peines à Sainte Brigitte, pour exciter sa compassion, et l'engager à la secourir par ses suffrages. La Sainte fit part de ce qu'elle avoit vu et entendu, à une cousine de la défunte. Celle-ci étoit également adonnée à la vanité, aux délices, aux passe-temps. Ce récit fit sur elle une si vive impression, qu'ayant renoncé à toutes les pompes du monde, elle se retira dans un Monastere des plus réguliers, où elle mena une vie austere, et s'étudia par la mortification, le jeûne et la priere, à se préserver de pareilles peines, et à procurer des suffrages à sa chere parente.

Fasse le Ciel que les filles mondaines qui me liront, si toutefois elles me lisent, apprennent à son exemple, à redouter et à prévenir la rigueur de la Justice Divine.

In Revelat. S. Birgittæ l. 6. c. 38 et 52.

XIX. EXEMPLE.

Benedicti vos a Domino, qui fecistis misericordiam. 2. Reg. 2. cap. 2. 5.

Les bénédictions du Ciel, sont assurées à ceux qui sont miséricordieux envers les ames du Purgatoire.

Nous nous appuyons encore ici sur l'autorité de S. Brigitte. Elle fut conduite en esprit à voir les peines des saintes ames souffrantes, qui se purifioient, comme l'or dans un creuset ardent. Elle entendit la voix éclatante d'un Ange, qui disoit de la maniere la plus affectueuse: Béni soit celui qui secourt les ames aimées de Dieu, par des prieres et de bonnes œuvres; parce que la Justice de Dieu exige d'une maniere absolue, que ces ames soient purifiées, par les peines du Purgatoire, ou qu'elles soient soulagées et délivrées par les bonnes œuvres des vivans. *Benedictus sit ille, qui in mundo juvat animas orationibus et bonis operibus; quia infallibilis Justitia Dei vult, quod animæ aut purgari debeant pœnâ Purgatorii, aut operibus bonis amicorum citiùs solvi.*

Alors des cris multipliés et lamentables frapperent les oreilles de la Sainte; elle entendit ces paroles: Seigneur Jesus-Christ, juste Juge, n'ayez point égard à nos offenses, mais

aux mérites de votre douloureuse Passion. Répandez un esprit de vraie charité dans le cœur des Ecclésiastiques, des Religieux, nommément des Prêtres, et généralement de tous les Fideles, pour qu'ils nous soulagent dans nos peines, par les prieres, les Sacrifices, les Indulgences. Leurs suffrages adouciront et abrégeront nos tourmens; ils nous ouvriront les portes du Ciel où nous jouirons de la possession du Souverain Bien. Brigitte entendit encore sortir de cet étang de feu, des voix suppliantes qui disoient: graces à ceux qui nous assistent, dans l'impuissance où nous sommes de nous secourir nous-mêmes. *Merces sit illis, qui mittunt nobis auxilium in defectibus nostris*. Il sortoit du même endroit comme un chœur d'une multitude de voix, qui d'un ton *altisonnant*, adressoient à Dieu cette priere: Grand Dieu, déployez les trésors de votre puissance et de vos richesses, et récompensez au centuple, ceux qui nous rapprochent par leurs suffrages, de la lumiere de votre Divinité, et du bonheur de vous voir face à face. *O! Domine Deus, da ex tuâ incomprehensibili potestate, centesimam remunerationem his qui suis suffragiis nos elevant in tuæ Divinitatis lucem, et tuæ faciei visionem*.

In Revelat. S. Birgittæ l. 4. c. 7.

Theoph. Raynaldus Heter. Spirit. p. Sect. 1. punct. 3.

XX. EXEMPLE.

Salvasti nos de affligentibus nos, et odientes nos confudisti. Ps. 43. 8.

Vous nous avez délivrés de ceux qui nos persécutoient, et vous avez confondu nos ennemis.

On sait que S. Nicolas de Tolentin s'éleva à une éminente sainteté; son tombeau que j'ai eu l'avantage de visiter, continue à être dans une grande vénération. On ne doit pas dès-lors s'étonner que Dieu se complût à lui accorder des faveurs signalées, supérieures au cours ordinaire de la nature. On verra le rapport que le verset que nous venons de citer, a avec ce grand Saint. Parmi ses autres vertus, il avoit une singuliere dévotion pour le soulagement des morts. Il appliquoit à cette fin, ses fréquens jeûnes au pain et à l'eau, ses disciplines sanglantes, une chaîne de fer, dont il se ceignoit étroitement les reins. Il offroit principalement le S. Sacrifice, lorsqu'il eut été élevé à la prêtrise. Les ames qui en recevoient un grand adoucissement de leurs peines, venoient de temps en temps solliciter de nouveaux secours. Il étoit dans le désert de Valliman près de Pise, occupé à des exercices de piété, lorsque s'étant retiré pour prendre un peu de repos, il vit en songe, une per-

sonne plongée dans la douleur, qui d'une voix propre à exciter la compassion, le prioit de dire le lendemain matin la Messe de *Requiem*, pour elle et pour d'autres, qui souffroient les peines les plus cruelles dans le Purgatoire. Je suis, lui dit-elle, l'ame de votre ami Pellegrino d'Osma, qui, graces au Seigneur, ai évité les feux de l'enfer, mais qui suis condamnée aux flammes dévorantes du Purgatoire. Je viens au nom d'un grand nombre d'autres victimes de la Justice de Dieu, vous prier de dire demain matin, de bonne heure, la Messe de *Requiem* pour nous. Nous espérons par ce moyen d'obtenir la fin de nos tourmens, ou tout au moins de les voir adoucis. Le Saint repliqua: demain est un jour de Dimanche, où il n'est pas permis de dire la Messe des morts. Je dois d'ailleurs dire la Messe Conventuelle plus tard. Alors l'ame soupirant et gémissant ajouta: De grace, venez avec moi, je vous en conjure pour l'amour de Dieu, venez être témoin des horribles supplices de ces pauvres ames, et vous ne pourrez vous résoudre à me faire un refus; votre cœur compatissant ne sauroit tenir contre nos justes prieres. Il parut alors à Nicolas d'être conduit dans une plaine immense près de Pise, où il vit une multitude d'ames de tout état, de tout âge, de toute condition, condamnées à divers tourmens, tous plus affreux les uns que les autres. Elles pousserent des cris douloureux, et implorerent le secours du

saint Sacrifice. A une si horrible vue, et à des prieres si attendrissantes, les entrailles de Nicolas furent émues d'une vive compassion. S'étant éveillé, il se mit aussi-tôt à genoux, fit de ferventes prieres pour le repos de ces pauvres ames, et répandit beaucoup de larmes pour éteindre ces feux vengeurs. A la premiere lueur de l'aurore, il alla trouver le Prieur du couvent, et lui raconta la vision qu'il avoit eue. Le Supérieur fut frappé et attendri par ce récit. La vénération qu'il avoit pour Nicolas, les circonstances de l'apparition, ajoutons, une inspiration spéciale, lui persuaderent qu'il pouvoit passer par dessus les regles ordinaires; il permit à Nicolas de dire tout de suite la Messe de *Requiem*, et nomma un autre Religieux pour la Messe Conventuelle.

Nicolas Continua jour et nuit à procurer des suffrages à ces ames souffrantes, par des prieres assidues, par des jeûnes rigoureux, par des séveres pénitences. Au bout d'une semaine, son ami Pellegrino se montra de nouveau à lui, non plus avec un habit lugubre, entouré de flammes, mais revêtu d'une robe brillante, et environné d'une lumiere céleste. Il lui rendit de très-affectueuses actions de graces, non seulement en son nom, mais au nom d'un grand nombre d'autres ames délivrées par ses suffrages. Nicolas les vit passer devant lui, joyeuses et glorieuses, et aller prendre possession du Royaume du Ciel.

Il les entendit chanter avec une mélodie ravissante le verset que nous avons cité au commencement : *Salvasti nos de affligentibus nos, et odientes nos confudisti.*

Laurent. Sur. in Vitâ S. Nicolai Tolent. Gordian. de Saxon. in Vitis Fr. Eremit. Sancti Augustini.

XXI. EXEMPLE.

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus nec ratio erunt apud inferos. Eccli 9. 10.

Celui qui oublie les morts, et néglige de se santifier, sera oublié à son tour.

Y a-t-il d'obligation plus étroite que celle d'une fille pour son pere? et pourtant on en trouve, même parmi celles qui font profession de piété, qui oublient ce qu'elles doivent à l'auteur de leurs jours. Dieu le permet quelquefois par un effet de sa justice. Archangele Panigarola Prieure d'un Monastere à Milan, étoit fort zélée pour procurer des suffrages aux morts. Et cependant elle oublia entiérement de donner du secours a l'ame de son pere Gotard, quoiqu'elle l'eût toujours

aimé tendrement. On ne peut se refuser à reconnoître ici la main de Dieu. Toutes les fois qu'elle se disposoit à prier pour lui, son attention étoit portée ailleurs, et perdoit de vue sa premiere pensée. Il ne fallut rien moins qu'un prodige pour lui rappeller efficacement un si saint et si sacré devoir.

Le jour de l'Anniversaire des morts, Archangele s'étoit retirée dans sa cellule, pour s'appliquer plus particuliérement au soulagement des ames souffrantes, lorsqu'elle fut ravie en esprit, et conduite par son Ange gardien au Purgatoire. Elle reconnut, parmi un grand nombre d'ames qu'elle vit, celle de son pere, qui étoit plongée dans un étang profond, rempli de glace. A peine Gotard apperçut sa fille, qu'il poussa des cris lamentables, et lui dit : Archangele, comment as-tu pu oublier jusqu'ici ton malheureux pere, et le laisser si long-temps en proie aux plus cruels tourmens? Cependant tu as exercé ta charité envers des ames qui y avoient bien moins de droit que moi. J'en ai vu un grand nombre, délivrées de leurs peines et s'élever dans le Ciel, avec le secours de tes prieres. Et tu n'as jamais eu la moindre compassion pour moi, à qui tu es redevable de la vie, et qui t'ai tant aimée. Regarde comme je suis tout tremblant, par l'excès d'un froid intolérable, dans cet étang glacé, pour avoir servi Dieu avec trop de négligence, pour l'observation imparfaite de ses commandemens,

pour le peu de soin que j'ai eu du salut de mon ame. Eh! je t'en conjure, laisse toi attendrir une fois sur la déplorable situation de ton pere, et avec la ferveur de tes prieres, et autres satisfactions obtiens moi la rémission de tant de peines. Archangele pénétrée de la plus vive douleur, répandit un torrent de larmes. Dans l'accablement où elle étoit, elle eut peine à prononcer ces courtes paroles : Mon tendre pere, je ferai sans le moindre retard ce que vous me demandez. Fasse le Ciel que mes prieres suffisent pour vous délivrer de cet état de souffrance.

L'Ange conducteur la retira d'un point de vue si affligeant, qu'il lui auroit été difficile de soutenir plus long-temps. Elle lui demanda alors comment il étoit arrivé qu'ayant résolu plusieurs fois de prier pour l'ame de son pere, elle ne s'en étoit jamais souvenue. Je me rappelle même, ajouta-t-elle, qu'un matin commençant à prier pour elle, je fus ravie en esprit; il me parut que je lui présentois un pain d'une grande blancheur, et qu'elle le refusa, me regardant d'un air de dédain; ce qui me fit craindre qu'il ne fût damné. L'Ange lui répondit : cet oubli constant de votre pere, a été un effet de la Justice de Dieu. Il l'a permis pour le punir de sa négligence à faire des œuvres de salut. Il est vrai qu'il n'avoit pas les mœurs corrompues: mais le peu de bien qu'il faisoit, étoit mêlé de beaucoup d'imperfection. Il avoit oublié

ses devoirs ; et Dieu a tellement disposé les choses, qu'il a été oublié lui-même, quand il a été dans un extrême besoin d'être secouru dans ses peines. Il vous reste maintenant de supplier avec la plus grande ferveur, la Divine Clémence, d'accorder à votre pere, le repos éternel, après de si longs tourmens.

Archangele étant revenue à elle-même, fut plongée dans un abyme de douleur. Pendant plusieurs jours, il lui parut d'entendre retentir à ses oreilles les gémissemens et les plaintes de son pere ; elle versoit des torrens de larmes. Qui pourroit dire tout ce qu'elle fit pour calmer la colere du Ciel ? Que de prieres, que de jeûnes, que de pénitences elle employa pour adoucir et abréger les tourmens de son pere ! Elle sollicitoit sa grace par les mérites du sang précieux du Sauveur, par l'ardente charité qu'il nous a témoignée sur la croix. Elle recouroit encore à la toute-puissante méditation de la Mere de Dieu, aux vives douleurs qu'elle a ressenties au pied de cette même croix. La Justice Divine se laissa enfin fléchir par une ferveur si ardente et si persévérante. Gotard se montra de nouveau à sa fille, dans l'état le plus consolant et le plus propre à essuyer ses larmes. Il étoit environné d'une brillante lumiere, la joie étoit peinte sur son visage. Il remercia Archangele des secours qu'elle lui avoit procurés par ses suffrages. Il prit ensuite son vol vers le Ciel, laissant Archangele comblée d'une

consolation dont il n'est pas aisé de donner une idée.

Octavius Invit. Soc. Jesu, in Vitâ ejusdem p. 1. c. 11.

XXII. EXEMPLE.

Exultabit anima mea in Deo meo, quia induit me vestimento salutis. Isaiæ 61. 10.

Un vêtement donné pour aumône, reçoit sa récompense dans le Purgatoire.

Le Pere Mancinelli Jésuite, étoit favorisé de Dieu de graces extraordinaires, dont il se rendoit digne par une sainteté éminente. Il avoit un commerce, on pourroit dire, habituel avec les ames du Purgatoire. Le trait suivant mérite d'être remarqué parmi plusieurs autres.

César Costa, Archevêque de Capoue, son oncle maternel, le voyant dans une cérémonie ecclésiastique, couvert d'un manteau usé au point d'être déchiré, lui donna pour aumône de quoi en acheter un autre, modeste à la vérité, mais plus décent, et plus propre à le défendre du froid. Le Pere s'en servit dans les fréquentes visites qu'il faisoit aux malades. Un jour qu'il sortoit et qu'il étoit déja

sur la porte avec son manteau ; le Prélat qui étoit mort, se montra à lui, environné de flammes, et le pria instamment de lui prêter le manteau, qu'il en avoit besoin. Le Pere le lui remit aussi-tôt de grand cœur. L'ame du défunt, sous une figure humaine, s'en couvrit de toutes parts, puis se mit à se tourner et à se retourner avec complaisance dans cette enveloppe. Elle en éprouvoit un grand soulagement ; et l'ardeur des flammes diminuoit considérablement. Comme elle tardoit beaucoup à rendre le manteau, le Pere fut obligé de recourir aux prieres pour le ravoir. Il représenta qu'il ne pouvoit pas attendre plus long-temps, qu'il étoit envoyé pour une œuvre où il alloit de la gloire de Dieu, qu'elle ne devoit pas être retardée ; que du reste il offriroit en dédommagement, de plus amples suffrages pour son soulagement et sa délivrance.

La charité du P. Maneinelli ne fut pas moins avantageuse à ses autres bienfaiteurs. Le Baron de Montfort, l'un d'eux, décédé depuis quelque temps lui apparut, et se recommanda à lui d'une maniere affectueuse, d'un ton de familiarité, traitant comme d'ami à ami. Il embrassoit la chaise sur la quelle le Pere étoit assis. Il lui faisoit les yeux doux, des caresses telles, que savent si bien les employer les enfans, quand ils désirent ardemment quelque chose. Il demandoit d'un ton suppliant et pressant une Messe qui devoit

suffire pour le délivrer du Purgatoire. Le serviteur de Dieu célébra pour lui la Messe de *Requiem*, le lendemain matin, et l'introduisit ainsi à l'éternel repos. Je sais bien que ces détails apprêteront à rire, aux beaux esprits de nos jours: mais ils me donneront occasion de me rappeller l'oracle de l'Esprit Saint, *Animalis homo non percipit ea, quæ sunt spiritûs Dei*.

Il ne montra pas moins de zele pour secourir Antoine Ugolin qui avoit été son instituteur, et qui fut depuis un Prélat insigne dans la Cour de Grégoire XIII. Celui-ci après sa mort se fit voir à son ancien éleve, avec un air pâle et plongé dans l'affliction, entouré de chaînes brûlantes, dans un tourbillon de feu. Il le supplia par les instructions qu'il lui avoit données dans son jeune âge, d'avoir compassion de lui, et de le secourir par l'oblation du S. Sacrifice. Le Pere commença à faire pour lui de ferventes prieres, et le matin de bonne heure, il offrit l'Hostie propitiatoire pour le repos de son ame. Il vit après, son ancien maître tout éclatant de lumiere, et couronné de gloire, qui avec un air serein et riant, fixoit ses regards sur lui, et le remercioit du Sacrifice qu'il avoit offert, pour le délivrer de ses peines.

Assurément les Messes du Pere Mancinelli avoient une grande vertu pour le soulagement des morts. Aussi les ames souffrantes venoient souvent les demander. Elles furent vues plu-

sieurs fois y assistet à genoux, les mains jointes, pour avoir part aux fruits du Sacrifice. Au mérite qui lui est propre, se joignoit celui de la ferveur extraordinaire avec la quelle il célébroit. On voit à Macerate sa patrie, un tableau, où il est représenté disant la Messe. Des étincelles enflammées sortent de sa bouche, symbole de l'ardeur de ses prieres pendant le Sacrifice. Sous l'autel est peint le Purgatoire, où les ames dans un état suppliant reçoivent les suffrages. Au dessus, deux Anges versant de vases précieux, une pluie d'or, qui exprime les bénédictions et les graces, fruits des Sacrifices du serviteur de Dieu.

P. Jacobus Celsius, in Vitâ P. Julii Mancinelli.

XXIII. EXEMPLE.

Væ illi per quem scandalum venit.
Matth. 18. 7.

Rigueur du Purgatoire pour les scandaleux.

Un Peintre habile et d'une vie édifiante, avoit fait un grand tableau pour un monastere. Il y avoit mis la derniere main, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie mortelle. Quand il se vit près de sa fin, il fit appeller le Prieur,

et le pria d'employer le prix de son travail à faire dire des Messes pour le repos de son ame ; ce qui fut punctuellement exécuté.

Quelques jours après sa mort, un des Religieux s'étant arrêté dans le chœur pour prier, après Matines, vit paroître le Peintre, plongé dans une profonde tristesse, entouré d'horribles flammes, qui le conjura d'avoir pitié des tourmens qu'il enduroit, qui lui faisoient souffrir à chaque moment une nouvelle mort. Il lui demanda quelle pouvoit être la cause de l'état où il le voyoit, attendu qu'il avoit toujours vécu dans une haute réputation de vertu. La réponse qu'il reçut, renferme une grande instruction, propre à faire trembler tous ceux qui sont pour les autres, une occasion de péché ; la voici : aussi-tôt que j'eus rendu le dernier soupir, je fus présenté au tribunal du Souverain Juge. Quelques ames parurent en ce moment pour m'accuser, disant qu'à la vue d'une peinture demi-nue, immodeste, obscene qui étoit sortie de mon pinceau, elles avoient conçu de mauvais désirs, et que malgré le regret qu'elles en avoient eu avant de mourir, elles avoient dû les expier par de graves peines dans le Purgatoire. Mais ce qui étoit bien pire, elles ajoutoient que plusieurs à cause de cette peinture licencieuse, s'étoient abandonnés à des actions déshonnêtes, qui les avoient conduits aux feux éternels de l'enfer ; que celui qui étoit l'auteur de leur perte, meritoit bien le même sort ;

qu'il étoit juste qu'il allât se joindre à eux, et entendre les malédictions qu'ils vomissoient contre lui. Alors sont sorties du Ciel plusieurs ames des Saints, qui ont pris ma défense. Elles ont dit que j'avois fait cette peinture, lorsque j'étois encore jeune, et que je commençois à m'essayer dans cet art; mais que je m'étois ensuite repenti de cette licence, et que j'en avois fait pénitence; de plus que pour compenser cette erreur, j'avois peint les images de beaucoup de Saints, à la vénération des quels elles avoient beaucoup contribué au grand avantage d'une multitude de personnes; qu'ils étoient eux-mêmes de ce nombre; ce qui les avoit engagés à venir intercéder pour moi.

Le Souverain Juge ayant entendu les charges et les défenses, a déclaré que les regrets que j'ai eus de mon péché et la pénitence que j'en avois faite, me donnoient un titre pour être préservé des feux de l'enfer: mais il a en même temps décidé que je serois détenu dans le Purgatoire, jusqu'à ce que la peinture infâme, fruit de mon pinceau, eût été brûlée et réduite en cendre,. Par un effet de sa Miséricorde, Dieu m'a permis de me montrer à vous. Je viens vous prier d'avertir un tel Gentilhomme (il le désigna par son nom) à la demande de qui, je fis autrefois ce tableau, de le livrer aux flammes. Dieu le veut et l'ordonne ainsi. Malheur à lui, s'il fait la moindre résistance. Pour preuve

de la vérité de ce que je dis, vous lui annoncerez que ses deux fils mourront bientôt, et qu'il les suivra lui même de près, s'il n'exécute l'ordre qui lui est intimé.

Le Gentilhomme n'étoit pas un de ces prétendus esprits forts, tels que nous les voyons aujourd'hui se roidir contre le Ciel et la terre. Il jetta au feu cette funeste peinture. Ses deux fils périrent dans le même mois. Quant à lui, ils prévint les effets de la colere de Dieu. Il pensa sérieusement à expier son propre péché. Il fit peindre à grands frais, de très-belles images de beaucoup de Saints, dans la vue de les avoir pour avocats et protecteurs au tribunal de la Justice Divine, comme les eut le Peintre pénitent, qui fut admis à l'éternel repos, lorsque le tableau eut été consumé par les flammes.

P. Joseph a Jesu Mariâ Carm. Discal. l. 4. c. 9. Tom. 1. de Castit.

XXIV. EXEMPLE.

Quis requiescet in monte sancto tuo? qui ingreditur sine macula. Psalm. 14. 2.

Pureté requise, pour entrer dans le Ciel.

C'est avec un respect religieux, que les personnes vraiement chrétiennes liront ce qui

suit ; elles y verront que les taches les plus légeres doivent être effacées par les peines du Purgatoire, sur l'autorité de Sainte Gertrude. Il est constant que cette Sainte fut favorisée des graces les plus insignes, et qu'elle eut des communications intimes avec Dieu. Il mourut dans le Monastere dont elle étoit Abbesse, une jeune Religieuse, de la vertu la plus éminente. Elle la recommanda au Seigneur par les prieres les plus ferventes. Elle fut dans ce pieux exercice, ravie en extase, et vit la défunte en présence du Sauveur, environnée d'une brillante lumiere, et revêtue d'un manteau précieux, parsemé de belles pierreries. Mais elle se montroit recueillie en elle-même, avec un air un peu triste, et qui annonçoit le souci ; tenant les yeux baissés, comme si par un fond de honte, elle n'osoit pas les porter sur la Majesté de Dieu. On eût dit qu'elle cherchoit à se cacher, n'osant soutenir les regards du Saveur.

Gertrude touchée de compassion de voir sa fille spirituelle craindre de s'approcher du Divin Epoux, se tourna vers Jesus, et lui adressa ces paroles : O! Dieu de bonté, votre servante vous a consacré la fleur de sa virginité, comment la tendresse de votre cœur pour les ames qui se sont données à vous, ne vous engage-t elle pas à lui offrir vos chastes embrassemens ? Vous la traitez comme une étrangere ; vous la laissez s'abandonner aux impressions de timidité, de la crainte de se

présenter à son céleste Epoux. Sur cette plainte respectueuse, le Sauveur avec un regard de complaisance parut tendre les bras, pour y recevoir la défunte: mais elle encore plus confuse, tenoit les yeux baissés, et toujours plus réservée, se retiroit modestement. Gertrude au comble de la surprise, adressa la parole à l'ame: comment pouvez-vous, lui dit-elle, vous soustraire aux invitations de votre Divin Epoux, et ne pas répondre aux avances qu'il vous fait, pour vous exprimer sa tendresse? La prudente Vierge répondit: ah! je ne suis pas encore digne de me présenter à l'Agneau Immaculé. Je ne suis pas encore entiérement purifiée des taches que j'ai contractées pendant ma vie. Il faut une pureté qui surpasse celle de la lumiere, pour soutenir la présence du Soleil de Justice. J'ai encore quelques fautes à expier, pour être digne de ses regards. Je puis vous assurer que si la porte du Ciel m'étoit ouverte, je n'aurois pas le courage d'y entrer, tandis que j'aurai encore à me purifier de la moindre tache. Comment oserois je me joindre au chœur de tant de saintes Vierges, si je ne suis pas aussi pure qu'elles? Cependant, repliqua Gertrude, je vous vois environnée de lumiere et couronnée de gloire. Elle répondit: ce sont là les simples franges de la Béatitude, qui consiste dans la vision et la jouissance de Dieu, dont l'ame parfaitement pure est seule capable. *Illam Beatitudinis gloriam, quam Sancti ex visione*

et fruitione Divinitatis obtinent, nulla anima meretur accipere, donec ab omni maculâ perfectè purgata intret in gaudium Domini sui.

La Vierge dont nous venons de parler, avoit une sœur cadette dans le même Monastere. Quoique plus jeune, elle n'étoit pas moins avancée dans la pratique des vertus religieuses. Elle étoit entr'autres singuliérement dévote au Sacrement de nos autels, au quel elle faisoit fréquemment de ferventes visites. Elle fut de même surprise de la mort, dans la fleur du premier âge. Tout le Monastere s'empressa d'offrir de pieux suffrages pour le repos de son ame. Son état fut de même révélé à S. Gertrude. Elle la vit se tenant à genoux devant le Roi de gloire, qui faisoit partir de ses plaies cinq rayons éctatans, dirigés aux cinq sens de la défunte. Malgré une faveur si insigne, il paroissoit sur son front un nuage, qui annonçoit un fond de tristesse et de souci. Gertrude, qui traitoit familiérement avec le Sauveur, lui demanda comment ayant de si puissans motifs de consolation, elle montroit un air sérieux, qui annonçoit quelque sorte d'affliction. Il répondit qu'elle n'étoit encore digne que de contempler la sacrée Humanité de son Epoux; qu'elle ne seroit admise à la vision de la Divinité, que quand elle auroit été purifiée de quelques taches qui lui restoient, pour des manquemens dans l'observance religieuse. Gertrude le sup-

plia humblement d'user d'indulgence par un effet de sa Miséricorde, et d'abréger la peine de la défunte. Le Saveur répondit : si ceux qui sont encore dans la voie, ne lui procurent pas des suffrages, la Justice Divine exige qu'elle satisfasse pleinement. Du reste la peine qu'elle souffre lui est si agréable qu'elle n'en voudroit pas la dispense ; à quoi la jeune Vierge montra de consentir de bon cœur. Alors le Seigneur, en signe de bienveillance, lui posa sa divine main sur la tête.

On conçoit qu'après ces communications divines, Gertrude dut être animée du zele le plus ardent, pour procurer des secours à la défunte. Elle multiplia les bonnes œuvres pour cette fin, offrant principalement l'Hostie propitiatoire pour obtenir sa délivrance. Il lui paroissoit de la voir pendant ce temps, s'élever par degrés vers le Ciel, jusqu'à ce qu'elle l'entendit enfin lui dire ces consolantes paroles: Parce que pendant ma vie mortelle, je m'appliquois à recevoir avec devotion et avec une sainte avidité, le pain des Anges, j'ai reçu un grand soulagement dans le Purgatoire, des sacrifices qu'on a offerts pour moi, en vertu des quels je m'en vais vers le Ciel ; et mon divin Epoux viendra bientôt à ma rencontre avec la couronne de gloire, pour m'introduire dans le séjour du bonheur. *Scio enim, ubi ad statutum terminum pervenero, Dominum cum coronâ gloriæ, mihi obviaturum, meque in æternum gaudium introductu-*

rum. Ce discours excita dans tout le Monastere un vif empressement à honorer Jesus-Christ dans le Sacrement de nos autels.

Ludovicus Blos. in monil. spirit. c. 13.

XXV. EXEMPLE.

Mutuam in vobis charitatem exhibentes Petr. 4. 8.

Correspondance de charité entre les vivans et les morts.

Les morts reçoivent de grands soulagemens dans leurs peines, et en sont souvent délivrés par les prieres et les autres bonnes œuvres des vivans; et les vivans reçoivent à leur tour des trésors immenses de graces par leur intercession. La Vie de la Vénérable Mere Françoise du S. Sacrement, nous en fournit un exemple mémorable, que je choisis de préférence parmi un grand nombre d'autres. Elle avoit succé avec le lait une tendre dévotion envers les ames du Purgatoire. Elle étoit sans cesse occupée à leur procurer de nouveaux suffrages. Elle récitoit tous les jours le Rosaire pour elles; les jours de Fêtes, se trouvant moins occupée, elle ajoutoit l'Office des morts. Toujours dans la même vue, elle jeûnoit au pain et à l'eau une bonne partie de

l'année, elle faisoit souvent des disciplines sanglantes, elle portoit continuellement un cilice des plus rudes; elle usoit d'industrie pour se tourmenter pendant le repos même de la nuit. Les emplois qu'elle remplissoit, les travaux manuels, les sentimens de son cœur, les pensées de son esprit, les tribulations de l'ame, les fatigues du corps, jusqu'aux persécutions du démon, tout étoit dirigé au soulagement des morts. Elle n'oublioit rien pour porter les autres à cette même dévotion. Elle faisoit une sainte ligue avec ses sœurs, pour multiplier les suffrages en faveur des ames souffrantes. Elle engageoit les Prêtres qui venoient célébrer dans son Eglise, à dire des Messes de *Requiem*.

Ce qui est peut-être encore plus héroïque, elle se privoit de toutes les satisfactions que lui méritoient ses bonnes œuvres, pour en faire un don aux ames du Purgatoire. Elle leur offroit, chaque jour, ses oraisons, ses pénitences, les observances de la Regle, les Indulgences qu'elle gagnoit. L'esprit tentateur en prit occasion de lui suggérer des pensées d'affliction et de découragement. Il lui fit entendre que ce grand désintéressement la mettroit dans le cas de devoir souffrir de longues et atroces peines pour ses propres fautes. Mais cette suggestion ne fit aucune impression sur un cœur aussi généreux. D'ailleurs les ames qu'elle soulageoit, et qui se montroient à elle, lui relevoient le courage, en l'assurant

qu'elles lui serviroient d'avocates dans le Ciel, pour la préserver des peines de l'autre vie, outre le riche trésor de mérites qu'elle acquéroit, en usant d'une si grande charité envers elles.

On ne sauroit trop admirer la familiarité avec la quelle ces ames traitoient avec la Mere Françoise. Elles lui faisoient de très-fréquentes visites pour lui demander de nouveaux suffrages, et pour lui marquer leur reconnoissance. Elles venoient à la porte de sa cellule, et là elles attendoient qu'elle sortît pour aller à Matines, pour lui demander ses prieres. D'autres fois si elles entroient, et si elles la trouvoient endormie, elles ne l'éveilloient pas. Mais lorsqu'elle s'éveilloit d'elle-même, elle se plaignoit, de ce qu'on ne l'avoit pas appellée. Nous savons, répondoient-elles, que vous avez besoin de repos; nous n'avons pas voulu vous déranger. Nous attendons volontiers; lorsque nous sommes près de vous, nous sentons nos tourmens s'adoucir. Si en entrant, elles la trouvoient éveillée, pour lui ôter tout soupçon de quelque illusion du malin esprit, elles lui disoient: Dieu vous sauve, servante du Seigneur, épouse de Jesus-Christ; que Jesus soit toujours avec vous. Elles adoroient ensuite une belle Croix, garnie de reliques. Si elle récitoit alors le Rosaire, elles le prenoient, le baisoient respectueusement, comme l'instrument de leur soulagement et de leur délivrance.

Quand elle étoit malade, ou qu'elle avoit quelque affliction d'esprit, ces ames venoient l'assister et la consoler. Lorsque les démons se disposoient à lui tendre quelque piege, à lui livrer quelque combat, elles venoient l'avertir de se tenir sur ses gardes, de se prémunir par la priere, et de s'armer de patience.

Une chose bien remarquable, c'étoit la maniere dont elles se montroient à Françoise. Elles paroissoient avec ce qui avoit été l'instrument de leurs fautes, et qui étoit alors celui de leur supplice. Tantôt elle voyoit des Evêques, la mitre en tête, le bâton pastoral à la main, revêtus des ornemens de leur dignité, le tout composé et environné de flammes, pour avoir ambitionné ce haut rang, et en avoir mal rempli les devoirs. Tantôt c'étoient de simples Prêtres en habits sacerdotaux, avec la tonsure enflammée, des étoles brûlantes, les mains remplies d'horribles ulceres, pour avoir manié sans respect le Corps de Jésus-Christ, et pour n'avoir pas administré les Sacremens avec la réverence et la décence convenables. Un Religieux se fit voir avec des meubles précieux, tous transformés en feu, parce qu'il s'en étoit permis l'usage contre le vœu de pauvreté, propre de son état. Enfin elle apperçut un Notaire avec les distinctifs de sa profession. Interrogé sur ce que signifioient ces devises de feu, il répondit: cette écritoire et cette plume changées en

flammes, je les employois à faire des écritures peu régulieres, pour fomenter les procès qui me donnoient à gagner. Cette liasse de papiers brûlans que j'ai dans les mains, indiquent la fureur que j'avois pour le jeu, et les fripponeries que je m'y permettois. Cette bourse enflammée est pour l'argent que je ramassois par des voies illicites. Sur le point de mourir, je me trouvai dans un danger éminent d'être précipité dans les enfers. Par une grace des plus spéciales et des plus rares, j'eus le bonheur de faire des actes d'une vraie contrition. Ainsi préservé des peines éternelles, je fus destiné à un long et terrible Purgatoire, que vous pouvez adoucir et abréger par vos suffrages.

Ces apparitions causoient une douleur inexprimable à la servante de Dieu : mais elles étoient pour elle, la source de la plus vive consolation, lorsque les ames délivrées par ses prieres et ses autres œuvres, avant d'aller au Ciel, venoient la remercier, et l'assurer de leur reconnoissance.

Je finirai par un trait propre à animer notre Foi sur le pouvoir de lier et de délier que Dieu a donné au Chef de l'Eglise Universelle, et sur le mérite des Indulgences. Monseigneur De Ribera Evêque de Pampelune ayant appris que la Mere Françoise avoit une grande dévotion aux ames du Purgatoire ; et qu'elle avoit su par Révélation, que trois Evêques de la même Eglise étoient encore

dans ce lieu d'expiation, en fut touché d'une vive compassion, et fit aussi-tôt dire un grand nombre de Messes pour eux.

Comme on publioit alors les Indulgences de la *Cruciata*, il en envoya quatorze à la Servante de Dieu, en lui marquant d'en appliquer trois pour les Prélats défunts. Les Prélats vinrent remercier Françoise de la grace reçue, et la chargerent de témoigner leur reconnoissance à l'Evêque. Un grand nombre d'ames vinrent solliciter l'application des onze Indulgences qui restoient. L'Evêque l'ayant su lui en envoya une plus grande quantité; et les ames accoururent en plus grand nombre. Après que la distribution en eut été faite, il se présenta encore deux ames. Françoise leur dit qu'elle n'en avoit plus à sa disposition. Elles répondirent qu'il en restoit encore deux dont l'application n'avoit pas été faite. On en retrouva en effet deux qui avoient été égarées.

Fr. Joachim à S. Mariâ Carm. Discalc. in Vitâ Francisc. à SS. Sacram. lib. 2.

XXVI. EXEMPLE.

Est qui multa redimet modico pretio.
Eccli. 20. 12.

De légers suffrages délivrent les ames de peines très-graves.

Un saint Evêque vit en songe un enfant, qui avec un hameçon d'or, et un fil d'argent, retiroit une femme tombée dans un puits. S'étant ensuite éveillé, il vit de la fenêtre le même enfant, qui prioit sur une tombe dans un cimetiere. Il lui demanda ce qu'il faisoit là. L'enfant répondit: Je récite le *Pater noster* et le *Miserere* pour ma mere qui est enterrée en cet endroit. L'hameçon d'or étoit le *Pater*, et le fil d'argent, le *Miserere*. *Specul. exempl. dist.* 9. J'avoue avec candeur qne j'ignore le degré d'autorité qu'on doit attribuer au livre qui porte ce titre. Pour satisfaire les divers esprits, je rapporterai deux traits, sur l'authenticité des quels je n'ai pas le même doute; ils sont tirés de la Chronique des Freres Mineurs.

Le Pere Corrade d'Offida, Religieux de cet Ordre, grand serviteur de Dieu, étoit occupé une nuit à prier dans l'église, lorsqu'il vit paroître un de ses confreres mort depuis peu, qui le supplia d'un ton propre à exciter la compassion, de le secourir dans ses

souffrances. Cher et tendre ami, lui dit-il, rappellez vous l'amitié qui nous unissoit si étroitement; cent fois vous m'avez promis une fidélité inviolable. Ah! que ne puis-je vous donner une idée des tourmens aux quels je suis condamné. Vous pouvez les adoucir, vous pouvez m'en délivrer par vos prieres. Je sais combien elles ont de pouvoir sur le cœur du Souverain Juge. Corrade récita aussi-tôt pour lui le *Pater noster*, et le *Requiescat in pace*. Le défunt à qui cette priere fut d'un grand secours, lui dit: ô! mon pere, si vous saviez le soulagement que cette courte priere m'a apporté; ayez la charité de la répéter. Comme il sentoit par degrés diminuer ses peines, il ajouta: Eh! je vous en conjure par les entrailles de la Miséricorde de Dieu, continuez à réciter la même priere, qui change mes amertumes en une douce consolation. Le serviteur de Dieu la récita pour le moins une centaine de fois; et il voyoit la tristesse de son ami se changer peu à peu en sentimens d'alégresse. Ce visage défait et abattu prenoit par degrés un air serein et fleuri; ses vêtemens lugubres prenoient successivement un ton de gaieté et de splendeur. Enfin à la centiéme répétition de la même priere, le défunt parut rempli d'une joie céleste, et environné de gloire. Après avoir fait à son ami les remercimens les plus affectueux, il s'éleva triomphant dans le Ciel.

Les ames souffrantes ne retiroient pas un

moindre avantage de certaines prieres assez courtes du B. Etienne du même Ordre. Il apperçut un jour un de ses freres dans une des stalles du chœur, le capuce rabattu sur les yeux. Surpris de le voir à une heure indue, et dans une attitude insolite, il lui demanda quel motif le retenoit en cet endroit contre l'usage. Il répondit d'une voix lugubre: Je suis un Religieux décédé, condamné à faire un rigoureux Purgatoire, dans l'endroit où j'ai commis un grand nombre de manquemens en tournant les yeux de côté et d'autre, et m'entretenant dans de vaines pensées, pendant que je récitois les heures canoniales. Dieu m'a permis de me présenter à vous, pour vous prier de me faire part de vos dévotes prieres, me délivrer de cet état de tourment, et me procurer la grace d'être admis dans le séjour du bonheur et de la gloire.

Le B. Etienne récita aussi-tôt pour lui le *Deprofundis* et l'oraison *Fidelium*. Le défunt en fut fort soulagé. Il continua à se faire voir les nuits suivantes, pour engager le serviteur de Dieu, à répéter les mêmes prieres, qu'il accompagnoit avec des expressions de reconnoissance. Enfin une nuit, après les prieres ordinaires, il vit arriver la fin de son supplice, il s'éleva glorieux et alla prendre possession de la félicité des saints. Le B. Etienne se servoit de cette vision, pour rappeller à ses freres la modestie

que l'on doit observer, et l'attention que l'on doit apporter dans le chant des louanges du Seigneur, pour qu'il n'eût pas à dire d'eux : *Populus hic labiis me honorat : cor autem eorum longè est a me.*

Fr. Barthol. a Pisis. lib. c. 23.
Chron. Fr. lib. 4. cap. 30.

XXVII. EXEMPLE.

In præsenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat. 2. Cor. 8. 14.

Abondance et vertu des Indulgences, pour le soulagement des morts.

Les ames souffrantes désirent ardemment, et attendent avec empressement les secours que nous pouvons leur procurer, par le moyen des Indulgences qu'il nous est facile de gagner dans cent occasions et dans tous les lieux. Dieu se complut de montrer dans une extase à la B. Marie de Quito, la grandeur des richesses que nous possédons dans le trésor dont l'Eglise est la dispensatrice. Elle vit au milieu d'une place une grande table, sur la quelle étoient des monceaux d'or, d'argent, de diamans, de rubis, de perles, et il lui fût dit : ce trésor est présenté à tout le monde ; chacun peut y pren-

dre ce qui lui fait le plus de plaisir, ou dont il a le plus de besoin. Puisque nous avons à notre disposition cette multitude de choses si précieuses, aurions-nous le cœur de refuser d'en faire part à nos freres réduits à l'excès de la misere, qui dénués de tout, ne peuvent y toucher par eux-mêmes. Nous serions d'autant plus inexcusables que cette générosité doit nous coûter extrêmement peu. On n'exige pas que nous entreprenions de longs et pénibles voyages, que nous fassions le sacrifice d'une grande partie de nos biens, que nous pratiquions des jeûnes rigoureux, que nous macérions notre corps par des disciplines sanglantes, que nous exposions notre vie à quelque danger éminent. Quand cela seroit, nous ne devrions pas nous y refuser. Y a-t-il quelque sacrifice qui dût nous coûter, pour tirer nos freres, nos amis, des flammes qui leur causent des tourmens intolérables? Mais que nous demande-t-on pour cela? Quelques actes de Religion, quelques œuvres de piété, dont la pratique n'a rien de pénible. Une petite aumône, une courte priere, une légere mortification, principalement celle des passions, une visite au S. Sacrament, mais sur-tout une communion fervente, qu'il est toujours en notre pouvoir de faire; enfin cette multitude d'Indulgences que nous pouvons gagner journellement, ce sont autant de rosées, de pluies célestes, propres à tempérer, à éteindre même les feux du Purgatoire.

La délivrance des ames dépend souvent de la courte pratique de quelqu'une de ces saintes œuvres. Nous en trouvons un exemple dans la vie de S. Magdelaine De Pazzi. Une Religieuse de son Monastere de Florence tomba griévement malade. Elle l'assista avec toute l'assiduité d'une tendre mere, et la vit rendre le dernier souspir dans ses bras. Lorsqu'on eut porté le corps dans l'Eglise, la Sainte se retira près de la grille du chapitre, où elle se mit à faire de ferventes prieres pour la défunte. Elle fut alors ravie en extase, et vit cette ame, plus belle et plus brillante que le soleil, s'élever triomphante vers le Ciel. Dans le transport que cette vue lui inspira, elle s'écria: Adieu, ma sœnr, adieu, ame bienheureuse. Vous vous en allez en Paradis; et vous nous laissez dans cette vallée de larmes. O que vous êtes glorieuse! qui pourroit jamais exprimer votre beauté! Combien peu de temps vous avez été dans le Purgatoire! Votre corps n'est pas encore enseveli; et déja vous allez prendre possession de la Céleste Patrie. Elle continuoit à se livrer à ses expressions extatiques, lorsque le Sauveur lui révéla que la défunte n'avoit été que quinze heures dans le Purgatoire, en vertu des saintes Indulgences, au moyen des quelles ses mérites lui avoient été appliqués, pour abréger ses peines.

Ex Chron. Fr. Minor. par. 2. lib. 3. cap. 30. In Vitâ S. Mariæ Magdalenæ de Pazzis p. 1. c. 39.

XXVIII. EXEMPLE.

Ad aliquem Sanctorum convertere, voca, si est qui tibi respondeat. Job. 5. 1.

La dévotion aux Saints pendant la vie, est une ressource après la mort.

Un Prélat d'une haute dignité avoit eu pendant long-temps la plus grande vénération pour la B. Jeanne de la Croix. Par un effet de l'instabilité humaine, il changea ces sentimens en un mépris et une haine décidée. L'oubli des devoirs de son caractere, l'avoit conduit à différens excès, dans les propos qu'il tenoit, dans des procédés pleins de hauteur et d'orgueil, dans le peu de soin qu'il avoit du troupeau qui lui étoit confié, comme on verra par les peines aux quelles il fut condamné après sa mort. Il est à présumer que la servante de Dieu, l'aura aigri par les vives remontrances que son zele lui aura inspirées. Quoiqu'il en soit, Dieu ne tarda pas à citer à son Tribunal ce Pasteur infidelle; et s'il ne retira pas entiérement ses miséricordes, le Prélat en fut sans doute redevable aux prieres ferventes de la B. Jeanne pour sa conversion. Elle n'eut pas plutôt appris sa mort, qu'elle recourut au Seigneur, et le supplia avec toute l'ardeur dont elle étoit capable, de se laisser fléchir en faveur d'une

ame, qu'elle espéroit être dans la voie du salut, prévoyant que dans ce cas, elle seroit condamnée à de longues et terribles peines dans le Purgatoire.

Une nuit, pendant qu'elle étoit occupée à renouveller ses instances avec plus de ferveur, le Prelat se presenta à elle, sous une figure hideuse et formidable. Il portoit une museliere à la bouche. Il étoit couvert d'un vêtement funebre, composé de misérables haillons. Il alloit a quatre pattes, comme les plus pesans quadrupedes. Ne pouvant articuler aucune parole, il mugissoit comme un taureau blessé et furieux. Il avoit sur le front et sur la tête des taches qui désignoient les péches dont il s'étoit rendu coupable. Il portoit sur son dos quelques ames que son exemple ou sa négligence avoit engagées à pécher. Il avoit encore sur lui quelques démons, qui le frappoient du pied au visage, qui lui ôtant ensuite la muselière, plaçoient dans sa bouche une trompette, d'où sortoit une voix si épouvantable que la Sainte en fut saisie de terreur. Mais elle étoit sur-tout étrangement peinée de ne pas savoir si elle avoit devant les yeux les peines du Purgatoire, ou celles de l'Enfer. Elle s'adressa à son Ange Gardien qui étoit présent, et qui lui répondit : Dieu vous le fera connoître dans son temps. La B. Jeanne continua à prier pour fléchir la Justice Divine. Elle rappelloit quelques bonnes œuvres pratiquées par cet infortuné. Elle

alléguoit spécialement sa dévotion envers un Saint dont le nom n'est pas désigné. Seigneur, disoit-elle, vous savez bien avec quels sentimens affectueux il a honoré ce Saint, les hommages qu'il lui a rendus, la foi et la confiance avec la quelle il s'est recomandé a lui, comme il a fait peindre son image, pour la quelle il a toujours eu la plus grande vénération. Ah! Seigneur, que ces considérations désarment votre colere. Que votre Miséricorde se laisse fléchir par la vue des œuvres que le défunt a pratiquées pendant sa vie. Elle ne cessoit d'adresser au Ciel les vœux les plus ardens pour la délivrance du défunt. Au bout de quelques jours, elle vit entrer dans sa cellule un taureau féroce, qui portoit entre ses cornes, l'image du Saint, protecteur du Prélat, qui se montra en même temps, non plus vêtu d'une maniere lugubre, et lui dit: je suis celui pour qui vous avez tant prié. C'est à vous, et à l'image du Saint, qui est devant vous, que je suis redevable de la grande Miséricorde dont Dieu a usé envers moi. Cette image m'a servi de bouclier contre les fiers assauts des démons. Je suis délivré d'une grande partie de mes peines; celles qui restent, sont adoucies; et j'espere que par vos prieres et l'intercession de mon saint Protecteur, j'en verrai bientôt la fin. Que Dieu nous écoute et vous exauce, répondit la B. Jeanne. Votre délivrance mettra le comble à la consolation que j'ai ressentie, en

apprenant que vous étiez dans la voie du salut, et que vous n'étiez condamné qu'a des souffrances passageres, dont d'ailleurs la peinture m'a saisie d'effroi. Hélas! reprit le Prélat, celles que vous avez vues, ne sont qu'une bien foible image des tourmens inexplicables et incompréhensibles que j'ai soufferts. Il finit par lui demander pardon de ses torts envers elle, et lui marquer sa reconnoissance pour les suffrages qu'elle lui avoit accordés. S'il disparut à ses yeux, il resta profondément gravé dans son cœur. La Sainte continua à l'assister par des prieres continuelles. Il lui fut même accordé, par un rare prodige, de le visiter quelquefois, et de le consoler dans le Purgatoire, jusqu'à ce qu'enfin elle sut par révélation, qu'il avoit été délivré de ses peines, et qu'il étoit entré en possession du bonheur des Saints. Son zele pour le soulagement des morts, et pour l'instruction des vivans, engagea la sainte Abbesse à communiquer à ses sœurs tout ce que Dieu lui avoit fait connoître.

In Chron. Minor. par. 4. l. 2. cap. 18.
Alex. Segala Triumph. animar. par. 2. cap. 7. Exemp. 4.

XXIX. EXEMPLE.

Bene egistis, et reddidistis vicem beneficiis ejus. Judit. 9. 16.

Reconnoissance des Morts, pour un de leurs bienfaiteurs.

Si l'on trouve quelque gratitude pour les services rendus, c'est assurément parmi les ames du Purgatoire. L'exemple suivant en est une preuve mémorable. Un habitant de la Bretagne vivoit au milieu du siecle, en vrai Religieux. Parmi ses autres vertus, il avoit une dévotion singuliere pour le soulagement des ames souffrantes, aux quelles il procuroit des suffrages par des aumônes, des prieres et d'autres œuvres pies. En particulier, il ne passoit jamais dans un cimetiere, qu'il ne s'arrêtat quelque temps à prier pour le repos de ceux qui y étoient ensevelis, se mettant même bien souvent à genoux, sans aucun respect humain. Un prodige éclatant donna à connoître combien cette pieuse pratique étoit agreable aux ames des morts, et excitoit leur reconnoissance. Cet homme de bien étant tombé dangereusement malade, eut recours aux Sacremens des mourans au milieu de la nuit. Le Curé se déchargea sur son Vicaire du soin de l'administrer. Celui-ci se rendit aussi-tôt chez lui, le consola, l'encouragea

par ses discours, lui donna le pain des forts pour le disposer au passage du temps à l'éternité; et comme il baissoit sensiblement, il lui fit la recommandation de l'ame. Toutes ces œuvres de zele demanderent du temps; et il ne put se retirer qu'à la nuit avancée. Comme il fut entré dans le cimetiere, pour se rendre à l'église, il se sentit arrêté par une force invisible, de maniere à ne pouvoir faire un pas. Dans son étonnement il porte les yeux sur la porte de l'église, qu'il voit entiérement ouverte, quoiqu'en partant il l'eût fermée à clef. Il entend en même temps une voix claire et distincte, qui dit: *Ossa arida, audite verbum Domini; surgite mortui.* O! vous Fideles trépassés, levez vous, sortez de votre tombe. Venez tous ensemble dans l'église, prier et recommander à Dieu l'ame de notre grand bienfaiteur, qui vient de rendre le dernier soupir. La reconnoissance exige de notre part ce retour, pour les fréquentes prieres qu'il a faites dans ce cimetiere, afin de nous soulager dans nos peines. Il entendit alors les ossemens se réunir ensemble d'une maniere bruyante, et vit ensuite sortir des tombeaux un grand nombre de corps, et entrer dans l'église, où une quantité de torches et de cierges étoient déja allumés. Là ils se rangerent en bel ordre; ils entonnerent et chanterent l'Office des morts, d'une voix triste et harmonieuse, avec la solemnité qu'on emploie dans les Cathédrales pour les

personnes d'un haut rang. L'Office terminé, la même voix leur dit de retourner au lieu de leur repos. A mesure qu'ils rentroient dans leurs tombeaux, les ossemens se détacherent avec le même bruit que quand ils s'étoient rassemblés; et les lumieres qui éclairoient l'église, s'éteignirent successivement.

Le Vicaire, qui étoit resté jusque là immobile dans le cimetiere, recouvra alors la liberté de ses mouvemens. Il entra dans l'église, pour remettre le ciboire dans le tabernacle. De là il se rendit chez le Curé, pour lui faire part de la vision qu'il venoit d'avoir. Il en avoit à peine commencé le récit, qu'on frappa à la porte, pour annoncer que le malade avoit fait une douce et sainte mort, dans les sentimens les plus chrétiens. Cet événement fit sur le Vicaire une si vive et si salutaire impression, qu'il quitta le monde, et alla au plutôt s'enfermer dans le Monastere fondé à Tours par S. Martin. Il s'y éleva à une si haute vertu, que les Religieux le nommerent Prieur. Le prodige dont il avoit été témoin, lui inspira toute sa vie, le zele le plus ardent pour secourir les ames du Purgatoire, par lui-même, et par ses confreres, aux quels il rappelloit souvent la reconnoissance de ces ames souffrantes pour leurs bienfaiteurs; *in retribuendo gratiam pro gratiâ, et misericordiam pro misericordiâ.*

Fr. Alexius Segala Triumph. animar. part. 2. cap. 22. exem. 1.

P. Martin. de Roa, de Statu anim, c. 21.

XXX. EXEMPLE.

Usque in tempus sustinebit patiens, et postea reditio jucunditatis. Eccl. 1. 29.

Les souffrances de cette vie, peuvent tenir lieu de Purgatoire.

C'est sur la foi de S. Antonin, que je rapporte le fait suivant, qu'on auroit de la peine à croire, s'il n'étoit appuyé d'une autorité aussi respectable. Un Religieux de l'Ordre Séraphique étoit affligé d'une longue et douloureuse maladie, qui procuroit un grand exercice de patience à lui et à ses freres qui l'assistoient. Quoiqu'il fût solidement vertueux, la vie lui devint à charge, et il lui parut que la mort seroit pour lui un moindre mal. Il s'adressa au Seigneur, et le supplia de le délivrer de la prison de son corps. Ah! Dieu de Miséricorde, disoit-il, je vous en conjure, laissez vous toucher de compassion pour les souffrances de votre serviteur, qui sont sans mesure. Je ne trouve aucun repos ni le jour ni la nuit. Mes douleurs augmentent et se multiplient sans cesse, et je ne me sens plus assez de force pour les supporter. Si mes péchés me rendent indigne d'en être délivré, je vous prie d'avoir égard aux mérites de mes freres à qui ma longue infirmité cause tant de fatigues et de peines.

Eh! Seigneur, délivrez nous, eux et moi de tant de maux. Si dans l'ordre de votre divine Providence, je n'y trouve d'autre remede que la mort, je l'accepte de grand cœur de votre main; elle sera la bien venue, et je la recevrai comme un don de votre clemence.

Un Ange descendu du Ciel, se montra alors à lui, et lui proposa une alternative en ces termes: Puisque vous avez tant de peine à supporter la longue épreuve où Dieu vous a mis, il a exaucé vos prieres. Il vous donne le choix de ces deux choses, ou de mourir tout de suite, ou de rester encore quelque temps sur la terre. Si vous choisissez la mort, vous irez passer trois jours dans le Purgatoire, pour achever de vous purifier. Si vous préférez de vivre, votre maladie et vos douleurs dureront encore un an, après le quel, vous irez en droiture dans le Ciel. Les maux présens nous affectent bien plus vivement que les maux à venir, sur-tout lorsque nous n'avons de ceux-ci qu'une idée foible et confuse. Le bon Religieux ne balança pas à faire son choix. J'aime mieux, dit-il, mourir tout de suite; et je me soumets à demeurer dans le Purgatoire, autant de temps qu'il plaira au Seigneur de m'y retenir. *Mori potiùs eligo, et non tantùm tribus diebus, sed quantùm Domino placuerit, in Purgatorio cruciari.* Et à quel Purgatoire plus rigoureux puis-je m'attendre que celui que j'en-

dure dans cette cruelle maladie? L'Ange tutélaire répondit: ce que vous demandez vous est accordé. Vous mourrez aujourd'hui; mettez à profit le peu de temps qui vous reste, en vous munissant des Sacremens de l'Eglise. Le Religieux imprudent passa bientôt des peines qu'un tendre Pere dispense dans cette vie, aux peines qu'un juge sévere et inexorable inflige dans l'autre. Nous allons voir combien elles surpasserent son attente. L'Ange ne tarda pas à venir l'encourager et le consoler. Aussi-tôt que le défunt l'apperçut, il s'écria d'un ton vif et pénétré: êtes-vous bien l'envoyé du Seigneur, ou un esprit séducteur? Vous m'aviez promis que je ne serois que trois jours dans le Purgatoire; et il y a plusieurs années que j'y souffre des tourmens inexplicables. Comment avez-vous pu m'induire dans une erreur si barbare? C'est vous qui vous trompez, repliqua l'Ange. Vous n'avez encore été que quelque heures dans le Purgatoire. Ce n'est pas la longueur du temps, mais la rigueur des peines, qui vous fait juges que les jours sont des ans, et les ans des siecles. Il n'y a pas encore un jour que vous avez eté séparé de votre corps, qui n'est pas enseveli, et qui attend qu'on lui rende les derniers devoirs, par les funérailles accoutumées. Du reste si vous avez du regret au parti que vous avez pris, Dieu vous permet de reprendre votre dépouille mortelle, de revenir à la vie, et de supporter pendant un

an les dégoûts de la maladie aux quels vous étiez assujéti. Ah! très-volontiers, répondit-il avec transport; pour sortir d'ici, je consens d'être condamné à souffrir une maladie encore plus douloureuse, non pas un an, mais un grand nombre d'années. *Annuo, non ut per unum annum tantùm, sed per plurimos langore etiam detinear acriori.*

Cette ame d'abord mal avisée, et ensuite mieux instruite par une cruelle expérience, fut en conséquence réunie à son corps, qui se leva de la biere plein de vie, au grand étonnement de tous ceux en furent témoins. Tous ses confreres furent vivement frappés de la peinture effrayante qu'il leur fit des peines de l'autre vie. Un grand nombre se mirent à faire une sévere pénitence de leurs manquemens les plus légers, pour se soustraire aux cruels tourmens du Purgatoire. Quant à lui, il supporta avec une patience inaltérable les longueurs de sa pénible maladie; et au temps désigné, il alla prendre possession du bonheur qui lui avoit été annoncé, sans passer par les flammes du Purgatoire. Je rappelle à ce propos deux pensées de S. Augustin, analogues à celles que nous avons déja vues, et qui en sont la confirmation. 1.° La peine d'un jour dans le Purgatoire, est si grande, qu'on peut la comparer à la peine de mille ans dans cette vie. *Dies una pœnæ in Purgatorio, adeo acerba est, ut æquiparetur pœnæ mille annorum hujus*

vitæ. Apud Corn. in ep. 2. S. Pet. c. 3. Je ne sais si l'on conçoit bien toute la force de ces expressions. Elles reviennent à dire que les peines du Purgatoire sont 365 mille fois aussi rigoureuses que les peines de cette vie. Si l'on y fait une attention sérieuse, elles sont capables de saisir d'effroi. 2.° Le feu du Purgatoire sera plus cruel, que tout ce que l'homme peut souffrir dans cette vie. *Gravior erit ille ignis, quàm quidquid potest pati homo in hac vitâ. In Ps. 75.*

S. Antoninus 4. p. tit. 14. c. 10. s. 4.

XXXI. EXEMPLE.

Benefac justo, et invenies retributionem magnam. Eccli. 12. 2.

Celui qui assiste les morts, s'assiste lui-même.

Je ne m'arrêterai pas à montrer que celui qui procure des suffrages aux morts, acquiert de grands mérites. Il peuple le Ciel de nouveaux habitans, à l'arrivée des quels, toute la Cour céleste tressaille de joie, et qui conservent une vive reconnoissance pour leur libérateur. Ils deviennent ses protecteurs. Leurs Anges tutelaires partagent les mêmes sentimens. Ils concourent tous à faire descendre

sur lui les plus abondantes bénédictions. La Mere de Dieu le prend sous sa protection d'une maniere spéciale. Jésus-Christ même regarde la délivrance des ames souffrantes, du même œil, que si on l'avoit délivré lui-même ; et quel trésor de graces ne départira-t-il pas à celui qui la procure ?

Une Vierge nommée Gertrude, différente de celle qui a été mise sur les autels, au rapport de Denis le Chartreux, faisoit aux ames du Purgatoire une donation de toutes les satisfactions qui étoient le fruit de ses bonnes œuvres, de ses prieres, de ses mortifications. Le Seigneur la combloit de faveurs, et lui révéloit la distribution qu'il en avoit faite, conformément à ses intentions. La sainte fille étoit ainsi animée à ajouter de nouvelles œuvres pour la même fin, des prieres, des jeûnes, des veilles, des mortifications. Quelques unes de ces ames délivrées se montroient à elle, la remercioient, et lui promettoient de la protéger du haut du Ciel. Chargée enfin d'années, et encore plus de mérites, elle vit s'approcher la fin de sa carriere mortelle. Le malin esprit, enragé de voir qu'elle avoit délivré un grand nombre d'ames, des peines cruelles où elles étoient condamnées, et dont Dieu permettoit qu'il fût le spectateur et même l'odieux instrument, chercha à la troubler, et à lui inspirer des pensées de découragement. Il lui représenta vivement qu'elle iroit bientôt être en proie aux horribles tour-

mens dont elle avoit délivré tant d'autres ; que s'étant imprudemment dépouillée de tout le fruit de ses œuvres satisfactoires, elle alloit éprouver toute la rigueur de la Justice Divine. Elle commença à se dire à elle-même : Hélas ! combien je suis à plaindre ; je dois bientôt mourir, et je dois rendre un compte sévere de toute ma vie. Il ne me reste aucune ressource pour calmer la colere de Dieu, et satisfaire pour mes propres manquemens, puisque j'ai appliqué tout le mérite de mes bonnes œuvres au soulagement des morts. A quels terribles tourmens ne dois-je pas m'attendre ? et combien de temps je devrai les endurer ?

Le Sauveur ne souffrit pas que sa fidelle servante fût long-temps dans cette mortelle angoisse. Il se montra à elle, et lui dit : Qu'est-ce donc qui vous afflige si fort, Gertrude ? Je suis affligée, répondit-elle, parce que je me vois près de la mort, et que je n'ai pas des fonds, pour m'acquitter auprès de la Justice Divine, m'étant entiérement dépouillée de ceux que j'ai donnés pour le soulagement des morts. Le Seigneur jettant sur elle des regards amoureux, la consola en lui disant : Ma fille Gertrude, la charité dont avez usé envers les morts, m'est si agréable, que je vous fais grace de toutes les peines dont vous seriez redevable à ma Justice, pour achever de vous purifier. De plus, j'ai promis le centuple à ceux qui feroient quelque

sacrifice ou quelque bonne œuvre pour ma gloire ; fidelle à ma promesse, je vais mettre le comble au bonheur que je vous destinois. Les ames que vous avez délivrées, viendront toutes à votre rencontre, lors de votre passage du temps à l'éternité ; et vous conduiront en triomphe dans le Ciel, au milieu des expressions les plus vives de leur reconnoissance.

Dion. Carthus. de Noviss. apud P. Martinum de Roa de Statu animar. c. 20.

XXXII. EXEMPLE.

Lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo.
Apoc. 1. 5.

Prix du Sacrifice de la Messe pour le soulagement des Morts.

Nous avons déja vu ailleurs, que parmi les différens suffrages propres à secourir les ames du Purgatoire, il n'en est aucun qui puisse être comparé à la vertu du S. Sacrifice. Outre les décisions des Conciles, nous en avons des exemples frappans et authentiques. Deux Religieux de S. Dominique, étudioient en même temps les hautes sciences à l'Université de Cologne. Ils étoient encore plus unis par leur éminente vertu, que par

l'uniformité de leur état et de leurs études. L'un d'eux étoit le B. Henri Suson. Après avoir vécu quelque temps dans une grande intimité, ils furent obligés de se séparer, pour se rendre chacun dans le monastere qui lui étoit assigné: Avant de se dire le dernier adieu, ils convinrent que, si l'un d'eux venoit à mourir, celui qui survivroit seroit obligé de dire pendant un an, deux Messes chaque semaine, pour le repos de l'ame de son ami. Après ce pieux contrat, ils s'embrasserent et partirent, pour ne plus se revoir dans cette vie. Au bout de quelques années, qu'ils passerent dans la pratique des vertus religieuses, le confrere d'Henri mourut; Henri fut très-sensible à cette perte. Il s'empressa de procurer des suffrages à son ami, par des prieres, des pénitences et autres bonnes œuvres: mais après un temps aussi considérable, il avoit perdu de vue les Messes qu'il avoit promis de célébrer.

Pendant que Suson étoit occupé à prier dans une chapelle privée, le défunt se montra à lui plongé dans la tristesse, et lui adressa d'un ton plaintif, ce reproche: Est-ce ainsi que vous tenez la promesse solemnelle que vous m'avez faite de dire des Messes pour moi? Devois-je m'attendre à un pareil oubli, de l'amitié que vous m'aviez jurée tant de fois? Le B. Suson chercha à s'excuser, en l'assurant qu'il l'avoit eu sans cesse présent, en priant pour lui, et le recommandant à Dieu

avec toute la ferveur dont il étoit capable. *Du sang, du sang*, s'écria le défunt; le sang de Jesus-Christ a une toute autre vertu que les œuvres ordinaires, pour modérer et terminer les tourmens que j'endure. *Des Messes, des Messes*, selon la promesse que vous m'avez faite. Les Messes se diront, répondit Suson, et en plus grand nombre que celles que j'ai promises. Elles furent en effet célébrées sans le moindre délai. Peu de jours après Suson eut la consolation de revoir son ami, tout rayonnant, environné de gloire, qui après avoir rendu graces à son bienfaiteur, s'éleva triomphant dans le Ciel.

Ferdinand. de Castil. p. 2. l. 2. c. 18. Hist. S. Dominici.

XXXIII. EXEMPLE.

Elegerunt magis mori, quam infringere legem Dei. Machab. 1. 65.

Les peines du Purgatoires sont préférables au danger de se perdre dans cette vie.

Le prodige frappant dont nous allons faire le récit, eut pour témoins tous les habitans d'une grande ville. Les Historiens se sont empressés à l'envi d'en décrire les détails, et

d'en assurer l'authenticité. S. Stanislas Evêque de Cracovie avoit acheté pour son Eglise une possession d'un citoyen appellé Pierre. Il lui en avoit payé exactement la valeur, mais il n'avoit pas eu la précaution d'assurer le contrat par une écriture légale, se reposant sur la probité de ceux qui avoient servi de témoins. Il y avoit trois ans que Pierre étoit mort, lorsque ses neveux sachant que le Roi Boleslas étoit fort irrité contre Stanislas, voulurent se prévaloir de l'occasion de quéreller la vente, et se remettre en possession de la terre aliénée. Ils citerent le Saint en justice, et prétendirent qu'il s'en étoit emparé injustement. Le Roi admit la cause dans la vue d'inquiéter Stanislas, qui n'ayant pas d'écriture en regle, n'avoit aucun moyen de défense, les témoins craignant de déposer en sa faveur, de peur d'encourir la disgrace du Roi. Stanislas fut condamné en conséquence à faire la restitution de la possession. Les ressources des Saints sont supérieures à toutes les malices des hommes. Eclairé d'une lumiere surnaturelle, il déclara que puisqu'il ne pouvoit plus rien attendre de la justice des vivans, il auroit recours au témoignage des morts. Le Roi et sa Cour accueillirent un défi aussi extraordinaire avec un mépris accompagné des railleries les plus insultantes.

Le saint Evêque passa trois jours avec son Clergé dans un jeûne rigoureux. Le troisieme jour, après avoir célébré une Messe so-

lemnelle, revêtu des habits pontificaux, il se rendit à la tête de son Chapitre, au cimetiere où Pierre avoit été enseveli. Il ordonna qu'on ôtât la terre, et qu'on découvrît le cadavre. Alors il fit une courte priere avec cette vive foi qui opere les plus grands prodiges; il toucha ensuite les ossemens de son bâton pastoral, et ordonna au mort au nom du Pere, du Fils et du Saint Esprit, de rentrer dans son corps, et de revenir à la vie. Pierre à l'instant sort de son tombeau. Le Prélat lui intima de le suivre, et de venir rendre témoignage à la vérité. Ils s'avancent au milieu d'une foule immense, et vont se présenter au Roi. Le Prince étoit alors sur son trône, entouré des Grands de sa Cour, et des Magistrats de son Tribunal. Que l'on juge de son étonnement, lorsqu'on lui annonça que Stanislas venoit processionnellement à la tête de son Clergé, conduisant avec lui le mort ressuscité. Le saint Evêque ayant été introduit, parla en ces termes: Votre Majesté a refusé de croire au témoignage des vivans, je viens vous produire celui des morts que vous ne pourrez recuser. Voici celui de qui j'ai acheté pour mon Eglise, la possession qu'on me dispute. Vous pouvez l'interroger, et savoir de lui si je lui en ai payé la valeur. Alors Pierre prit la parole, et dit d'une voix claire et distincte: J'atteste d'avoir reçu la somme complete du prix de la terre que j'ai vendue au saint Prélat, par un con-

trat juste et légitime ; que mes trois neveux, Pierre, Jacques et Stanislas, devenus mes héritiers, n'y ont plus aucun droit ; puis se tournant vers eux, il les menaça d'une mort prompte et malheureuse, s'ils ne se désistoient de leur injuste prétention. Il n'est pas aisé d'exprimer la profonde impression qu'un événement aussi prodigieux fit sur toute l'assemblée. Ni les héritiers, ni les juges, ni le Roi n'eurent pas la moindre pensée de rien repliquer à une attestation aussi décisive ; et Stanislas demeura paisible possesseur de la terre qu'il avoit achetée.

La cause ainsi terminée, avant de reconduire Pierre à son tombeau, il lui demanda s'il souhaitoit de vivre encore quelque temps, qu'en ce cas il espéroit de lui obtenir cette grace par ses prieres. La réponse du mort ressuscité renferme une grande vérité, qu'on ne devroit jamais perdre de vue ; elle est relative à notre texte. J'aime mieux, dit-il, mourir de nouveau, que d'être exposé aux miseres et aux dangers de cette vie. Il déclara qu'il étoit encore dans le Purgatoire, mais qu'il n'étoit pas éloigné du terme de sa délivrance ; qu'il préféroit d'être assuré de son salut, même en souffrant les peines les plus cruelles, plutôt que de courir le risque de se perdre pour toujours. Il ajouta qu'il le supplioit avec les plus vives instances, d'obtenir par ses prieres, que la Divine Clémence abrégeât la durée de ses tourmens. Stanislas,

accompagné du Clergé et d'un peuple immense, le reconduisit au lieu de sa sépulture, où il lui fit la recommandation de l'ame, et les funérailles selon le rit de l'Eglise Pierre après avoir imploré le secours des prieres des assistans, rentra dans le sépulchre, et rendit de nouveau son ame à Dieu.

Laur. Surius et Godefr. Henschen. In Actis Sanctorum 7. mai, in Vitâ S. Stanislai. *

XXXIV. EXEMPLE.

Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. Psalm. 142. 2.

Il n'est point de Juste, à l'abri de la Justice Divine.

Le S. Concile de Trente, déclare que les ames les plus parfaites pechent quelquefois,

* *Le tombeau du S. Martyr Stanislas, est dans la Cathédrale. J'ai visité l'Eglise qui lui est dédiée, à une portée de fusil de la ville. On y voit près du Sanctuaire, une pierre enchassée dans le mur, avec une inscription qui dit qu'elle a été teinte de son sang; elle finit par le vers suivant:*

Despicit e Cœlo num venerere locum.

conformément à ce que nous lisons dans l'Evangile. Elles sont par là-même exposées à éprouver les rigueurs de la Justice Divine. Il est vrai que les Justes ne font communément que des fautes légeres : mais enfin ils se ressentent quelquefois de la foiblesse du cœur humain, et de son penchant au mal, depuis la chûte du premier homme. Celui qui a les yeux constamment fixés vers le Ciel, ne doit pas oublier qu'il a les pieds appuyés sur la terre. L'exemple que nous allons rapporter, est propre à rendre sensibles et palpables ces vérités. Il mourut à Paris dans le Couvent des Freres Mineurs, un Religieux d'une haute perfection. On l'appelloit l'*Angélique*, à cause de la grande idée qu'on avoit de sa vertu. C'étoit en effet un ange dans une chair mortelle. Il avoit été collegue d'un Professeur de Théologie, savant Docteur dans les sciences divines. Celui-ci qui n'ignoroit pas que sa Regle l'obligeoit à célébrer trois Messes pour le défunt, négligea de s'acquitter de ce devoir, dans la persuasion où il étoit, qu'une ame aussi pure et aussi sainte n'étoit pas dans le cas d'avoir besoin de suffrages. Au bout de quelques jours, comme il se promenoit un matin dans les allées du jardin, absorbé dans de profondes spéculations, relatives à sa profession, il vit paroître devant lui le Religieux décédé, qui lui dit d'un ton plaintif : Ah! je vous en conjure, mon ancien confrere, ayez compassion de moi ; que l'état de souf-

france où je me trouve, excite votre pitié. Le Docteur fut étrangement étonné de cette apparition, et de cette demande. Dans sa surprise, il repliqua : Quel besoin pouvez-vous avoir de prieres, ame sainte ? Je suis détenu dans les peines du Purgatoire, répondit le défunt, par le défaut des trois Messes, que vous deviez dire pour moi. Du moment que vous aurez rempli votre obligation, je serai mis en liberté, et irai prendre possession de la Céleste Jérusalem. Le Docteur reprit ; assurément, je n'aurois pas manqué d'offrir le S. Sacrifice pour vous, si j'avois eu le moindre soupçon de ce que j'apprends en ce moment. J'ai toujours pensé qu'une vie aussi pure, aussi sainte que la vôtre, ne pouvoit être redevable à la Justice Divine, d'aucune expiation. Car enfin vous ne vous êtes pas contenté de vous soumettre aux rigueurs de notre Institut dans la pauvreté et la rudesse des vêtemens, dans les jeûnes de la Regle, dans toutes les observances religieuses ; vous avez ajouté à ce qui vous étoit prescrit, un grand nombre d'œuvres de surerrogation, de nouveaux jeûnes, de nouvelles veilles, et différens genres de mortification. Et comment pouvois-je me persuader qu'une vie aussi pénitente ne fût pas suffisante pour satisfaire à la Justice Divine ? *Hélas* ! s'écria l'ame du défunt, *personne ne croit, personne ne croit avec quelle rigueur Dieu juge, avec quelle sévérité il punit*. Personne ne conçoit com-

bien ses jugemens sont menus et pénétrans, avec quelle précision, il mesure, il pese chaque pensée, chaque parole, chaque action. On conçoit aussi peu la grandeur des peines qu'il inflige au moindre défaut, au manquement le plus léger. Si vous, avec toute votre doctrine, étiez parvenu à vous former une juste idée de la grandeur et de la sainteté de Dieu, de la misere et de la foiblesse de l'homme, vous ne vous seriez pas aisément imaginé que je n'eusse aucun besoin de vos suffrages. Cette instruction fit sur le Docteur une tout autre impression, que celles qu'il avoit puisées dans ses livres. Il n'eut rien de plus pressé que de s'acquitter envers le mort. Il se hâta de célébrer trois jours consécutifs pour lui, avec une ferveur extraordinaire. Après la troisieme Messe, il lui fut révélé que l'ame de son confrere, dégagée des flammes du Purgatoire, s'étoit envolée dans le Ciel. Il sut de son côté mettre à profit cette vision merveilleuse, en s'appliquant bien plus à purifier et perfectionner son cœur, qu'à orner son esprit de connoissances quelquefois assez stériles. *Plus studebat in perficiendo opera sua, quàm in speculando Divina Mysteria.*

F. Marcus ab Ulysipone in Chron. Min. par. 2. lib. 4. cap. 7.

XXXV. EXEMPLE.

Non exies inde, donec reddas novissimum quadrantem. Matth. 5. 26.

On ne sort du Purgatoire, qu'après avoir expié les péchés les plus légers.

Il est infiniment intéressant pour nous, de savoir quels sont les péchés légers dont on doit être purifié par les flammes du Purgatoire. Les deux exemples suivans sont propres à nous éclairer sur un point qui est communément pour nous l'occasion d'une grande illusion. S. Severin, Archevêque de Cologne, s'étoit élevé à une si haute sainteté, que Dieu le favorisoit du don des miracles les plus éclatans, dont Surius a formé la collection, dans la Vie de ce Vénérable Prélat. L'événement que je vais rapporter doit faire trembler ceux qui sont obligés par état, à réciter l'Office divin. Un Chanoine de la Cathédrale de Cologne, en traversant un bras du Rhin, vit sortir des eaux l'Evêque S. Severin, qui étoit décédé; le Prélat l'arrêta, en saisissant la bride de son cheval. Le Chanoine fut étrangement étonné de voir plongé dans cette riviere, un personnage d'une si éminente vertu, dans la persuasion où il étoit, qu'il avoit été admis au sein de la gloire et du bonheur. Comment,

lui dit-il, peut-il se faire que je vous voie dans cet état de souffrance? A quoi le Prélat répondit: si vous souhaitez connoître la nature des tourmens que j'endure, donnez moi votre main, et vous en ferez un léger essai. Il lui prit en même temps la droite, et la plongea à peine dans l'eau; elle n'y fut que quelques momens, et cependant elle en ressentit tellement l'ardeur, que les chairs brûlées se détacherent de toutes parts, et que les os resterent à peine attachés, par les cartilages. Le Chanoine toujours plus frappé, s'écria: ô Pere Saint, comment, vous qui étiez l'objet de la vénération de toutes vos ouailles, comment pouvez-vous être condamné à une telle peine? Je ne suis dans cet état de souffrance, répondit le Prélat, que pour avoir mal récité les Heures Canoniales. Etant du nombre des conseillers de l'Empéreur, je me laissai engager dans tant d'affaires superflues, que je n'ai pas eu la liberté de dire l'Office Divin, aux heures qui lui sont assignées; tantôt je le disois tout entier le matin, tantôt je le renvoyois jusqu'au soir. De plus je le récitois avec un esprit dissipé, mes pensées se portant à des objets étrangers. J'expie maintenant ces manquemens, par cette ardeur intolérable dont vous venez de faire un léger essai. Mais prions ensemble et humblement la Divine Clémence, qu'elle veuille bien rétablir votre main dans son premiere état. Leur priere fut prompte-

ment exaucée. Maintenant, ajouta l'Evêque, que vous êtes délivré de votre peine, travaillez à me délivrer des miennes, qui sont sans nombre et sans mesure. Suppliez les Ecclésiastiques de notre Eglise, et les autres personnes pieuses, de prier, de dire et faire dire des Messes, de distribuer des aumônes pour moi. Avec ces secours, je verrai abréger mes souffrances; et j'irai me joindre aux habitans du Ciel, qui sont dans l'attente de mon arrivée. Le B. Cardinal Pierre Damien fait au sujet de cet événement, une réflexion qui mérite d'être placée ici: A quoi doivent s'attendre, dit-il, les Ecclésiastiques, qui pour les raisons les plus frivoles, négligent les Heures Canoniales, puisqu'un si grand Saint à tant souffert, *quòd Horarum Canonicarum pensum, aulæ curis distractus indevotè percurrerat.*

Le trait suivant est propre à désabuser bien des personnes, qui regardent comme assez innocent, ce qui aux yeux de Dieu est éloigné de l'être. Durand, d'abord Abbé d'un Monastere, ensuite Evêque de Tolose, étoit sujet à un défaut de langue, quoiqu'il fût d'ailleurs orné de plusieurs belles vertus. Lorsqu'il étoit encore simple moine, il avoit coutume d'égayer la conservation au delà des limites prescrites à un homme de son état, se permettant des bouffonneries, des plaisanteries qui excitoient des éclats de rire. Hugon, qui étoit alors son Abbé, lui fit plusieurs

fois des remontrances, pour le corriger d'un vice si messéant dans la bouche d'un Religieux, Prêtre, dont les levres sont teintes tous les jours du sang adorable de Jesus-Chsist. Il alla jusqu'à lui prédire que, s'il ne se corrigeoit de cette mauvaise habitude, il en feroit une sévere pénitence dans le Purgatoire. Durand ne profita guere des réprimandes de son supérieur; car il porta du Monastere à l'Episcopat l'usage des propos burlesques, encore plus indécens dans sa nouvelle dignité.

Après la mort de Durand, on vit se vérifier la prédiction de son ancien Abbé. Il apparut au Moine Seguin son ami, la bouche hideusement tordue, les levres défigurées par des ulceres, des chancres, la langue rôtie et remplie de pustules. D'une voix rauque et gémissante, il pria son ami de supplier son ancien Abbé, de le secourir en lui procurant des suffrages. Hugon qui avoit un grand fond de piété, et la sensibilité d'un tendre pere, fut touché de compassion à ce récit. Il étoit alors à la tête du Monastere. Il ordonna à tous les Religieux un silence non interrompu d'une semaine, jugeant que c'étoit le remede le plus à propos, pour expier l'intempérance de langue de Durand. Mais un d'eux ne sut pas assez s'observer, il lui échappa quelques propos qui n'étoient guere nécessaires. Le défunt reparut, et se plaignit amérement de cette violation. L'Abbé en conséquence fit recommencer une seconde semaine de silence,

qui fut accompagnée de beaucoup de prieres. Quand elle fut terminée, l'Evêque se montra à Hugon, vêtu pontificalement, la bouche saine, avec un air serein et riant. Il rendit des actions de graces très-affectueuses à tout le Monastere, et s'éleva au sejour des Saints. On voit combien déplaisent à Dieu, dans les personnes qui lui sont spécialement consacrées, les propos burlesques, les bouffonneries; et S. Bernard étoit bien fondé à s'exprimer sur ce sujet avec la plus grande énergie. Voici ses paroles: *Inter sæculares nugæ sunt nugæ, inter Sacerdotes blasphemiæ. Consecrasti os tuum Evangelio, talibus jam aperire illicitum, assuescere sacrilegium est. Lib. 2. de Consid. prope fin.*

B. Petr. Damianus, epist. 14. ad Desid. Abb. 5. 7.

Vincentius Bellovac. in Specul. Hist. l. 26. c. 5.

P. Alexander Segala in Triumph. animarum p. 2. c. 17. exemp. 2.

XXXVI. EXEMPLE.

Quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificat. Eccl. 39. 17.

La dévotion du Rosaire, a une vertu spéciale pour soulager les morts.

Je n'aurois pas la confiance de rapporter le fait suivant, tant il est extraordinaire, s'il n'étoit tiré d'un écrivain de la plus grande autorité. Il suffit de le nommer; c'est le P. Eusebe Nieremberg. On sait qu'il s'éleva à la plus haute sainteté; ses œuvres spirituelles ne sont pas moins connues et estimées.

Une noble demoiselle du Royaume d'Aragon, touchée des sermons de S. Dominique, s'étoit fait recevoir dans la Confrairie du Rosaire: mais elle étoit toute adonnée aux vanités du monde, et oublioit souvent de réciter les prieres prescrites dans cette société; elle passoit plus volontiers le temps à se regarder dans un miroir, qu'à pratiquer des œuvres de piété. Les rares agrémens de sa personne engagerent plusieurs jeunes gens à lui faire la cour, et à rechercher son alliance. Cette rivalité flattoit singuliérement sa vanité; elle se complaisoit follement à recevoir les hommages qu'on s'empressoit de lui rendre. Deux prétendans d'une naissance distinguée, furent tellement transportés de leur

passion, qu'ils se firent un défi. Ayant mis leurs lances en arrêt, ils s'avancerent l'un contre l'autre, en présence de celle qui étoit le sujet de leur querelle. Dans la fureur qui les mettoit hors d'eux-mêmes, ils songerent moins à parer qu'à porter les coups; ils se blesserent mortellement à la fois tous les deux, et expirerent bientôt après. Leurs parens, sachant que la demoiselle avoit été la cause ou tout au moins l'occasion de ce funeste accident, prirent leur temps pour en tirer une vengeance éclatante. Se voyant entourée d'assassins, résolus à lui ôter la vie, elle demanda à grands cris qu'on lui donnât le temps de se confesser: mais la fureur n'écouta pas plus la voix de la Religion que celle de l'humanité. La demoiselle fut poignardée; on lui coupa la tête, qu'on jetta avec le corps dans un puits profond. On crut par la dérober aux hommes la connoissance de cet attentat. Mais l'œil de Dieu voit dans les ténebres les plus épaisses.

La Bienheureuse Vierge, Mere de Miséricorde, qui vouloit récompenser la dévotion au Rosaire, quoique très-imparfaite de cette infortunée, révéla cet événement tragique à S. Dominique, qui se trouvoit alors dans une autre ville. Le serviteur de Dieu en fut touché d'une vive compassion: mais come il étoit engagé dans des affaires importantes qui regardoient l'etablissement de son Ordre, il ne put se rendre dans l'endroit du délit qu'au

bout de quelques jours. Lorsqu'il fut arrivé, il s'approcha de la margelle du puits, et appella à diverses reprises la triste victime dont les restes y avoient été jettés. Sa voix opéra un prodige frappant. On vit la tête remonter et sortir, remplie de vie; le corps suivit bientôt après, et s'y réunit. La défunte ressuscitée demanda aussi-tôt à se confesser; et le Saint lui administra les Sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie. Elle témoigna ensuite à S. Dominique sa vive reconnoissance, de ce qu'il l'avoit admise à la Confrairie du S. Rosaire, reconnoissant qu'elle lui étoit redevable des graces inestimables qu'elle avoit reçues de la Reine du Ciel. Elle survécut encore deux jours, pendant les quels elle récita quelques rosaires, qui lui avoient été donnés pour pénitence dans la confession; elle exhorta et consola aussi un grand nombre des Confreres, qui étoient accourus pour la voir.

Interrogée par S. Dominique sur tout ce qui lui étoit arrivé, elle répondit trois choses mémorables. La premiere, que par les mérites de la Confrairie du Rosaire, elle avoit obtenu au moment de la mort, la grace d'une contrition parfaite, sans la quelle elle auroit été damnée. La seconde c'est qu'au moment où elle fut décapitée, elle fut assaillie par des démons d'une figure affreuse, qui menaçoient de l'emporter avec eux, si elle n'avoit été puissamment défendue et délivrée par la Mere de Dieu. La troisieme, qu'elle avoit été con-

damnée à deux cens ans de Purgatoire, pour la mort des deux jeunes gens, et de plus à cinq cens ans, pour les ornemens vains et immodestes, pour les pompes scandaleuses, qui avoient été une occasion de péché pour un grand nombre. Elle ajouta qu'elle espéroit de recevoir par le moyen des Confreres du Rosaire, un si grand nombre de suffrages, qu'elle seroit bientôt délivrée. Elle ferma ensuite de nouveau les yeux à la lumiere, et rendit paisiblement son ame à Dieu, dans les sentimens d'une tendre et vive piété. On lui fit des obseques solemnelles. Saint Dominique et les confreres du Rosaire multiplierent tellement les prieres, les pénitences, les aumônes, qu'au bout de quinze jours, la défunte se fit voir à S. Dominique, environnée de lumiere, et plus brillante que l'étoile du matin. Elle le pria de remercier cordialement ses bienfaiteurs, par les suffrages des quels, elle avoit été si promptement délivrée. Elle ajouta qu'elle venoit au nom des ames du Purgatoire, le prier de prêcher et de répandre la dévotion du Rosaire, dont elles recevoient de si grands soulagemens. Elle finit par dire que cette dévotion étoit très-agréable aux Anges, et que la Reine des Anges se déclaroit la Mere tendre et affectueuse de ceux qui la pratiquoient.

P. Euseb. Nieremberg. Troph. Marian. l. 4. c. 29.

XXXVII. EXEMPLE.

Repulsi sunt inimici ejus præ timore.
Mach. lib. 1. cap. 3. 6.

Les ames du Purgatoire frappent de terreur, et mettent en fuite les ennemis d'un de leurs bienfaiteurs.

Un noble, valeureux et pieux militaire mérita d'avoir les morts pour protecteurs, contre la poursuite de ses ennemis. Parmi ses autres bonnes œuvres, toutes les fois qu'il passoit dans un cimetiere, il ne manquoit jamais de s'arrêter quelque temps, pour réciter des prieres en faveur de ceux qui y avoient été ensevelis. Un jour qu'il se promenoit pour un honnête délassement, et sans armes, il fut observé par des ennemis jaloux de sa vertu et de ses succès, qui avoient résolu d'attenter à sa vie. Il reconnut qu'ils se disposoient à consommer leur crime. Voyant qu'il alloit être atteint, il précipita ses pas, et n'eut que le temps d'escalader les murs d'un cimetiere, où il ne devoit naturellement se trouver guere en sûreté. Il s'attendoit à y voir bientôt arriver ses assassins. Le danger éminent où il se voyoit, le portoit à fuir plus loin : cependant il ne pouvoit se résoudre à manquer à sa pratique ordinaire de prier pour les morts. Dans cet état de perplexité, il se

dit à lui-même, rempli d'une vive foi : Dieu qui est le maître de la vie et de la mort, saura bien me préserver, si tel est son bon plaisir. Il sera touché de ma ferme confiance et de mon empressement à soulager les ames souffrantes. Dans ce contraste de sa crainte naturelle, et de sa tendre piété, il se décida bientôt à s'arrêter, et à faire ses prieres ordinaires. Les agresseurs arrivés, s'avancerent l'épée à la main. Ils furent fort étonnés de le voir immobile comme une statue. Ils crurent un moment que la frayeur lui avoit ôté l'usage de ses membres. Mais leur surprise fut tout autre lorsqu'il le virent tout à coup entouré d'une multitude de formidables guerriers, disposés à le défendre. La fureur dont ils étoient animés, fit bientôt place à la terreur. Ils comprirent qu'il n'étoit pas sûr pour eux de combattre contre le Ciel ; ils prirent précipitamment la fuite ; et se presserent de s'éloigner d'un endroit où ils pouvoient éprouver une vengeance plus redoutable que celle qu'ils vouloient exercer contre leur ennemi.

Notre pieux militaire, qui n'avoit point vu le secours qui lui étoit venu d'en haut, dut attribuer sa délivrance à quelque disposition secrete de la Divine Providence. Des amis communs n'eurent pas beaucoup à faire pour calmer ces ames vindicatives. Elles y étoient très-disposées par le prodige dont elles avoient été témoins. Après la réconciliation, on en

vint à des éclaircissemens. Les agresseurs furens curieux de savoir qui étoient ces guerriers qui avoient accouru pour la défense du militaire. On ne tarda pas a reconnoitre que cette troupe céleste, étoient des ames du Purgatoire qui étoient venues secourir un de leurs plus signalés bienfaiteurs. Le bruit de cet événement merveilleux s'étant répandu, fit naître dans plusieurs, le désir de travailler au soulagement des ames souffiantes, qui dans l'occasion prennent hautement la défense de ceux qui s'intéressent à adoucir leurs peines. C'est la pensée par où conclut l'Historien. *Excitavit in pluribus piissimum affectum opitulandi animabus Defunctorum, quæ vicissim subveniunt suffragatoribus in tempore opportuno.*

Alexius Segala p. 3. in Triumph. animar. c. 22. Exemp. 4. in Hist. Viror. Cister.

XXXVIII. EXEMPLE.

Charitas patiens est, benigna est; omnia suffert, omnia sustinet. I. Cor. 13.

La charité est patiente et benigne; elle souffre tout, elle supporte tout.

La vraie charité est toute ingénieuse à trouver divers moyens de pourvoir aux besoins

des vivans, et spécialement aux souffrances des morts. Nous en trouvons un grand modele dans la servante de Dieu, Sœur Marie Villanis, de l'Ordre de S. Dominique. Elle s'étudioit continuellement à multiplier les manieres de secourir les ames du Purgatoire. Une veille de l'Epiphanie, comme elle étoit appliquée plus qu'à l'ordinaire, à prier pour leur soulagement, elle offrit à Dieu dans cette vue, les cruels tourmens de la Passion du Sauveur, en parcourant tous les détails, s'arrêtant en particulier sur tous les instrumens de ses ignominies et de ses douleurs. La nuit suivante, le Seigneur se complut à lui accorder une faveur des plus signalées. Ayant été ravie en extase, elle vit une longue procession de personnes vêtues de robes blanches et précieuses, dont chacune tenoit en main quelqu'un des instrumens de la Passion; celle-ci les cordes et les fouëts; celle-là la colonne; d'autres, la couronne d'épines, les clous, la lance, la croix .... Elles étoient toutes précédées d'une vierge qui portoit une palme. Etant arrivées devant un magnifique autel, chacune déposoit l'instrument qu'elle avoit, et en faisoit l'offrande. Elle recevoit à la place des mains d'une grande Dame, une couronne d'or, et finissoit par témoigner sa vive reconnoissance à la vierge qui l'avoit accompagnée. Il fut ensuite révélé a la Sœur Marie, que ces personnes célestes étoient les ames du Purgatoire, qu'elle

avoit délivrées le jour précédent par la ferveur de ses prieres ; que les instrumens qu'elles portoient, signifioient qu'elles avoient été délivrées par les mérites de la Passion du Divin Rédempteur ; qu'elle-même étoit représentée par les vierges qui précédoient, et qui portoient des palmes.

Dans une autre extase, elle fut introduite dans le Purgatoire, où parmi la multitude des ames souffrantes, elle en observa une, dont les tourmens surpassoient ceux de toutes les autres. Elle étoit toute en feu, et comme noyée dans un torrent de flammes dévorantes. Touchée d'une vive compassion, la servante de Dieu lui demanda pourquoi elle étoit si cruellement tourmentée, et si elle n'éprouvoit jamais aucun soulagement. Elle répondit : je suis plongée depuis long-temps dans cet abyme de douleurs, pour mes vanités et l'immodestie de mon luxe. Le Juste Juge a permis que mes amis, mes parens, mes enfans m'aient oubliée, sans jamais me procurer le moindre suffrage. Pendant que je vivois, j'étois toute adonnée à la parure, à de vains habillemens, à la pompe, à flatter mon corps, et à ne tenir aucun compte de mon ame, sans jamais penser à Dieu, ni trouver un moment pour prier. Autant que j'étois indifférente sur le soin de mon salut, autant j'étois empressée à augmenter mes richesses, pour les laisser à des héritiers, qui me paient maintenant de la plus noire ingratitude.

Ce discours fit sur la sœur Marie l'impression la plus profonde. Dans la vue d'être encore plus vivement frappée des horreurs qu'elle avoit sous les yeux, elle la pria de lui faire faire un essai de la rigueur du feu qui la tourmentoit. Alors l'ame s'approcha d'elle, et la toucha légérement au front, avec le bout du doigt. Elle en ressentit une douleur excesive qui mit fin à son extase. Revenue à elle-même, et ayant repris l'usage de ses sens, elle se trouva avoir sur le front, là où elle avoit été touchée, une petite vescie, tirant sur le rouge, qu'elle conserva deux mois, avec des douleurs inexprimables. Elle joignit cette nouvelle peine aux autres pénitences qu'elle pratiquoit pour la délivrance de cette ame abandonnée des siens. Elle eut enfin au bout de deux mois, la consolation de la voir au terme de ses peines, et prendre son vol vers le Ciel. Dans le même moment, la vescie disparut du front, et les douleurs qu'elle causoit, cesserent entiérement; ce qui fut pour les Religieuses du Monastere, une preuve non équivoqué de la réalité de l'apparition.

F. Dominicus Maria Marchesius, in Vitâ Mariæ Villani. L. 2, c. 5,

XXXIX. EXEMPLE.

Esto misericors, præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis.
Tob. 49. 10.

Les ames du Purgatoire secourent au besoin ceux qui les soulagent dans leurs peines.

Plusieurs écrivains ont célébré le secours merveilleux que les ames des morts, donnerent à Christophe Sandoval, depuis Archevêque de Seville. Dès la plus tendre enfance, il commença à distribuer aux pauvres, pour le soulagement de ces ames souffrantes, une partie de ces petites sommes qu'on lui donnoit pour ses menus plaisirs. Cette tendre dévotion alla toujours croissant avec les ans. Dans un âge plus mûr, il donnoit tout ce dont il pouvoit disposer pour le repos des morts. Sa générosité alla jnsqu'à le réduire à une sorte d'indigence. Les ames du Purgatoire n'y furent pas insensibles comme on va voir par le fait suivant. Sandoval étoit allé suivre ses études, dans l'Université de Louvain, où il continua à faire de larges aumônes toujours dans la même fin. Les lettres de change qu'il tiroit d'Espagne ayant une fois été retardées, il se trouva dans un besoin pressant, pour fournir à son entretien.

Il fut un jour dans un tel dénuement, qu'il dut passer la plus grande partie du jour sans rien prendre. Ce qui augumenta son affliction, c'est qu'il ne fut pas en état de donner l' aumône à un pauvre qui la lui demandoit au nom des ames du Purgatoire. Comme il étoit fort pieux, il prit le parti d'aller se consoler au pied des autels, et de prier pour ces pauvres ames, n'ayant pas d'autre moyen de les soulager. Il n'avoit pas encore fini sa priere, qu'un jeune homme d'un air noble et gracieux, vêtu proprement en habit de voyageur, se présenta à lui, et le salua d'une maniere respectueuse et amicale. Il lui parla d'un ton propre à le mettre à son aise et à attirer sa confiance. Il lui donna des nouvelles du Marquis De Dania son pere, et de ses autres parens, avec la même précision que s'il étoit arrivé alors d'Espagne et de sa Patrie. Il le pria ensuite de venir à l'hôtellerie et de manger avec lui. Sandoval ne fit aucune difficulté d'accepter l'invitation. Ils se mirent à table, et traiterent avec la même familiarité, que s'ils se connoissoient depuis long-temps. A la fin du repas, le voyageur remit dans les mains de Sandoval un assez gros rouleau de pieces d'or, en lui disant de s'en servir en toute liberté, que s'il en exigeoit la restitution, le Marquis son pere ne manqueroit pas d'acquitter cette somme en Espagne. Il prit ensuite congé, ajoutant que quelque affaires l'appelloient ailleurs.

Sandoval fit les plus grandes recherches pour le retrouver, soit à Louvain, soit en Espagne: mais elles furent constamment inutiles; et personne ne se présenta jamais, pour redemander la somme prêtée. Ainsi Sandoval tint pour constant que le jeune homme qui lui avoit apparu, étoit une ame du Purgatoire, qui étoit venue lui donner du secours, en reconnoissance de ceux qu'il procuroit aux défunts. Il fut d'autant plus confirmé dans sa pensée, que l'or qu'il avoit reçu, suffit à toutes ses dépenses, précisement jusqu'au moment où arriverent les fonds qu'on lui envoyoit d'Espagne.

Cet événement merveilleux ne sauroit être ni plus authentique ni mieux constaté. Sandoval élevé à l'Episcopat, se rendit à Rome, et se présenta au Pape Clément VIII. pour recevoir la mitre de sa main. Le Souverain Ponlife informé du prodige, lui ordonna de le publier hautement. Le nouvel Evêque, qui de son fond étoit très-modeste, se fit un devoir d'obéir au Chef de l'Eglise Universelle. Quant à lui, il ne se contenta pas de secourir en son particulier les ames du Purgatoire, par des prieres, des aumônes, des jeûnes, des sacrifices, il travailla constamment à répandre cette belle dévotion, non seulement dans son diocese, mais dans les différens Royaumes d'Espagne.

F. Hier. Grat. Carm. Tract. de Jup. p. 1. c. 15.
P. Martin. de Roa S. J. de Statû animar. c. 21.

XL. EXEMPLE.

Panem tuum super sepulturam Justi constitue.
Tobiæ 4. 18.

Vertu de la Communion pour le soulagement des Morts.

Le Vénérable Louis De Blois, grand maître de la vie spirituelle, et particuliérement recommandable par sa grande sagesse, rapporte le fait suivant arrivé à un fervent serviteur de Dieu, qu'il connoissoit parfaitement, et au quel il étoit fort attaché. Une ame du Purgatoire se fit voir à celui-ci, toute environnée de flammes, et lui dit qu'elle étoit ainsi tourmentée, pour avoir reçu avec peu de disposition le Sauveur sous les especes sacramentelles, et s'être approchée de la Table Sainte dans une grande tiédeur. Ainsi je vous supplie, ajouta-t-elle, par la tendre amitié qui nous a si long-temps unis, de faire pour moi une communion, mais de la faire avec la plus grande ferveur. Je tiens pour assuré qu'elle suffira pour mettre fin aux tourmens que j'endure, et que j'ai mérités par la froideur avec la quelle j'ai reçu le pain des Anges. Ce tendre ami s'empressa de faire la communion qui lui avoit été demandée. Il ne tarda pas à revoir la même ame, environnée d'une brillante lumiere, qui toute rayonnante

et glorieuse alloit prendre possession du bonheur des Saints. Je ne saurois placer plus à propos une belle pensée de S. Bonaventure : que la charité vous engage à fréquenter la Communion ; car rien n'est plus efficace pour procurer le soulagement des morts. *Trahat te ad communicandum charitas, cùm ad requiem defunctorum nihil efficaciùs interpellat.* De præpar. Missæ.

Ce qui arriva à la B. Jeanne de la Croix, Religieuse de l'Ordre Séraphique, n'est pas moins admirable, s'il ne l'est pas davantage. Les Anges lui apporterent une particule consacrée, afin qu'elle communiât pour la délivrance d'une ame qui avoit eu une dévotion particuliere au S. Sacrement. La servante de Dieu, s'étant mise en priere, fut ravie en extase. Une de ses Sœurs entra alors dans sa cellule, et se mit à chercher quelque chose dans une armoire. La B. Jeanne revint en ce moment à elle-même ; elle courut vers l'endroit, et lui dit : Retirez vous, et gardez vous de toucher à la relique, qui repose dans le linge qui est devant vous. Il renferme le Corps du Sauveur qui y a été déposé par les Anges. Comment cela se peut-il, répondit la Religieuse? Jeanne lui fit la confidence de ce que le Seigneur lui avoit révélé ; elle lui dit : Un pécheur endurci, qui avoit toujours vécu dans la disgrace de Dieu, a été condamné aux feux de l'enfer. Il est mort avec le S. Viatique dans la bouche, reçu indignement.

Les saints Anges brûlant de zele pour la gloire du Roi des Cieux, n'ont pu souffrir qu'une si grande Majesté demeurât dans cet infâme cadavre; ils ont retiré son corps avec la plus profonde révérence, et l'ont apporté à la plus chétive de ses servantes. Ils m'ont en même temps ordonné de recevoir cette Sainte Hostie le lendemain, dans l'intention de secourir une ame du Purgatoire, qui a été remplie d'un grand respect pour la divine Eucharistie, à la quelle elle rendoit des hommages assidus avec une piété spéciale. Au temps prescrit, elle se disposa avec la plus grande ferveur, à la communion qui lui fut administrée par un Ange. Pendant qu'elle faisoit l'action de graces, Dieu lui fit connoître que l'ame pour qui elle avoit communié, étoit délivrée de ses peines, et s'élevoit au séjour des Bienheureux.

Blosius in Monili Spirituali c. 6.
Fr. Alexius Segala. Ex Vitâ B. Joan. de Cruce.

XLI. EXEMPLE.

Dimittite et dimittemini. Luc. 37.

Le pardon des injures est un grand moyen pour soulager les morts.

A Bologne une veuve noble et riche avoit un fils unique, qui faisoit toute sa consolation. Ce jeune homme étoit engagé dans une partie de divertissement, dans une place publique. Un étranger inconsidéré y causa du dérangement et du trouble. La querelle s'anima, on s'échauffa, et les choses allerent au point que l'étranger passa son épée à travers le corps au fils de la malheureuse veuve. Il prit ensuite la fuite, tenant en main son épée sanglante. Pour se dérober aux poursuites de la justice, il entra dans la premiere maison qu'il trouva ouverte. C'étoit précisément celle du jeune homme qu'il venoit d'assassiner. Il se pressa de monter l'escalier, traversa précipitamment les appartemens, et arriva dans l'endroit où étoit celle à qui elle venoit de faire la plaie la plus cruelle. La dame en le voyant la paleur sur le visage, un fer ensanglanté en main, fut saisie d'une horreur qui fit bientôt place à un vif sentiment de compassion, lorsqu'il la pria de la maniere la plus touchante, de le chacher dans quelque lieu secret, pour le dérober aux recherches qu'on feroit

bientôt pour se saisir de lui, à l'occasion d'un homicide causé par un malheureux accident. Elle lui donna toute l'assurance qu'il pouvoit désirer, et le retira dans l'endroit le plus écarté et le plus sûr de sa maison. Cependant les ministres de la justice, informés de la route qu'il avoit prise, vinrent le réclamer; ils parcoururent toute la maison, et ne parvinrent pas à le découvrir. Un d'eux en partant dit: cette dame bien sûrement ne cacheroit pas l'assassin, si elle savoit que c'est son propre fils qui a été tué. Cette foudroyante parole pour le cœur d'une mere, fut bientôt confirmée par plusieurs autres témoignages qui mirent la chose hors de tout doute. Il n'y a que le cœur d'une mere qui puisse se former une idée de la désolation de cette déplorable veuve. Ce n'est pas peu qu'elle ait pu survivre à un coup si accablant. Mais la grace de Dieu, si nous en suivons les impulsions, nous éleve au dessus des forces de la nature. Cette pieuse et généreuse dame se soumit humblement à la volonté du Ciel; elle respecta la loi de Dieu, qui lui ordonnoit de pardonner. Cette premiere fidélité, fut pour elle la source de nouvelles graces. Elle résolut de rendre le bien pour le mal. Elle donna à celui qui l'avoit si cruellement offensée, une somme d'argent, et lui fournit un bon cheval, pour qu'il se mît en sûreté par une prompte fuite. Un acte de magnanimité si héroïque, ne fut pas sans récompense. Elle s'étoit retirée dans

un cabinet, où elle prioit devant une image du Sauveur, pour le repos de l'ame du défunt, lorsqu'il se présenta à elle, avec un air joyeux et riant, revêtu d'une brillante robe, semée de pierres précieuses, et lui dit: Ma chere et tendre mere, je vous annonce une nouvelle qui fera tarir vos larmes. Réjouissez vous, dilatez votre cœur. Je ne suis pas dans un état digne de compassion, mais plutôt digne d'envie. Je suis admis au sein de la gloire. L'acte généreux que vous avez fait en pardonnant, et en assistant mon meurtrier, m'a aussi-tôt délivré du Purgatoire. Je vous suis plus redevable pour la vie éternelle que vous m'avez procurée, que pour la vie temporelle que j'ai reçue de vous. La Justice Divine m'avoit condamné pour mes péchés à un grand nombre d'années de Purgatoire, et vous avez acquitté toute ma dette, par le pardon que vous avez accordé.

Nicius Erithreus exemp. 8.

P. Segner. Chris. Instr. p. 1. *disc.* 20.

XLII. EXEMPLE.

Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino. Psalm. 4. 6.

Vertu du S. Sacrifice de la Messe, pour la délivrance des Morts.

Nous ne saurions revenir trop souvent sur un sujet aussi vénérable et aussi important. L'événement suivant est très-propre à faire sentir vivement cette grande vérité. Il régnoit dans le Monastere de Clairvaux, sous la direction de S. Bernard, un esprit de ferveur et de pénitence, qu'on croiroit au dessus des forces de la nature, si nous ne le voyions se renouveller des nos jours, dans les nouveaux Monasteres de la Trappe. Cependant dans la multitude de ces anges terrestres, il se trouva un moine dyscole, qui n'avoit pas l'esprit de son état. Il avoit de la peine à s'assujétir à l'observance réguliere; il ne goûtoit guere en particulier la clôture dont il se dispensoit sous d'assez légers prétextes. Il fut surpris de la mort, dans cet état de tiédeur. On faisoit les obséques, lors'qu'un vénérable vieillard d'une haute perfection, entendit une troupe de démons qui rouloient autour du cadavre, poussoient des hurlemens, et disoient: Victoire, victoire, enfin il nous a réussi de gagner une ame de cette maudite vallée. *De*

hac malâ Valle unam animam in nostræ sortis partem acquisivimus. La nuit suivante, comme il étoit retiré dans sa cellule, le défunt lui apparut couvert de haillons lugubres, et lui dit en soupirant: Vous avez entendu les cris des démons, comment ces esprits de mensonge triomphent de mes peines; venez voir les tourmens aux quels la Justice Divine m'a condamné pour l'expiation de mes péchés, dont je n'ai fait qu'une pénitence bien imparfaite. Il le conduisit à un vaste puits d'une profondeur immense; il ajouta ensuite: Je suis ici livré à la merci de monstres infernaux, qui me précipitent continuellement dans cet abyme, et m'en retirent ensuite avec tant de violence, et d'une maniere si cruelle que je préférerois d'être précipité cent fois pour une par les bourreaux les plus impitoyables. A une si formidable apparition, l'homme de Dieu s'éveilla et fut saisi d'épouvante. Il alla de grand matin en faire part à S. Bernard qui déclara qu'il avoit eu la même vision, dont il avoit été vivement affecté, au point de verser des larmes. Le saint Abbé fit assembler tout le Monastere en chapitre. Il leur raconta distinctement toutes les particularités de cette formidable apparition, pour leur inspirer une salutaire terreur, et un grand zele pour l'observance reguliere. Il leur recomanda ensuite instamment de secourir leur frere décédé par leurs prieres, leurs jeûnes, leurs pénitences, et spécialement par leurs

Saints Sacrifices. Tous aussi-tôt s'empresserent de lui procurer des suffrages, par la ferveur de leurs prieres, et la rigueur de leurs mortifications. Les Prêtres sur-tout dirent des Messes de *Requiem*, pour obtenir par le moyen de l'Hostie propitiatoire, la délivrance de leur frere condamné à un si cruel tourment.

Au bout de quelques jours, le défunt se fit voir de nouveau au saint vieillard, mais dans un état bien différent. Tout annonçoit en lui la joie et l'alégresse, il étoit tout éclatant de lumiere. Interrogé, il répondit: Je suis au comble du bonheur, graces à Dieu, et à mes saints confreres. Il prit ensuite le vieillard par la main, le conduisit à l'Eglise où l'on célébroit actuellement plusieurs Messes, et lui dit: Voilà les principales armes de la divine grace, qui m'ont délivré. C'est la vertu de la Divine Miséricorde. Cette Hostie salutaire efface les péchés du monde..... *Hæc sunt arma gratiæ Dei nostri. Hæc virtus Divinæ Misericordiæ. Hæc est Hostia illa salutaris, quæ tollit peccata mundi.*

Henricus Gran Germanus, de Viris Illust. Ord. Cisterc.

XLIII. EXEMPLE.

Qui in monumentis sunt, audient vocem Dei; et procedent . . . . Jo. 5. 28.

Les morts apprennent aux vivans, à respecter les censures de l'Eglise.

Ce ne sont pas seulement les incrédules, mais les Chrétiens qui le sont moins dans la pratique que dans la théorie, qui parlent d'un ton cavalier sur les censures ecclésiastiques. Ils devroient se rappeller que le Fils de Dieu a déclaré que tout ce que le Chef de son Eglise auroit lié et délié sur la terre, seroit lié et délié dans le Ciel, que le Ciel et la terre passeront, et que ses paroles ne passeront pas. Le trait suivant, sans rien ajouter à la certitude de cet oracle divin, pourra fixer l'attention de ces esprits légers et frivoles, accoutumés à plaisanter sur les sujets les plus graves et les plus sérieux.

S. Godebard Evêque d'Hildesheim avoit la douleur de voir dans sa ville épiscopale, quelques hommes sans frein, qui fouloient aux pieds les loix ecclésiastiques. En charitable pasteur, il s'appliqua à les ramener: mais ils étoient arrivés à un tel degré de perversité, qu'ils furent insensibles aux remontrances de ce tendre pere. Le Prélat se vit obligé de re-

courir à l'autorité que lui donnoit son caractere. Il leur intima des menaces, par la voie des monitoires usités. Ils n'y furent pas plus sensibles qu'à la voie de douceur que le Prélat avoit d'abord employée. Il se crut en devoir d'user du pouvoir dont il étoit revêtu. Il les trouva obstinés et inflexibles. Alors il se vit réduit dans sa douleur à recourir aux armes que Dieu, par le ministere de son Eglise, avoit mises entre ses mains; il lança contr'eux la sentence d'excommunication. Quand on est parvenu à certains excès, on n'est plus susceptible d'aucune retenue. *Peccator, cùm in profundum venerit, contemnit.* Dignes avant-coureurs des impies de nos jours, ils mépriserent les censures. Ils eurent l'effronterie de pénétrer dans l'assemblée des Fideles, lorsque le Pontife étoit déja paré pour célébrer les divins Mysteres. Le Ministre du Dieu vivant, témoin de cette profanation, à la quelle un ton audacieux et insolent mettoit le comble, se tourna vers le peuple et prononça ces imposantes paroles: J'intime à tous ceux qui sont excommuniés, et je leur commande au nom de l'Esprit Saint, de sortir sur le champ de l'Eglise. Une invocation si propre à émouvoir ceux sur qui la Religion a quelque empire, ne fit aucune impression sur les coupables. Ils tinrent ferme à leur poste, avec une assurance et une hardiesse qui paroissoit braver le Ciel.

Il arriva alors un prodige des plus étranges, propre a les couvrir de confusion et à les consterner. On vit sortir publiquement des tombeaux quelques défunts, qui avoient encouru l'excommunication, et qui n'en avoient pas été absous. Ils sortirent aussi-tôt du Temple, au grand étonnement de la multitude, et en particulier de ces pécheurs scandaleux, qui se presserent de se retirer, pour ne pas s'attirer les malédictions du peuple rassemblé dans le lieu saint. Le divin Sacrifice étant terminé, le Prélat se rendit à la porte de l'Eglise. Là il fit une reprimande remplie de force et de dignité aux pécheurs vivans à qui les morts venoient apprendre à respecter les ordres de Dieu et de ses ministres. Il se tourna ensuite vers les défunts, et leur dit: par l'autorité que Jésus-Christ, Dieu des vivans et des morts, m'a conférée, je vous délie de l'excommunication, à la quelle vous avez été soumis jusqu'ici, et qui vous fermoit la porte du Ciel. Je vous en délivre au nom du Pere, du Fils, et du Saint Esprit, afin que rien ne vous empêche plus d' aller jouir de la Vision Béatifique. Que vos corps retournent maintenant en paix dans leurs tombeaux, pour y attendre la venue du Juge Eternel, qui en les ressuscitant, les rendra participans du bonheur dont vous allez entrer en possession. Les morts reçurent humblement l'absolution à genoux, les mains jointes, la tête baissée.

Ils firent éclater leur joie, et les corps rentrerent dans leur premier repos.

In Actis Sanctorum, in Vitâ S. Godebardi, 4 maii n. 70.

XLIV. EXEMPLE.

Abominatio Domini est omnis illusor. Ipsa deludet illusores. Prov. 3. 32.

Châtiment d'un railleur des funérailles de l'Eglise Catholique.

La vaste érudition du P. Théophile Raynaud est connue de toutes les personnes instruites. Peu avant sa mort, on tira de la Bibliotheque de Lyon la Collection de ses vingt volumes *in folio*. On en forma une pile, dont la hauteur égala la stature de l'auteur. J'ai su que dans le siecle passé on s'est occupé en Angleterre d'une nouvelle édition de ses œuvres. C'est de ce Savant que je tire le fait suivant qu'il assure être très-authentique. Cette sorte d'introduction est pour ceux qui pourroient imaginer que c'est un conte fait à plaisir, pour égayer le lecteur.

A Villeneuve en Vivarais, vivoit, il y a deux cens ans, un Notaire Calviniste, qui avoit coutume de railler sur les prieres que

les Catholiques font pour les morts, de tourner en ridicule leurs cérémonies funebres, les Messes de *Requiem*. S'il rencontroit par hazard quelqu'un de leurs convois, il gardoit encore moins de mesures. Il ne mettoit point de bornes aux marques de mépris, aux éclats de rire, aux insultes; traitant les Ecclésiastiques qui psalmodioient, *d'ânes papistes*; assimilant leur chant aux cris désordonnés de ce vil quadrupede. Dieu ne voulut pas laisser impunie une insolence aussi révoltante.

Ce plat et impie railleur vit arriver la fin de ses jours, qu'il termina dans les sentimens où il avoit vécu. Une troupe de Protestans se rassembla pour le conduire à la sépulture. Elle s'avançoit vers l'endroit de la fosse, lorsqu'elle vit approcher au grand galop un *âne* d'une taille peu commune, qui vint se joindre au cortege, et prendre part à la cérémonie. Il se mit à braire de la maniere la plus bruyante. Le faux bourdon de ce coursier à longues oreilles, étoit sans doute digne du chant des pseaumes de Clément Marot, que les Calvinistes emploient dans ces occasions. Cependant il ne plut pas aux parens, et aux amis du défunt. On poussa des cris, on menaça, on chargea de coups le quadrupede incongru. Tout fut inutile; on ne parvint pas à l'éloigner. Il s'obstina à accompagner et à serrer de près la troupe. Lorsque le cadavre eut été déposé dans la tombe, il s'approcha, et poussa des cris af-

freux. Lorsque la fosse fut comblée, il tourna trois fois tout au tour, en cabriolant et se démenant à sa maniere. Quoiqu'on pût faire, il s'obstina à raccompagner les ministres de la secte, jusqu'à leur temple. Là il disparut tout à coup à leurs yeux, sans qu'on ait jamais su, ni où il étoit allé, ni d'où il étoit venu. Je ne dirai pas de quel œil les Protestans fanatiques envisagerent un tel événement. Mais les personnes sensées tinrent pour constant que Dieu dans sa sagesse, s'étoit servi d'un esprit infernal, rendu sensible sous cette figure grotesque, pour apprendre aux hommes, que le nom d'*ânes* convient bien mieux aux ministres de l'erreur, qu'à ceux qui sont les vrais dépositaires de sa doctrine et de son autorité. Je prie le lecteur de faire une attention particuliere à la maniere dont s'exprime sur ce sujet le P. Théophile Raynaud: *Contigere ista Villanovæ in Vivariensi Provinciâ, anno Domini 1613; fuitque res adeo omnium et Catholicorum et Sectariorum sermonibus celebrata, ut non fuerit qui de divino exemplo in profanum illum statuto ambigeret.* Ces choses arriverent à Villeneuve, dans la Province du Vivarais, l'an du Seigneur 1613. La chose a été tellement rapportée et célébrée par les discours unanimes de tous les Catholiques et les Sectaires, qu'il n'y a eu personne qui n'ait été persuadé que Dieu avoit voulu faire un exemple sur un profanateur des choses saintes.

P. Theoph. Rayn. Heter. Spir. p. 2. punct. 8.

XLV. EXEMPLE.

Per fidem *defunctus adhuc loquitur.*
Hebr. 11. 4.

Les Morts répondent aux prieres qu'on fait pour eux.

1. Le saint Evêque Bristan étoit rempli d'une tendre et vive compassion pour les ames souffrantes. Il les recommandoit tous les jours, avec de grands sentimens de piété, dans le S. Sacrifice, à la Miséricorde Divine, et disoit la Messe des Morts le plus souvent qu'il pouvoit. Bien souvent il interrompoit la nuit son sommeil, et alloit visiter seul les cimetieres, où il récitoit les Pseaumes Pénitenciaux et d'autres prieres dévotes, pour les défunts. Ils donnerent plusieurs fois à connoître combien cette dévotion leur étoit agréable. Une nuit, Bristan terminant ses prieres ordinaires par ces paroles: *Requiescant in pace*, entendit distinctement, sortir des tombeaux une multitude de voix, comme d'une armée, qui répondirent: *Amen, amen, amen.*

2. Le B. François de Fabriano, de l'Ordre des Mineurs, fut favorisé d'un prodige tout semblable. Il avoit coutume d'appliquer aux ames du Purgatoire les suffrages qui étoient le fruit de ses bonnes œuvres, de ses prieres, de ses mortifications. A la fin d'une Messe

des Morts, avant de se retirer, il répéta la collecte, *Fidelium, etc.* qu'il termina par dire: *Requiescant in pace*. On entendit alors dans toute l'Eglise, la voix sonore de plusieurs ames, qui répondirent d'un ton élevé et harmonieux qui annonçoit la joie, *Amen*.

3. S. Grégoire de Tours rapporte quelque chose de plus admirable encore de deux Vénérables Prêtres du Diocese de Bordeaux. Après une vie passée dans la pratique de la vertu la plus exemplaire, ils moururent à peu près dans le même temps. Ils furent ensevelis dans la même église, mais dans des endroits séparés. Or pendant que le Clergé divisé en deux chœurs chantoit l'Office, on entendit les deux Prêtres décédés accompagner le chant, l'un avec ceux de la droite, l'autre avec ceux de la gauche; et cela avec tant de suavité que non seulement les auditeurs étoient ravis d'admiration, mais qu'ils étoient remplis d'une joie toute céleste.

P. Jo. Bon. Bagatta, de Admir. Orbis Christiani, t. 2. l. 8. c. 1. §. 4. Item l. 6. c. 2. s. 2. ex Greg. Turonensi de Glo. Conf. c. 47.

XLVI. EXEMPLE.

In me gratia omnis viæ, in me spes vitæ.
Eccli. 42. 25.

Marie source de graces, pour les vivans et pour les Morts.

Plusieurs volumes ne suffiroient pas pour décrire les bienfaits innombrables dont la Reine du Ciel comble ses fidelles serviteurs, et souvent même ceux qui ne le sont pas; car ce n'est pas en vain que l'Eglise guidée par l'Esprit Saint, l'appelle le Refuge des pécheurs, *Refugium peccatorum*. Mais il est dans l'ordre de la providence, que de notre côté, nous travaillions, nous fassions du moins quelques efforts pour nous rendre dignes de sa protection toute-puissante. Un des grands moyens que nous avons pour y parvenir, c'est la Dévotion du Carmel. La Mere de Dieu, qui est aussi celle des hommes, a promis solemnellement au B. Simon Stock, que tous ceux qui seroient admis dans la Confrairie du S. Scapulaire, qui observeroient la légere abstinence et les courtes prieres prescrites par la Regle, et garderoient la chasteté conformément à leur état, seroient sauvés, et auroient un court Purgatoire. On lit fréquemment des exemples des faveurs insignes que la B. Vierge Marie accorde à ceux qui pra-

tiquent cette dévotion. On en trouve un ample recueil dans l'Histoire du Carmel. Je n'en rapporterai ici qu'un seul.

A Otrante, ville du Royaume de Naples, vers l'an 1600, une Dame d'un rang distingué, entendit avec une incroyable satisfaction, dans un sermon d'un Pere Carme, que ceux qui seroient admis dans la Compagnie du Scapulaire, qui en porteroient la sainte livrée, et en observeroient les faciles constitutions, seroient fondés à espérer sous les auspices de Marie, d'être délivrés du Purgatoire, le premier samedi après leur mort. Elle fit de vives instances pour être reçue dans cette société spécialement dévouée au culte de la Mere de Dieu. Ayant obtenu la grace qu'elle sollicitoit, elle s'appliqua à s'en rendre digne, en observant exactement les réglemens. Dans cet exercice de piété, elle faisoit d'humbles et affectueuses prieres à Marie, pour obtenir de mourir un samedi, et être ainsi promptement délivrée des peines du Purgatoire. Nous allons voir de quelle maniere elle fut exaucée.

Au bout de quelques années, la pieuse Dame fut attaquée d'une maladie mortelle. Le mal allant toujours en empirant, et ses forces baissant à vue d'œil, les Médecins assurerent tous qu'elle ne passeroit pas le mercredi. Mais elle avoit des lumieres supérieures à toutes celles de la faculté. Le Ciel lui avoit fait connoître le jour précis de son heu-

reux passage à l'éternité. Si on ne s'expliqua pas ouvertement devant elle, mais on en dit assez pour se faire entendre; car on ne vouloit point, par une fausse compassion si commune dans le monde, l'exposer à ne pas mettre à profit des momens si décisifs. Il n'en sera pas ainsi, répondit-elle d'un ton assuré; je ne mourrai que le samedi. Ce qu'elle avoit prédit, se vérifia à la lettre. Elle lutta encore trois jours entre la vie et la mort, dans des douleurs qui acheverent de la purifier, et lui tinrent lieu d'un long Purgatoire. Le samedi elle rendit paisiblement son ame à Dieu.

Une fille fort vertueuse qu'elle laissoit, fut vivement affligée de la perte d'une si bonne mere. Elle se retira à son oratoire, où elle fit de ferventes prieres pour elle. Sa piété et sa tendresse filiale l'auroient engagée à persévérer long-temps dans ce saint exercice: mais elle vit bientôt paroître un grand serviteur de Dieu, favorisé des graces les plus signalées, qui lui parla en ces termes: Mettez fin à votre tristesse, pieuse fille, et livrez vous à des sentimens de joie. Vous avez perdu une mere sur la terre, mais vous avez acquis une protectrice dans le Ciel. Je vous assure qu'aujourd'hui même, jour consacré à Marie, votre mere par son intercession, est sortie du Purgatoire, et qu'elle est allée jouir dans le Ciel, de la recompense de sa dévotion à cette Reine des Anges. L'Historien conclut par ces paroles: *Ita piissima Virgo be-*

nefacit animabus, quæ illam pio Scapularis obsequio venerantur.

Phylocalus Caputus Hist. Miracul. Imag. D. Virg. Carmel. Neapoli c. 1.

Carmelus Thaumaturgus ann. 1613.

XLVII. EXEMPLE.

Satanas expetivit vos, ut cribraret sicut triticum. Lucæ 22. 31.

Satan accuse les morts au Tribunal de Dieu.

Il n'est pas aisé de concevoir avec quelle rigueur le démon produit les chefs d'accusation contre les ames qui se présentent au Tribunal du Souverain Juge, pour les faire condamner aux tourmens du Purgatoire, s'il ne peut leur faire partager les siens. S. Anselme rapporte un trait, qui peut en donner quelque idée. Il avoit dans son Monastere un Moine appellé Osberne, qu'il avoit converti, et ensuite conduit dans les voies de la perfection. Celui-ci menoit une vie des plus édifiantes, qui lui avoit mérité une prédilection spéciale de la part du Saint. Dieu ne tarda pas à l'appeller à lui. S. Anselme sentit vivement cette perte. Il pria le mourant, de lui donner, si Dieu le permettoit ainsi, quelque connoissance de son état

dans l'autre vie ; après en avoir reçu la promesse, il le vit rendre le dernier soupir. Pendant qu'on chantoit dans l'Eglise l'Office des morts, en présence du corps, le Saint se retira dans un lieu écarté pour prier avec plus de recueillement. Là poussant de profonds soupirs et versant un torrent de larmes, il demandoit à Dieu d'user de Miséricorde envers une ame qui lui étoit si chere. Il fut alors surpris d'un léger sommeil, pendant le quel il vit quelques vénérables personnages, revêtus de robes d'une blancheur éclatante ; ils étoient entrés dans la chambre du défunt, et ayant pris place, ils se disposerent à le juger. Osberne parut ensuite, avec un air qui annonçoit l'abattement et le souci. Anselme se hâta de lui demander dans quelle situation il se trouvoit. Il répondit : Le serpent infernal s'est élevé trois fois contre moi, et trois fois il a été abattu, parce que l'Ange du Seigneur a pris ma défense. Anselme revint à lui, et Osberne disparut.

Le saint Abbé interpréta le songe de la maniere suivante : Satan accusa d'abord le défunt des péchés commis avant qu'il eût embrassé la vie monastique. En second lieu, de ceux dont il s'étoit rendu coupable avant la Profession, et enfin des péchés qui avoient suivi depuis l'émission des vœux, jusqu'à la mort. Mais les péchés commis dans le siecle avoient été effacés par l'oblation qu'il avoit faite de lui-même à la vie religieuse. Les

manquemens commis dans le Noviciat, avoient été remis par la profession des vœux solemnels. Enfin les péchés qui avoient suivi la profession jusqu'à la mort, avoient été pardonnés par la confession et la pénitence. Ainsi l'ennemi du salut fut débouté de toutes ses accusations; et tous ses efforts pour la condamnation de cette ame tournerent à sa confusion. Anselme célébra un an entier la Messe pour le repos du défunt. De plus il écrivit des lettres à divers Monasteres, pour lui procurer un grand nombre de Messes et d'autres suffrages. Son interprétation pouvoit porter sur des conjectures, qui quoique plausibles, étoient insuffisantes pour assurer d'une maniere positive la délivrance du défunt. Cet événement nous apprend que l'esprit de ténebres, malgré son aveuglement, a l'œil très-pénétrant pour découvrir tout ce qu'il y a de défectueux dans nos moindres actions.

In Actis Sanctorum, in Vita S. Anselmi 21 aprilis, n. 70.

XLVIII. EXEMPLE.

Qui non diligit, manet in morte.
2. Jo. 3. 14.

Peines du Purgatoire, pour ceux qui n'ont pas l'esprit de charité.

S. Bernard a écrit la Vie admirable de S. Malachie Evêque d'Irlande. Il fait de grands éloges de sa charité pour les défunts, et blâme hautement le peu d'intérêt que sa sœur prenoit à leur soulagement. C'est de cette source que je tire les détails où je vais entrer. S. Malachie avoit coutume, n'étant encore que Diacre, d'assister avec une tendre dévotion à la sépulture des morts, les ensevelissant même de ses propres mains, persuadé que ce pieux et humble exercice ne pouvoit qu'être très-agréable à Dieu. Sa Sœur en pensoit bien autrement. Un fond de vanité et d'ambition lui faisoit juger que son frere se ravaloit par des occupations, selon elle, si basses et si viles. Que faites-vous, lui disoit-elle, homme de peu jugement? Convient-il à une personne de votre rang, de s'abaisser au métier de fossoyeur et d'enterre-morts? Laissez ce méprisable emploi à la lie du peuple, et souvenez vous mieux de ce que vous êtes. Elle ne mettoit point de fin à ses reproches, qui par leur assiduité

avoient un caractere de persécution. Malachie n'en fut pas ébranlé. Il répondit avec une modération accompagnée de force et de dignité, de maniere a lui ôter tout espoir de le faire changer de conduite. Comme elle s'obstinoit à renouveller ses attaques, Malachie se résolut décidémment à n'y avoir aucun égard, à avoir moins de relations avec elle, et à pratiquer avec une nouvelle ferveur des œuvres de charité si avantageuses aux Trépassés.

Dieu ne voulut pas laisser impunie une témérité scandaleuse qui avoit sa source dans les travers de l'esprit et dans les vices du cœur. Il infligea un double châtiment à la coupable, en abrégeant sa vie, et en allongeant son Purgatoire. Elle tomba bientôt dans une grave infirmité, qui la conduisit en peu de temps au tombeau. Malachie qui, pendant qu'elle vivoit, s'en tenoit éloigné, et en évitoit la rencontre, s'empressa de lui procurer des suffrages par des Messes. Une nuit, étant plongé dans le sommeil, il lui parut d'être averti par une voix plaintive, que sa sœur se trouvoit hors de la porte de l'Eglise, revêtue d'un habit lugubre, attendant de recevoir de sa main quelque nourriture; qu'il y avoit trente jours qu'elle n'avoit reçu aucun soulagement dans la faim qui la pressoit. Malachie s'étant éveillé, observa qu'il y avoit précisément trente jours, qu'il n'avoit pas dit la Messe pour elle. Il est à croire que Dieu

permit cet oubli, pour la punir de son peu de dévotion envers les Morts. Son Saint frere se remit à célébrer pour le repos de son ame. Elle ne tarda pas à se montrer à lui dans une vision, sur le seuil de la porte de l'église, mais sans qu'il lui fût encore permis d'y entrer. Elle restoit dehors, avec un air triste, vêtue d'une robe de couleur gris de cendres. Malachie continuant à célébrer tous les matins pour elle, il lui parut de la voir dans l'église, mais il ne lui étoit pas possible de s'approcher de l'autel, quoiqu'elle fit de grands efforts pour y parvenir. Il ne cessa d'offrir le Divin Sacrifice, jusqu'à ce qu'enfin la défunte se montra à lui, avec un air serein, auprès de l'autel, revêtue d'un manteau brillant, et accompagnée d'une troupe d'ames bienheureuses, qui, comme elle, étoient arrivées au terme de leurs peines. S. Bernard conclut par ces paroles: Assurément, ce Sacrement a la vertu d'effacer les péchés, de combattre les puissances ennemies, et d'introduire dans le Ciel ceux qui sortent de cette vie. *Hoc planè Sacramentum potens est peccata consummare, debellare obvias potestates, inferre Cœlis revertentes de terra.*

Les circonstances remarquables de la mort de ce saint Evêque, méritent qu'on en fasse mention. Il avoit assemblé ses éleves pour une conférence spirituelle. L'entretien eut pour objet le passage du temps à l'éternité. Ils furent tous invités à dire dans quel endroit

et dans quel temps ils mourroient, plus volontiers. Qui indiquoit une solemnité, qui une autre. Celui-ci auroit préféré la solitude d'une fervente retraite, celui-là l'assistance de quelque personne d'une éminente sainteté, ou d'un directeur des plus éclairés. Quand ce fut à Malachie à s'expliquer, il s'exprima ainsi: Pour moi, si Dieu disposoit que je dusse mourir hors du sein de ma patrie, je souhaiterois rendre le dernier soupir dans le Monastere de Clairvaux, pour avoir aussi-tôt part aux suffrages des Sacrifices de ces saints Solitaires. Quant au temps, je choisirois le jour de la Commémoraison des Morts, où l'on offre plus de Sacrifices, l'on fait plus de prieres, plus de bonnes œuvres pour eux. Soit que ce fût un simple désir qu'il formoit, soit que Dieu l'éclairât sur la destinée qu'il lui réservoit, le tout se vérifia à la lettre. Malachie étant allé trouver le Pape Eugene III. en France, tomba griévement malade à Clairvaux. Il connut qu'il touchoit de près à son dernier moment, et il dit: *Hæc requies mea in sæculum sæculi, hîc habitabo quoniam elegi eam*. Ps. 131. 14. Il cessa de vivre dans une profonde paix, précisément le jour des Morts.

S. Bernard. in Vitâ S. Malachiæ.

XLIX. EXEMPLE.

Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. Ps. 26. 3.

Celui qui est protégé par les ames du Purgatoire, n'a rien à craindre de ses ennemis les plus formidables.

On lit dans l'Ecriture, que des légions célestes vinrent plusieurs fois au secours du Peuple d'Israël, contre de puissantes armées, telles que celles de Sennachérib, des Rois de Syrie. On lit de même dans l'Histoire de l'Eglise, qu'un grand nombre d'ames du Purgatoire, ont paru armées pour la défense des Princes qui avoient contribué à adoucir et à abréger leurs peines. Je me borne ici à un seul exemple, que je choisis parmi une multitude d'autres.

Eusebe Duc de Sardaigne, outre le dixieme de son revenu, qu'il employoit au soulagement des morts, avoit destiné une de ses villes les plus riches, à consacrer tous les fonds dont elle pouvoit disposer, à la même fin. Elle fut appellée la Cité de Dieu. Elle maintenoit en particulier un bon nombre de Prêtres, chargés de célébrer tous les jours pour le repos des ames souffrantes. L'enfer suscita contre ce pieux Roi, un ennemi qui avoit de puissans moyens pour l'accabler. Ostorge

Roi de Sicile possédoit de grandes richesses. Il avoit sur pied une bonne armée composée de soldats aguerris. Il déclara la guerre au Roi de Sardaigne sous de vains prétextes. Il alla attaquer la *Cité de Dieu*, qui après une vigoureuse résistance, fut obligée d'ouvrir ses portes au vainqueur. Eusebe sentit vivement cette perte. Il en fut doublement affligé, parce que c'étoit une ville qu'il avoit spécialement consacrée à Dieu. Il assembla un Conseil de guerre; et après de mûres délibérations, il résolut de mettre tout en œuvre, pour reprendre cette place, au péril même de sa vie. Il réunit toutes ses troupes; il en forma une armée, qui pour le nombre, se trouva bien inférieure à celle de l'ennemi. L'inégalité sensible des forces n'étoit guere propre à inspirer de la confiance à ses soldats. Aussi s'avançoient-ils d'un air timide, qui n'annonçoit pas une grande assurance. Mais leur courage fut bientôt relevé, lorsqu'ils apprirent que le Ciel se déclaroit en leur faveur. Les sentinelles avancées annoncerent un matin, qu'ils avoient découvert une grande armée de cavalerie et d'infanterie, tous vêtus d'un uniforme blanc, avec des chevaux blancs, et des drapeaux blancs. Le Duc fut frappé d'étonnement à une telle nouvelle. Il flottoit entre la crainte et l'espérance. Il prit le parti d'envoyer des hérauts, pour demander si ces troupes venoient comme amies ou ennemies. On détacha de part et d'autre qua-

tre cavaliers qui en vinrent à un pour-parler. Ceux de la légion blanche parlerent ainsi: Ne craignez rien; nous sommes la milice du grand Roi, nous venons à votre secours, en faveur de votre Souverain. Dites lui de venir parlementer avec notre Capitaine, pour concerter la maniere de reprendre la place. Dans leur entretien, ils convinrent d'aller se présenter à l'ennemi, les drapeaux déployés. A la vue d'une si nombreuse armée qui s'avançoit d'un ton si résolu, Ostorge fut saisi de terreur; il envoya aussi-tôt à la découverte; et il apprit qu'il avoit à combattre contre les légions de la Milice de Dieu, venues pour le châtier d'avoir eu la hardiesse d'attaquer une ville qui étoit sous sa spéciale protection; et que lui et ses soldats auroient bientôt éprouvé la vertu de leurs armes célestes.

Le Roi de Sicile fut saisi d'epouvante à de pareilles menaces. Il s'empressa de demander la paix; il restitua la ville et tout le pays dont il s'étoit emparé, et répara au double tous les dommages qu'il avoit causés. Il finit par se retirer dans ses Etats, rempli de crainte et humilié. Eusebe fit alors les remercimens les plus affectueux d'abord à Dieu, ensuite à l'armée céleste qui étoit venue à son secours. Le Capitaine lui répondit: Sachez, Eusebe, que presque tous les soldats que vous voyez, sont des ames du Purgatoire, que vous avez délivrées par vos suffrages. Toutes celles que vous tirez du milieu des flammes,

arrivées au pied du Trône de Dieu, ne cessent de vous protéger, et de solliciter le Maître des destinés, pour vous obtenir une longue vie, remplie de prospérités? Après ces paroles, le Capitaine et l'armée prirent congé, et retournerent dans l'endroit d'où ils étoient venus.

Henricus Gram Germanus, in Magno Specul. exemp. dist. 9. ex. 184.

F. Alexius Segala in Triumph. animar. par. 1. suffrag. 2.

L. EXEMPLE.

Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam. 1. Joa. 3.

Apparition d'ames qui annoncent leur délivrance du Purgatoire.

Les deux faits suivans ne sauroient être appuyés sur une autorité plus respectable que celle du Docteur Angélique S. Thomas, qui en fut lui-même témoin. Il avoit une tendre et affectueuse dévotion pour les morts. Il offroit pour leur soulagement ses Messes, ses prieres, ses pénitences; et ils se montrerent souvent à lui pour le remercier et lui demander de nouveaux secours. Pendant qu'il étoit Professeur de Théologie à l'Université de

Paris, sa sœur lui apparut dans un vêtement propre à exciter la compassion. Elle le pria de la maniere la plus attendrissante d'avoir pitié d'elle, lui disant qu'elle étoit plongée dans des flammes dévorantes, et qu'elle avoit un grand besoin de suffrages pour en sortir. Le Saint sans le moindre délai se mit à célébrer des Messes, à jeûner, à pratiquer d'autres mortifications. Il eut encore recours aux œuvres de quelques Religieux ses amis; et il ne tarda pas à mettre fin aux tourmens de la défunte. Etant bientôt retourné à Rome, il vit de nouveau sa sœur dans un état des plus consolans. Elle étoit toute joyeuse, vêtue avec la plus grande magnificence, toute rayonnante de gloire; elle lui apprit qu'en vertu de ses suffrages, elle avoit vu terminer ses peines, et qu'elle avoit été admise à la vision beatifique. Il lui demanda en quel état se trouvoient leurs deux freres qui étoient aussi décédés. Elle répondit que Arnold jouissoit déja dans le Ciel, d'un haut degré de bonheur, en récompense de la cruelle persécution qu'il avoit soufferte de la part de l'Empereur Frédéric, parce qu'il s'étoit déclaré pour le parti du Souverain Pontife. Elle ajouta que Landulphe étoit encore dans le Purgatoire, et qu'il avoit besoin de secours, pour en sortir. Quant à vous, dit-elle en finissant, pressez vous de mettre la derniere main à vos entreprises pour la gloire de Dieu; parce que vous viendrez bientôt vous réunir

à nous dans le Ciel, où vous jouirez d'une béatitude sublime, comme le prix de vos grands travaux pour les intérêts de la Sainte Eglise, et que vous avez soutenus et sanctifiés par l'intention la plus pure. Une autre fois, le Saint priant dans une église de Naples, vit paroître le Pere Romain, qui avoit été son successeur dans la chaire de Théologie de Paris. Le croyant encore vivant, il se leva pour aller à sa rencontre, et l'embrasser. Romain l'arrêta en lui disant qu'il n'étoit plus parmi les vivans, qu'il étoit dans la région des morts, et que Dieu lui avoit permis de se présenter à lui, pour l'encourager dans ses travaux qui n'avoient pour but que la gloire de la Religion. Thomas fut quelque temps en suspens: mais animé par sa foi et sa confiance, il se mit au dessus de sa perplexité. Il commença par demander à Romain, ce qui lui tenoit au cœur bien plus que toute autre chose. Il désira savoir si lui qui étoit encore dans la voie, étoit en état de grace. Romain répondit en souriant qu'ils'y trouvoit, et l'exhorta à persévérer dans le travail où il étoit engagé, assurant qu'il étoit très-agréable à Dieu. Interrogé sur son état, je suis, dit-il, graces à Dieu en possession de la gloire céleste, après avoir passé quinze jours dans le Purgatoire, pour expier ma négligence à faire exécuter au plutôt un testament dont l'Evêque m'avoit chargé. Le Saint fit une derniere question sur un point de Théologie,

sur la maniere dont on voit Dieu dans le Ciel. Il reçut une réponse mystérieuse qui ne lui apprit rien. Elle consista dans ces paroles : *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum.* Psalm. 47. 9. Ainsi finit l'entretien d'un vivant et d'un mort, qui nous avertit que Dieu se borne à nous donner les lumieres qui peuvent nous intéresser, et nous apprendre à bien vivre.

P. Jo. Petrus Maffeius, in Vitâ S. Th. Aquinat.

F. Dominicus Maria Marches. in Diar. Dominic. 7. martii.

LI. EXEMPLE.

Eris velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tuî.

L'obéissance préserve du Purgatoire, ou en abrege la durée.

La désobéissance du premier homme a perdu le monde; l'obéissance du nouvel Adam l'a tiré de l'abyme où il avoit été précipité. Dieu seul pouvoit nous apprendre combien cette belle vertu lui est agréable. Parmi ses precieuses qualités, elle a celle de toucher le cœur de Dieu en faveur des ames destinées à être purifiées dans les flammes du Purgatoire. L'exem-

ple suivant pourra servir à rendre cette vérité sensible. La B. Emilie, Prieure du Monastere de S. Dominique à Verceil, formoit ses sœurs à l'esprit d'obéissance, et pour leur en inspirer l'amour et la pratique, elle le leur présentoit comme un grand moyen d'être préservées du Purgatoire. Par une de leurs regles, il leur étoit défendu de boire hors le temps du repas, sans la permission de la Supérieure. Emilie la leur refusoit quelque fois dans la vue de leur donner une occasion de mérite, mais en se tenant toujours dans les bornes d'une sage discrétion. Pour leur adoucir ce petit sacrifice, elle les invitoit à l'unir à la soif ardente que le Sauveur souffrit sur la Croix. Elle leur suggéroit de lui offrir l'eau qu'elles souhaiteroient de boire, et de le prier de la réserver pour le temps qu'elles seroient dans le Purgatoire; de la remettre alors entre les mains d'un Ange, qui en la répandant sur leurs flammes, en tempéreroit les ardeurs.

La sœur Cécile Avogadre fut dans le cas d'éprouver un pareil refus, que la prieure assaisonna, à sa maniere ordinaire. Comme elle étoit pressée d'une soif ardente, elle y fut un peu sensible: mais elle rentra bientôt en elle-même, et présenta de grand cœur, son oblation à son Divin Epoux, qui ne tarda pas à faire connoître combien ce trait de générosité lui avoit été agréable. Cécile étant morte peu après se montra toute triomphante, environnée d'une eclatante lumiere à Emilie, trois

jours après son décès. Elle lui dit qu'elle devoit rester assez long-temps dans le Purgatoire, pour l'affection désordonnée qu'elle avoit eue pour ses parens, mais qu'elle avoit été bientôt délivrée, en considération de ce peu d'eau dont elle s'étoit privée; que son Ange Gardien étoit descendu le troisieme jour, dans ces antres souterreins, qu'il avoit répandu sur les flammes qui la brûloient, l'eau qu'elle avoit offerte au Seigneur, et qu'elles avoient été entiérement éteintes; qu'aussittôt, il l'avoit retirée de ce lieu de tourmens, et l'avoit conduite au séjour du bonheur.

L'ordre que la Prieure intima à une autre Religieuse, présente par les suites qu'il eut, une nouvelle instruction, propre à faire sentir tout le mérite de l'obéissance. Elle observe qu'une des Sœurs, nommé Marie Isabelle, à qui l'esprit de dissipation donnoit du dégoût pour les séances qu'on faisoit au chœur, qui lui paroissoient toujours trop longues, qu'elle s'empressoit de sortir avant les autres, lorsqu'à peine on avoit récité les derniers versets de l'Office. Elle lui demanda pourquoi elle affectoit de prendre constamment le pas sur les Sœurs les plus anciennes. La bonne fille lui avoua ingénuement, qu'après avoir été si longtemps au chœur, elle trouvoit bien pénible d'attendre que les Sœurs se fussent retirées d'un pas assez lent. C'est donc à dire, reprit la Supérieure, que tous les momens vous paroissent bien longs au chœur, où du reste

vous êtes d'une maniere assez comode. Et comment ferez-vous, quand vous devrez rester longuement dans les feux du Purgatoire? Pour vôtre propre avantage, je juge à propos que dès à présent vous ne sortiez plus que la derniere; vous vous délivrerez de plus grandes peines dans l'autre vie, par cet acte de mortification et d'obéissance. La Religieuse se soumit; et elle reçut d'abord une premiere récompense de cet esprit de subordination. Elle vit son ancien ennui se dissiper, au point qu'elle s'entretenoit avec plaisir dans de longues prieres, à la fin de l'Office. Elle obtint dans la suite une grace plus précieuse, qui fut de voir abréger les peines qu'elle devoit souffrir dans le Purgatoire. Le temps qu'elle s'étoit arrêtée dans le chœur, diminua d'autant celui qu'elle devoit passer dans les flammes, pour achever de se purifier. Les prieres de la Prieure, n'auront pas peu contribué à accélérer sa délivrance; car elle prioit avec une ferveur spéciale pour celles de ses filles qui s'étoient signalées par leur obéissance. Son intercession avoit un grand pouvoir auprès du Souverain Juge, comme il arriva à la mort de son pere, pour qui elle obtint que trois jours de Purgatoire fussent changés en trois heures, ainsi qu'elle le connut par une apparition du Sauveur, et de son pere qui vint la remercier de la fin qu'elle avoit mise à ses peines.

F. Dominicus Maria Marchesius, in Diar. Dominic. in Vitâ B. Æmiliæ, 3 maii.

LII. EXEMPLE.

Misit ignem in ossibus meis, et erudivit me. Thren. c. 1. v. 13.

Connoissance expérimentale du feu du Purgatoire.

La Vie de la B. Cathérine de Raconigi, est un tissu de visions admirables sur la gloire du Paradis, sur les tourmens de l'Enfer, et sur les peines du Purgatoire. Dieu ne se contenta pas de lui révéler ces dernieres, il lui en fit faire encore un essai. Il lui inspira un zele ardent pour le soulagement des ames souffrantes. Elle employoit à cette fin, ses prieres, ses aumônes, ses jeûnes et ses autres mortifications. Dans l'accès d'une fievre ardente, elle se mit à méditer sur les souffrances du Purgatoire. Elle fut alors ravie en extase, et conduite dans ce lieu de tourmens. Pour la pénétrer d'une nouvelle compassion, Dieu voulût qu'elle en fît une légere épreuve. Il s'élança de ce feu dévorant, une simple étincelle qui vint la toucher à la joue, ce qui fut vu par celles de ses Sœurs, qui étoient autour de son lit pour l'assister. Le visage s'enfla aussi-tôt, et Cathérine en ressentit pendant plusieurs jours une douleur inexprimable. Elle déclara que tout ce qu'on souffre dans cette vie, n'est rien au prix de cette

sorte de tourmens. Elle conçut de là un désir ardent de procurer des suffrages aux ames des morts, par tous les genres de pénitences. Elle s'offrit au Sauveur à supporter toutes les especes d'afflictions de l'esprit et du corps, pour contribuer à leur soulagement. Elle commença en effet à mener une vie des plus terribles à la nature. Dieu en adoucissoit les rigueurs, en permettant qu'elle vît beaucoup d'ames délivrées par son intercession, s'envoler vers le Ciel.

F. Domin. Maria Marchesius in Diar. Dominic. 4. sept. in Vitâ B. Catherinæ de Raconisio.

LIII. EXEMPLE.

Ascendens in altum duxit captivitatem.
Ephes. 4. 8.

Marie délivre un grand nombre d'ames, le jour de son Assomption.

La B. Vierge Marie, dit le Chancellier Gerson, a coutume de délivrer du Purgatoire un grand nombre d'ames, le jour où l'on célebre la Fête de sa glorieuse Assomption. *Solet Beatissima Virgo in Festo suæ Assomptionis multos omnino e Purgatorio eruere.*

Tr. 4. Sup. Magn. Le B. Cardinal Pierre Damien confirme cette pensée, par le trait suivant arrivé à Rome.

Le Peuple Romain est dans l'usage de visiter, la nuit qui précede l'Assomption, les Eglises de Marie, portant des chandelles allumées, et chantant des hymnes, en esprit de pénitence. Une femme très-pieuse vit dans une de ces cérémonies, une de ses amies nommée Maroze, morte depuis un an, entrer avec la foule, dans la Basilique de Notre-Dame du Capitole. Elle ne put la joindre alors; elle attendit qu'elle sortît. Alors elle l'aborda, la prit par la main et lui dit: êtes-vous bien Maroze, que nous avons perdue depuis si long-temps? De grace, apprenez moi dans quel état vous vous trouvez. C'est moi-même, répondit la défunte. J'ai été jusqu'à présent plongée dans des flammes cruelles, pour expier les égaremens de mes jeunes ans. A la fleur de l'âge, je me suis abandonnée à la vanité; je portois des habits immodestes, je tenois des discours licencieux avec mes compagnes, je me livrois à des amours profanes. Il est vrai que par la confession, j'ai obtenu la rémission de la *coulpe*, qui m'a préservée des feux de l'enfer, mais je n'ai pas obtenu celle de la *peine*, que j'ai dû subir dans le Purgatoire. Mes peines n'étoient pas encore près de finir: mais dans cette Fête solemnelle, la Reine du Ciel, touchée de compassion pour les ames souffrantes, a interposé

son intercession auprès du Souverain Juge; elle a obtenu pour moi et pour beaucoup d'autres, la sortie de ce lieu de supplices, pour aller prendre part dans le Ciel, au triomphe de sa glorieuse Assomption, qu'on y célebre tous les ans à pareil jour. La multitude des ames délivrées aujourd'hui, est si grande, qu'elle n'est pas inférieure au nombre des habitans de la ville de Rome. Quoique je sois la seule qu'il vous est permis de voir, nous sommes toutes réunies ici, et nous allons de concert avec les vivans, visiter les Eglises dédiées à la Mere de Dieu, et lui marquer notre reconnoissance pour la grace inestimable que nous en avons reçue.

Du reste Dieu me fait connoître que vous hésitez à ajouter foi à ce que je vous dis: mais il viendra un temps où vous mettrez fin à vos doutes. Je vous annonce que vous mourrez dans un an à pareil jour. Marozé disparut en ce moment, et laissa son ancienne amie bien persuadée de la réalité de l'apparition, et de sa fin prochaine.

Celle-ci réfléchissant sérieusement sur un événement aussi extraordinaire, quoique déja pieuse, résolut de mener une vie toute nouvelle. Elle déposa les habits qui se ressentoient encore de la pompe du siecle; elle se vêtit d'une maniere humble et modeste; elle se ceignit d'un cilice; elle fit succéder à la délicatesse des mets l'abstinence, aux conversations mondaines l'esprit de retraite et de

recueillement. Elle s'adonna à de fréquentes et dévotes prieres, pour se disposer à une sainte mort, et abréger les peines qui lui étoient destinées dans le Purgatoire, si elle ne parvenoit pas à en être préservée entiérement. Elle persévéra dans cet état de ferveur, jusqu'à l'avant-veille de l'Assomption de l'année suivante. Elle tomba alors malade; elle vit clairement, et prédit en même temps qu'elle touchoit à son dernier moment. Enfin le jour même de l'Assomption, elle rendit son ame à Dieu, dans les sentimens de la plus vive foi et de la plus tendre dévotion.

Ex B. Petro Damiano, Opusc. 34. p. 2. c. 3.

LIV. EXEMPLE.

Erit tunc tribulatio magna, sed propter Electos breviabuntur dies illi.
Matth. 24. 22.

Les Saints abregent les peines des ames du Purgatoire.

Ce que le Sauveur a dit des jours formidables qui précéderont immédiatement le Jugement Universel, peut à juste titre, s'appliquer à la durée des peines du Purgatoire, que les Saints accourcissent souvent par leur

intercession. Le trait suivant se trouve dans la Vie de S. Vincent Ferrier, que j'ai publiée en 400 pages *in octavo*, et qui est tirée de 44 auteurs différens, dont plusieurs sont de la plus grande autorité. On peut dès-lors juger de l'authenticité et de la certitude de ce que je vais rapporter. S. Vincent avoit une sœur nommée Françoise, qu'il délivra des peines du Purgatoire, où elle devoit être détenue jusqu'au jour du Dernier Jugement. Le Saint l'aimoit tendrement à cause de ses excellentes qualités; et elle étoit dans une grande opinion de vertu à Valence en Espagne, sa patrie. Hélas! Les Anges ont péché dans le Ciel, comment de foibles mortels pourroient-ils avoir une pleine assurance sur la terre? Le mari de cette vertueuse femme fut dans le cas de faire un long voyage. Dans cette sorte de veuvage, Françoise se tenoit retirée chez elle, et ne donnoit accès à rien de ce qui pouvoit l'exposer. Mais un cruel ennemi étoit renfermé dans sa maison. Un malheureux esclave conçut pour elle une passion des plus violentes. Il prit son temps, et se présenta effrontément un poignard à la main, pour assouvir sa brutale passion. La Dame infortunée fut hors d'état de résister à la violence. Elle fut tellement accablée par un si funeste accident, qu'elle passa trois jours sans prendre aucune nourriture. L'esprit de vengeance se joignit bientôt à la douleur; elle se décida à empoisonner le ravisseur, qui

cessa bientôt de vivre. N'ayant plus sous les yeux l'auteur de son opprobre, elle se calma quelque peu. Mais elle fut au comble du désespoir, quand elle vint à découvrir les suites de l'outrage qu'elle avoit reçu. Elle employa des remedes violens, et donna la mort au fruit qu'elle portoit, avant qu'il eût vu le jour. Un abyme entraîne à un autre abyme; *abyssus abyssum invocat*. Rien n'égale la confusion dont ce double accident la couvrit. La honte, cette passion qui domine plus particuliérement son sexe, la porta à cacher toutes ces horreurs dans ses confessions: cependant elle désiroit toujours découvrir quelque confesseur dont elle ne fût pas connue, pour lui révéler l'état déplorable où elle se trouvoit. Dieu permit par un effet de sa Justice redoutable, qu'elle donnât sa confiance à quelqu'un qui n'avoit pas le pouvoir de l'absoudre. Il est à croire que c'est par les prieres de son saint frere, qu'elle obtint la grace inestimable de faire un acte de contrition parfaite à l'article de la mort; ce qui la préserva des flammes éternelles, où elle auroit été infailliblement précipitée. Vincent de retour d'Italie à Valence, ignorant tous les malheurs arrivés à sa sœur, étoit persuadé, ou se croyoit fondé à espérer qu'elle avoit été admise dans le séjour de la béatitude. Cependant il prioit le Seigneur de lui en donner une plus grande assurance. Ravi alors en esprit, il vit une femme plongée dans des

flammes dévorantes, qui tenoit dans les bras un enfant noir et difforme, qu'elle déchiroit à belles dents, et qui en dévoroit les membres avec un air de fureur. Le Saint frappé à cette vue, la conjura au nom de Jesus-Christ, de dire qui elle étoit, et que signifioit le spectacle horrible dont il étoit témoin. Je suis Françoise, répondit-elle, votre sœur, qui ai commis tel et tel crime, pendant ma vie mortelle (elle lui fit le détail de ce que nous avons rapporté plus haut). Je m'en suis confessée, et repentie sincérement. Mais j'avois à peine rendu le dernier soupir, que le démon se présenta à moi, et me dit: Tu es à moi, parce que pendant que tu vivois, tu as reçu une absolution qui n'a pas été ratifiée dans le Ciel. C'est moi qui sous la figure d'un prêtre imaginaire, ai fait semblant de te délivrer de tes péchés. Lorsque je fus citée au Tribunal du Souverain Juge, Satan prétendoit absolument que je fusse condamnée. Mon Ange Gardien vint alors à ma défense. Il dit: Cette ame a eu une vraie contrition de ses péchés, elle a désiré de les effacer par la pénitence. Elle est tombée par l'effet de sa foiblesse. Il est vrai qu'elle a été trompée par l'esprit de mensonge: mais de son côte elle a employé les moyens propres à la réconcilier avec Dieu, et lui obtenir le pardon. Le Sauveur qui est tout Miséricorde, en usa envers moi. Il me déchargea des accusations du démon. Mais com-

me il est en même temps souverainement Saint, et souverainement Juste, il m'a condamné à demeurer dans les flammes du Purgatoire, jusqu'au jour du jugement final. Il a donné ordre à mon Ange Tutélaire de me conduire dans ce lieu de tourmens. O! mon très-cher frere, si vous me procurez des suffrages, et si vous célébrez pour moi les Messes de S. Grégoire, non seulement vous adoucirez mes peines, mais je tiens pour assuré que la sentence d'un si long Purgatoire sera révoquée. Après ces paroles la défunte disparut.

Il n'est pas aisé d'exprimer la profonde douleur où une pareille vision plongea Vincent. Revenu à lui-même, il se mit aussi-tôt à rechercher quelles étoient ces Messes de S. Grégoire. Comme il n'en trouva aucune indice, il fut extrêmement en peine, dans le désir où il étoit de secourir sa chere et tendre sœur. Il conjura le Seigneur de les lui faire connoître. On sait le grand crédit qu'il avoit auprès de Dieu.

Un jour qu'il prioit à cette intention, un Ange lui apparut, et lui remit les Messes écrites sur un beau parchemin. Vincent les dit avec la plus grande dévotion. Comme il célébroit la derniere, sa sœur se présenta à lui toute glorieuse et triomphante, accompagnée d'un chœur d'Anges, au milieu des quels elle s'éleva au Ciel.

In Vitâ S. Vincentii Ferrerii.

LV. EXEMPLE.

Ante mortem benefac amico tuo.
Eccli. 14. 13. 16.

L'esprit de bienfaisance exercé pendant la vie, est un moyen d'abréger les peines du Purgatoire.

Le Pape Benoit VIII. étoit rempli de vénération et d'une tendre affection pour S. Odilon, et pour son Mônastere de Cluni. Il aimoit spécialement ce Saint pour la charité ardente avec la quelle il s'employoit au soulagement des ames souffrantes. De graves auteurs assurent que c'est S. Odilon qui a procuré l'établissement de la Commémoraison des Morts, dans toute l'Eglise, le lendemain de la Toussaint. Toutes les fois qu'il alloit à Rome pour les intérêts de son Ordre, ou pour sa dévotion paticuliere, le Souverain Pontife fournissoit aux frais de son voyage et de son entretien dans la Capitale. Il combloit d'ailleurs de bienfaits ses nouveaux établissemens. Mais la vertu et la hauteur du rang ne mettent pas à l'abri des traits de la mort. Il dut payer le tribut à la nature, comme le commun des hommes.

Quelques jours après ses obseques, il apparut à l'Evêque de Porto; et d'une voix lamentable, il lui fit connoître les horribles

tourmens qu'il enduroit, pour n'avoir pas rempli parfaitement les devoirs de sa suprême dignité. J'ai du reste, ajouta-t-il, la ferme espérance que j'en serois bientôt délivré par les prieres du saint Abbé Odilon, s'il étoit informé du besoin extrême que j'en ai. Et pour cela, je vous prie par l'amour que vous me portez, de l'instruire au plutôt de ma mort, et de l'état de souffrance où je me trouve. Adressez vous à mon Frere Jean, qui m'a succédé au Pontificat, pour qu'il expédie sur le champ un courrier au Monastere de Cluni, où l'on offrira des Sacrifices, on fera des prieres et d'autres bonnes œuvres pour mon soulagement et ma délivrance.

A peine Odilon eut reçu cette funeste nouvelle, qu'il ordonna des prieres communes et publiques dans le Monastere. Il assembla les Moines en chapitre; il leur imposa des prieres, de rigoureuses pénitences, et sur-tout de dire des Messes pour le repos de l'ame du Pape Benoit, leur insigne bienfaiteur. Il écrivit des lettres pressantes aux autres Monasteres de son Ordre, pour qu'ils concourussent avec le plus grand zele à la même fin. Tous se conformerent à ses vues, avec une ferveur extraordinaire.

On persévéroit dans ces saints exercices, si propres à toucher le cœur de Dieu et à fléchir sa justice. Il ne s'étoit passé que quelques jours, lorsque Edelbert, Procureur et chargé de distribuer les aumônes du Mona-

stere de Cluni, eut une vision. Il lui parut de voir entrer d'abord dans la maison, ensuite dans le chapitre, un personnage d'un aspect vénérable, revêtu d'un brillant manteau, couronné d'un diadême, chargé de pierres précieuses, et accompagné d'un noble cortege revêtu de belles robes blanches. Il alla occuper la place de l'Abbé, fléchit les genoux devant Odilon, et lui rendit graces à lui et à son Monastere, pour le service signalé qu'il en avoit reçu. Edelberg fut singuliérement frappé de ce qu'il voyoit. Il lui fut revélé que ce personnage étoit le Souverain Pontife, qui étoit sorti du Purgatoire, avec le secours des suffrages de S. Odilon et de ses Religieux, et qu'il venoit leur marquer sa reconnoissance, avant de s'élever dans le Ciel. C'est ainsi que ceux à qui ont été confiées les clefs du Ciel, ont besoin eux-mêmes de l'intercession des vivans, pour lever les obstacles qui les empêchent d'entrer en possession du Royaume de Dieu.

Vincent. Bellovacen. Specul. Histor. l. 24. c. 105.

Theophil. Raynald. Heteroc. Spirit. p. 2. s. 1. p. 7. ex Petr. Damian.

LVI. EXEMPLE.

Pondera pondus ignis. 4. Esdræ. 4. 5.

Rigueur du feu du Purgatoire.

Le Pere Hippolyte de Calvi, de l'Ordre de S. François, grand serviteur de Dieu, étoit rempli d'un zele ardent pour la conversion des pécheurs, et d'une vive compassion pour les ames souffrantes. Il vouloit que les prémices de chaque jour fussent consacrées à leur soulagement. Pour cela il dévançoit l'heure des matines, et récitoit l'Office des Morts. Du reste il avoit de la peine à concevoir toute la rigueur des tourmens que Dieu réserve à des ames, qui meurent dans sa grace, qui l'aiment, et qui sont destinées à le posséder éternellement. Il ne fallut rien moins qu'un événement étrange, pour l'éclairer sur ce point. Après avoir établi quelques couvens de son Ordre dans les Pays-Bas, il fut fait Maître des Novices. Un de ses jeunes éleves, déja avancé dans les voies de la perfection, tomba griévement malade, et cessa bientôt de vivre, avant d'avoir fini l'année du Noviciat. Son saint directeur étoit alors absent, et n'eut pas la consolation de l'assister dans ce dernier passage. Il en fut sensiblement affligé, et s'appliqua particuliérement dans la retraite, à prier pour le repos de son ame.

La nuit suivante, il s'arrêta, selon sa pieuse coutume, après matines, à prier dans le chœur. Le défunt se présenta tout à coup à lui, sous la figure d'une ombre propre à inspirer la frayeur, et environné de flammes obscures. Il ne fut reconnu qu'à la voix. Il s'accusa, en poussant de profonds soupirs, de quelques manquemens, qui ne pouvoient être que légers, attendu qu'il avoit été religieux observateur des regles de l'Ordre. Il s'écria ensuite d'une maniere à exciter la compassion: Mon tendre pere, donnez moi votre bénédiction, et délivrez moi de la peine des fautes que je n'ai pas expiées avant de mourir, et pour les quelles je souffre un cruel Purgatoire. Imposez moi la pénitence qui m'est due pour mon péché, et à la quelle je me soumets volontiers; car Dieu, dans sa miséricorde, m'a accordé la grace singuliere de venir vous demander de la fixer à votre choix. Le Maître des novices fut étrangement frappé de cette vision et de cette demande. Je vous bénis, répondit-il, mon cher fils; et pour votre pénitence, je vous impose seulement de demeurer dans le Purgatoire, jusqu'à ce qu'on récite, *Prime*. Le temps étoit court; car on avoit déja dit *Matines et Laudes*; et le saint homme crut avoir usé d'indulgence. Il n'en parut pas de même au défunt. Il se mit à crier, avec les accens de la plus profonde douleur: O! *pénitence sans miséricorde*. Ah! pere trop sévere, envers un fils que vous aimez. Est-ce ainsi que

vous punissez après la mort des fautes, qui pendant ma vie, vous auroient paru à peine dignes d'une légere correction ? Oh ! si vous saviez combien horribles sont les tourmens qu'on souffre dans le Purgatoire, vous ne m'auriez sûrement pas condamné à une peine si intolérable, même pour la plus courte durée. Il disparut bientôt, soupirant et gémissant, en répétant, *ô! pénitence sans miséricorde*. Le saint homme fut déconcerté à ces cris, et à ces plaintes. Il courut au plutôt à la cloche du couvent, et rappella les Religieux au chœur, pour réciter *Prime* sans le moindre délai, et avant le temps ordinaire, ne craignant point de troubler leur repos, pour accélérer autant qu'il étoit possible la délivrance de son cher novice. Du reste cet événement tragique fit une si vive impression sur lui, qu'il ne pouvoit se le rappeller sans frémir. Il lui inspiroit une tendre compassion pour les ames des Morts, et le plus grand zele à les secourir dans leurs peines. Il fut fidelle à cette sainte pratique, pendant les vingt ans qu'il survécut.

F. Marcellinus Annal. Capuc. tom. 3. ann. 1618. num. 13.

LVII. EXEMPLE.

Qui in deliciis vixerunt, longè stabunt propter timorem tormentorum.
Apoc. 18. 9.

On s'éloignera des délices, si l'on craint les tourmens du Purgatoire.

Le Pere Stanislas Cochoski, l'une des lumieres de l'Ordre de S. Dominique, illustra la Pologne par l'éminence de ses vertus. Il raconta lui-même avoir vu une ame du Purgatoire, toute environnée de vives flammes, qui se plaignoit de souffrir un tourment inexplicable. Il désira savoir si l'activité de ce feu, étoit supérieure à celle du feu de cette vie passagere. A quoi elle répondit que les flammes les plus ardentes de ce monde, comparées à celles du Purgatoire, n'étoient qu'un vent léger, plus propre à récréer qu'à affliger. *Ignes alii levis auræ locum tenent, si cum ardore meo comparentur.* Stanislas qui avoit de la peine à le concevoir, repliqua: J'en ferai volontiers un essai, pourvu qu'il contribue à expier une partie de mes péchés. Ah! que dites-vous, répondit le défunt, un homme mortel ne sauroit supporter une partie d'un si grand tourment. Si cependant vous

êtes résolu à en faire l'épreuve, avancez et étendez la main. Stanislas ne fut point intimidé; il présenta hardiment la main, sur la quelle l'ame souffrante laissa tomber une goutte légere de la sueur que les flammes lui exprimoient. Stanislas en ressentit aussi-tôt une douleur si excessive qu'il se mit à pousser des cris affreux: il tomba à terre, à demi-mort, dans un état d'angoisse et de tourment inexprimable. Ses confreres accoururent; ils le trouverent dans une sorte d'agonie. Ils employerent différens remedes, pour le rappeller à lui-même. Quand il fut un peu remis, il leur donna connoissance de tout ce qui s'étoit passé, et finit par les exhorter d'une maniere pathétique, à éviter les moindres fautes, pour se mettre à l'abri des rigueurs de la Justice Divine. Il leur recommanda encore de publier ce formidable événement, pour graver profondément dans les cœurs une terreur salutaire des jugemens de Dieu. Il survécut un an, dans la pratique de la plus austere vertu, et eut pendant tout ce temps un vif sentiment de la cruelle douleur que lui causa cette goutte de sueur. Avant de rendre le dernier soupir, il renouvella le récit de cette mémorable vision, et pénétra de nouveau ses freres, d'une sainte horreur des moindres manquemens qui doivent être expiés avec tant de rigueur. Le bruit s'en répandit dans tous les couvens de son Ordre, et y produisit les plus grands effets, par le retran-

chement des abus, et par une nouvelle ardeur à tendre à la perfection.

P. Hautinus Soc. Jesu in Patroc. Anim. l. 1. c. 6.

P. Manni Sacr. Trig. disc. 5 et 6.

LVIII. EXEMPLE.

Vox audita est lamentationis, luctûs et fletûs. Jerem. 31. 15.

Plaintes douloureuses des ames du Purgatoire.

S'il nous étoit donné d'entendre les voix plaintives des peres contre leurs fils, des freres contre leurs freres, des femmes contre leurs maris, des maris contre leurs femmes, pour leur ingratitude! Que de testateurs plongés dans les flammes du Purgatoire, se lamentant de leurs héritiers qui sont entrés en possession de leurs grandes richesses, qu'ils avoient amassées avec tant de peines, et qui oublient entiérement leurs bienfaiteurs, sans faire la moindre dépense pour leur soulagement! Combien d'enfans dénaturés, recueillant d'amples et riches héritages, ont promis à leurs parens, de les secourir dans l'autre vie, et dont les promesses ont été ensevelies avec la triste dépouille des auteurs de leurs jours!

Le pieux et savant Chancellier Gerson rapporte une lettre écrite par une mere détenue dans le Purgatoire, à un fils, qui ne pensoit à rien moins qu'à la soulager dans ses peines, en lui procurant des suffrages. Elle est traduite du latin.

Mon fils, mon cher fils, eh! pensez un peu à votre tendre mere. Ecoutez mes gémissemens et mes prieres. Considérez les tourmens dont Dieu me punit, dans ces flammes dévorantes. Ah! je vous en conjure par cet amour que vous m'avez porté, pendant que je vivois, pressez vous de me secourir dans les affreux supplices que j'endure, dont la rigueur ne sauroit être exprimée ni conçue sur la terre. Venez me tendre la main, pour m'en tirer. Transportez vous en esprit dans ce lieu d'horreur. La vue des flammes qui me brûlent, vous engagera efficacement à les éteindre ou à les adoucir, par de saintes pensées, par des prieres ferventes, des aumônes, et d'autres bonnes œuvres. Une larme partie d'un cœur contrit suffiroit peut-être pour me délivrer, ou tout au moins pour me soulager. Comment, mon fils, pourriez-vous être insensible aux peines d'une tendre mere, qui vous a porté dans son sein, qui vous a mis au monde dans de vives douleurs, qui vous a alaité et élevé avec tant de soins et de soucis? Pendant que je vivois, je vous ai toujours vu obéissant, reconnoissant, sensible à l'amour que je vous montrois, y répondant

par le vôtre. Comment se peut-il qu'après ma mort, je vous trouve indifférent, froid, sans le moindre empressement pour me secourir dans le besoin extrême où je suis ? Comment avez-vous pu oublier, que dans ma derniere maladie, vous me promîtes, les yeux baignés de larmes, de m'avoir toujours présente à votre souvenir, et de me procurer d'abondans suffrages, pour assurer le repos de mon ame ? Si vous m'avez tant aimé, quand je vivois, pourquoi ne m'aimez-vous plus après ma mort ? Est-ce que en cessant de vivre, j'ai cessé d'être votre mere ? Et vous, parce que vous vivez encore, vous croyez-vous dégagé des obligations que vous impose la qualité de fils ? Eh ! s'il vous reste encore quelque léger vestige de votre ancien amour pour moi, écoutez mes gémissemens, et laissez vous toucher de compassion pour mes peines ; secourez moi dans les affreux tourmens que j'endure. Si un fils ne se met pas en peine de soulager sa mere, à qui pourrat-t-elle recourir dans la cruelle détresse où elle se trouve ? C'est ainsi que vous écrit du Purgatoire, une mere en proie aux plus cruelles douleurs.

A la lettre rapportée par le Chancellier Gerson cet homme grave et vénérable, je joins une histoire tirée de Thomas Cantipré. Sa Grand'mere avoit perdu un fils qui donnoit de grandes espérances. Elle étoit inconsolable. Le jour et la nuit, ses yeux étoient une

source intarissable de larmes. Mais au milieu de ce torrent de pleurs, elle ne pensoit jamais à implorer la Miséricorde de Dieu pour cet enfant chéri, par des prieres, des aumônes, des jeûnes, des sacrifices. Le défunt gémissoit dans les flammes, et se plaignoit de cette affection toute naturelle, qui ne lui étoit d'aucun secours. Il prioit le Seigneur d'éclairer sa mere, pour qu'elle cessât de se livrer à une amertume aussi stérile, et qu'elle pensât à adoucir ses peines.

Dieu l'exauça, et inspira des sentimens plus religieux à sa mere, par une vision merveilleuse. Un jour qu'elle étoit plongée dans une profonde douleur, elle fut ravie en esprit. Il lui parut de voir une procession de jeunes gens, qui s'avançoient à grands pas vers une ville d'une beauté ravissante. Elle chercha avec empressement si elle pouvoit découvrir son fils parmi cette heureuse troupe; elle ne l'y trouva pas. Finalement elle le vit suivre de loin et à pas lents, couvert d'un triste vêtement, chargé d'eau, dont le poids l'accabloit. Touchée d'une vive compassion, elle lui dit: Pourquoi donc, mon fils, vous vois-je si loin des autres, dans un tel état de tristesse? Il répondit en gémissant: Vous voyez, ma mere, ce miserable habit, chargé du poids des larmes inutiles que vous répandez pour moi. J'en sens toute la pesanteur, et elles m'empêchent de marcher du même pas que les autres. Si vous m'aimez véritablement, et si vous voulez

mettre fin à ma peine, occupez vous à me procurer des suffrages, par des prieres, des aumônes, des sacrifices, et d'autres bonnes œuvres. C'est ainsi que vous me donnerez une preuve d'un amour vraiment maternel; en me délivrant des peines que je souffre, vous me rendrez participant de la vie éternelle, bien plus précieuse que la vie temporelle que j'ai reçue de vous. Après avoir ainsi parlé il disparut, et laissa sa mere aussi empressée à le secourir, qu'elle avoit été vainement affligée de sa mort.

LIX. EXEMPLE.

Sitivit anima ad Deum vivum, quando veniam et apparebo ante faciem Dei?
Ps. 41. 2.

Privation de la vue de Dieu, grande peine du Purgatoire.

De graves Docteurs pensent qu'il y a dans le Purgatoire des ames qui ne souffrent que la peine du dam. Mais on seroit dans une grande erreur, si l'on imaginoit qu'elle est plus légere que celle des sens. S. Bonaventure dit dans son Soliloque, que si dans l'enfer la peine des sens étoit mille fois plus cruelle, elle seroit encore inférieure au tourment que

les damnés souffrent par la privation de la vue de Dieu. On doit en dire par proportion autant des peines du Purgatoire. On sait du reste, comme nous le disons ailleurs, que le feu du Purgatoire est le même que celui de l'enfer. Il convient d'observer que la peine du dam est proportionnée à l'idée plus ou moins claire que celui qui la souffre, a de l'amabilité infinie de Dieu. De là vient que nous dont les lumieres sont si foibles, en sommes si peu affectés. Il suit encore que la peine du dam est plus ou moins grande pour les ames du Purgatoire, à mesure que Dieu se fait plus ou moins connoître à elles.

Beaucoup d'ames détenues dans le Purgatoire ont fait connoître la rigueur de cette peine dans diverses apparitions. Je me borne à en rapporter une des plus mémorables, examinée, et rendue authentique par le Vicaire général de l'Archevêque, Electeur de Treves. Le jour de la Toussaint, une dame, décédée depuis peu, commença à se rendre visible à une pieuse et modeste demoiselle, et lui déclara que sa plus grande peine étoit d'être privée de la vision béatifique de Dieu. Elle se montroit vêtue d'une robe blanche, avec un voile de même couleur sur la tête, tenant un Rosaire à la main, comme une marque de la dévotion qu'elle avoit toujours professée à la Reine du Ciel. Elle continua à se montrer à elle, spécialement dans l'Eglise. Elle se mettoit à genoux à côté d'elle, et l'accompagnoit

avec une modestie angélique, quand elle s'approchoit de la sainte Table, pour communier; et là elle adoroit très-profondément le S. Sacrement. Elle assistoit avec une dévotion extraordinaire au S. Sacrifice; et à l'élevation de l'hostie et du calice, son visage s'enflammoit de maniere que la demoiselle assuroit n'avoir jamais rien vu qui pût lui être comparé pour la beauté et pour l'éclat. Elle adoucissoit ainsi la peine qu'elle souffroit de ne pas voir Dieu, en se tenant près de son corps et de son sang. La demoiselle alloit souvent à une Chapelle de la S. Vierge, lui faire dire une Messe de *Requiem*. Plusieurs filles dévotes étoient un jour occupées avec elle, à changer dans une Eglise dédiée à Marie, la robe dont elle étoit vêtue. Elles lui baiserent les pieds. Quelques unes dirent à la demoiselle de les baiser une fois au nom de l'ame qui lui apparoissoit. Elle vint le faire; et à son retour, l'ame vint à sa rencontre, la salua profondément, toute joyeuse, et lui marqua sa réconnoissance. Elle lui dit ensuite que pendant qu'elle vivoit, elle avoit promis par vœu, de faire dire trois Messes à un autel de la Mere de Dieu, qu'elle n'avoit pas accompli sa promesse; et il la pria d'y suppléer, attendu que c'étoit là le seul obstacle qui s'opposoit encore à la fin du cruel tourment qu'elle souffroit, de se voir privée de la vue de Dieu. La demoiselle fit au plutôt célébrer les trois Messes. A la fin de la troi-

sieme, la défunte se présenta de nouveau, toute joyeuse, toute brillante; elle s'avança les bras ouverts, pour embrasser sa bienfaitrice, et lui témoigner sa reconnoissance. La demoiselle voyant les effets merveilleux de ses suffrages, se mit à réciter les bras en croix, cinq *Pater* et cinq *Ave*, à l'honneur des cinq plaies du Sauveur, en sa faveur, dans le cas qu'elle eût encore besoin de secours. L'ame courut lui soutenir les bras, pour concourir à cet acte de Religion, en le facilitant.

La défunte lui donna ensuite des instructions importantes. D'abord elle lui dit de ne jamais faire de vœux, si non pour les choses qu'elle savoit pouvoir mettre facilement en exécution; parce que les promesses faites à Dieu, et non exécutées, étoient sévérement punies dans le Purgatoire. Elle l'avertit en second lieu, de ne jamais mentir, parce que aux mensonges, quoique légers, étoient réservées de grandes peines. Elle lui recommanda avec instance la dévotion à la Mere de Dieu, spécialement de mediter ses douleurs au pied de la croix, en contemplant les sacrées plaies de son divin Fils, l'assurant qu'autant qu'elle auroit été dévote à la Mere de miséricorde, autant elle la trouveroit propice au moment de la mort. Enfin elle l'exhorta à appliquer ses prieres, ses pénitences, ses œuvres pies au soulagement des ames du Purgatoire, dans l'assu-

rance de recevoir de grandes graces par leur intercession. Pendant qu'elle instruisoit ainsi la pieuse demoiselle, on donna le premier signe de l'élévation ; elles s'approcherent toutes les deux de l'autel, pour adorer de plus près la Sainte Hostie. L'ame fit une profonde inclination, qu'elle renouvella toutes les fois que le Prêtre prononça les noms de Jesus et de Marie. La demoiselle invita l'ame à venir à l'Eglise de la Compagnie de Jesus, où elle se proposoit de communier, le 3. décembre, fête de S. François Xavier. L'ame s'y rendit ponctuellement, elle se tint constamment à côté d'elle jusqu'à la fin de l'action de graces. Elle la remercia alors des prieres qu'elle avoit faites pour elle, et lui annonça que le temps s'approchoit où finiroient ses longs et ardens soupirs pour parvenir à l'heureuse vision de Dieu ; que le 8 du même mois, jour de l'Immaculée Conception de Marie, elle reviendroit la voir, et prendre congé pour le Ciel. Ce jour même, elle se montra, environnée d'une lumiere si éclatante, que la demoiselle avoit de la peine à en soutenir le regard. Cette ame en quelque sorte déifiée assista à la Messe qu'on célébroit. Elle recommanda de nouveau la dévotion à la Mere de Dieu, à la demoiselle, et lui promit d'être sa protectrice auprès de Dieu, où elle alloit l'attendre. Enfin le 10 décembre elle se fit voir pour la derniere fois, plus brillante que le soleil. Elle s'in-

clina profondément devant l'autel ; en lui disant un dernier adieu, elle s'éleva vers le Ciel, d'où un Messager céleste vint l'accueillir avec les sentimens de la plus tendre de toutes les meres pour le plus chéri de tous les fils, si toutefois on peut comparer les choses du Ciel avec celles de la terre. Nous rappellons à ce sujet la pensée de S. Chrisostome. La peine du dam est bien supérieure à toutes celles des sens. *Plures ponat quis gehennas, tale nil dicet quale est beatâ Gloriâ privari. Hom. 47. ad Pomp.*

P. Euseb. Nieremberg. Soc. J. de Pulchritudine Dei l. 2. c. 11.

P. Mommorenci Soc. J.

LX. EXEMPLE.

Cœli non sunt mundi in conspectu ejus.
Job. 15. 15.

Les ames les plus pures ne sont pas toujours exemptes des peines du Purgatoire.

Quelque haute idée qu'on ait de la sainteté de ceux qui passent à l'autre vie, on ne doit pas se dispenser de leur procurer des suffrages. Les rayons du soleil nous font découvrir une multitude d'atomes, qui étoient

cachés à notre vue ; de même les fautes les plus légeres, qu'il ne nous est pas donné d'appercevoir, ne sauroient se dérober aux regards du Soleil de justice qui est Dieu. Combien d'ames que l'on croit régner dans le Ciel, et qui souffrent dans le Purgatoire ! On connoît et l'on admire la vie angélique que menoient les premiers disciples de S. Benoit. Ils paroissent avoir porté l'austérité au delà de ce que peut permettre la foiblesse humaine. Cependant S. Grégoire le Grand, dans ses savans Dialogues, fait mention de quelques uns de ces saints Solitaires, qui vinrent après leur mort demander aux vivans des suffrages pour leur délivrance. Il rapporte en particulier la peine à la quelle fut condamné Pascase, Cardinal Diacre de la Sainte Eglise Romaine. Ce serviteur de Dieu avoit vécu dans une haute réputation de sainteté. Il s'étoit élevé à un grand degré de perfection. Il étoit adonné aux bonnes œuvres, très-charitable envers les pauvres, rempli de mépris pour lui-même, du zele le plus ardent pour la Religion Catholique, pour la quelle il composa des livres dont S. Grégoire fait le plus grande éloge.

Mais les diamans les plus parfaits ont leurs défauts. Au milieu des disputes qui s'éleverent en 498, pour l'élection du Souverain Pontife, Pascase fut d'un sentiment contraire à celui des autres électeurs. Dans le conclave il donna sa voix à Lorenze, pendant que tous les autres se déclarerent en faveur de Sym-

maque, qui fut reconnu par toute l'Eglise, et qui mérita par ses vertus et par ses glorieuses entreprises d'être admis dans le catalogue des Saints. Malgré cela, Pascase, sans manquer aux lois de la subordination au Chef de l'Eglise, persista à juger Lorenze plus digne du Souverain Pontificat. On croit appercevoir ici une sorte d'obstination, et d'abondance dans son propre sens. Pascase persévéra dans cette façon de penser jusque à ses derniers momens. On pense qu'alors ses préjugés se dissiperent, et qu'il en eut un vrai regret. Il mourut dans les sentimens de la plus tendre piété. On conserva pour lui la plus grande vénération, que Dieu confirma par un miracle éclatant. Un démoniaque, pendant ses obseques, s'étant approché de la biere, et ayant touché à la dalmatique dont il étoit revêtu, fut délivré de l'esprit malin; ce qui confirma la persuasion où l'on étoit que Pascase étoit déja dans la Gloire.

Mais combien les jugemens de Dieu, sont différens des jugemens des hommes! Quelque temps après, S. Germain Evêque de Capoue, dut aller prendre les bains d'Angelan. Il fut fort étonné d'y trouver Pascase, dans une vile condition, réduit a servir ceux qui y venoient pour des raisons de santé. Il témoigna à Pascase sa surprise de le voir réduit à un tel état. Je ne suis réduit, répondit Pascase, à ce degré de peine et d'humiliation, que parce que je me suis obstiné a ne pas rendre justice

au mérite de Symmaque ; et que j'ai refusé de joindre mon suffrage à celui de tous les autres électeurs. Je vous supplie, vénérable Evêque, puisque Dieu vous a envoyé ici pour ma consolation, de me procurer des suffrages par vos prieres, qui je l'espére, obtiendront bientôt ma délivrance.

S. Gregorius l. 4. Dialog. cap. 40.
Baronius anno Christi 498.

LXI. EXEMPLE.

Clamastis ad me, et erui vos de manu opprimentium. Judic. 10. 12.

Lamentations des ames du Purgatoire qui demandent leur délivrance.

Dieu a permis que les vivans aient entendu un très-grand nombre de fois, les voix des défunts, qui réclamoient le secours des serviteurs de Dieu, pour être délivrés de leurs peines. Les exemples qui suivent, viendront à l'appui de ceux que nous avons déja vus.

Le P. Jacques Rem, de la Compagnie de Jesus, homme d'une éminente Sainteté, et d'un zele vraiment apostolique, avoit une tendre dévotion pour les ames du Purgatoire. Il leur procuroit de fréquens suffrages,

qui contribuoient beaucoup à diminuer et à abréger leurs peines. Pendant qu'il étoit au Collége d'Ingolstad il faisoit plusieurs fois le jour et la nuit des prieres et d'autres bonnes œuvres pour leur soulagement. Les ames qui en ressentoient les effets, se montroient souvent à lui, et lui demandoient d'une maniere suppliante de nouveaux secours. Plusieurs fois elles s'approchoient la nuit de son lit. Elles commençoient par de légers soupirs; ensuite elles haussoient la voix, pour l'éveiller, sachant bien qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'elles interrompissent son sommeil, pour le rappeller à la priere, à la quelle il s'appliquoit aussi-tôt en leur faveur, avec la plus grande ferveur. De plus plusieurs personnes de la maison et du dehors ont attesté qu'elles ont entendu les voix des défunts sortir d'un cimetiere voisin, demander du secours, et invoquer nommément le serviteur de Dieu par ces paroles: *Pater Jacobe, miserere nostrî*.

Le P. Anchiéta de la même Compagnie, appellé l'Apôtre du Bresil, ne montra pas moins de charité et de zele pour le soulagement des Morts. Sa vie imprimée est un tissu de prodiges étonnans. Je me contente de rapporter ici un trait qui fait particuliérement à notre sujet. Lorsqu'il étoit au collége de la Baie de Tous les Saints, il fut appellé pour aller assister un mourant dans un endroit assez éloigné. A son retour, il passa près d'un ma-

rais. Il sortit alors du fond des eaux, des voix lamentables, comme de gens entraînés par un torrent furieux. Elles imploroient le secours des vivans, du milieu des plus cruels tourmens. Le compagnon du P. Anchiéta fut glacé de frayeur par ces cris douloureux. Le Saint Missionnaire se mit à l'encourager; il le prit par la main, et le fit approcher du bord de l'étang. Là levant les yeux et les mains vers le Ciel, il adressa une courte priere à Dieu. Se mettant ensuite à genoux, il dit à son compagnon: Récitons cinq *Pater* et cinq *Ave*, en l'honneur des cinq plaies du Sauveur, pour ces pauvres ames qui demandent du soulagement dans leurs peines. Les cris plaintifs cesserent à la fin de cette courte priere. Ils ne furent plus entendus dans la suite; et l'on tint pour assuré que ces saintes ames avoient été délivrées par l'intercession du serviteur de Dieu.

Ses Saints Sacrifices avoient un pouvoir spécial sur le cœur de Dieu, pour désarmer sa Justice. Le jour de S. Jean l'Evangéliste le P. Anchiéta dit la Messe des Morts; ce qui causa le plus grand étonnement, attendu qu'on savoit qu'il étoit religieux observateur des Rubriques de l'Eglise. Le P. Nobréga Supérieur, qui étoit rempli de vénération pour lui, étoit bien persuadé qu'il ne s'étoit permis une pareille singularité, que par quelque grave motif. Cependant pour pourvoir à l'édification, et exercer en même

temps la vertu du saint homme, il lui fit une sorte de réprimande en présence de la Communauté. Il lui demanda comment il avoit pu se résoudre à dire une Messe de *Requiem*, le jour de la Fête du Disciple bien-aimé. On sait que l'esprit d'obéissance est le caractere des Saints. Le P Anchiéta fit violence à son humilité et répondit avec candeur à son Supérieur, qu'une lumiere surnaturelle lui avoit fait connoître qu'un Prêtre de la Compagnie, son ancien et cher condisciple à Coïmbre, étoit mort cette nuit à Lorette où il étoit Pénitencier; que par une inspiration spéciale du Ciel, il s'étoit décidé à dire pour lui la Messe des Morts. Et de quel secours, reprit le Supérieur, lui a été cette Messe? Le Pere répondit: Au *Memento* des Morts, cette ame bienheureuse a été délivrée de ses peines, et s'est élevée au séjour des Saints. Il est à croire que le défunt vint lui faire connoître ses besoins, et lui demander ses suffrages.

P. Joan. Nadasi Dies memor. Soc. J.
Vita Patris Anchietæ l. 2. et 3.

LXII. EXEMPLE.

Eâdem mensurâ quâ mensi fueritis, remetietur vobis. Luc. 6. 38.

On vous traitera comme vous aurez traité les Morts.

Dans le Lévitique, la loi infligeoit la peine du talion à ceux qui offensoient les vivans. *Sic fiat ei, oculum pro oculo, dentem pro dente restituet. Lev.* 24. 20. Le Souverain Juge observe la même loi dans le châtiment qu'il réserve à ceux qui négligent de soulager les Morts. On en voit un exemple dans les Chroniques des Carmes Déchaux. Un Religieux d'une grande vertu, mourut au Mexique, dans la ville des *Anges*: mais par le défaut de suffrages, elle dut passer quelques années dans le Purgatoire. La Miséricorde Divine lui permit enfin de recourir aux vivans pour demander du secours. Il se montra à un frere lai de son Ordre, nommé Pierre de S. Marie, grand serviteur de Dieu. Il lui représenta la cruauté de ses tourmens, et le conjura d'aller au plutôt trouver le Prieur du couvent, et de le prier en son nom de faire célébrer quelques Messes des Morts; que de là dépendoit la fin de ses peines. Le bon frere se pressa de faire la commission: mais le Prieur

ne se trouva point disposé à prêter foi à ses paroles, les attribuant à sa simplicité, ou à quelque vision imaginaire. Il n'en tint nul compte; et les Messes ne furent point célébrées. Au bout de quelques jours, le défunt se fit voir de nouveau au frere Pierre. Il étoit plongé dans une amere affliction, il lui fit une peinture plus vive de ses tourmens, pour qu'il fût en état d'exciter la compassion du Prieur, et de lui obtenir les saints Sacrifices qu'il demandoit. Le Prieur convaincu enfin de la réalité de l'apparition, fit dire les Messes. Mais Dieu lui réserva le châtiment de sa premiere incrédulité. Cela n'empêcha pas que le défunt ne lui témoignât sa reconnoissance, de même qu'au frere lai. Une nuit, qu'ils étoient tous les deux au chœur, à chanter Matines, il parut un globe d'une lumiere éclatante, au milieu du quel cette ame bienheureuse s'élevoit peu à peu vers le Ciel. Avant de s'éloigner, elle se tourna toute joyeuse et riante, d'abord vers le frere, ensuite vers le Prieur, les saluant amoureusement, comme pour les remercier de la part qu'ils avoient eue à sa délivrance.

Le Prieur qui n'étoit pas sans reptoche, pour avoir refusé de croire, qui auroit dû au moins douter, et prendre en conséquence le parti le plus sûr, que lui suggéroient la Réligion et l'humanité, en fit dans la suite une amere pénitence. Il mourut au bout de quelques années, et dut aussi aller à son

tour, éprouver la rigueur des flammes du Purgatoire. Après y avoir enduré quelque temps de cruels supplices, il lui fut permis de venir demander au vivans des suffrages. Il s'adressa à un frere nommé Joseph de S. Antoine. Il le pria d'aller trouver le Prieur, et de lui dire qu'il étoit plongé dans des feux dévorans; que pour en être délivré, il avoit besoin qu'on célébrât un certain nombre de Messes, qu'il avoit diféré d'acquitter, par une négligence que Dieu lui faisoit expier. Le bon frere fit la commission. Mais Dieu permit que le Prieur eût de la peine à le croire, et qu'il se décidât même à ne point faire dire les Messes qui lui étoient demandées. C'est ainsi que le Prieur défunt éprouva le même traitement que celui dont il avoit usé envers un de ses freres. Cependant il ne désespéra pas d'obtenir les S. Sacrifices dont il avoit besoin. Il vint bientôt se montrer de nouveau au frere Joseph; il le conjura de la maniere la plus pressante, d'aller se jetter aux pieds du Prieur, de lui représenter les horribles tourmens aux quels il étoit condamné, et de lui demander avec une nouvelle instance la célébration des Messes. Le frere Joseph le fit, et trouva le Prieur plus disposé à ajouter foi à la révélation. Celui-ci chargea quelques uns de ses Prêtres, de dire les Messes; après les quelles les apparitions cesserent; et l'on ne douta point que le défunt ne fût passé à l'éternel repos. Nous apprenons de cet événement que

comme il est dangereux de trop croire, il l'est également de ne pas croire assez.

P. Franciscus a S. Mariâ Chron. Carm. Discalc. tom. 2. l. 7. c. 44.

LXIII. EXEMPLE.

Qui odit correptionem, minuetur vitâ.
Eccli. 19. 5.

Celui qui méprise la correction, abrégera sa vie, et prolongera son Purgatoire.

S. Grégoire le Grand rapporte plusieurs exemples, qui prouvent que Dieu punit et dans ce monde et dans l'autre, ceux qui s'obstinent à ne pas profiter des corrections qu'on leur fait, pour les ramener à leur devoir. On en trouve un des plus mémorables dans le second livre de ses Dialogues. Deux Dames de qualité, ayant renoncé au monde, s'étoient retirées dans un couvent situé près du Mont Cassin. Elles vivoient sous l'Institut et la direction de S. Benoit, qui désigna un Moine d'une vertu éprouvée, pour leur procurer une nourriture conforme à leur profession. Novices dans les voies de la vertu, elles n'avoient pas encore assez oublié les aises de leur ancienne vie. Leur premiere ferveur ne tarda

pas à se démentir. Elles commencèrent à prendre de l'humeur contre leur pourvoyeur, et ne la dissimulerent pas long-temps. Elles en vinrent jusqu'à railler, insulter, outrager même le saint Religieux, quand il se présentoit devant elles. Le serviteur de Dieu supporta long-temps leurs mauvais traitemens avec une patience inaltérable, dans l'espérance de les adoucir et de les ramener. A la fin, voyant leur obstination, il se fit un devoir d'en avertir S. Bénoit. Le saint Abbé en fut amérement affligé; il commença par les faire avertir avec prudence, de mettre un frein à leur langue. Comme elles ne tinrent aucun compte des avis modérés qu'on leur donna, et qu'elles continuerent à se moquer du Religieux qui les assistoit, et à l'insulter, S. Bénoit leur fit intimer ces précises paroles: *Réformez vos discours et votre conduite, car si vous ne vous corrigez pas, je suis résolu à vous excommunier*. On a de la peine à concevoir comment elles purent se roidir contre une telle menace. Elles le firent cependant. La foudre lancée par le S. n'eut pas le pouvoir d'ébranler ces cœurs obstinés. Dieu prit en main la cause de son serviteur; il épousa sa querelle, et en fit la sienne.

De là à quelques jours ces deux impénitentes scandaleuses furent attaquées d'une grave maladie, qui les conduisit promptement au tombeau. On est autorisé à croire, com-

me on verra, qu'elles se reconnurent avant de rendre le dernier soupir, et qu'elles rentrerent en grace avec Dieu, par une salutaire contrition. Mais en évitant les feux de l'enfer, elles ne purent se soustraire à un rigoureux Purgatoire. On en jugera par les circonstances qui suivirent.

S. Bénoit, dans sa sagesse, avoit tenu la censure occulte; ainsi les deux corps furent ensevelis dans l'Eglise avec les cérémonies ordinaires. Mais lorsqu'on se disposa à célébrer la Messe Solemnelle, le Diacre, comme il se pratiquoit alors, vint dire à haute voix: Si quelqu'un est excommunié, qu'il sorte de l'Eglise; *Si quis non communicat, det locum*; c'étoit la formule usitée. Alors il arriva un grand prodige, dont bien des gens auroient besoin aujourd'hui d'être témoins. La nourrice des deux défuntes, qui les avoit élevées dès leur premier âge, étoit présente à ce service funebre; elle les vit sortir de leur tombeau, et s'éloigner de l'Eglise, au moment de l'intimation faite par le Diacre. Elle fut vivement frappée de ce spectacle: mais son étonnement redoubla, lorsqu'elle les vit pour la seconde et la troisieme fois sortir du tombeau et de l'Eglise, dans la célébration des Sacrifices qu'on offrit pour elles.

Alors on recourut a S. Bénoit; on lui fit part de cette vision extraordinaire. Le saint Anachorete en devina aisément la cause.

Il donna commission à un de ses Religieux, d'aller délivrer de l'excommunication les deux Religieuses décédées, et d'offrir pour elles le S. Sacrifice. Dans les nouvelles intimations du Diacre, on ne les vit plus quitter le lieu de leur repos; et l'on tint pour assuré que par l'absolution de la censure, et par l'intercession de S. Bénoit, elles avoient été admises dans le Ciel, dont les portes leur avoient été fermées jusqu'alors.

S. Gregorius l. 2. Dialogor. cap. 2.

LXIV. EXEMPLE.

Quis potest dicere, mundum est cor meum, purus sum a peccato?
Prov. 20. 9.

Les ames les plus pures ont des fautes à expier.

L'œil pénétrant de Dieu découvre des taches dans les ames même qu'il favorise des graces les plus signalées. On auroit de la peine à ajouter foi à ce que je vais dire, s'il n'étoit garanti par le Cardinal Jacques de Vitri. Vers l'an 1208, vivoit à Villembrok, dans la Province de Liege, une Veuve d'une vertu très-exemplaire, qui lui mérita l'estime et l'amitié de la Vénérable Marie d'Ognac.

Elle avoit élevé ses deux filles dans une parfaite innocence, les conduisant à un haut degré de perfection, qui les porta à consacrer à Dieu leur virginité, et à n'avoir d'autre époux que Jesus-Christ, dont elles retraçoient les vertus aux yeux de leurs compagnes. Elles avoient déja fait de grands progrès dans la vertu, lorsque Dieu appella à lui leur tendre et respectable mere, à qui elles devoient tout, dans l'ordre de la nature et de la grace.

Aussi-tôt que la Vénérable Marie sut qu'elle étoit dangereusement malade, son tendre attachement l'engagea à se rendre auprès d'elle, et à lui donner toute l'assistance que pouvoit lui suggérer son zele et son amitié. En entrant dans sa chambre, elle fut témoin d'un prodige admirable. Elle vit la Mere de Dieu auprès de la malade, qui avec un éventail en main, tempéroit l'ardeur de la fievre brûlante qui la consumoit. D'un autre côté une troupe de démons assemblés devant la porte, faisoit effort pour entrer, et venir livrer les dernieres assauts à la mourante. Mais l'Apôtre S. Pierre se présenta bientôt, armé de l'étendard de la Croix. A cette vue, les malins esprits prirent précipitamment la fuite, comme s'ils avoient été frappés de la foudre.

Notre vertueuse veuve rendit le dernier soupir sous de si heureux auspices. Mais ce n'est pas là que se terminerent les faveurs du Ciel. Pendant qu'on faisoit les obseques, la

V. Marie d'Ognac vit la Divine Mere, qui accompagnée d'une troupe de Vierges, divisée en deux chœurs, assistoit à l'Office des Morts, chantant les pseaumes avec une harmonie toute céleste. De plus, il lui parut que le Sauveur lui-même faisoit conjointement avec le Prêtre député, les cérémonies saintes des funérailles, Tant de merveilles sont bien propres à donner la plus haute idée de la sainteté de la vertueuse veuve; et l'on ne douta pas que le moment de sa mort, ne fût celui de son triomphe, et qu'elle ne fût admise sur le champ dans le séjour du bonheur et de la gloire. Mais les jugemens de Dieu sont plus éloignés de ceux des hommes que le Ciel ne l'est de la terre. La Vénérable Marie après avoir assisté aux obseques, se retira pour faire oraison. Là ravie en extase, elle vit l'ame de la défunte conduite dans le Purgatoire, où elle fut plongée dans des flammes cruelles, pour se purifier de quelques légeres taches, qu'elle n'avoit pas expiées durant sa vie, au milieu de la pratique de tant de vertus.

Elle fit part aussi-tôt de cette affligeante vision à ses deux filles. Toutes les trois s'appliquerent de concert à procurer à cette ame souffrante un grand nombre de suffrages, par des prieres, des jeûnes, des pénitences. Elles ne cesserent d'intercéder pour elle, que lorsqu'elle se montra à la Vénérable Marie, sous une figure ravissante, environnée d'une

lumiere éclatante, qui effaçoit celle du soleil en plein midi. A la lecture de cet événement mémorable, les personnes les plus solidement vertueuses doivent trembler, en voyant avec quelle rigueur Dieu recherche et punit les fautes les plus légeres.

Laurentius Surius in Vitâ V. Mariæ Ognaciensis l. 2. c. 3.

LXV. EXEMPLE.

Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis. Lucæ. 16. 9.

La restitution des biens mal acquis, délivre du Purgatoire.

Dans une ville de Hongrie, un soldat appellé Clément, mais dont le nom répondoit mal à la férocité de son caractere, avoit commis un homicide. Il étoit d'autant plus coupable, que ce trait de barbarie ne fut pas l'effet d'un transport de fureur. Il s'y porta de sang froid par l'espoir de deux cens florins qu'on lui avoit promis. Heureusement il n'étoit pas encore arrivé à ce degré de scélératesse, où le cœur est inaccessible aux remords. Ayant fait dans la suite de sérieuses réflexions, il sentit toute l'énormité de son crime. Il chercha à calmer la Justice Divi-

re. Il recourut d'abord au Sacrement de Pénitence ; il fit vœu en même temps d'employer les deux cens florins à faire travailler une Statue de Notre-Dame de Pitié. Sans oublier la promesse qu'il avoit faite à Dieu, il différa de la mettre en exécution. Il ne prévoyoit point que Dieu ne lui en donneroit pas ensuite le temps. Il fut surpris de la mort, lorsqu'il s'y attendoit le moins ; et il fut condamné à expier dans le Purgatoire le délai qu'il avoit mis à l'accomplissement de son vœu.

Comme il étoit mort dans les sentimens d'une véritable pénitence, Dieu se complut de lui permettre de se faire voir à une Vierge, d'une grande vertu, nommée Reine, à qui il dit : Epouse de Jesus-Christ, je vous prie, par l'amour que vous lui portez, d'aller trouver ma femme, et de vous faire remettre deux cens florins que j'ai laissés, parce qu'ils sont le prix du sang humain. Il ajouta qu'il avoit fait vœu de les employer à faire sculpter une Statue de Notre-Dame de Pitié ; que de là dépendoit la délivrance des peines cruelles qu'il enduroit. Reine, par un fond de timidité qu'elle n'eut pas le courage de surmonter, ne put se résoudre à exécuter la commission. Le défunt reparut une seconde et ensuite une troisieme fois, faisant toujours de nouvelles et de plus vives instances. Comme Reine opposoit toujours la même résistance, il finit par lui dire : Je ne cesserai de vous

poursuivre, jusqu'à ce que vous ayiez exaucé ma demande. Fuyez par-tout où vous voudrez ; par-tout je saurai vous suivre et vous trouver.

Un pieux Seigneur qui eut connoissance de ces détails, touché de compassion pour cette ame souffrante, voulut fournir lui-même la somme nécessaire pour le travail de la Statue. Mais Clément se montra de nouveau à Reine, et lui déclara qu'il étoit indispensable qu'elle fût faite aux dépens de sa maison, avec les deniers mêmes qui étoient le fruit de son crime. Sa veuve qui fut enfin instruite de tout, ne balança pas à remettre les deux cens florins ; et le défunt obtint par sa persévérance l'accomplissement de ses demandes réitérées. Le sculpteur chargé de former la Statue, se transporta dans une forêt, pour y faire choix d'une piece propre à l'ouvrage qu'il méditoit. Après bien des recherches, il ne trouva rien qui pût lui convenir. Alors il vit venir à lui un vieillard, chauve, pâle, appuyé sur un bâton, qui retraçoit les traits et les vêtemens de Clément, quand il étoit vivant, et qui lui indiqua un endroit où il trouva un bloc tel qu'il le désiroit. Il mit aussi-tôt la main à l'œuvre, qu'il conduisit bientôt à sa perfection. Ce fut le moment de la délivrance du défunt. Il se fit voir pour la derniere fois à Reine, avec un air joyeux, qui annonçoit la fin de ses peines et le commencement de son bonheur.

P. Carol. Casaliccius S. J. Stimul. Divini timoris c. 58.

LXVI. EXEMPLE.

Revelat profunda de tenebris, et in lucem umbræ mortis. Job. 12. 22.

Dieu révele à ses serviteurs l'état des ames dans l'autre vie..

S. André Avellin de l'Ordre des Théatins, fut favorisé de Dieu des graces les plus signalées. Il eut souvent connoissance de la situation où se trouvoient les ames dans l'autre vie. Dans les prieres ferventes et continuelles qu'il faisoit pour le soulagement des Morts, il se sentoit quelquefois pénétré d'un fond d'horreur, qui paroissoit repousser cet acte de religion et de charité. D'autres fois il étoit rempli d'une douce et tendre consolation, qui le portoit à redoubler ses vœux pour les ames souffrantes. Eclairé d'une lumiere céleste, il connut que le premier sentiment étoit signe que les ames pour qui il prioit, étoient hors d'état d'en profiter, n'étant pas dans la voie du salut. De même, lorsqu'il alloit offrir le Divin Sacrifice, tantôt il étoit repoussé par une main invisible, qui lui faisoit sentir toute l'horreur de cet oracle formidable, *in inferno nulla est redemptio*. Tantôt il se sentoit pénétré d'une dévotion spéciale, qui lui annonçoit que l'Hostie Propitiatoire seroit utile

à l'ame pour qui il alloit célébrer : Comme l'on voit, Dieu se complaisoit en général à donner connoissance à son serviteur, de l'état des ames après la mort. Nous entrerons dans quelques détails sur un seul fait, digne d'une attention particuliére. Un Religieux de son Ordre, nommé Solar, se trouvant à l'agonie, on entendit dans sa chambre une grande rumeur, des frémissemens comme de gens engagés dans une vive querelle. Ceux de ses freres qui l'assistoient, présumerent que les puissances infernales lui livroient un rude assaut. Les uns se mirent à faire de ferventes prieres; les autres allerent célébrer le S. Sacrifice, pour lui obtenir une assistance particuliere de Dieu, dans ces momens si critiques et si redoutables. Lorsque le mourant eut expiré, le bruit et les clameurs cesserent, mais les Peres ne furent pas sans quelque souci sur le sort de celui qui venoit d'entrer dans les portes de l'éternité. André, qui s'étoit retiré pour prier, à son retour, dissipa leurs craintes. Il les assura décidément que l'ame de Solar lui étoit apparue et à son compagnon; qu'il leur avoit dit qu'au moment de sa mort, il avoit soutenu une violente attaque de la part des démons, qui tentoient de l'entraîner avec eux, mais qu'ils avoient été contraints de s'enfuir couverts de confusion, et l'avoient laissé mourir dans la paix du Seigneur; qu'il avoit été ensuite conduit dans

le Purgatoire, mais qu'il en avoit été bientôt tiré par les prieres de ses freres.

P. Chrysanthus Solarius in Pentateuco Mortuor. l. 4. c. 29. n. 6.

LXVII. EXEMPLE.

Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam. Rom. 18. 18.

Les peines et les mortifications de cette vie, ne sont pas toujours un Purgatoire suffisant, pour être admis à la Gloire.

Ce que je vais dire est capable d'effrayer, de décourager même; et je me fais un devoir de prévenir qu'avant de finir, j'y apporterai un tempérament propre à ranimer la confiance et à consoler. Le P. Antoine de Corse Capucin s'est rendu célebre dans son Ordre par l'austérité étonnante de sa vie. Il ne se contenta pas des rigueurs prescrites par sa profession, qui, comme l'on sait, est spécialement dévouée à l'esprit de pénitence. Il en ajouta tant d'autres, et de telle nature, qu'on les jugeroit supérieures aux forces de la nature, si l'on ne savoit que la grace a la vertu d'élever l'homme au dessus de lui-même. Pendant plusieurs années, il porta un

cilice de poils de cheval, accourcis de moitié, pour les rendre plus piquans; il ne le quittoit ni le jour ni la nuit. Dans les plus grands froids, il ne se couvroit que d'un seul habit usé et mal rapiécé. La nuit il ne dormoit que trois heures sur de simples planches, et passoit tout le reste du temps à genoux, occupé à la priere et à la contemplation. Son abstinence pourra paroître incroyable. Le plus souvent il ne se nourrissoit que de pain et d'eau. Long-temps il ne prit d'autre aliment que cinq figues seches. A mesure qu'il avançoit en âge, son jeûne devenoit plus rigoureux. Il arriva à ne manger et ne boire que trois fois la semaine, un peu de pain et un peu d'eau. Toutes les nuits il faisoit de cruelles disciplines à l'honneur de la Passion du Sauveur. Pour abréger il suffira de dire qu'il macéroit continuellement son corps par des veilles, des jeûnes, des disciplines, qu'il le réduisoit en servitude par tous les genres d'austérités, qu'il avoit fait un pacte avec lui, de ne lui jamais donner aucun repos, tout le temps de sa vie. *Corpus suum perpetuis vigiliis, jejuniis, flagellis, frigore, nuditate, atque omni genere asperitatum in servitutem redegit, eum quo pactum inierat, ne ullam in hoc sæculo ei requiem præberet.*

Qui ne s'attendra qu'un si illustre pénitent, immédiatement après sa mort, sera porté par les mains des Anges dans le séjour du bonheur? Hélas! les Cieux ne

sont pas purs aux yeux de Dieu ; *Cœli non sunt mundi in conspectu ejus*. Le Pere Antoine n'avoit pas encore satisfait à la Justice Divine. Il se fit voir à l'infirmier du Couvent qui lui demanda en quel état il se trouvoit, et s'il étoit assuré de son salut éternel. Quant au salut, répondit le défunt, je suis dans une pleine assurance, graces à la Miséricorde de Dieu, et aux mérites de la Passion du Rédempteur, quoique du reste j'aie été en danger de me perdre, pour un manquement dont je m'étois rendu coupable. Mais j'ai été condamné aux peines du Purgatoire, pour achever de me purifier. Est-il possible, repliqua l'infirmier, que vous soyez condamné à éprouver les peines du Purgatoire, vous qui avez mené une vie si sainte et si pénitente ? La faute que j'ai à expier, ajouta le défunt, est un manquement contraire à l'esprit de pauvreté, qui nous a été si fort recommandé par notre Pere S. François. Dans la fondation du Couvent de S. Joseph, je m'avançai jusqu'à rechercher un certain degré d'assurance, sans penser assez à ce qu'exigeoit à cet égard la pureté de notre Regle. Je ne crus pas positivement manquer à mon devoir, mais j'en avois un doute fondé, et je ne me mis pas en devoir de l'éclaircir. Cette négligence que rien ne sauroit excuser, me fait à présent éprouver la rigueur de la Justice Divine. L'infirmier lui demanda enfin si ses souffrances étoient bien grandes, et si elles devoient

durer long-temps. Il répondit : la peine des sens peut absolument se supporter : mais la peine du dam est intolérable et incomparablement plus grande. J'espére du reste d'être bientôt délivré de l'une et de l'autre, par un effet de la Miséricorde Divine.

Les personnes d'une vertu commune doivent naturellement être saisies de terreur à la vue de la rigueur que Dieu exerce sur des ames aussi pénitentes. Mais on seroit dans une grande erreur, si l'on s'imaginoit que pour se préserver des peines du Purgatoire, il est nécessaire d'enchérir sur les austérités du P. Antoine de Corse. Jesus-Christ, ce divin modéle de tous les genres de perfection, n'a jamais porté de cilice, n'a jamais fait de disciplines sanglantes ; il n'a pas fait difficulté de se trouver à la table des Pharisiens et des Publicains. Les austérités corporelles ne sont à proprement parler que l'écorce de la vertu, qui consiste très-principalement dans la netteté de l'ame, dans la pureté du cœur. Soyez humble, chaste, charitable, patient, modéré dans l'usage des plaisirs permis . . . La mortification des passions est une voie assurée pour éviter le Purgatoire ; et il n'y en a point d'autre. Les Indulgences sont aussi d'une grande ressource : mais ce n'est qu'en mortifiant ses passions, qu'on parvient à les gagner pléniérement. Le P. Antoine pouvoit malgré ses austérités, n'être pas exempt de tout reproche à cet égard. Il est encore per-

mis de supposer qu'il avoit fait aux ames souffrantes la cession de tous les suffrages qu'il obtenoit par ses bonnes œuvres, comme l'ont pratiqué plusieurs Saints.

Annal. Patr. Capuc. an. 1548.

LXVIII. EXEMPLE.

Orationes justorum exaudiet Dominus.
Prov. 15. 29.

Les prieres des justes ont un grand pouvoir pour délivrer les ames du Purgatoire.

Lorsque Dieu voulut dans sa colere, punir le peuple d'Israël, pour son idolâtrie, Moyse s'y opposa par la force de sa priere. On eût dit qu'il lui faisoit une sorte de violence; ce qui engagea le Seigneur à lui répondre: Laissez moi la liberté de me mettre en fureur contre eux; *dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos. Exod.* 10. Moyse continua à prier, et parvint à calmer la colere de Dieu; *placatusque est Dominus, ne faceret malum.* Tel est encore sous la Loi de grace l'empire que les justes ont sur le cœur du Souverain Juge, quand ils intercedent en faveur des ames souffrantes. Les deux exemples suivans pourront servir à rendre cette vérité sensible.

Simon Germain, après avoir vécu en grand Seigneur, et dans une réputation de savoir, dit un éternel adieu aux vanités du monde, et entra dans l'Ordre de Citeaux, où sa haute vertu le fit élever à la qualité d'Abbé. Une place éminente est souvent un écueil dont on a peine à se préserver. Germain prit dans son gouvernement un ton de sévérité et de rigueur moins conforme à l'esprit de l'Evangile qu'à celui d'Elie et de ces disciples à qui le Seigneur dit: Vous ne savez de quel esprit vous êtes; *nescitis cujus spiritûs estis*. Il avoit des rapports spirituels avec la Vierge S. Ludgarde. La rigueur de son gouvernement, si peu conforme à l'esprit de l'Evangile, fit abréger sa vie. Dieu l'appella à lui, pour lui demander compte de la sévérité dont il avoit usé envers ses freres. Il le condamna aux flammes du Purgatoire, pour lui faire expier la dureté de son caractere. Lorsque Ludgarde eut reçu la nouvelle de sa mort, elle s'appliqua à fléchir la Justice Divine en sa faveur, par des jeûnes, de continuelles prieres, et de séveres pénitences. Le Seigneur en fut touché, il dit à sa servante: ayez bon courage, ma fille, en votre considération, j'userai de clémence envers celui pour qui vous priez. *Bono animo esto, filia, tuî causâ benignè faciam ei pro quo oras*. Mais Ludgarde faisant de plus vives instances, le Sauveur lui répondit: Tranquillisez vous, que dans peu Simon verra la fin de ses peines. Ludgarde

repliqua : Eh ! Seigneur, Dieu de bonté, je vous prie de transporter à cette ame souffrante, toutes les consolations, dont vous me comblez par un excès de miséricorde. Je ne mettrai jamais de fin à ma vive douleur et à mes prieres, jusqu'à ce que je sache qu'elle a été délivrée de ses peines. L'empire qu'une ame aimée de Dieu a sur son cœur, est en quelque sorte sans bornes; il ne put tenir plus long-temps contre les prieres de sa fidelle servante. Il lui présenta bientôt l'ame de Simon, et lui dit : consolez vous, ma bien aimée ; voilà l'ame pour la quelle vous intercédez ; je l'affranchis de toutes les peines dont elle étoit encore redevable à ma justice. *Æquo animo esto, dilecta ; ecce hæc est anima pro quâ postulas*. Ludgarde se prosterna à ses pieds, et lui témoigna sa vive reconnoissance. L'ame de son côté, toute glorieuse et triomphante fit les remercimens les plus affectueux à sa libératrice, et s'éleva en sa présence au séjour du bonheur, après lui avoir déclaré que sans son secours, elle étoit condamnée à rester encore onze ans dans le Purgatoire.

Peu après Ludgarde eut une autre vision, qui n'est pas moins merveilleuse, si elle ne l'est pas davantage. Le Pape Innocent III. mourut dans ce temps là, après avoir fait la clôture du Concile de Latran. Il se fit voir à la servante de Dieu, environné de flammes dévorantes. Je suis l'ame du Pape Innocent, lui dit-elle. Hélas ! s'écria Ludgarde touchée

d'une vive compassion, comment se peut-il que notre Pere commun soit tourmenté d'une maniere si cruelle? Je souffre, reprit l'ame, pour trois causes, qui m'auroient à jamais privée de la vue de Dieu, si à la fin de ma vie, la Mere de Miséricorde ne m'avoit obtenu de son Divin Fils, une vraie contrition qui m'a préservée des feux de l'enfer, mais qui ne m'a pas soustraire aux peines cruelles du Purgatoire, où je suis condamnée à souffrir jusqu'au jour du Jugement Universel : *Sic æternam quidem mortem evasi, sed pœnis attrocissimis usque ad diem judicii cruciabor*. Mais vous pouvez me secourir, en me procurant des suffrages par vos prieres; et c'est pour celà que la Mere de Dieu m'a obtenu la grace de pouvoir venir vous trouver, et d'implorer votre assistance, pour être délivrée par vos prieres d'un si long Purgatoire. S. Ludgarde au comble de l'affliction, assembla les Religieuses et leur fit connoître la grandeur des peines du Pere commun de l'Eglise; elle les excita encore plus par ses exemples que par ses paroles, à lui procurer d'abondans suffrages. Elle se condamna à la plus sévere pénitence, à des jeûnes rigoureux, à de grandes mortifications, accompagnées de prieres ferventes. Attendu le crédit que Ludgarde avoit auprès de Dieu, il n'est pas à douter qu'elle n'ait fléchi sa Justice, et qu'elle n'ait délivré le Pape Innocent des peines aux quelles il avoit été condamné pour les trois causes que l'histoire ne spécifie pas.

Le Cardinal Bellarmin, après avoir rapporté cet événement mémorable, ajoute ce qui suit : *Hoc exemplum me quidem sæpe maximo timore et tremore afficere solet. Si enim tam laudabilis Pontifex, et qui in oculis hominum sanctus habitus est, tam parum abfuit a gehennâ, et usque ad diem judicii Purgatorii incendiis puniendus erat, quis Prælatus non trepidet? quis non accuratissimè conscientiæ suæ secreta non rimetur?* J'avoue que cet exemple me remplit souvent de crainte, et me saisit de terreur. Car si un Pontife aussi accompli, qui étoit dans une opinion de sainteté, a été dans un danger éminent d'être damné; et s'il étoit condamné à souffrir les peines du Purgatoire jusqu'au jour du Jugement, quel est le Prélat qui ne doive trembler? Qui est ce qui ne devra pas rechercher avec le plus grand soin les repris les plus secrets de sa conscience?

Surius in Vitâ S. Ludgardis l. 2. c. 4. 7. 9.

Cardin. Bellarmin. De Gemitu Columbæ l. 2. c. 9.

LXIX. EXEMPLE.

Lux in tenebris lucet. Joa. 1. 5.

Quelques rayons de lumiere brillent dans les ténebres du Purgatoire.

Dieu dont la bonté n'a point de bornes, mais qui est en même temps souverainement saint et souverainement juste, a souvent donné à connoître comment il récompense les bonnes actions et punit les mauvaises. Il fit voir à S. Magdeleine De Pazzi une Religieuse toute resplendissante de gloire pour ses éminentes vertus; mais privée de ses mains qui étoient encore soumises aux peines du Purgatoire, parce qu'elle avoit fait quelques présens peu conformes à l'esprit de pauvreté de son état. La même Sainte vit une autre Vierge, couverte d'une robe composée de vives flammes, sous la quelle il en étoit une autre, d'une blancheur éblouissante, tissue de fleurs de lis. La premiere étoit due au trop de soin qu'elle avoit pris de se parer; et la seconde étoit la récompense de sa pureté virginale. *Segala Triumph. animar. p. 1. c. 19.*

Un Prédicateur de l'Ordre de S. Dominique, se montra à un de ses freres, avec une robe ornée de pierres précieuses, et une couronne d'or en tête. Il lui dit que ces pier-

res précieuses signifioient les ames qu'il avoit gagnées à Dieu, et que la couronne étoit le prix du soin qu'il avoit eu d'observer les regles de son Institut, et de sa pureté d'intention dans l'exercice du saint Ministere. Il lui décrivit ensuite les tourmens qu'il avoit endurés, spécialement dans la langue, pour les plaisanteries et les bouffonneries peu convenables à son état, qu'il s'étoit permises.

Monseigneur Gonzague, Evêque de Mantoue, rapporte un trait qui n'est pas moins remarquable, dans son savant livre sur l'Ordre Séraphique. Dans un Couvent des Isles Canaries, le Vénérable Jean de la Voie termina l'an 1641, une vie pendant la quelle il avoit été un parfait modele de toutes les vertus. Un frere lai, qui l'avoit assisté durant sa maladie, après lui avoir rendu les derniers devoirs, s'appliqua quelques jours à faire sans cesse oraison pour le défunt. Un soir, dans la plus grande ferveur de ses prieres, il vit un Religieux de son Ordre, tout environné d'une clarté céleste, qui remplissoit sa cellule d'une lumiere éblouissante, et son cœur d'une douce consolation. Il eut deux autres fois la même vision. A la troisieme, le frere lai, encore novice, revenu de sa timidité naturelle, conjura celui qu'il voyoit, au nom du Seigneur, de se faire connoître. Je suis, répondit-il, votre confrere, Jean de la Voie, qui suis fort redevable à votre charité, pour le soin que vous avez eu de moi,

pendant ma maladie. Je viens vous apprendre que, grace à la Miséricorde de Dieu, mon salut est assuré, et que je suis destiné à la gloire du Ciel, dont vous voyez un gage dans l'éclat qui m'environne. Il est vrai que je ne suis pas encore digne de voir Dieu face à face. J'ai encore à expier une certaine négligence, dont je me suis rendu coupable, pendant que je vivois, par un oubli à demi-volontaire de dire quelques Offices des Morts pour le repos des ames souffrantes, selon que le prescrit notre Regle. Ainsi je vous prie instamment, par l'amour que vous avez pour moi, et bien plus par celui que vous avez pour Jesus-Christ, de procurer sans délai et avec le plus grand empressement que ces mêmes Offices soient récités. On terminera par ce moyen, mon triste exil de la Céleste Patrie. Le frere lai s'empressa de faire part de la triple révélation au Gardien du Couvent, qui assembla les Religieux, et leur imposa de réciter au plutôt les Offices demandés par le défunt. On avoit à peine récité le dernier, que cette ame bienheureuse se fit voir de nouveau au pieux novice, mais si brillante, que son éclatante lumiere surpassoit celle qu'il avoit montrée d'abord, autant que la lumiere du soleil est supérieure à celle des étoiles. Elle lui témoigna une vive et affectueuse reconnoissance, et lui promit de le protéger dans le Ciel d'une maniere spéciale.

Gonzaga de Seraphicâ Relig. par. 4. *n.* 7.

LXX. EXEMPLE.

Nescierunt Sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justitiæ. Sap. 2. 22.

Ceux qui négligent les Sacremens, en sont punis dans l'autre vie.

L'an 1589, une Religieuse du Monastere de S. Marie des Anges mourut à Florence, et se fit bientôt voir à S. Magdeleine De Pazzi pour obtenir des suffrages dans les peines qu'elle souffroit. La Sainte prioit devant l'autel du S. Sacrement, lorsqu'elle la vit à genoux au milieu de l'église, dans une attitude d'adoration, toute couverte d'un vêtement de vives flammes, sur le quel étoit une sorte d'étole ou écharpe qui en tempéroit les ardeurs. Magdeleine voyant une de ses sœurs dans un tel tourment, désira en savoir la cause. La défunte lui répondit : ce que je souffre est la peine de mon peu d'affection pour la Sainte Eucharistie. J'ai omis plusieurs communions prescrites par la Regle, sans aucune raison légitime qui m'y autorisât. Dieu dans sa bonté m'a accordé cette écharpe en considération de la virginité que j'ai conservée dans toute sa pureté ; et elle m'est d'un grand soulagement. Magdeleine vivement touchée de ce qu'elle avoit vu et entendu, s'employa toute entiere à procurer des suf-

frages à cette ame souffrante, jusqu'à ce qu'elle la vit enfin s'élever vers le Ciel, toute rayonnante de gloire.

Un Ecclésiastique fut traité avec encore plus de rigueur, parce que aux approches de la mort, il avoit refusé de recevoir le Sacrement de l'Extrême-Onction. Il étoit près d'entrer dans l'agonie lorsque son Confesseur et ses amis le presserent vivement de recevoir les saintes huiles. Saisi de terreur, il résista, disant: ne me parlez pas, je vous en prie, de ce Sacrement, parce que tous ceux qui le reçoivent, meurent aussi-tôt. Il parloit ainsi, non pas qu'il n'eût un grand respect pour tous les Rites de l'Eglise, car il étoit bon Catholique; mais parce qu'il ne réfléchissoit pas que l'Huile Sainte, loin de donner la mort, est plutôt propre à rendre la santé du corps, lorsqu'elle n'est pas nuisible à l'ame. Il ignoroit sans doute ce que le Concile de Trente nous enseigne expressément; que cette onction sacrée guérit de temps en temps le malade, lorsque cela est expédient pour le salut de son ame. *Sanitatem corporis interdum, ubi saluti animæ expedierit, consequitur*. Par un préjugé doublement honteux dans un homme d'église, il abrégea sa vie, au lieu de l'alonger, comme nous allons voir.

On on se disposoit à faire les obseques, lorsqu'on fut témoin d'un prodige, qui fut une grande leçon pour les vivans. Le défunt parut retourner à la vie; il ouvrit les yeux,

et parla de la sorte : Parce que j'ai refusé de recevoir la Divine Onction, pour diminuer la peine due à mes péchés, malgré les exhortations de mes amis, la Justice Divine m'a condamné à cent ans de Purgatoire, qui ne peuvent être abrégés que par les suffrages des prieres et autres bonnes œuvres des fideles. Si je m'étois disposé à recevoir dignement ce divin Sacrament, j'aurois été guéri de ma maladie. Voici les propres paroles de l'historien : *Quia Extremæ Unctionis Sacramentum salutare abhorrui, centum annis in Purgatorio, justo Dei judicio, torquebor. Si autem unctus fuissem, de ægritudine convaluissem. Sacra enim Unctio non est mortis acceleratio, sed dilatio.* Après ces mots, il ferma de nouveau les yeux, baissa la tête, et rentra dans le séjour des morts, laissant les spectateurs remplis d'étonnement, et du désir de le secourir en lui procurant des suffrages.

Pussinus in Vitâ S. Magdal. De Pazzis p. 1. c. 29.

Alix in Horto Pastor. tract. 6. lect. 2.

LXXI. EXEMPLE.

Consolabor te, Virgo filia Sion.
Thren. 2. 13.

Les Vierges ont un pouvoir spécial auprès de Dieu, quand elles prient pour les Morts.

On voit dans le livre des Révélations de S. Brigitte, approuvé par l'Eglise, les graces signalées que Dieu lui accorda en faveur des ames du Purgatoire: cependant il est telle circonstance où le Seigneur montra une sorte de prédilection pour S. Cathérine sa fille, qui conserva sa virginité dans l'état même du mariage, prédilection qui lui fut commune avec le Disciple bien aimé. L'histoire suivante peut servir à appuyer cette observation.

Cathérine venoit de prier dans la Basilique de S. Pierre de Rome, devant l'autel de S. Jean l'Evangeliste, lorsqu'elle vit paroître une femme étrangere vêtue de blanc avec un voile de même couleur sur la tête et un manteau noir. Elle s'approcha, salua Cathérine par son nom, et l'exhorta à prier pour Gide sa belle-sœur, qui étoit passée à l'autre vie, et avoit besoin de suffrages. Cathérine la supplia de venir à l'appartement de sa mere Brigitte. Elle lui répondit qu'il ne lui avoit pas été permis de faire cette visite, qu'elle

avoit été envoyée à elle seule, pour lui annoncer cette nouvelle. Elle ajouta que ce qu'elle disoit, étoit assuré; qu'elle verroit bientôt arriver un messager expédié de Suede, pour lui apporter la précieuse couronne d'or, que Gide avoit coutume de porter; et qu'elle lui avoit léguée en mourant, pour l'engager à se souvenir d'elle dans ses prieres. Peu après, elle cessa de se faire voir.

Cathérine interrompit alors ses prieres; elle passa à l'anti-chambre, et demanda où étoit passée cette étrangere, qui venoit de sortir de son cabinet. On répondit qu'on n'avoit vu personne, mais qu'on avoit entendu l'entretien qu'elle avoit eu avec cette inconnue. Cathérine frappée d'étonnement courut chez sa sainte mere, lui faire part de ce qui venoit de se passer. Brigitte sourit et lui dit que cette révélation étoit très-vraie; que Dieu lui avoit fait connoître dans l'oraison, que Gide étoit effectivement morte; que c'étoit elle-même qui lui avoit apparu sous cette figure étrangere, qu'elle étoit venue solliciter ses suffrages, pour obtenir sa délivrance du Purgatoire; que leur étroite parentée, et la couronne d'or qu'elle lui envoyoit, étoit un double motif, qui devoit les engager à multiplier leurs bonnes œuvres pour son soulagement.

Le courrier nommé Ingevald, ne tarda pas à arriver de Suede à Rome, avec la nouvelle de la mort de Gide, et la couronne d'or

qu'elle présenta à Cathérine. La mere et la fille s'empresserent de secourir la défunte par des prieres, des jeûnes, et autres bonnes œuvres. On ne sauroit douter qu'elle n'ait été promptement délivrée spécialement par l'intercession de Cathérine, à qui elle s'étoit directement adressée.

L'historien assure que Dieu a témoigné par diverses graces miraculeuses, combien ses prieres étoient agréables à Dieu, et le pouvoir qu'elles avoient sur son cœur.

In Actis Sanctorum, Vita S. Catharinæ, c. 4.

LXXII. EXEMPLE.

Dominus revelat profunda et abscondita, novit in tenebris constituta.
Dan. 12. 22.

Révélations remarquables sur l'état des Défunts.

On lit dans l'histoire de la Canonisation de S. Bernardin de Sienne un événement des plus merveilleux et des plus instructifs. Il mourut dans le diocese de Nocéra, un jeune enfant de onze ans, appellé Blaise. Comme on le portoit à la sépulture, il retira les bras en présence de la multitude, serra les poings,

se mit à trembler de tout son corps, et poussa un grand et douloureux gémissement. Tous les assistans furent frappés d'étonnement; ils adresserent pour lui à Dieu de ferventes prieres. On employa des fomentations et des restaurans, et il donna encore quelques signes de vie, en gémissant et en tremblant. Les Médecins ne trouverent dans leur art aucune ressource pour le rétablir. Le cinquieme jour, ses parens eurent recours à l'intercession de S. Bernardin, qui exauca leurs prieres. L'enfant ouvrit les yeux, comme sortant d'un profond sommeil, récouvra l'usage de la parole, et découvrit de grands secrets sur l'autre vie. Il resta quatorze jours immobile dans tous ses membres; il remuoit seulement la langue, pour raconter les grandes merveilles qu'il avoit vues.

Au moment où il avoit rendu le dernier soupir, S. Bernardin à qui il avoit été fort dévot, se présenta à lui; il le prit par la main, l'encouragea à ne rien craindre, et lui recommanda de considérer attentivement ce qu'il alloit voir, pour n'en pas perdre le souvenir. D'un vol rapide, il le conduisit aux portes de l'enfer. Blaise y vit une multitude innombrable de damnés, parmi les quels se trouvoient quelques personnes qu'il avoit connues, quand il vivoit. S. Bernardin lui en fit connoître d'autres qu'il lui nomma. Il lui décrivit aussi distinctement les divers tourmens des orgueilleux, des gourmans, des impu-

diables et des autres pécheurs. Pendant que Blaise étoit saisi d'horreur à un tel spectacle, il vit arriver une troupe de démons, qui poussant des cris et des hurlemens affreux, entraînoient avec eux l'ame d'un usurier impitoyable, avec qui il avoit eu des rapports sur la terre, et qui le precipiterent dans les gouffres de l'enfer. Le fils de cet infortuné fut tellement frappé de ce récit, qu'il distribua tous ses biens aux pauvres, et se retira dans un monastere de la plus rigoureuse observance.

S. Bernardin mit fin à l'épouvante dont le jeune Blaise ne pouvoit plus soutenir le poids; il le mena au séjour du bonheur et de la gloire. Il lui fit voir les brillantes et nombreuses troupes des Martyrs, tenant en main des palmes symboles de leur triomphe; celles des Vierges, dont des lis d'une blancheur éclatante annonçoient la pureté; les chœurs des Anges sans nombre, disposés dans le plus bel ordre en différentes Hiérarchies. Au dessus étoit la Reine du Ciel, couronnée d'étoiles, revêtue du soleil, dont la splendeur et la gloire surpassoit infiniment celles de tous les Saints et de tous les Anges. Mais rien n'étoit comparable à l'aspect de la Sacrée Humanité de Jesus-Christ. S. Bernardin lui fit remarquer parmi les Saints, son Séraphique Patriarche S. François, et lui dit que Dieu lui avoit accordé le privilege de se transporter dans le Purgatoire, le jour de l'anni-

versaire de sa fête, et d'en retirer quelques uns de ses freres et des bienfaiteurs de son Ordre.

Ce qui fait plus particuliérement à notre sujet, Blaise fut conduit aux portes du Purgatoire. Là il fut témoin des peines des ames souffrantes, de la diversité des tourmens aux quels elles étoient condamnées, selon la qualité des péchés dont elles s'étoient rendues coupables. Il y reconnut quelques uns de ses parens et de ses amis, les uns plongés dans des étangs glacés, les autres sur des grils de fer rouge, d'autres enfin soumis à diverses peines. Aussi-tôt que ces ames l'apperçurent, elles se mirent à implorer son secours, et le conjurerent, dans le cas qu'il revint sur la terre, de faire connoître leurs tourmens à leurs parens et à leurs amis; de les supplier par tout ce qu'il y a de plus sacré, de leur procurer des suffrages par des prieres, des jeûnes, des pénitences, des Sacrifices.

Blaise fut assez long-temps dans cet état de mort et de vision. Le cinquieme jour, il fut rendu à la vie, précisément à l'heure où ses parens prioient avec ferveur Saint Bernardin pour sa guérison, ou pour mieux dire, pour sa résurrection. Il commença alors à raconter les choses qu'il avoit vues avec des termes si précis et si conformes aux Ecritures, qu'on l'eût pris, non pas pour un jeune enfant, mais pour un Théologien in-

struit et exact. Ce qui augmenta la merveille et la confiance, c'est qu'il découvroit des secrets qu'il ne pouvoit humainement savoir. Il disoit à l'un: votre pere, mort un tel jour, souffre dans le Purgatoire; il se plaint de ce que vous n'avez pas fait telles aumônes, que vous n'avez pas procuré au plutôt la célébration de tant de Messes, de tant d'Offices des Morts, comme le porte son testament. Il disoit à un autre: votre frere, mort il y a deux mois, est tourmenté par les feux du Purgatoire; il vous reproche votre infidelité, parce qu'ayant hérité de ses biens, vous lui avez promis à la mort, de faire dire un tel nombre de Messes, et qu'il y en a à peine une moitié de dites. Il répondoit en général aux questions qu'on lui faisoit avec la plus grande précison, désignant en détail l'état des ames, dont les unes étoient condamnées aux feux de l'enfer, les autres aux peines du Purgatoire, d'autres enfin admises au séjour du bonheur. Voici comment s'exprime l'Historien: *Statum defunctorum suorum requirentibus revelabat singillatim, non tantùm indicans in inferno aut Purgatorio, vel in Cœlo, a die tali reperiri, sed etiam damnationis, aut purgationis, vel fruitionis causas, quas a Bernardino didicerat, palam faciebat.*

In Actis Sanctorum 20 maii.

LXXIII. EXEMPLE.

Suscitastis mortuum ab inferis in verbo Domini Dei. Eccli. 48. 5.

Vertu des prieres des Saints, en faveur des ames du Purgatoire.

Ces paroles de l'Ecclésiastique ont pour objet la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, rendu à la vie par les prieres d'Elie. Les Interpretes Sacrés les appliquent à juste titre, à ceux qui animés par l'esprit de charité, procurent par leurs suffrages la délivrance des ames souffrantes. Rien n'est plus propre à confirmer cette pensée que ce que nous lisons dans la vie de S. Thérese, écrite par elle-même. Voici comment elle s'exprime: Le soir de la commémoraison des Morts, je m'étois rendue à mon oratoire, pour y réciter leur Office. J'avois à peine commencé, qu'un monstre difforme vint se placer sur mon bréviaire, de maniere que je ne pouvois plus lire, et continuer mes prieres. Je me mis à faire quelques signes de croix, et je le mis trois fois en fuite: mais aussi-tôt que je recommençois à prier, il revenoit pour me détourner et s'opposer à cet acte de religion. Je ne parvins à l'éloigner sans retour, qu'en répandant de l'eau bénite sur mon livre, et en jettant quelques gouttes sur cet esprit

infernal. Alors il prit précipitamment la fuite, et me laissa dans une entiere liberté. Je vis immédiatement après, sortir quelques ames du Purgatoire; il ne leur manquoit que ces courtes prieres pour être délivrées des peines qu'elles devoient encore endurer. Thérese vit un grand nombre d'autres ames sortir de ce lieu de tourmens; elle n'en vit que trois, s'élever en droiture vers le Ciel, sans passer par les flammes du Purgatoire. La premiere fut celle d'une Religieuse de son Monastere, qui alla prendre possession du Royaume du Ciel, pendant qu'on récitoit l'Office des Morts pour elle. La seconde fut celle d'un Religieux de la Compagnie de Jesus, pour qui Thérese offrit le S. Sacrifice de la Messe. Elle vit le Sauveur venir accueillir avec un air de bonté, cette ame toute éclatante de gloire, la conduire dans la céleste Patrie. Thérese voyant les grands égards que la Clémence Divine avoit pour ses prieres, s'enflammoit chaque jour d'un nouveau désir de secourir les ames des Morts.

In Vitâ S. Theresiæ ab eâdem scriptâ c. 31. 38.

P. Ribera in Vit. S. Theres. l. 2. c. 10. 12.

LXXIV. EXEMPLE.

Aurum et argentum igne purgabitur.
Num. 31. 22.

L'or et l'argent des vertus, doivent souvent être purifiés par le feu du Purgatoire.

Dieu ordonna à Moyse de faire purifier l'or et l'argent qui devoient être présentés au Tabernacle, pour former l'ornement de l'autel sacré. On ne pouvoit y admettre que l'or le plus fin, *de auro mundissimo*, Exod. 25. Les Comentateurs des Livres Saints, reconnoissent dans cet ordre, une figure de la netteté et de la parfaite pureté que le Souverain Juge exige des ames qui aspirent à être admises dans le Temple de la Jérusalem Céleste. Le Prophete Malachie vient à l'appui de cette opinion, par ces paroles: *Purgabit filios Levi, colabit eos quasi aurum et argentum. Ipse enim quasi ignis conflans.* 3. 3. 2. Les justes pour l'ordinaire ont besoin d'être mieux purifiés dans le feu du Purgatoire, pour être dignes de se présenter au pied du Trône de la Divinité. Nous en avons vu un assez grand nombre d'exemples, dans la suite de ce Traité. Nous en ajouterons ici un d'une date assez récente.

Cornélie Lampugnan, Dame Milanoise, modele de toutes les vertus, a été une fidelle imitatrice de S. Françoise de Rome, dans les trois états de Vierge, de mariée et de veuve. Elle s'étoit liée d'une amitié intime avec une Religieuse de l'Ordre de S. Domique. Se trouvant un jour ensemble dans l'Eglise de la *Rose*, elles s'entretinrent de la briévité et de la caducité de la vie. Elles finirent par convenir, sous le bon plaisir de Dieu, que celle qui mourroit la premiere des deux, viendoit trouver son amie. Il s'étoit déja passé cinq ans, lorsque Cornélie termina sa carriere mortelle. La Religieuse sa compagne avoit perdu le souvenir de l'accord qu'elles avoient fait. Au bout de trois jours, comme elle étoit à prier à genoux devant son Crucifix, elle entendit une voix qui l'appella par son nom; elle reconnut que c'étoit celle de son amie; elle s'écria transportée de joie: O! ma chere Cornélie, en quel état vous trouvez-vous? Vous êtes sûrement dans le séjour de la béatitude. Pas encore, répondit la défunte. O! Combien les jugemens de Dieu sont différens des pensées des hommes. Je suis encore dans un lieu ténébreux, et je dois y demeurer quelque temps, pour expier les offenses que j'ai commises contre la Divine Majesté. Mais par un effet de la miséricorde de notre Rédempteur, je verrai bientôt la fin de mes peines. Après avoir ainsi parlé, elle la prit par la main,

en lui disant : venez avec moi ; vous verrez de grandes merveilles. Elles avoient à peine fait quelques pas qu'elles se trouverent dans un jardin rempli de ceps de vigne, garnis de leurs feuilles où étoient écrits les defauts de la compagne de Cornélie, qui la pressa d'en faire la lecture. La défunte voyant sa surprise, ajouta : ne savez-vous pas que le Sauveur a dit : je suis la vigne, et vous êtes les sarmens ; *ego sum vitis, vos palmites*. Joa. 15. Nos bonnes et nos mauvaises actions sont tracées sur ces feuilles. Il faut effacer ce qu'elles ont de défectueux, avant de parvenir au séjour du bonheur. Vous pouvez vous féliciter de ce que vous avez peu de chose à expier. Vous avez constamment persévéré dans l'état de vierge, et dans le service de Dieu. Vous avez commis moins de fautes que moi, qui dans les divers états où j'ai vécu, ai plus de péchés à me reprocher, comme vous verrez bientôt.

Elles passerent alors dans un autre jardin rempli également de vignes, dont les feuilles étoient de même couvertes de caracteres. La Religieuse curieuse d'en savoir le sens, s'approcha pour les lire. Arrêtez, lui dit Cornélie. Dieu ne veut pas que j'aie ici la confusion de voir tous mes manquemens découverts à vos yeux. Il vous est seulement permis de lire quelques feuilles qui sont plus à votre portée. Là étoient écrites les fautes que la défunte avoit commises dans l'église,

son peu de recueillement et de respect, son babil dont son amie l'avoit souvent reprise. Celle-ci lui repliqua: comment se peut-il que vous ayiez encore tant de choses à expier, après avoir gagné un si grand nombre d'Indulgences? Elle repliqua: je me suis proposé, il est vrai, d'en gagner un très-grand nombre, mais elles m'ont été peu utiles par mon peu de disposition dans la pratique des actes de religion qu'elles exigent. L'attache aux péchés les plus légers en affoiblit considérablement les salutaires effets. Malgré les vertus dont j'ai donné l'exemple, je n'ai pas assez veillé sur mon intérieur; et un certain degré de dissipation m'a dérobé la vue de bien des fautes, que je dois expier maintenant. Du reste j'espere d'être bientôt délivrée de mes peines graces à la miséricorde de mon Sauveur, qui en adoucit la rigueur par cette splendeur que vous appercevez à quelque distance de vous; elle est produite par la présence de mon Ange Tutélaire qui me console dans mes souffrances. Vous prierez en mon nom, le Prévôt de l'Eglise du S. Sépulchre de faire réciter pour moi des Offices des Morts, qui effaceront un grand nombre des caracteres écrits sur ces feuilles. Cornélie disparut alors en disant: priez pour moi, et vivez en paix. Elle se fit voir de nouveau le lendemain à son amie. Elle lui recommanda de dire à l'avenir, trois *Salve Regina*, chaque jour, et d'engager ses sœurs à en

faire autant, dans la vue d'honorer trois grandes vertus de Marie, sa pureté, son obéissance, son humilité. Cette tendre mere, ajouta-t-elle, vient me visiter tous les jours; elle me donne de la force pour souffrir, et me console par l'espérance de ma prochaine délivrance. Enfin le jour de l'Assomption, Cornélie se présenta pour la derniere fois, non plus avec un vêtement lugubre, et un air de tristesse, mais toute joyeuse, habillée de la maniere la plus brillante et la plus majesteuse. Elle annonça à sa chere compagne, que le jour de son triomphe étoit enfin arrivé, et qu'elle alloit prendre possession du Royaume du Ciel. On demandera naturellement comment une personne qui avoit vécu dans une si grande opinion de vertu, avoit pu contracter cette multitude de souillures qui lui firent éprouver les rigueurs de la Justice Divine. On trouvera la réponse dans les paroles que nous avons citées plus haut. Les Cieux mêmes ne sont pas purs aux yeux de Dieu : *Cæli non sunt mundi in conspectu ejus*; ou dans celles qu'on lit dans l'Evangile: le juste tombe sept fois le jour: *Justus septies cadit in die*. Les dehors de la vertu la plus exemplaire dérobent aux yeux des hommes bien des imperfections qui ont leur siege dans le cœur. Ce n'est pas d'ailleurs un petit mérite de passer toute sa vie, sans commettre aucun péché grief, qui doive être puni par des feux éternels.

Hip. Portus in Vitâ Cornel. Lampugn. c. 18.

LXXV. EXEMPLE.

Eleemosina facit invenire misericordiam.
Tob. 12. 4.

Grande récompense d'une légere aumône pour les défunts.

Une pauvre femme de Naples, fournissoit à grande peine à la subsistance de sa misérable famille. Elle n'avoit d'autre ressource que le travail de ses mains, et celui de son mari qui se réduisoit à tres-peu de chose. Celui-ci ayant été emprisonné pour dettes, elle se vit réduite à la derniere misere. Elle eut recours à un Seigneur très-charitable. Dieu permit qu'elle n'obtint qu'une très-légere aumône, qui étoit bien loin de suffire pour acquitter les dettes de son mari. Au comble de l'affliction, se voyant sans ressource du côté des hommes, elle en chercha une dans la Religion. Elle entra dans une église, répandit son cœur devant le Seigneur; elle lui exposa sa peine, poussant des gémissemens et versant des larmes. Elle se rappella alors, sans doute par une inspiration particuliere, combien les ames du Purgatoire sont reconnoissantes envers leurs bienfaiteurs. Elle se décida à donner le peu d'argent qu'elle avoit, pour faire dire une Messe des Morts, à la quelle elle assista dans de

pieux sentimens. En se retirant chez elle, elle rencontra un vénérable vieillard, qui lui demanda la cause de sa profonde tristesse. Elle lui fit connoître l'état de détresse où elle se trouvoit. Il s'y montra très-sensible, et la chargea de porter un billet qu'il lui remit, à un gentilhomme qu'il nomma. La bonne femme exécuta la commission. Celui à qui le billet étoit adressé, reconnut en l'ouvrant l'écriture de son pere. Il voulut savoir de qui elle l'avoit reçu. Elle se mit à décrire son air, ses traits, ses vêtemens. Sur ces entrefaites, ayant haussé les yeux, elle s'écria; ah! le voilà précisément tel que je l'ai vu. C'étoit en effet le portait du pere du cavalier. Le billet étoit conçu en ces termes: Mon fils, j'ai été délivré du Purgatoire par la Messe que cette pauvre femme a fait célébrer, et je me trouve dans le sein de Dieu. Je la recommande instamment à votre générosité; elle a les plus grands titres à ma reconnoissance et à la votre; elle se trouve d'ailleurs dans un extrême besoin. Le cavalier lut plusieurs fois la lettre de son pere, qu'il arrosa de ses larmes. Il se tourna ensuite vers celle qui l'avoit apportée, et lui dit: Avec une légere aumône, vous avez fait le bonheur de mon pere; et je ferai le vôtre par une aumône plus abondante. J'aurai soin de vous pourvoir vous et votre famille de tout ce qui vous est nécessaire. Il commença par lui donner largement de quoi acquit-

ter les dettes de son mari, et le remettre en liberté.

P. Greg. Carfora in Fortunâ hominis l. 1. c. 9.

LXXVI. EXEMPLE.

Mutuam vicem reddere parentibus acceptum est coram Deo. Ad Timot. 1. 5. 4.

Mérite des prieres pour les ames des parens décédés.

S. Elisabeth de Hongrie étoit toute dévouée au soulagement des ames du Purgatoire. Elle travailloit de ses propres mains les suaires pour ceux de ses vassaux qui étoient pauvres. Elle fournissoit toute la dépense nécessaire pour leurs funérailles, où elle se trouvoit souvent en personne, faisant pour eux de ferventes prieres. On peut juger par là de l'intérêt qu'elle prenoit à ses parens défunts. J'en citerai un seul exemple. Une nuit, après de longues prières, elle se mit à prendre du repos. La Reine Gertrude sa mere, morte depuis peu, se présenta à elle, dans un habit lugubre, avec un air de tristesse, et lui adressa à genoux ces touchantes paroles: Ma fille, votre mere est plongée dans une amere douleur. Je viens

vous prier de redoubler votre zele, pour adoucir les peines cruelles que je souffre, et qui sont l'expiation de ma négligence dans le service de Dieu, et le gouvernement de mes sujets. Eh! je vous en conjure par les douleurs que je souffris en vous mettant au monde, par les soins et les peines que je pris pour vous élever, je vous conjure de redoubler vos prieres, pour mettre fin à ces tourmens intolérables. Elisabeth vivement frappée s'éveilla; elle se mit aussi-tôt à genoux, et versant un torrent de larmes, elle s'occupa à fléchir la Justice Divine avec une ferveur extraordinaire. Epuisée enfin d'application et de fatigue, elle fut contrainte de se livrer de nouveau au sommeil. Sa mere se fit voir alors à elle, non plus dans ses tristes vêtemens, mais vêtue d'une maniere brillante et magnifique, remplie de joie et toute triomphante; elle lui fit les plus affectueux remercimens d'avoir par ses prieres terminé ses peines, et de lui avoir ouvert les portes du Ciel, où elle alloit entrer en possession du bonheur des Saints. Il se présente une réflexion propre à nous donner une grande idée de la vertu d'Elisabeth et de son crédit auprès de Dieu. Le Souverain Juge exige quelquefois des années de SS. Sacrifices pour satisfaire à sa Justice; ici une simple priere, qui ne dut pas être d'une longue durée, suffit pour la délivrance de la Reine Gertrude. Dieu est maître de ses dons, il est vrai: mais il n'y

a qu'un haut degré de sainteté, qui ait un pouvoir illimité sur son cœur.

Montanus et Surius in Vitâ S. Elisabeth.

LXXVII. EXEMPLE.

Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet debitum. Matth. 18. 34.

Purgatoire prolongé, pour dettes non acquittées.

On connoît les apparitions de quelques ames du Purgatoire, qui sont venues solliciter les vivans, pour les engager à payer les dettes qu'elles avoient laissées en mourant. Je me borne à rapporter celle que racontent Nadasi et Hautin. Le P. D'Espinosa de la Compagnie de Jesus montra constamment le zele le plus ardent pour le soulagement des Morts. Il consacroit à cette sainte œuvre ses prieres, ses saints Sacrifices, ses prédications, de très-rigoureuses pénitences en jeûnes, en veilles, en disciplines. Dieu permettoit souvent que les ames des défunts vinssent lui demander des secours, et le remercier de ceux qu'ils avoient reçus. Entr'autres, il se présenta à lui quelqu'un de sa connoissance, décédé depuis peu, qui avoit été fort riche; il lui dit: Dieu, par un effet de sa bonté,

m'a permis de venir vous trouver, pour vous supplier de me rendre la Divine Clémence propice par vos prieres, et de mettre en exécution quelques œuvres de justice, nécessaires pour ma délivrance du Purgatoire.

Le défunt ayant obtenu son consentement, le prit par la main, et le conduisit hors de la ville dans un endroit, où il avoit caché une somme d'argent assez considérable, dont ils porterent chacun une partie, en revenant. De retour à la chambre du Pere, le Mort déclara l'usage qu'il en falloit faire. Il lui remit une liste de ceux à qui il devoit, avec la note de ce qui revenoit à chacun d'eux. Il laissa ensuite à sa prudence, le soin de disposer de ce qui resteroit; après quoi il disparut. Le Pere D'Espinosa, après avoir acquitté toutes les dettes du défunt, employa le reste à faire dire des Messes pour lui, en aumônes... Au bout de huit jours, il le vit reparoitre, triomphant et glorieux. Il étoit à la fin de ses peines. Avant de s'élever au Ciel, il vint témoigner sa vive reconnoissance au Pere. Une partie des dettes fut acquittée à titre de restitution. Il faut necessairement supposer qu'une mort imprévue ne laissa pas à ce riche endetté, le temps de remplir lui-même ce devoir; car une omission bien volontaire de cette nature, n'auroit pas été expiée par les feux passagers du Purgatoire.

Nadasi Ann. dier. memorab.
Hautinus Patr. Defunct. l. 3. c. 2. art. 3.

LXXVIII. EXEMPLE.

Venientes in occursum ejus adoraverunt eum.
4. Reg. 2. 15.

Les ames du Purgatoire viennent accueillir à leur mort leurs libérateurs.

S. Marguerite de Cortone, d'abord grande pécheresse, ensuite grande pénitente, étoit pénetrée d'une vive compassion pour les souffrances des ames du Purgatoire. Par ses suffrages, ses prieres, ses jeûnes, ses larmes, elle parvint à en délivrer un grand nombre. A la mort de son pere et de sa mere, elle ne cessa d'offrir pour eux des prieres, des abstinences, des communions, des Messes, jusqu'à ce qu'elle eut appris du Sauveur, qui lui apparut, qu'en considération des ses œuvres pies, il avoit abrégé la durée de leurs peines, et qu'il les avoit admis dans la Gloire. Sa charité envers les Morts, s'étendit aux personnes de toutes les conditions. Deux marchands mis a mort dans un voyage par des assassins, eurent le bonheur de se réconcilier avec Dieu, par une véritable contrition. Ils furent à la vérité préservés des feux de l'enfer, mais ils furent condamnés à des peines atroces dans le Purgatoire. Ils se présenterent à la servante de Dieu, la prierent d'avertir

leurs parens ; de faire la restitution de certaines sommes qui étoient le fruit des injustices qu'ils avoient commises dans le débit de leurs marchandises. Ils finirent par la conjurer de leur accorder des suffrages, pour adoucir et abréger leurs tourmens. Marguerite ne se contenta pas de procurer par elle-même des secours aux ames des Morts. Elle s'appliqua à répandre cette belle dévotion. Elle s'adressa sur-tout aux personnes pieuses spécialement consacrées à Dieu par les vœux de Religion. Le Sauveur la chargea d'avertir les Religieux de S. François de travailler avec zele, à procurer le repos des Morts, qui étoient généralement abandonnés ou foiblement secourus de leurs parens et de leurs amis. Outre les autres récompenses accordées à ses vertus, Marguerite en reçut une spéciale pour sa dévotion envers les Morts. Au moment où elle rendit l'esprit une troupe nombreuse d'ames qu'elle avoit délivrées du Purgatoire, descendit du Ciel, et vint l'accueillir, pour la conduire en triomphe dans le séjour du bonheur. Une grande servante de Dieu, ravie en extase en ce moment, fut témoin de ce magnifique spectacle ; et la réalité de cette révélation est appuyée sur de solides preuves.

Bollandus in Actis Sanctor. Vit. S. Margaritæ de Cortonâ.

LXXIX. EXEMPLE.

Dominus mortificat et vivificat; humiliat et sublevat. 1. Reg. 2. 6.

Dieu réserve un rigoureux Purgatoire à ceux qui sont rebelles à la grace, et en préserve ceux qui y sont dociles.

Le P. Zucchi Jésuite étoit un homme rempli de l'esprit de Dieu. Il avoit reçu le don de la parole à un point de perfection qui tenoit du prodige; et son zele n'étoit point inférieur à son talent. J'en parle avec connoissance de cause. J'ai vécu quelque temps avec un jeune homme qui étoit du même nom et de la même famille. C'etoit un modele de vertu. Le saint Missionnaire avoit gagné à Dieu, dans Rome, trois sœurs qui se mirent sous sa direction spirituelle. Un cavalier devint éperduement amoureux de la plus jeune. Il ne se désista pas de ses vaines poursuites, lors même que la demoiselle se fut consacrée à Dieu dans un Monastere. Le Pere Zucchi, l'ayant rencontré dans une rue, lui fit avec prudence des remontrances propres à le faire rentrer en lui-même; il finit par lui annoncer que sous peu de jours il iroit rendre compte à Dieu d'une conduite si déraisonnable. Le cavalier plein de vénération

pour le saint homme, s'excusa le moins mal qu'il put : mais il paroît qu'il ne profita qu'imparfaitement des avis qu'il avoit reçus. Il mourut de là à quinze jours. Cependant la demoiselle fidelle à ses engagemens continuoit à vivre dans la retraite, selon l'esprit de son nouvel état, et étoit bien loin de s'occuper du souvenir de celui dont elle avoit constamment repoussé les recherches. Un soir, pendant qu'elle étoit appliquée à l'oraison mentale, elle se sentit tirer trois fois par sa robe, et entendit une voix, qui lui dit : venez au parloir. Encouragée par une inspiration secrete, elle ne craignit pas de s'y rendre. En y arrivant, elle apperçoit le cavalier en question, qui ouvrant son manteau lui fit voir des chaînes de feu, dont les unes pendoient du cou, les autres lui serroient les mains, les genoux et les jambes. Il ne dit autre chose que ces paroles : priez pour moi; et il disparut. Son retour vers Dieu aux approches de la mort, peut naturellement être attribué aux prieres de l'homme apostolique et de celle qu'il dirigeoit dans les voies du salut.

Le même pere Zucchi fut chargé de faire l'oraison funebre du Pere Vincent Caraffe, Général de la Compagnie de Jesus, bien plus respectable par ses vertus que par le rang où il avoit été élevé, et par sa haute naissance. Il raconte dans ce discours le fait que nous allons rapporter. Le Pere Caraffe fut

invité à assister et disposer à la mort un Seigneur de marque condamné à être décapité à la fleur de son âge, et qui ne pouvoit se persuader d'avoir mérité cette fin tragique. Son zele s'enflamma, et donna la plus grande énergie à ses paroles. Il fit une si vive impression sur l'esprit et sur le cœur de cet infortuné, qu'il lui inspira la résignation la plus parfaite aux arrêts de la Justice Divine. Il parvint à lui faire accepter la mort en expiation de tous les péchés de sa vie, avec une volonté si pleine et si soumise, qu'elle désarma complétement la colere du Ciel: On entendit ce jeune Seigneur protester, en s'avançant vers l'échafaud, qu'il n'avoit jamais dans toute sa vie éprouvé de contentement qui pût être comparé à celui qu'il ressentoit en ces derniers moments. Une telle révolution dans les sentimens qui ont le plus d'empire sur le cœur humain, peut paroître incroyable: mais il n'est pas donné aux hommes, de se former une juste idée de la toute-puissance de la grace. Je traite journellement avec un digne ministre de la Religion, c'est M.r l'Abbé Ricordi exjésuite. Dieu s'est servi de lui, pour opérer dans un soldat un changement aussi rapide, aussi extraordinaire que celui que je viens de rapporter.

Pour venir à ce qui fait plus particuliérement à notre sujet, le Pere Caraffe, au moment où le cavalier qu'il assistoit, fut décapité, vit placer la couronne de gloire sur sa

tête, et son ame s'envoler en droiture dans le Ciel. Il l'assura formellement à la mere du patient, pour adoucir la profonde douleur où elle étoit plongée. On l'entendit ensuite plusieurs fois s'écrier dans sa chambre : ô ! jeune homme fortuné, en nommant le défunt. On lui demanda si l'on devoit offrir des Sacrifices, faire des prieres pour le repos de son ame. Il répondit résolument que non, qu'elle n'étoit pas dans le Purgatoire, mais dans le Ciel. Finalement, se trouvant un jour occupé à un exercice de charité, on le vit tout à coup lever les yeux en haut, les fixer sur un objet qui l'affectoit vivement ; son visage s'enflamma, et il s'écria : ô sort fortuné. On lui demanda la cause de cette grande émotion ; il répondit ingénuement qu'il voyoit l'ame glorieuse du jeune homme décapité. Ceux qui sont informés du mérite éminent du P. Zucchi et du P. Caraffe, n'hésiteront pas à donner une foi pleine et entiere à ce qu'ils racontent.

P. Daniel Bartoli in Vitâ Nic. Zucchi l. 1. 6. 9.

Idem in Vitâ Vincent. Caraffa l. 2. c. 7.

LXXX. EXEMPLE.

Accendatur velut ignis zelus tuus.
Ps. 78. 5.

Grand modele de la dévotion aux ames du Purgatoire.

S. Louis Bertrand étoit enflammé d'un zéle ardent pour le soulagement des Morts. Il avoit une grande idée de la rigueur de leurs souffrances. Lorsqu'il étoit maître des novices, il exigeoit de ses éleves la plus exacte observance des regles; il punissoit sévérement les plus légeres infractions, se proposant de leur épargner par là un châtiment incomparablement plus rigoureux dans le Purgatoire. Il s'épargnoit encore moins lui-même. Il prenoit sur lui la plus grande partie de la pénitence des fautes qui se commettoient dans sa communauté; faisant entre autres des disciplines sanglantes dans cette vue.

Il n'étoit pas moins empressé pour secourir les défunts, et les soulager dans leurs peines. Il seroit difficile de décider s'il montroit plus de zele pour les vivans ou pour les morts, pour préserver ceux-là, ou pour délivrer ceux-ci des flammes du Purgatoire. Les ames souffrantes qui en connoissoient toute l'ardeur, lui apparoissoient souvent,

tantôt pour le remercier de leur délivrance qu'elles devoient à son intercession, tantôt pour lui demander de nouveaux suffrages. Cependant la Justice Divine ne se relâche qu'avec mesure; et le Souverain Juge différoit quelquefois d'exaucer les prieres de notre Saint. Si Bertrand étoit au comble de la consolation, lorsqu'il voyoit les ames affranchies de leurs peines, il étoit plongé dans une profonde douleur, quand il apprenoit que leurs tourmens étoient prolongés. Lorsqu'il étoit Prieur du Couvent de Valence en Espagne, un de ses inférieurs fut surpris d'une mort subite, qui ne lui permit pas de recevoir les Sacremens des mourans. Notre Saint en fut amérement affligé. On le vit un mois entier, la tristesse peinte sur le visage. Il étoit inconsolable, dans la pensée que le défunt pouvoit avoir été condamné à de grandes et longues peines dans le Purgatoire. On eût pu lui appliquer ces paroles de l'Esprit Saint, *Zelus domûs tuæ comedit me*. L'excès des pénitences où il se condamnoit, autant que sa douleur, l'exténuoit, le consumoit. Enfin un matin, il se montra au chœur, avec un air serein; tout annonçoit en lui la joie et l'alégresse. Ce changement subit excita l'admiration de ses freres; on souhaita en connoître la cause. Bertrand répondit que la douleur que lui avoit causée la mort inopinée du défunt, s'étoit convertie en une douce consolation, parce qu'il étoit passé à l'éter-

nel repos. Il s'expliqua ensuite plus clairement avec un confident. Il lui dit que Dieu avoit fait connoître à un de ses serviteurs, les tourmens que cette ame enduroit dans le Purgatoire, et qu'il lui avoit ensuite révélé la gloire dont elle jouissoit dans le Ciel.

Marchesius in Diar. Dominic. V. S. Lud. Bertrandi.

LXXXI. EXEMPLE.

Per charitatem spiritûs servite invicem. Gal. 5. 25.

Charité réciproque des Vivans et des Morts.

Nous tirons l'histoire suivante du P. Théophile Raynaud, savant écrivain que nous avons déja fait connoître. L'an 1629, à Dole, en Franche-Comté, une femme d'une condition médiocre, nommée Huguette Boi, étoit dans un danger prochain de mort, pour un point de côté, qui la tourmentoit cruellement. On fut obligé de lui ouvrir la veine et de lui tirer une grande quantité de sang. Mais le chirurgien mal-adroit coupa en même temps l'artere. La malade en ressentit une vive douleur, qui la faisoit tomber en défaillance, et elle parut toucher à son dernier moment. Elle passa la nuit dans

cet état de crise. Le lendemain matin, on vit paroître dans sa chambre, une demoiselle qui se faisoit remarquer par sa modestie, vêtue d'une robe blanche; elle s'offrit à avoir soin de la mourante. Ses services ayant été agrées, elle alluma aussi-tôt le feu; elle vint ensuite aider l'infirme à se mettre un surtout; elle lui tendit la main, l'aida à descendre du lit, pour la faire chauffer, pendant qu'on referoit son lit. Huguette vivement frappée de sentir son bras guéri dans le moment, se mit à regarder fixément l'inconnue, qui après l'avoir remise paisiblement dans son lit, prit congé en lui promettant de lui faire d'autres visites, et de continuer à la servir. On fut dans le plus grand empressement de connoître qui étoit cette étrangere; et l'on fit les plus grandes recherches pour satisfaire une si juste curiosité. Le bruit de cet événement se répandit dans la ville; il vint un grand nombre de personnes, qui voulurent s'assurer de la réalité du prodige. Vers le soir du même jour, la demoiselle reparut avec le même air, et vêtue de la même maniere, et parla ainsi à celle à qui elle avoit rendu la santé: sachez, ma chere niece, que je suis votre tante Léonarde Colin, morte depuis dix-sept ans, qui vous ai laissée héritiere de mes petits effets. Je suis, par la Miséricorde de Dieu, en voie de salut; et je le dois spécialement à l'intercession de sa divine Mere à qui j'ai été dévote toute ma vie.

Je fus surprise d'une mort imprévue, dans un état de péché. J'étois infailliblement perdue, et précipitée dans les enfers : mais la miséricordieuse Vierge Marie m'obtint la grace d'une véritable contrition, qui m'a préservée des feux éternels, aux quels Dieu a substitué les tourmens du Purgatoire que je souffre depuis dix-sept ans. Maintenant Dieu m'a permis dans sa bonté, de venir vous trouver, et de vous servir pendant quarante jours. Quand ils seront écoulés, je vous conjure de faire trois pélérinages à trois Eglises de la Mere de Dieu (qu'elle désigna). Lorsque vous les aurez terminés, je sortirai du Purgatoire, et je serai admise dans le Ciel.

Huguette hésitoit encore à croire ; elle craignoit quelque illusion de la part de l'esprit de mensonge. Elle fit des difficultés à la défunte. Comment se peut-il, lui dit-elle, que vous soyez ma tante Léonarde. C'étoit une vieille femme, ridée, louche, d'un aspect aigre et hargneux ; et vous êtes jeune, d'une grande beauté ; vous avez de très-beaux yeux, et un regard plein de sérénité et de douceur. De plus elle étoit portée a la colere, querelleuse ; elle prenoit feu à la moindre contrariété. Et vous, ne respirez que paix, vous n'êtes que bonté, patience et charité. Léonarde répondit : vous devez savoir, ma fille, que ce que vous voyez n'est pas mon corps, qui repose dans le tombeau, et qui sera dans le sein de la terre, jusqu'au

jour du jugement universel ; c'en est un autre, composé d'une matière différente par la dispensation divine, pour que je sois en état de vous servir, et vous engager à me procurer des suffrages. Quant à mon caractere bilieux, impatient et colérique, dix-sept ans d'un rigoureux Purgatoire auroient été une école bien propre à m'apprendre la patience, la mansuétude, quand même, nos ames dégagées du corps, ne seroient pas confirmées en grace, et exemptes de tout vice.

Huguette déposa alors tous ses doutes, et reçut avec confiance les services de Léonarde, pendant les quels celle-ci lui révéla divers secrets, répondant clairement aux questions qu'elle lui faisoit. Ces apparitions et ces entretiens excitèrent l'admiration de ceux qui en eurent connoissance.

Huguette remise en forces, au temps que Dieu avoit fixé dans ses desseins, ne différa pas de faire les pélérinages aux trois Sanctuaires de Marie, qui étoient assez éloignés. La fin du dernier fut le terme des souffrances de Léonarde. Elle se montra pour la derniere fois à sa niece, toute joyeuse, brillante comme l'étoile du matin. Elle lui témoigna la plus vive reconnoissance, et lui promit de la protéger dans le Ciel, elle et tous ceux qui avoient contribué à sa délivrance. L'autorité du P. Théophile Raynaud dont nous nous appuyons, est assurément du plus grand poids : il ne sera pas cependant inutile d'ob-

server en finissant que cette suite d'apparitions et d'entretiens est analogue à ce que nous avons rapporté plus haut, LVIII. exemple, et qui est de la plus grande authenticité.

P. Theoph. Raynald. Heterocl. Spir. p. 2. sect. 3. punct. 5. q. 9.

LXXXII. EXEMPLE.

Charitas numquam excidit. I. Cor. 13. 8.

La vraie charité envers les amis et les parens, ne finit pas avec la vie.

La vénérable vierge Cathérine Paluzzi, fondatrice d'un Monastere en Toscane, s'étoit liée d'une tendre amitié, avec une autre vierge nommée Bernardine. Elles étoient toutes les deux des modeles de la perfection chrétienne. Elles convinrent que celle qui passeroit la premiére à l'autre vie, viendroit, sous le bon plaisir de Dieu, se faire voir à son amie. Peu apres Bernardine fut atteinte d'une maladie mortelle; et sa compagne ne manqua pas de lui rappeller l'engagement qu'elles avoient pris, lui disant qu'elle désiroit apprendre deux choses, la premiere si son amie avoit besoin de prieres; la seconde, si le

gente de vie qu'elle menoit elle-même étoit selon le cœur de Dieu. Bernardine mourut bientôt. Cathérine, dans l'attente de revoir la défunte, s'appliquoit à lui procurer des suffrages, et dans ses fréquentes prieres, elle ne manquoit pas de lui rappeller sa promesse. Mais il se passa un temps assez considérable, sans qu'elle fût exaucée; et il lui restoit à peine une lueur d'espérance. Enfin le jour de l'anniversaire de la mort de Bernardine, il lui parut, pendant qu'elle prioit avec ferveur, d'être conduite en esprit dans un endroit où elle découvrit un puits d'une grande profondeur, d'où s'élevoient des tourbillons de fumée; elle en vit ensuite sortir une personne, d'abord toute noircie, mais dont la couleur s'éclaircit successivement, de maniere qu'elle devint brillante, glorieuse et d'une beauté extraordinaire. Un chœur d'Anges descendit alors du Ciel, et vint à sa rencontre, pour l'accompagner en triomphe dans le séjour du bonheur. Cathérine l'ayant alors fixée attentivement, reconnut sa chere compagne Bernardine. Elle se pressa de lui demander dans quel endroit et en quel état elle avoit été si long-temps. La défunte repondit: Je sors en ce moment du Purgatoire, où j'ai été toute cette année, pour me purifier des taches que j'avois contractées sur la terre. Je vais à présent entrer en possession de la félicité des Saints. Que votre sort est digne d'envie! repliqua Cathérine: mais avant

de partir, vous avez à tenir la seconde partie de la promesse que vous m'avez faite, en m'apprenant si la vie que je mene est agréable à Dieu, de maniere qu'elle me donne l'espérance d'aller me réunir à vous, et de partager votre sort. Oui, répondit Bernardine, votre conduite est agréable à ses yeux. Il veut se servir de vous dans de saintes entreprises; il vous laissera encore longtemps sur la terre, et vous emploiera comme un instrument de sa gloire. A ces mots, elle s'éleva, et alla prendre possession du bonheur qui l'attendoit.

Cathérine continua à mener une sainte vie dont les détails sont étrangers à notre sujet; je me contenterai d'un trait qui y a un rapport particulier. Son pere étant mort, elle passa huit jours de suite, à faire de ferventes prieres, de rigoureuses pénitences, à jeûner, à porter le cilice, à faire des disciplines, pour le soulagement d'une ame qui lui étoit si chere. Elle fit célébrer à la fin un grand nombre de Messes aux quelles elle assista avec la plus tendre dévotion. Au milieu de ces saints exercices, elle fut ravie en extase. Le Sauveur du monde lui apparut, accompagné de S. Cathérine de Siene, sa patronne, et la conduisit aux portes du Purgatoire. Là elle entendit les accens lamentables de son pere plongé dans les abymes d'un feu dévorant, qui la conjuroit de continuer à lui procurer des suffrages, pour obtenir sa délivrance.

A ce spectacle, Cathérine fut pénétrée d'une profonde douleur et d'une vive compassion ; elle répandit des larmes ameres. Elle se tourna vers son Epoux céleste, pour implorer sa Divine Miséricorde, et vers S. Chathérine pour l'engager à interposer son intercession. Elle s'offrit à subir sur la terre les peines nécessaires pour l'expiation des péchés de son pere. Le Rédempteur fut attendri et désarmé par une priere si fervente. Il jetta un regard de compassion et de bonté sur cette victime de sa justice, et du milieu des tourmens la conduisit au sein du bonheur.

F. Marchesius in Diar. Domin. Vita. V. Catharinæ Paluzzæ.

LXXXIII. EXEMPLE.

Super quem habes fiduciam? Ecce confidis super bacculum arundineum. Jsai. 36. 6.

Celui qui compte plus sur les suffrages des autres que sur ses propre œuvres, fonde mal ses espérances.

S. Chathérine de Genes avoit coutume de dire ces mémorables paroles, *Dialog.* c. 2 : Celui qui expie ses péchés dans cette vie, satisfait avec un sou pour mille ducats ; et celui qui attend à les expier après la mort, doit

satisfaire avec mille ducats pour un sou. L'insouciance de la plupart des hommes sur les peines des Morts doit nous apprendre le peu de fond que nous pourrons faire dans le Purgatoire sur le secours des vivans. Dieu permettra même, par un juste jugement, que nous soyons oubliés de ceux qui seroient les plus disposés à travailler à notre délivrance. Je pourrois en citer plusieurs exemples. Je me borne aux deux suivans.

Denis, le Chartreux, recommandable par son savoir, et plus encore par son éminente vertu, assista à Ruremonde un de ses novices, dans sa derniere maladie. Il ne lui dissimula pas qu'il touchoit de près à son passage dans l'autre vie. Le mourant fut saisi de crainte; il redoutoit les peines du Purgatoire, pour avoir manqué de réciter deux Pseautiers prescrits par la regle. Denis, pour le tranquilliser, lui promit de remplir lui-même ce devoir, et de le faire sans délai. Le Novice ne devoit naturellement se permettre aucun doute sur l'assurance que lui donnoit son respectable Maître. Cependant après qu'il eut fermé les yeux, Denis se trouva chargé d'une multitude d'affaires; il dut en particulier faire diverses réponses qui ne souffroient point de retard, à des cas de conscience qu'on lui avoit proposés; de sorte qu'il différa quelque peu d'acquitter sa promesse. L'ame du défunt se présenta à lui, plongée dans la tristesse; elle lui fit des plaintes ameres sur ce

qu'il lui avoit manqué de parole. Denis voulut se justifier, en prétextant le nombre et la grandeur de ses occupations : mais l'ame lui dit d'une voix lamentable : oh ! si vous éprouviez la moindre partie des tourmens que j'endure, vous jugeriez bien sûrement que vous êtes sans excuse.

Dieu, pour ne pas interrompre le cours de sa justice, permet quelquefois que les vivans, sans perdre le souvenir des Morts qui leur sont chers, ne pensent pas à les soulager par leurs prieres et par d'autres bonnes œuvres. Le même Denis nous en fournit une preuve, à la quelle il fut extrêmement sensible. Ayant reçu la nouvelle de la mort de son pere, il en fut vivement affligé. Il reconnoissoit en lui l'auteur de ses jours, et celui qui l'avoit formé à la vertu et aux sciences ; la nature et la reconnoissance concouroient à augmenter sa douleur. Le désir de savoir en quel etat se trouvoit son pere dans l'autre vie, l'engagea à recourir au Ciel, pour obtenir des lumieres sur un point qui intéressoit si fort son cœur. Un soir, s'étant retiré dans sa cellule, il se mit à genoux plein d'une vive confiance, il pria la Divine Bonté, de lui donner quelque connoissance propre à le consoler. Il entendit alors une voix qui lui dit clairement : A quoi bon vous tourmenter par une vaine curiosité ? Vous feriez bien mieux d'employer vos prieres à soulager votre pere, supposé qu'il soit dans la peine, que de cher-

cher à savoir dans quel état il se trouve. Denis après une pareille leçon, ne s'appliqua plus qu'à procurer à son pere les suffrages dont il pouvoit avoir besoin. La nuit suivante, il le vit entre les mains de deux Ethiopiens d'une affreuse noirceur qui le précipitoient dans une fournaise ardente. L'infortuné adressa la parole à son fils, et lui dit: Ayez pitié de moi, ô vous à qui j'ai donné le jour; secourez moi par vos prieres, dans les tourmens aux quels je suis condamné. Denis s'étant éveillé se mit aussi tôt à prier avec la plus grande ferveur; il ne mit point de terme à ses jeûnes, à ses autres mortifications et bonnes œuvres, jusqu'à ce que Dieu lui eut fait connoître que son pere avoit été délivré du Purgatoire et admis dans la Gloire.

In Actis Sanctorum, Vita V. Dionysii Cartusiani.

LA BERGERE
DE FLORENCE.

Esprits frivoles, vous vous attendez à un roman, à quelque aventure galante; arrêtez, ceci n'est pas pour vous. Cependant, comme vous êtes blasés sur la lecture des papiers bleus, il vous faut du neuf; c'est la seule ressource qui vous reste, pour fournir un aliment à votre *papillonnage*. Vous en trouverez ici, et à ce titre vous pourrez entreprendre de me lire. Que si, comme les gens de votre espece, vous jouez le rôle d'esprits forts, c'est-à-dire, d'esprits fort foibles, je vais vous présenter une occasion de vous égayer, de railler, de blasphêmer contre tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste. Du reste pour l'intérêt de votre philosophie, vous êtes engagés d'honneur à ne point prononcer d'un ton tranchant et fanfaron sur le mérite de cette brochure, qu'après avoir achevé de la lire; si toutefois vous avez assez de solidité d'esprit, pour faire cet effort héroïque. Je vous préviens que l'événement dont je vais vous faire part, tout singulier qu'il est, sera suivi et appuyé de preuves, dont la force et l'ensemble sont capables de vous déconcerter vous, et tous ceux qui vous ressemblent. Armez vous de sang froid; et ayez assez d'in-

trépidité pour aller jusqu'au bout. Si c'est trop vous demander, ne commencez pas même; je le répete, ceci n'est pas pour vous. Apres tout, pour charmer votre désœuvrement et votre ennui, vous lisez tous les jours, vous dévorez des anecdotes, que vous savez n'avoir aucune réalité, qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance. Que vous en coûtera-t-il de vous figurer que vous lisez en ce moment, un conte fait à plaisir? C'est ce que vous faites tous les jours, et que vous pouvez bien faire encore aujourd'hui. Nous examinerons ensuite, si toutefois vous êtes capables d'un examen sérieux, ou tout au moins d'en supporter la lecture, nous examinerons si les faits que je vais rapporter méritent quelque créance de la part d'un esprit raisonnable; si la simplicité, l'ignorance, l'illusion des sens, une imagination exaltée, une crédulité populaire y entrent pour quelque chose; si la superstition, le fanatisme, la cupidité, la supercherie, la fourberie, l'imposture y ont quelque part. La philosophie du jour n'aura rien à repliquer, si tous ces points sont discutés avec toute la rigueur d'une stricte Logique. Du reste, comme je sens tout le besoin que j'ai de ménager votre frivolité et votre peu de disposition à toute application soutenue, je m'interdis d'abord toute réflexion critique sur la certitude, la vérité, la vraisemblance même des faits que je vais raconter. Je me borne en ce moment au ré-

cit simple et naïf de l'événement dont il s'agit. Mais de grace, ne perdez pas de vue un instant, l'engagement que je prends de vous donner des preuves démonstratives de tout ce que j'aurai avancé. Décidez vous; lisez jusqu'au bout, ou ne commencez pas.

Marie-Thérese Lippi, née le 11 avril 1787, perdit son pere, encore fort jeune; elle fut abandonnée de sa mere, qui convola bientôt à de secondes noces. Un oncle paternel lui restoit: mais c'étoit une bien foible ressource; il étoit dans une extrême misere, et n'avoit pas de quoi subsister lui-même. Il parvint le 23 mai 1800, à la placer dans le village de S. Romolo à côté de Villemagne qui est près de Florence, chez un paysan nommé Jérôme Galli, qui la chargea de garder son troupeau. Cette pauvre enfant, qui entroit dans ses quatorze ans, étoit à son arrivée, couverte de haillons, propres à exciter la pitié. Ses hôtes n'y furent pas insensibles; ces bonnes gens s'empresserent de la vêtir d'une maniere convenable, autant que leurs moyens purent le leur permettre. La nouvelle bergere ne tarda pas à les intéresser plus particuliérement, par la bonté de son naturel, par sa docilité, par un caractere doux et tranquille. Du reste, elle étoit si grossiere et si ignorante, qu'elle savoit à peine les points les plus essentiels de la Doctrine Chrétienne.

Elle commença à exercer l'emploi qu'on lui avoit confié. Pour prendre connoissance des

pâturages, et elle se joignoit communément à quelques autres jeunes bergeres. Un seul trait suffira pour donner une idée de la sensibilité de cette belle ame. Lorsque le temps de son déjeuner étoit venu, elle faisoit part de son pain à ses compagnes, en disant en elle-même : peut-être qu'elles en ont plus besoin que moi. C'est ainsi qu'elle s'exprima pour se justifier auprès de quelqu'un qui lui faisoit des reproches à ce sujet. Le Curé de Villemagne que nous ferons connoître, et d'autres qui l'ont examinée plusieurs fois, l'ont toujours trouvée d'une innocence et d'une simplicité dignes d'envie. Comme l'on voit, on ne sauroit en aucune maniere soupçonner dans cette enfant, un degré de capacité ou de malice, qui puisse donner lieu à quelque soupçon d'artifice, de duplicité et d'imposture. Mons. Martini, Archevêque de Florence, l'un des Prélats les plus respectables du Monde Chrétien, comme nous verrons, a pris des moyens assurés pour s'en convaincre. Il l'a vue et examinée en présence de divers Prêtres, et des Examinateurs Synodaux. Tel est le caractere de la bergere que nous allons mettre sur la scène.

Le 17 juillet 1800, elle étoit occupée, tout en larmes, à la recherce de son troupeau, qui s'étoit égaré au pied des Monts de Rosan, dans le voisinage de Florence. Elle vit tout à coup une femme vêtue de blanc, avec un voile de même couleur sur la tête,

et deux images de la Sainte Vierge sur le sein. Saisie d'épouvante, elle se mit à fuir. Lorsqu'elle fut assez éloignée pour perdre de vue le lieu de cette apparition, elle se tourna et vit toutes ses brebis qui la suivoient. S'étant remise de sa frayeur, elle revint fort contente chez son maître, où elle raconta ce qui venoit de lui arriver. Cependant elle avoit été si vivement affectée, qu'il se passa une quinzaine de jours, sans qu'elle pût se résoudre à retourner dans l'endroit de la vision. Encouragée et pressée par ceux de la maison, elle se décida enfin à s'y rendre de nouveau, mais accompagnée de deux ou trois autres jeunes bergeres. La même ombre se présenta à elle : mais elle ne se fit pas voir à ses compagnes. Elle raconta à la maison la seconde vision qu'elle avoit eue. Alors on lui dit que, si la même figure se faisoit voir de nouveau, elle ne manquât pas de lui demander qui elle étoit, et ce qu'elle souhaitoit. Dès le lendemain 3 août, elle exécuta ce qui lui avoit été enjoint. L'ombre répondit qu'elle étoit une ame souffrante, qu'elle devoit finir son Purgatoire dans ce désert; elle lui recomanda de réciter chaque jour à genoux 4 quatre *Pater* et quatre *Ave Maria*, pendant seize jours; qu'alors elle seroit mise en possession de la gloire du Paradis; qu'elle l'y conduiroit, pour la rendre témoin de grandes choses, dont le récit rempliroit de consolation ceux qui les entendroient. La ber-

gere à ces mots se mit à pleurer amérement, dans la crainte d'être précipitée à son retour du Ciel. C'est ainsi qu'elle s'est expliquée sur la cause de ses pleurs. L'ombre la rassura ; elle lui dit de ne pas craindre, qu'elle seroit reconduite saine et sauve dans l'endroit où elle étoit alors. Elle l'avertit d'y revenir tous les jours ; de ne point se mettre en peine de son troupeau, qu'elle en auroit soin elle-même.

La bergere de retour à la maison, fit un récit fidelle de ce qui s'étoit passé. On la chargea de demander à l'ombre, si elle désiroit quelque chose d'eux, et spécialement de Michel Galli, qui, comme nous verrons, étoit le mari de la défunte. La réponse fut qu'elle souhaitoit que tous dissent pendant quinze jours, quatre *Pater* et quatre *Ave Maria*, et de plus un Rosaire en commun ; qu'elle demandoit de Michel un Rosaire en son particulier.

Le jour suivant 5 août, on fit accompagner la bergere, d'une jeune fille de Michel âgée de cinq à six ans, qui vit la même figure, mais dans quelque éloignement ; elle en reconnut cependant les traits ; car elle assura décidément qu'elle avoit vu sa maman. L'ombre vint vers elle ; la jeune enfant saisie de frayeur se mit à pleurer ; et l'ombre lui dit : Adieu, petite, *Addio bambina*, et disparut.

Le même jour, la bergere se plaignit à

l'ame, qu'on se moquoit d'elle, qu'on ne vouloit pas croire ce qu'elle racontoit de ses visions. L'ame lui répondit: d'ici en avant on te croira. Tu seras atteinte d'un mal visible à tous, qui sera un signe de ce que tu vois et racontes; ne crains rien, parce que le mal qui te viendra, ne te portera aucun dommage. Souffre le volontiers, parce qu'il te sera d'un grand mérite auprès de Dieu. Ce même jour, il lui survint un accident, qui se renouvella constamment dans le temps de la vision, pendant neuf jours, et dont elle fut entiérement délivrée le quatorze août. Un Médecin qui fut témoin d'un de ces accès qui duroient environ deux heures, les réduit à la classe des convulsions qui approchent le plus du caractere de l'Epilepsie. Il reconnoît en même temps qu'ils sont d'un genre entiérement nouveau; qu'ils sont hors des loix ordinaires de la nature. Nous reviendrons, et nous entrerons dans de plus grands détails sur les symptomes de ces accidens.

Le 6 août, M.r Bellucci, Docteur en Médecine, s'étant rendu dans l'endroit des apparitions, y trouva un grand concours. Il demanda à la bergere si l'ombre y étoit. La voilà, répondit-elle; elle tient les yeux fixés sur vous. Alors le Docteur changea de place, et passa en tournant derriere l'ombre; l'ombre tournoit en même temps, en tenant toujours les yeux fixés sur le Docteur seul, qui demanda à la bergere pourquoi l'ombre

le regardoit avec tant d'attention. L'ombre répondit en ces termes précis : Parce que je me rappelle les grands services qu'il m'a rendus, dans le temps qu'il ne traitoit à ma maison, et les secours qu'il m'a procurés, quand j'étois à l'hôpital. Je lui suis si obligée, que quand je me trouverai dans le lieu de mon repos, je prierai Dieu de cœur, mais de cœur, qu'il lui fasse la grace d'expier ses péchés dans ce monde. Le Docteur Bellucci avoit en effet traité la défunte à Villemagne, et lui avoit procuré un lit et une assistance particuliere à l'hôpital. Sur quoi on doit remarquer que la bergere qui rendit cette réponse, n'avoit jamais eu aucune connoissance de ces particularités, qu'elle n'avoit jamais vu le Docteur, à qui elle-même étoit inconnue. M.r Bellucci étoit sur le point de se retirer. Il étoit déja tard, la nuit approchoit, lorsque le peuple qui étoit fort nombreux, se mit à genoux pour dire le Rosaire. Le Docteur ne vit pas sans quelque inquiétude une multitude de femmes et de filles qui s'y trouvoient. Il fit demander à l'ombre, si elle étoit bien aise que le peuple récitât le Rosaire. Non, répondit-elle, il est trop tard; il pourra le dire dans les maisons. S'il ne m'est pas appliqué, Dieu l'appliquera à qui il lui plait le plus. On en a un si grand besoin en Purgatoire. M.r le Curé de Villemagne assure que M.r Bellucci à son retour lui raconta à lui et à d'autres, tout ce qui s'étoit passé; qu'ils en

furent tous étonnés, lui sur-tout qui ne faisoit aucun cas des bruits qui couroient, qui n'en avoit que du mépris, ainsi qu'il l'assure lui-même. Il jugea en conséquence qu'il convenoit de faire quelque attention à ce qui devoit suivre.

D'autres personnes sensées se décidèrent à se porter sur les lieux, pour s'assurer encore mieux de la réalité de ces prodiges. Monsieur l'Abbé Bellucci frere du Docteur, fut de ce nombre, il fit demander à l'ombre, depuis quand elle étoit passée à l'autre vie; elle répondit qu'il y avoit deux mois moins trois jours. C'étoit précisément la date de la mort de la femme de Michel, dont la bergere gardoit le troupeau. Interrogée depuis quand elle étoit confinée dans ce désert, elle dit: depuis la veille de la premiere apparition. On lui demanda où elle étoit auparavant; elle répondit: dans le Purgatoire; — quelles peines elle y avoit souffertes; — du feu. L'ombre fit ensuite dire à l'Abbé Bellucci, qu'elle désiroit qu'on apportât et qu'on dressât un Crucifix en cet endroit. L'Abbé répondit qu'il le feroit. Peu après, elle le lui fit rappeller avec instance. Comme il s'en alloit, l'ombre le suivit. L'Abbé averti, s'arrêta, et lui fit demander ce qu'elle souhaitoit. Elle insista pour la troisieme fois à demander le Crucifix. Il fut planté le jour même; la bergere s'écria aussi-tôt: elle est à genoux devant le Crucifix. L'ombre fit

constamment cet acte d'adoration matin et soir, toutes les fois qu'elle se rendoit visible. Interrogée par quel motif elle avoit voulu un Crucifix dans cet endroit, elle dit qu'elle se sentoit consolée, par une sainte image quelconque, et spécialement par celle du Crucifix.

Le peuple accouroit en foule; la multitude croissoit tous les jours. On commença à suspendre sur la Croix des chapelets, des reliques, des Crucifix, etc. L'ame en montra une grande satisfaction. Le concours devenant toujours plus grand, ces offrandes se multiplierent par milliers. Il y en eut plusieurs de quelque valeur, qui furent, à la fin des apparitions, rendues à ceux qui les avoient faites. Il y en eut qui y déposerent des cornioles, et d'autres de l'argent. Aussitôt l'ame fit signe avec la main, de les écarter; et le tout fut retiré. Une personne d'un cœur perfide et insidieux se présenta un jour. J'ai entendu, dit-elle, que cette ombre ne veut pas de l'argent; hé! bien, je m'en vais voir si elle le prend. Elle glissa furtivement un sol parmi les offrandes. A l'instant, l'ame fit le signe ordinaire d'ôter quelque chose, qui ne lui plaisoit pas, et disparut. Elle ne se fit plus voir de tout le jour. Le Pere Cyprien, Religieux, présent à ce fait, étant retourné le surlendemain, fit demander par la bergere, pour quoi le samedi précédent, pendant qu'il y avoit tant de Prêtres, elle

avoit disparu tout à coup. Parce que, répondit-elle, on avoit mis de l'argent; et Dieu m'ordonna de ne plus me laisser voir de tout le jour, parce que cet argent avoit été mis par mépris.

Le 7 août, lorsque la bergere se retira, l'ombre la précéda, et l'accompagna jusqu'à la maison. On lui fit demander le 10 août, pourquoi, si elle avoit été confinée dans cette solitude, elle alloit à présent dans d'autres endroits. Elle répondit qu'elle avoit reçu tant de soulagement de ces peuples, depuis qu'elle s'étoit manifestée, que ses peines avoient été adoucies, et qu'il lui étoit permis de se transporter ailleurs, pour assurer toujours plus son apparition. Elle alla un autre jour dans sa maison, et entra dans la chambre qu'elle avoit habitée. Ses sœurs qui s'y trouvoient, lui firent demander quelque chose qui leur rappellât son souvenir. Elle leur fit distribuer par la bergere, quelques bagatelles de ses meubles, et fit ensuite entendre que tout le reste devoit être pour sa fille, comme elle l'avoit déclaré à son mari, avant de mourir.

Les visites qu'elle fit à sa maison et à d'autres endroits, et spécialement aux églises de tout le territoire de Villemagne, furent fréquentes, ainsi que l'assuroit la bergere. On en prit occasion de lui faire demander pourquoi elle visitoit ces églises. C'est, dit-elle, que ne pouvant pas être admise à la

gloire, je me sens plus encouragée, en me présentant dans les endroits, où je sais qu'est en personne le Seigneur du Ciel.

Le même jour la bergere annonça que l'ame étoit accompagnée de dix jeunes enfans, tous vêtus de blanc. On voulut en savoir la raison. L'ame répondit que s'étant approchée des portes du Paradis, et que n'ayant pû être encore admise à la gloire, Dieu pour la consoler, lui avoit donné la compagnie de dix Anges. On lui fit beaucoup d'autres questions, les jours suivans. Nous ne les rapportons pas, parce qu'elles ne furent pas enrégistrées.

Le 14 août, la maladie de la bergere cessa entiérement, comme nous avons dit; elle n'en ressentit plus aucune atteinte dans la suite. Le même jour, l'ame interrogée pourquoi Dieu avoit voulu qu'elle se manifestât seulement à la bergere: Dieu, répondit-elle, n'est pas obligé de révéler ses sécrets à tout le monde. Comme il y a beaucoup de personnes qui ne croient pas que vous soyez en ce lieu, lui fit-on dire, pourquoi ne vous montrez-vous pas par des signes plus sensibles et plus certains? Je n'ai pas permission de Dieu, repliqua-t-elle, de me montrer d'une autre maniere, et ceux qui ne croient pas, font mal. — Devons-nous faire des prieres pour obtenir quelque signe plus assuré de vos apparitions? — Faites les; si elles ne vous servent pas pour ce que vous demandez, elles vous seront utiles pour beaucoup d'autres besoins que vous avez.

Le 18 août, on lui fit demander par la bergere, pourquoi sa maladie avoit cessé. Parce que, lui répondit-elle, tu l'as soufferte autant de temps qu'il falloit, pour faire croire la vérité de ce que tu as vu et entendu. Le même jour Monsieur Salucci Prêtre lui fit demander, combien de temps elle devoit rester dans ce bois. Elle répondit: la Divine Puissance m'a assigné deux jours à passer encore dans ce lieu, pour convaincre les incrédules, et pour confirmer les Fideles dans la Sainte Religion. Monsieur Salucci déclare avoir oui ces paroles, par le moyen d'une voix très-subtile, et comme sifflante qui lui paroissoit sortir de la terre. Il y a encore d'autres personnes qui ont assuré avoir entendu la même voix, entr'autres le Pere Zanobi Poggi.

On demanda toujours par la voie de la bergere, si son départ auroit lieu le lendemain au soir. L'ombre répondit: oui: — Et à quelle heure précise arrivera-t-il? — Environ à une heure de nuit. — Et où irez-vous? — A la bienheureuse gloire du Paradis. — Le peuple pourra-vous voir? — Toi seule me verras; les autres éprouveront une grande consolation dans le fond du cœur, de ce que tu leur raconteras. Enfin on lui demanda si à son départ, il paroîtroit quelque signe dans l'air. Elle repliqua: ce qui arrivera ne sera point vu.

Le jour de son triomphe, et de son en-

trée dans le Ciel, arriva enfin; ce fut le 19 août, ainsi qu'elle l'avoit prédit. La bergere la vit le matin, toute joyeuse et riante, élevée dans les airs, à une assez grande hauteur, accompagnée d'un nombre d'Anges beaucoup plus considérable qu'auparavant. On lui fit différentes questions, aux quelles elle ne répondit pas. Elle ne cessoit de contempler le Ciel, triomphant et battant des mains. Peu après, on lui demanda entr'autres ce que devoit faire le peuple assemblé. Elle répondit: *Facciano tutto il giorno del bene*. Ce qui dans le génie de la langue, veut dire: Qu'ils fassent tout le jour, des prieres et de bonnes œuvres.

Le P. Zanobi lui fit demander pourquoi elle ne descendoit pas à son ordinaire ce matin auprès de la Croix. Elle répondit: J'y descendrai ce soir, avant de m'en aller à la gloire. En effet la bergere a assuré que, le soir quand l'ame descendit pour la conduire avec elle, elle se prosterna et adora le Crucifix avec une multitude de jeunes enfans. Enfin l'ame s'éleva fort lentement, et dit à la bergere: Ne me fais plus aucune question, parce que je m'en vais. Et celle-ci: — Ne partez pas encore, pour satisfaire à la devotion de ce peuple. Pendant qu'elle prononçoit ces paroles, l'ame disparut, en disant: je reviendrai ce soir.

Le soir, le concours du peuple fut immense; on jugea qu'il s'y trouva huit à dix

mille personnes. La plupart étoient, on ne sait comment, dans le faux préjugé qu'elles verroient clairement cette ame s'élever dans le Ciel; tandis qu'elle avoit déclaré expressément plusieurs fois, qu'elle ne seroit vue que de la seule bergere. De là vint que le plus grand nombre s'en retourna mal-content, se plaignant d'avoir été trompé.

Le même jour Monsieur Marinelli, Juge du Bagne à Ripoli se rendit à Villemagne, pour se trouver en personne à un événement qui excitoit une si grande attente. Il arriva le matin chez le Curé; il voulut être informé d'une maniere précise de tout ce qui s'étoit passé jusqu'en ce moment. Il souhaita avoir en sa compagnie les Curés du Territoire. Le Curé les fit inviter; et ils vinrent avec empressément avec d'autres Ecclésiastiques, et des Séculiers cultivés et sensés. Le Juge partit avec ce nombreux et respectable cortege, et se rendit au lieu de cette grande scene, après les cinq heures du soir.

A leur arrivée, la bergere levant les yeux vers le Ciel, dit: On ne la voit pas encore. Après quelque momens, pour occuper ce grand peuple, on commença le Rosaire; on chanta après les Litanies; ensuite on entonna le *Magnificat*, puis l'*Ave Maris Stella*. A la fin, la bergere s'écria toute joyeuse: La voilà, la voilà. O combien elle est plus belle qu'à l'ordinaire! O combien ils sont! O quelle foule de jeunes enfans! Je ne puis pas les

compter. O comme ils brillent! O comme ils sont éclatans! Je ne puis pas le compter. Elle les vit d'abord à une grande hauteur. Lorsqu'ils furent descendus plus bas, je vois encore, dit-elle, une autre Dame, vêtue de blanc comme elle. Le Pere Fabrini lui suggéra de demander qui étoit cette Dame. C'est, répondit l'ame, la Sainte Vierge, descendue à votre secours, pauvres pécheurs. La bergere rendit cette réponse d'un ton animé, avec une voix plus éclatante qu'à l'ordinaire. Tous ceux qui furent à portée de l'entendre furent tellement émus, qu'il y en eut peu ou point, qui ne versassent des larmes. Cependant l'ame fit dire à tous par la bergere, qu'elle avoit obtenu de Dieu, l'anticipation de son bonheur, et qu'elle partiroit avant l'heure indiquée. On demanda si on devoit chanter les louanges de la Sainte Vierge. L'ame répondit: la Vierge Mere agrée vos louanges: mais elle agréera encore plus que vous soulagiez les ames du Purgatoire. On entonna tout de suite le *Miserere* et le *De profundis*. On se recommanda aux prieres de l'ame pour obtenir le pardon des péchés des assistans. Sa réponse fut: Je prie le Seigneur pour cela: mais vous, faites pénitence. On voulut savoir si tous ceux qui étoient présens se sauveroient. Vous vous sauverez, dit-elle: mais malheur à qui est dans la disgrace de Dieu. — Devons-nous faire un acte de contrition? — Faites le,

vous en retirerez un grand avantage. Alors tout ce grand peuple, prosterné à terre, fit à haute voix et avec une componction sensible, cet acte de religion.

Peu après la bergere s'écria: O Dieu! quelle grande envie de dormir je me sens! Je ne puis plus tenir les yeux ouverts; je ne puis plus me soutenir. Elle tomba dans le sein de sa mere, comme assoupie. On l'appella plusieurs fois, on essaya de la soulever: mais elle ne donnoit aucun signe de sentiment. Elle resta en cet état, environ trois quarts d'heure. Vers le commencement, elle tourna la face et tendit les bras vers le Ciel; on observa sur ses yeux ouverts deux larmes qui annonçoient la joie; ses levres étoient riantes; et elle se mit à battre des mains plusieurs fois. Elle se maintint dans cet état d'alégresse, vingt minutes environ. On la vit ensuite montrer un grand trouble, les yeux baignés de larmes, poussant des soupirs et des gémissemens, comme si elle voyoit des choses très-affligeantes. Elle commença ensuite à se calmer, et à revenir à elle-même par degrés. Elle chercha à se lever: mais elle ne le put. S'étant bientôt remise à un certain point, elle demanda tout de suite tous les Ecclésiastiques Séculiers et Réguliers, qui s'y trouvoient au nombre de seize ou dix huit, et voulut leur baiser la main à tous, ce qu'elle fit avec une sorte de transport; en déclarant comme elle pouvoit, car elle avoit

de la peine à parler, que l'ame le lui avoit ordonné. Interrogée si elle voyoit encore quelque chose, elle répondit qu'elle ne voyoit plus rien. Mais que de grandes choses, ajouta-t-elle, j'ai vues là haut! Je ne puis l'expliquer. Elle disoit sans cesse: Que bel endroit! Quelle grande fête! Quel torrent de lumiere! Que de petits enfans! Mais quel grand feu j'ai aussi vu! Que grand feu! Et combien d'infortunés qui y brûloient et pleuroient! On la rapporta en cet état chez elle, où elle fut laissée tranquille, le reste de la soirée.

Le Curé de Villemagne ne tarda pas à lui faire des reproches. Vous nous avez trompés, lui dit-il, en nous assurant que vous deviez aller avec cette ame dans le Ciel. Je l'ai dit, répondit la bergere, parce qu'elle me l'avoit promis; et j'y suis allé en effet — Mais si tu n'as pas quitté le lieu où tu étois sous les yeux de tout le monde. J'y ai été sûrement, repliqua-t-elle, telle que je suis ici, avec les mêmes habits que j'ai actuellement. Le Curé lui opposa qu'elle n'y avoit été qu'en esprit, puisque son corps étoit resté sur la terre à la vue de la multitude. Elle reprit: le corps sera resté sur la terre: mais les yeux vinrent certainement avec moi, puisque j'ai vu là haut tant de belles choses. Il lui demanda comment elle s'étoit élevée, et combien elle mit de temps pour arriver au Ciel; elle répondit: Sans la moindre peine, et dans un moment.

J'ai vu une vaste plaine qui n'avoit aucun terme, dans tous le sens. On y entroit en passant sous un arc d'une hauteur surprenante, du blanc le plus pur, qui répandoit une lumiere éclatante propre à éblouir. On entendoit dans cette plaine, une douce mélodie de chants et de sons: mais je n'ai pu découvrir ceux qui chantoient et qui jouoient des instrumens. Interrogée, si elle y avoit vu quelque habitant, elle dit: j'y ai vu une quantité de gens, semblables à ceux que cette ame fortunée avoit en sa compagnie, qui étoient vêtus de blanc. On voulut savoir si le nombre en étoit égal à celui des personnes rassemblées au lieu des apparitions; elle se mit à rire, et dit que ceux qui savent compter par millions, n'auroient pu en faire le dénombrement. On lui demanda comment fut reçue l'ame; elle répondit qu'au moment où elle parut, il accourut un nombre infini de ces petits enfans, qui l'accuellirent et la tranporterent au milieu de cette vaste plaine, toute éclatante de lumiere, qu'ils exprimoient leur joie, en riant et battant de mains. On lui parla de la Sainte Vierge qui étoit dans leur compagnie; elle dit que quand elles furent arrivées dans ce bel endroit, elle disparut et ne se laissa plus voir. Sur quoi je me permets quelques réflexions. Les détails que nous venons de voir, nous autorisent à juger que la bergere ne fut pas admise au plus haut des Cieux. Saint Paul nous apprend

qu'il fut ravi au troisieme Ciel ; ce qui est conforme aux paroles de notre Divin Maître qui dit que dans la maison de son Pere, il y a plusieurs demeures. La bergere ne fut pas élevée jusqu'a l'endroit où est le tróne de Marie ; moins encore où réside d'une maniere plus spéciale, la plénitude de la Divinité. Quoiqu'il en soit, après l'entrée triomphante de l'ame dans le séjour de la gloire, elle fit parcourir à la bergere une immense enfilade de portes dont l'éclat auroit effacé celui du Soleil, et la conduisit à une vaste porte, sombre, noire, qui imprimoit l'horreur. Elle la fit approcher, et lui dit de fixer ses regards sur un profond abyme qu'elle avoit devant elle. La bergere vit une échelle d'une longueur effrayante, par où l'on descendoit dans un lac de feu et de flammes de couleur bleue, qui s'élevoient presque jusqu'au sommet de l'échelle. Elle vit au milieu de cette fournaise, une infinité de personnes, toutes vêtues de blanc, qui y brûloient, qui pleuroient, et se lamentoient hautement. Elles faisoient de temps en temps de grands efforts, pour sortir de ces flammes, et s'élever à leur centre, qui est Dieu. A cette vue, la bergere fut saisie d'épouvante ; toute tremblante, elle pleuroit amérement ; elle ne voyoit pas l'heure de s'éloigner de ce lieu d'horreur, dont il lui paroissoit avoir déja soutenu le spectacle un jour entier. Alors l'ame lui dit : Considere attentivement cet abyme de feu ;

c'est là que seront plongés pour un temps, ceux qui ne font pas pénitence de leurs péchés, et qui ne font pas de bonnes œuvres. Raconte tout ce que tu as vu, afin que tous rentrent en eux-mêmes. La bergere a dit que dans ce même temps, elle avoit vu un jeune enfant vêtu de blanc, passer trois ou quatre fois, au milieu de ces flammes, s'élever ensuite, en sortir joyeux et riant, et qu'il fut accueilli, et embrassé avec de grands transports de joie, par les autres enfans que l'ame avoit autour d'elle.

Après cette vision, ajouta-t-elle, cette ame bienheureuse me prit par la main, et me reconduisit dans le bois, où j'étois; et ce fut alors qu'elle me fit le commandement de baiser la main à tous les Prêtres qui s'y trouvoient. Elle disparut aussi-tôt, et je ne l'ai plus revue. Du depuis, la bergere n'a cessé de redire qu'il ne lui est pas possible de donner une idée des grandes choses qu'elle a vues dans ce lieu fortuné, de la joie dont on y est inondé, que cette région est d'une si grande beauté, qu'on ne sauroit rien trouver sur la terre qui en approche. C'est ainsi que s'exprimoit l'Apôtre des Nations, quand il fut revenu de ce céleste séjour. *Quæ non licet homini loqui*.

Il ne me reste plus qu'à remplir les engagemens que j'ai pris, avec ceux qui refuseront de croire les faits que je viens de détailler, et qui, dans le fond, sont autorisés

à ne pas y ajouter foi, tant qu'on ne leur donnera pas les preuves les plus fortes et les plus décisives.

On peut distinguer en quatre classes les personnes que j'ai à persuader. Elle ne sont pas toutes également susceptibtes de profiter des remedes que je me propose de leur appliquer.

1.° Ceux qui ne croient pas qu'il y ait une autre vie, qui s'efforcent de penser que l'ame périt avec le corps, dont elle n'est pas même distinguée. C'est impiété et ignorance. Ils ne croient pas par là-même qu'il y ait un Dieu. Car un Dieu, qui n'a ni récompense pour la vertu; ni châtiment pour le vice, cesse par cela seul d'être Dieu. Ces sortes de monstres ne sont capables d'aucun raisonnement. Le sentiment n'a plus aucune prise sur leur ame, plus matérielle en effet que leur corps. Le cri de la nature ne sauroit se faire entendre à eux. Comme ils sont le fléau le plus fatal à la Société, on n'a d'autre parti à prendre, que de les regarder et les traiter comme des membres frappés de la peste, et s'interdire tout commerce avec des hommes ainsi dégradés. On conçoit parfaitement que ce n'est guere pour eux que j'écris.

2.° Ceux qui admettant un Dieu souverainement juste, refusent de reconnoître la Révélation. Pour peu qu'ils soient conséquens, et qu'ils soient capables d'une application un peu sérieuse, on peut espérer de leur dessil-

ler les yeux, et de les conduire à la connoissance de la vérité. On ne peut leur conseiller rien de mieux, que de faire une lecture réfléchie des *Fondemens de la Foi*, par M.r Aymé. Hélas! je l'ai fait bien des fois, et toujours sans être écouté.

3.° Ceux qui admettent la Révélation, mais qui partent du faux principe de n'attacher d'importance qu'à certains points fondamentaux du Dogme et de la Morale. Tels sont nos Freres séparés, disciples de Luther et de Calvin. Tels, bien des gens qui se disent Catholiques, et qui ne savent guere ce que c'est que de l'être. Comme si l'autorité qui nous impose le devoir de croire, étoit moins infaillible, dans les petites choses, ou qui nous paroissent telles, que dans les plus grandes.

4.° Enfin ceux qui font profession d'une piété solide, mais qui ne laissent pas de s'égayer quelquefois un peu légérement sur certains prodiges qu'ils entendent raconter. Je conviens que la crédulité populaire leur fournit un juste motif de se tenir en garde contre tant d'histoires merveilleuses que les enfans et les petites gens écoutent avec tant d'avidité. Mais ils ne sont pas exempts de tout reproche, quand au seul nom de miracle, d'apparition, ils se cabrent, rient aux éclats, plaisantent, tranchent, taillent d'un ton confiant, sans se donner la peine de rien examiner. Le dirai-je en passant? nos Fran-

çois ne tiennent pas la derniere place, parmi ces hommes légers et peu réfléchis. C'est cette derniere classe sur-tout, que je prends ici à partie. Je parle aussi aux Chrétiens dyscoles, qui, pour peu qu'ils soient de bonne foi, sont forcés de reconnoître que les événemens miraculeux ont formé dans tous les temps et forment encore aujourd'hui un des caracteres distinctifs de l'Eglise Romaine. Je m'adresse encore à ceux qui refusent d'admettre la Révélation; s'ils sont tant soit peu raisonnables, je me flatte que ce que je vais dire, leur inspirera une juste défiance de leur fausse façon de penser.

Je croirai les y disposer, en faisant une réflexion, qui par là-même ne sera pas étrangere à mon sujet. Des Pyrénées orientaux et non orientales *, jusqu'aux marais de Hollande, du Var jusqu'à l'Isle d'Ouessant, la France s'est mise en belle humeur au sujet des fameuses Madonnes de Rome. Nos jeunes freluquets ont fait *chorus* avec nos Philosophes; ils ont déployé leur sublime talent pour la raillerie; ils ont tourné en ridicule du mieux qu'ils ont su les prodiges qu'on débitoit. Je leur ferai seulement part d'une anecdote, qui peut attirer l'attention. M.r l'Abbé Marchetti, sans contredit un des plus savans hommes de l'Europe, fit cette même année l'histoire de ces merveilles. Il publia

* *Barbarisme de l'Assemblée Nationale.*

un volume de 300 pages *in octavo*. Il m'en envoya une copie, souscrite de la propre main du Cardinal Vicaire, et qui me fut remise, par le Ministre de Rome à Turin. Je l'ai lue et méditée. M.r Marchetti cite cinquante-mille témoins des miracles qu'il rapporte, et qui se sont opérés, sans interruption, pendant six mois ou plus, à la vue de toute la ville. Il nomme individuellement une foule de personnes du rang le plus élevé, des Princes, des Cardinaux, des Evêques, des Hommes des talens les plus éminens, et du plus grand savoir. De tous ces témoins oculaires, il ne s'en est pas trouvé un seul, qui se soit inscrit en faux, qui ait réclamé contre ce qu'on supposoit qu'il avoit vu. A vous, Philosophes François, y en a-t-il un, un seul parmi vous, qui ait vu l'ouvrage de l'Abbé Marchetti, qui l'ait examiné dans le silence du préjugé? Vous pourriez avoir de la peine à en produire un seul. Si cet ouvrage n'est pas établi sur des fondemens inébranlables, que ne prenez-vous la plume pour en faire sentir le foible? Est-ce par des gambades, par des turlupinades qu'on réfute un écrit qui met en poudre votre philosophisme. *Responsum date. Tacent; et ora pallor albus inficit, mentesque perculsæ stupent.* O Sophistes détestables, et plus méprisables encore, votre étude de la sagesse se réduit-elle à renoncer aux lumieres de la raison? et qui sera encore assez insensé pour écouter

vos leçons? Ah! malheureux, vous n'avez que trop réussi à les faire goûter à notre jeunesse, à lui inspirer votre esprit de légéreté, d'inconséquence, d'effronterie et d'impiété. Jettons un voile sur ces horreurs; perdons de vue une perspective si dégoûtante. Je reviens à vous, qui avez encore des principes d'honnêteté, de conduite, que le délire n'a pas égarés au point de vous rendre incapables d'un raisonnement et d'une discussion solides; je vous prie de me suivre.

Observations.

1.° Les prodiges dont je viens de faire le récit, toutes les circonstances, tous les détails qui les accompagnent, sont un fidelle extrait de la lettre que M.r le Curé de Villemagne écrivit en date du 6 septembre 1800, c'est-à-dire, moins de trois semaines après les événemens qui y sont racontés. Elle a été approuvée par Monseigneur Martini Archevêque de Florence. On en a fait des éditions à Rome, à Parme, deux à Venise, et quatre à Florence. On trouve à la tête de l'ouvrage, une très-belle planche, où est représenté le monument érigé dans l'endroit des apparitions, et dont le modele a été dédié à ce respectable Prélat. M.r l'Abbé Marchetti m'a écrit de Rome, que se trouvant à Florence, la lettre lui fut communiquée et soumise à son examen. Et de quel poids n'est

pas une pareille autorité? Comme l'on voit, la lettre n'est pas une de ces pieces fugitives et clandestines qu'on distribue sous le manteau, et qui laissent la liberté du doute sur leur authenticité. La lettre est donc très-réelle. Il s'agit de savoir le fond que l'on peut faire sur le caractere de celui que en est l'auteur.

M.r le Curé de Villemagne est un vieillard respectable, c'est un homme d'esprit, et d'un esprit très-solide, c'est un homme très-instruit. Il suffit de lire sa lettre pour en être pleinement convaincu. Pour la satisfaction de ceux qui ne sont pas à portée de se la procurer, je vais en extraire quelques endroits, propres à donner une juste idée du caractere de ce digne Pasteur, et de la sagesse de sa conduite, dans une circonstance aussi critique.

Pag. 8. Il est important de ne pas croire aisément dans des cas semblables, et de tout soumettre à l'examen le plus rigoureux. C'est ainsi que doit se conduire un homme sage et prudent. Je proteste que je ne me suis pas départi de ces principes, dans une conjoncture aussi délicate. Il est si vrai que je ne me suis pas décidé légérement à ajouter foi aux merveilles qu'on débitoit, que j'ai toujours douté pendant près d'un mois. J'ai usé de toutes les diligences possibles, pour éclaircir tout ce qu'on me racontoit, et qui étoit dans la bouche de tout le monde. Ne

pouvant pas me rendre en personne, dans l'endroit où l'on disoit que se faisoient ces apparitions, j'employois des personnes sensées, habiles, exemptes de préjugés. J'ai apprécié avec la plus grande réflexion leurs relations. J'ai voulu voir plusieurs fois la bergere, l'examiner moi-même. J'ai voulu entendre une jeune fille de la défunte, agée de cinq à six ans, qui assuroit décidément et sans hésiter, avoir vu sa maman, comme la bergere. Nous avons examiné moi et d'autres la bergere avec le plus grand soin. Elle nous a paru constamment d'une innocence et d'une simplicité dignes d'envie. On ne peut supposer dans elle, ni une capacité, ni une malice propres à faire soupçonner quelque artifice, quelque duplicité, quelque imposture.

Page 16. Mais ne pourroit-il pas se faire, qu'elle fût visionnaire? On appelle visionnaire celui dans qui l'imagination seule joue, qui s'imagine de voir un objet qu'il ne voit pas effectivement. Ce jeu de l'imagination est entiérement chimérique dans le cas présent. La bergere voit distinctement une figure humaine, dont elle décrit les vêtemens avec précision, avec qui elle a de longs et fréquens entretiens, dont elle détaille les attitudes et les mouvemens; à qui elle fait les demandes qu'on lui suggere, et qui rend les réponses qu'elle reçoit avec une justesse admirable. Quand elle arrivoit au lieu des apparitions,

si l'ombre ne se montroit pas, elle disoit aussi-tôt : elle n'y est pas ; et quand elle la voyoit paroître : la voilà, s'écrioit-elle, toute joyeuse.

Pour m'assurer de plus en plus dans les différens examens que je lui ait fait subir plusieurs fois, je lui ai demandé, si pendant qu'elle traitoit avec cette ombre si familièrement, il ne lui étoit jamais arrivé, de la prendre par la main, ou de l'embrasser. Je l'ai fait plusieurs fois, répondit-elle ; il m'a toujours paru de toucher un morceau de glace ; et lorsque j'ai voulu la serrer, elle m'est échappée des mains, comme si j'avois saisi une poignée de brouillard ou de fumée.

Ce qui mérite encore d'être bien remarqué, c'est que cette jeune fille rapportoit les réponses qu'elle recevoit, avec une si grande précision qu'elle paroissoit supérieure à elle-même, tandis qu'on avoit la plus grande peine à lui faire bien comprendre et bien exprimer les demandes qu'elle devoit faire. Je lui en demandois la raison ; elle me répondoit que l'ame parloit si bien, qu'elle comprenoit tout, et tout d'abord, qu'elle ne perdoit pas une syllabe. Je n'ai jamais entendu personne, disoit-elle, qui parlât aussi bien qu'elle. — Mais comment peut-il se faire que tu entendes si bien parler cette ame, si les autres qui sont à côté de toi n'entendent rien ? — Comment cela se fait, je ne le sais pas, je ne le comprends pas. Il est pourtant certain

que j'entends une voix de femme comme la mienne, qui me parle et me donne une réponse.

Page 18. On peut tout aussi peu supposer qu'elle a été subornée. Je puis assurer avec connoissance de cause, qu'elle ne traitoit jamais avec des personnes capables d'une cabale, telles qu'il l'auroit fallu pour concerter tant de demandes et tant de réponses, tant de demandes qu'on ne pouvoit prévoir, et qu'on avoit tant de peine à lui inculquer; et tant de réponses qui ont excité la surprise et l'admiration de ceux qui les entendoient. Un tel concert est entièrement chimérique; et l'idée de subornation ne sauroit subsister.

Page 18. Je sais qu'il en est qui ont assuré que cette fille étoit convulsionnaire. S'il y a eu en eux de la témérité à l'assurer, il faut néanmoins avouer qu'ils ont eu quelque sujet de le soupçonner à l'occasion de la maladie survenue à la bergere, pendant les apparitions. Mais ce soupçon même ne tient pas au plus léger examen. On pourra en juger par la description qu'a faite de cette maladie, un Médecin qui fut présent à un des accès, et témoin oculaire des symptomes qui les caractérisoient. Je vais le laisser parler lui-même.

Page 24. „ La maladie de la bergere est „ d'un caractere qui me paroît la réduire à „ la classe des convulsions, et spécialement

„ de celles qui approchent le plus de l'Epi-
„ lepsie. Du reste on ne peut lui adapter
„ aucun des noms usités dans la Nosologie
„ médicale ; étant hors des loix ordinaires de
„ la nature, et entiérement indépendante des
„ causes physiques qui ont coutume d'agir
„ dans cette sorte de maladie. Elle est d'un
„ genre tout à fait nouveau, particulier et
„ pour ainsi dire, mystérieux. La bergere
„ étoit saine, et n'avoit jamais fait aucune
„ maladie grave. Elle étoit bien constituée,
„ pleine de vigueur et de vivacité; elle se
„ trouvoit parfaitement rétablie, après ces
„ sortes d'accès ; on la voyoit dans un état
„ qui ne laissoit pas le moindre soupçon que
„ son mal fût l'effet de quelque cause natu-
„ relle. C'est ce qui m'engage à le regarder
„ comme un état au dessus du savoir humain,
„ et plein de mystere. Je suis d'autant plus
„ fondé à le penser, qu'outre l'impossibilité
„ où je suis de rendre raison de ce phéno-
„ mene par les principes de la Médecine, je
„ sais que la bergere prédisoit long-tems au-
„ paravant ces accidens, et l'heure précise où
„ ils arrivoient. D'ailleurs le mal a entiére-
„ ment cessé, à l'époque que l'ombre avoit
„ désignée d'avance. Mais venons au détail
„ des circonstances de ces accidens. Pendant
„ que la bergere étoit en présence de l'om-
„ bre, toute gaie et contente, prenant les
„ demandes qu'on lui suggéroit, recevant et
„ rendant les réponses, tout à coup elle com-

„ mençoit à se plaindre qu'il lui venoit un
„ grand mal. Elle tomboit à terre évanouie,
„ perdant l'usage des sens externes et inter-
„ nes. Il ne lui restoit que la seule respira-
„ tion, et le mouvement du cœur, avec des
„ battemens de pouls très-rapides et très-
„ foibles. Elle persévéroit en cet état envi-
„ ron vingt minutes. Elle commençoit en-
„ suite a se remettre, faisant de grands ef-
„ forts avec tout le corps, d'où découloit
„ une sueur abondante et universelle. Elle
„ reprenoit fort lentement l'usage des sens;
„ elle faisoit signe d'avoir une grande soif.
„ On lui présentoit de l'eau qu'elle buvoit
„ avidement. Elle faisoit des especes de mu-
„ gissemens, avec des sons lamentables: mais
„ on ne comprenoit pas ce qu'elle disoit,
„ parce qu'elle balbutioit environ pendant
„ deux heures, et quelquefois plus. Quand
„ on lui demandoit ensuite ce qu'elle sen-
„ toit dans le temps de son accident, elle
„ répondoit qu'elle se sentoit un grand mat
„ sur l'estomac, et tel qu'elle ne pouvois
„ en exprimer la grandeur. Ces affections
„ duroient deux heures ou un peu plus. Après
„ quoi elle retournoit à son premier état d'une
„ santé parfaite, dont elle a toujours joui,
„ et dont elle jouit encore à présent, sans
„ avoir ressenti la moindre atteinte de ce
„ mal; et il y a déja plusieurs jours que les
„ apparitions ont cessé „.

Le Curé de Villemagne reprend ici la pa-

role ; il résume, et il conclut de tous les détails où il est entré, que la bergere n'est ni visionnaire, ni subornée, ni convulsionnaire ; et que par conséquent les événemens prodigieux dont il a fait le récit, doivent être attribués à une cause supérieure et surnaturelle.

On reconnoît dans sa lettre, un esprit solide, familiarisé avec la lecture des Ecritures, des SS. Peres, et de l'Histoire Ecclésiastique, un Théologien habile, qui fait l'usage le plus judicieux des preuves qu'il tire de ces différentes sources, pour aller au devant des difficultés que les préjugés du jour pourroient lui opposer.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, seroit assurément suffisant dans d'autres temps que les nôtres, pour persuader les lecteurs les moins disposés à croire. Mais aujourd'hui on ne sauroit trop multiplier les moyens de forcer jusque dans leur dernier retranchement, cette foule d'esprits frivoles, dont la légereté exige un genre de conviction en quelque sorte irrésistible. Un moyen plus imposant encore que ceux que j'ai employés, c'est l'autorité de Monseigneur Martini Archevêque de Florence.

Monseigneur Martini né à Prato en Toscane, fut d'abord Professeur de Théologie dans l'Université de Turin. En 1757 le Roi le nomma Président de la fameuse Congrégation de Superga, où se formoient de di-

gnes Ministres de la parole de Dieu. Pendant tout le temps de sa direction, il montra le plus grand zele pour procurer l'exacte observation des réglemens de cette respectable Société ; ce qui n'affoiblit jamais en rien le respect et l'amour que les membres de ce corps eurent constamment pour un Supérieur aussi sage et aussi vertueux. Le Roi lui donna en 1765, des marques honorables de sa satisfaction; il le mit au nombre de ses Conseillers, avec une pension de deux mille-deux-cens lires. Il le nomma enfin Evêque de Bobbio. Comme Monseignenr Martini se rendoit à Rome, pour subir l'examen ordinaire, le Grand Duc qui ne voulut pas être privé d'un sujet d'un si grand mérité, né dans ses Etats, l'arrêta et le promut à l'Archévêché de Florence. Pour donner une idée de la vaste érudition de ce savant Prélat, il suffit de dire qu'il a publié un Commentaire sur tous les Livres Saints, en vingt-trois volumes *in quarto* gros format. Le Souverain Pontife Pie VI. lui a adressé à ce sujet, en 1778, un Bref, dans le quel il fait l'éloge de son savoir et de son éminente piété. On y lit ces paroles : *Non incognitam doctrinam tuam cum eximiâ pietate conjunctam laudamus.*

On entendra avec plaisir et avec intérêt quelques particularités sur l'ame qui se rendoit ainsi visible, et qui s'entretenoit si familiérement avec la bergere. Elles seront une source d'instruction, et fourniront la matiere des réflexions les plus importantes aux personnes droites qui après la lecture de ce Mémoire, feront un retour sérieux sur elles-mêmes. Nous avons vu que l'ame qui se manifestoit ainsi, d'une maniere si frappante, étoit celle de la femme de Michel Galli, chez qui la bergere demeuroit. Dès ses premiers ans, elle montra un naturel doux et docile. Quand elle fut en âge de le faire, elle s'empressa de soulager sa mere, et de prendre sur elle les travaux les plus pénibles. Elle avertissoit et dirigeoit ses freres et ses sœurs, pour qu'ils fissent bien et à temps ce que leur pere avoit prescrit. Elle concouroit de son mieux à toutes les dévotions de la paroisse; elle pressoit ses jeunes sœurs de s'y rendre et les y conduisoit. Elle étoit très-modeste dans son maintien, dans ses paroles, dans la maniere de se vêtir; qu'on juge après cela de son éloignement pour les modes scandaleuses du jour. Nous abrégerons, et nous achéverons son éloge, en disant qu'elle étoit un modele à proposer à toutes les jeunes personnes de son âge. Dieu, comme il en use constamment avec ses élus, la purifia par le feu des tribulations. Elles commencerent

à son mariage. Elle les souffrit, je ne dis pas seulement avec résignation, mais avec une si grande égalité d'ame, qu'on eût dit qu'elles ne la regardoient pas. On ne l'entendit jamais se plaindre, même auprès de sa mère, de ceux qui les lui occasionnoient. Dès sa premiere grossesse, elle contracta un rhumatisme si terrible, qu'elle n'en guérit plus. Ses premieres couches furent suivies d'une maladie très-grave; pertes de sang, quelquefois purulentes, fievre lente qui dura plusieurs mois, une douleur à toute la région du bas ventre, qui la tourmenta continuellement pendant six ans; une hydropisie, tantôt universelle, tantôt partielle; un épuisement qui la rendoit incapable de la moindre fatigue; tels étoient les symptomes douloureux qui accompagnoient sa maladie principale, qui consistoit dans un ulcere à la matrice. Elle passa noyée dans ce déluge de maux, six ans, je ne dirai pas, de vie, mais d'un purgatoire bien rigoureux. Au milieu de tant de souffrances, elle se maintint toujous tranquille et résignée; au point qu'on ne la vit jamais se plaindre ni de qui l'assistoit, ni des remedes douloureux, aux quels il falloit avoir recours, ni de la grandeur, ni de la longueur de ses maux. Elle avoit même coutume de répéter: si le mal que je souffre, ne suffit pas, que Dieu m'en envoie encore d'autres; je les souffrirai avec patience, tant qu'il lui plaira. Son corps fut enfin épuisé par cette longue chaîne de souffrances. Sa dissolution

s'annonça par une obstruction universelle dans le foie, qui consomma l'hydropisie dont elle avoit ressenti depuis long-temps les atteintes. Elle dut enfin succomber dans l'hôpital de Sainte Marie-Neuve, le 10 juin 1800, âgée de 28 ans.

Ici, mon cher lecteur, qui croyez en Dieu, et à sa Sainte Religion, rentrons un moment en nous-mêmes. Vous devez partager la frayeur dont je me sens saisi. Si une ame si innocente et si éprouvée n'a pu se soustraire à la rigueur des flammes du Purgatoire, que sera-ce de nous? Je crains peu l'Enfer; j'ai la ferme espérance que Dieu me préservera de ce malheur: mais je sens vivement que je dois m'occuper à ranger mes comptes, pour prévenir la sévérité inflexible du Souverain Juge. J'ai deux moyens: le premier est de mener une vie pure et pénitente, autant que la foiblesse humaine peut le permettre. Le second est une tendre et ardente dévotion pour les ames du Purgatoire, un grand empressement à les soulager. Nous avons vu qu'elles sont très-reconnoissantes; n'en doutons pas, nous pouvons tout attendre de leur intercession, même du milieu de leurs flammes. Et que ne feront-elles pas pour nous du séjour de la gloire, où nous aurons aidé à les placer. Je veux dès ce moment réduire en pratique la résolution que je forme de m'intéresser à leurs souffrances. Nous pouvons trois fois le jour, gagner des Indulgences pour le repos des Morts, en récitant à genoux les

belles prieres de l'*Angelus*, au son de la cloche; c'étoit la sainte et constante pratique de nos peres, que je vois avec douleur bien négligée aujourd'hui. Pourquoi les Ministres de la Religion ne déploient-ils pas tout leur zele, pour rappeller les Fideles à un usage, qui en soulageant et délivrant les ames souffrantes, leur assureroit à eux-mêmes des trésors de mérites, et une ressource pour l'expiation de leurs propres péchés? Mais je ne puis me résoudre à me borner à cette observation particuliere. Mon cœur va se livrer à une effusion que les plus grands et les plus puissans motifs sollicitent.

Vous me demandez ce que souffre un ame dans le Purgatoire, il seroit bien plus court de demander ce qu'elle n'y souffre pas. Elle y éprouve, dit S Augustin, l'ardeur d'un feu, en comparaison du quel le feu que nous voyons sur la terre n'est rien; d'un feu dont l'ame souffre plus elle seule que tous les Martyrs n'ont jamais souffert. Elle ressent des douleurs plus aiguës que celles de toutes les maladies compliquées dans un même corps. C'est de quoi les Théologiens conviennent. Or il n'y a point de barbare qui ne fût touché de ce que je dis, s'il le comprenoit, et s'il en étoit persuadé comme nous. Vous qui avez l'ame accessible à la compassion, qui ne pourriez entendre les cris d'un criminel à la torture; verriez-vous sans pitié tant d'ames justes dans le triste état où elles sont réduites? Vous désirez savoir qui sont ces ames: mais

pouvez-vous l'ignorer? Voilà l'ame de votre pere, de ce pere dont vous possédez les biens, et qui ne souffre peut-être, que pour vous avoir trop élevé. Voilà cet époux, cette épouse, cet enfant chéri, dont vous pleurez la perte, et que vous ne pensez pas à secourir. Voilà cet ami à qui vous avez juré une fidélité éternelle. Ils ne peuvent être soulagés que par vous. Dans un besoin si pressant, leur refuseriez-vous un secours qui leur est si nécessaire, et qui doit vous coûter si peu?

Que si vous n'êtes point touchés de leurs peines, sôyes du moins sensibles à votre propre intérêt. Quel avantage pour vous de pouvoir dire: il y a une ame dans le Ciel dont j'ai anticipé le bonheur, en éteignant les flammes qui la tourmentoient, une ame spécialement engagée à prier pour moi. Avec quelle confiance, ne pourrez-vous pas l'invoquer dans tous vos besoins spirituels et temporels? Vous ne la connoissez pas: mais elle vous connoît; elle vous est toute acquise, et ne sauroit jamais vous oublier. Mais quel moyen pour vous plus assuré, pour gagner le cœur de Dieu? Ces ames lui sont infiniment cheres. Il souffre en quelque sorte, de se voir forcé d'exercer sur elles les droits de sa justice et de sa sainteté infinie. Ce n'est pas cette ame que vous délivrez, c'est Dieu lui-même que vous tirez du milieu des flammes. Lorsqu'il viendra juger le monde, il ne se contentera pas de vous dire: j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai été nu

et vous m'avez vêtu ... Il pourra vous dire, et il vous dira en effet : j'ai été en proie à des feux vengeurs, et vous m'en avez tiré ; j'ai enduré tous les tourmens que la rage des tyrans les plus impitoyables a jamais pu inventer, toutes les douleurs les plus aiguës et les plus cruelles, et vous avez mis fin à mes peines ; car tout ce que vous avez fait pour le moindre des miens, c'est pour moi que vous l'avez fait. Une derniere réflexion qui doit nous faire trembler, c'est que si nous n'avons aucun zele pour soulager ces ames souffrantes, on nous traitera un jour comme nous les aurons traitées. Par une juste punition de Dieu, nous serons oubliés à notre tour dans ces fournaises ardentes. Personne ne pensera à procurer notre délivrance. *Ah!* mes freres, à quelle sublime dignité nous avons été élevés! Dieu s'est en quelque maniere lié les mains à lui-même. Sa haine infinie pour la souillure même du péché, le met dans une sorte d'impossibilité de faire la moindre grâce à des ames qui ne sont pas parfaitement purifiées. C'est à nous seuls qu'il a confié à cet égard, les clefs du Ciel et de cet abyme de tourmens. Et nous serions insensibles à des considérations aussi grandes, aussi intéressantes, aussi touchantes! *Putas, Filius hominis, cùm redibit, inveniet Fidem?* Non, il faut avoir perdu la Foi, pour n'en être pas vivement et profondément affecté.

ROSSIGNOL DE VALLOUISE.

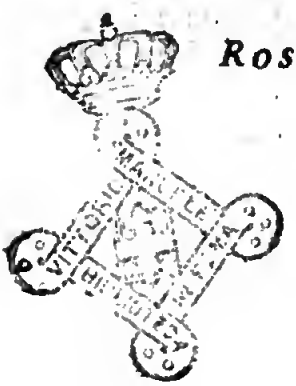

MG 2012088

TABLE

DES OEUVRES DE CE VOLUME

AVEC LE PRIX DES MÊMES EN DÉTAIL.

Des peines du purgatoire . Il. 2. 50.

On vent aussi les feuilles détachées à un centime chaque page, pour ceux à qui on pourroient manquer.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LEGATORIA D[illegible]
R. CICCIC[illegible]
Borgo Vittorio, 26
ROMA